A QUI PROFITERA LA GUERRE ?

I

Une erreur très grossière, très dangereuse, et très répandue, est celle qui attribue à la victoire allemande de 1870 les progrès économiques et l'accroissement de richesse de l'Allemagne depuis cette époque.

Cette erreur est *très répandue*, non seulement chez nos ennemis, mais même en France, où il n'est pas rare d'entendre dire que « les marchés s'ouvrent aux vainqueurs..., que le développement du commerce extérieur était la conséquence des succès militaires... et qu'en travaillant pour le roi de Prusse, les Allemands de 1870 avaient fait leur fortune et assuré le prestige de leur production... » Cette erreur est *très dangereuse;* elle a beaucoup servi le stupide essor du militarisme germanique qui a forcé l'Europe entière à se ruiner d'abord en armemens pour aboutir logiquement à une guerre effroyable. La guerre actuelle en effet est due à cette erreur, du moins pour une bonne part : si l'opinion au delà du Rhin ne s'était pas abusée depuis nombre d'années sur ce point; si elle n'avait pas confondu ces deux choses si différentes, la « domination » et la « richesse; » si l'on n'était pas arrivé à lui faire croire qu'une première campagne heureuse lui ayant beaucoup profité, une seconde lui profiterait plus encore et que l'honneur engendrerait l'argent, la masse des sujets du *Kaiser*, y compris ceux même qui ne possèdent pas un atome de « kultur, » eût montré beaucoup plus de circonspection et moins d'enthousiasme à l'égard d'une entre-

prise belliqueuse où la mise était colossale, tandis que l'avantage matériel ne pouvait être que nul.

Au contraire, la vanité morbide, dégénérée en « folie collective des grandeurs, » dont le peuple allemand est aujourd'hui atteint, — passagèrement, espérons-le, — a été préparée, puis aggravée par cette idée fausse que la gloire avait été et serait toujours une « bonne affaire. » Le professeur baron Karl von Stengel, juriste et l'un des délégués allemands à la première conférence de La Haye, dans son ouvrage *Weltstadt und Friedensproblem*, écrit ceci : « Les préparatifs guerriers de l'Allemagne n'ont pas abouti à un désastre économique, mais à une expansion économique sans exemple, due, *sans doute possible*, à notre supériorité démontrée sur la France. »

Grossière, ai-je dit, est cette erreur, parce qu'il suffit d'y réfléchir quelques instans, de se remémorer le passé ou de jeter les yeux sur l'Europe contemporaine pour constater que, ni autrefois, ni de nos jours, la supériorité militaire n'augmente le commerce et n'a même aucun rapport avec le bien-être d'une nation. Historiquement, la guerre, même la plus heureuse, a toujours été une cause de gêne et non de prospérité. La France, aux heures où elle a possédé en Europe, par la force des armes, une suprématie à laquelle l'Allemagne n'a jamais osé prétendre, la France de Louis XIV et de Napoléon Ier était bien loin d'être prospère; tandis que les longues années de paix de la Restauration et de Louis-Philippe ont préparé et favorisé son essor industriel.

Depuis cinquante ans, des nations, grandes ou petites, depuis les États-Unis jusqu'à la Belgique, qui n'avaient fait et ne souhaitaient faire aucune guerre, n'avaient pas moins progressé que l'Allemagne; et, si le commerce de l'Angleterre demeurait le plus important de l'univers, cela tenait à de tout autres causes qu'à la guerre du Transvaal, qui avait coûté six milliards et quart, il y a une dizaine d'années, ou à l'augmentation du nombre des *dreadnoughts*. L'Angleterre aurait pu construire cinquante *dreadnoughts*. elle n'aurait pas vendu un canif de plus pour cela. La Hollande ou la Suisse, qui n'avaient livré aucune bataille, qui n'avaient pas de *dreadnoughts* comme l'Angleterre ou d'armée permanente comme la France, jouissaient d'une aisance égale et faisaient un commerce plus important, eu égard à leur population. Comparativement au

nombre de ses habitans, celui de la Norvège est triple de celui de la Grande-Bretagne.

Les fonds d'État de ces nations faibles se cotaient en Bourse 20 ou 25 pour 100 plus haut que ceux de l'Empire allemand. Enfin, à voir la renaissance économique de l'Espagne, depuis seize ans qu'une guerre malheureuse lui enleva sa dernière colonie américaine ; à voir aussi depuis moins de dix ans l'ascension industrielle et agricole de l'Empire russe depuis la triste guerre de Mandchourie, on pourrait ériger en axiome, aussi absurde que son contraire, qu'une défaite militaire est toujours suivie d'avantages commerciaux ou financiers.

L'Angleterre renforçait sa marine, la France votait le service de trois ans, en dépit des pacifistes qui affirmaient bonnement que « les petits pays neutres n'ont pas à redouter l'invasion, parce que *les traités constituent une force morale plus grande que n'importe quelle force matérielle!* » La France et l'Angleterre agissaient ainsi pour défendre leur *puissance* politique, leur indépendance même qu'elles sentaient menacée, et non pas avec l'idée qu'elles accroîtraient leur *richesse* et leurs profits. Elles se résignaient à un sacrifice nécessaire pour leur dignité nationale; mais les meilleurs patriotes, de ce côté de la frontière, se fussent moqués d'un écrivain qui aurait osé imprimer qu'en doublant le budget de la guerre, on multipliait *le bien-être* des citoyens.

Comment se peut-il donc que ce qui, appliqué à la France, eût fait sourire, ait été longtemps admis par rapport à l'Allemagne? Nous avions déjà entendu, dans les années qui ont suivi la guerre de 1870, un propos aussi bouffon sur les soi-disant causes de notre échec, lorsqu'on affirmait couramment que la victoire de l'Allemagne venait de sa supériorité sur le chapitre de l'instruction primaire : « C'est, disait-on, le maître d'école allemand qui a gagné la bataille de Sedan... » Durant plusieurs années, le propos circula avec l'allure dogmatique d'un article de foi, sans que personne fît observer que l'instruction primaire, et même secondaire, n'avait pas sur l'*effectif* des fusils à aiguilles et des canons à longue portée l'influence que l'on croyait, que le plus ou moins d'instruction n'avait rien à voir dans la levée en masse et la force offensive d'une nation, que, dans le passé, nombre de races instruites l'avaient, il est vrai, emporté sur des races ignorantes, mais que pareil nombre

de populations cultivées avaient été asservies par des populations incultes, à commencer par Rome et par Byzance.

L'opinion qui eut cours en Europe sur les causes de la prospérité de l'Allemagne impériale, opinion qui s'incrusta particulièrement dans les esprits allemands, au point de rendre la guerre populaire chez ceux-là même qui devaient la craindre le plus, provient d'une espèce de coïncidence entre cette prospérité grandissante et la guerre de 1870. C'est comme si l'on attribuait à l'empereur Sigismond (1411-1437) quelque influence sur l'invention de l'imprimerie parce qu'elle eut lieu sous son règne; comme si les Anglais faisaient honneur à George III et à la guerre de Sept Ans des premières machines à vapeur construites à cette époque, et comme si nous-mêmes établissions un lien quelconque entre les principes de 89 et les découvertes scientifiques du XIXe siècle. Cette association d'idées qui fait bénir le gouvernement quand les récoltes sont abondantes a été celle des Allemands d'hier, qui voulaient voir dans le gain des batailles de 1870 la cause des gains industriels et commerciaux de 1914.

Ceux qui pensaient ainsi avaient oublié, ou connaissaient bien mal, leur histoire. Ni le traité de Francfort, malgré les clauses douanières qu'il avait stipulées, ni l'indemnité de 5 milliards de francs payée par la France, — 5 milliards qui, du reste, en ont coûté 60 à l'Allemagne depuis quarante-quatre ans, avec son système de paix armée, — n'avaient procuré aucun profit véritable à nos ennemis.

Il y eut chez eux, entre 1871 et 1875, tant de ruines qu'un publiciste écrivait alors : « Il est heureux que la France ne nous ait donné que cinq milliards; si elle nous en avait donné dix, nous tendrions nos chapeaux le long des routes en demandant l'aumône. » D'autres allèrent jusqu'à prétendre que ces victoires dont ils étaient si fiers avaient été funestes au point de vue économique. La vérité est que, pendant les sept ou huit ans qui suivirent la guerre, — la *Schwindelperiode*, période de vertige ou de flibusterie, — l'industrie ne fit presque aucun progrès au delà du Rhin, et l'Allemagne fut forcée d'aller acheter au dehors les produits manufacturés dont elle avait besoin.

Ce brusque cadeau d'une grosse somme d'argent monnayé provoqua une inflation des prix, une augmentation temporaire des importations, nullement due à une amélioration du com-

merce ni à une plus grande capacité de consommation. Cela fit un tort sérieux à l'industrie indigène et amena le chômage de ses ouvriers. Au moment même où les millions français pleuvaient sur elle (1873), l'Allemagne fut en proie à une grave crise financière; douze mois après le paiement de la dernière portion de l'indemnité, le taux de l'escompte était plus élevé à Berlin (4 à 6 pour 100) qu'à Paris où il se maintenait uniformément au taux de 3 pour 100, et l'argent circulait beaucoup plus abondamment en France qu'en Allemagne. De 1872 à 1877, les dépôts dans les Caisses d'épargne allemandes diminuèrent de 20 pour 100. Dans l'hiver de 1876-1877, le nombre des ouvriers sans travail prit des proportions énormes; il fallut établir des soupes communales et des ateliers d'État.

Notre régénération après la guerre s'opéra donc plus rapidement que celle de nos vainqueurs. La vie de Bismarck en fut assombrie. En présentant son projet de loi protectionniste de 1879, il déclara que « l'Allemagne saignait lentement à en mourir, » que, si la situation actuelle se prolongeait, elle se trouverait ruinée. « Nous voyons la France, disait-il (2 mai 1879), s'arranger de façon à supporter les difficultés de la situation commerciale mieux que nous-mêmes; son budget a augmenté d'un milliard et demi depuis 1871 et cela en dehors même des emprunts; nous voyons qu'elle a plus de ressources que l'Allemagne et qu'en un mot on se plaint moins là-bas de la dureté des temps. » Deux ans plus tard (29 novembre 1881), le chancelier revenait sur la même idée : « C'est vers 1877 que je fus frappé pour la première fois de la détresse générale et croissante de l'Allemagne, comparée à la France; j'ai assisté à la diminution du bien-être général... »

Tout en faisant la part des exagérations du chancelier à la tribune du Reichstag lorsqu'il voulait emporter un vote, on doit reconnaître que, dix ans après 1870, les effets économiques de la victoire n'avaient rien d'encourageant ; elle avait plutôt retardé qu'accéléré *le mouvement naturel* d'extension industrielle et commerciale qui s'étendait à toute l'Europe dès avant 1870, à l'Allemagne comme aux autres pays, mais plus lentement; parce que l'Allemagne, malgré ses prétentions un peu comiques à une « kultur » supérieure, était en retard sur la France, qu'elle copiait depuis le XVIIe siècle dans ses habits, ses meubles et ses usages.

II

Que l'Allemagne ait accédé plus tardivement que nous à la civilisation, c'est un fait historique, ou plutôt géographique, que nul ne pourrait contester ; qu'elle nous ait dépassés ou même rejoints tout à fait, c'est une question que l'on se pose, le cœur serré, lorsqu'on entend de tout petits enfans belges, aux mains coupées par les barbares de 1914, demander à leur maman « quand est-ce donc que leurs mains reviendront? » Depuis l'ère chrétienne, les Germains étaient en retard sur nous, comme la Gaule romanisée était en retard sur l'Italie; et, de même que la France du sud de la Loire fut policée bien avant la France du nord, de même, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, depuis les « Saxons » du temps de Charlemagne qui demandaient le baptême toutes les fois qu'ils éprouvaient le besoin d'avoir une tunique neuve, jusqu'au hussard de la mort qui notait en septembre dernier sur son carnet de route que « le saindoux français avait vraiment un goût délicieux, » le Poméranien ou le Brandebourgeois est demeuré en arrière du sujet des Électeurs de Cologne, de Mayence ou de Bavière.

Nous étions nous-mêmes jusqu'en 1845 fort en retard, dans le domaine des progrès industriels, sur les Anglais qui en avaient été les initiateurs. L'invention de la vapeur devait naturellement profiter au pays où le charbon était déjà en usage depuis le XVIIIe siècle, où les gisemens étaient innombrables, l'extraction aisée, la qualité excellente, le transport court et partant peu coûteux. L'Angleterre est ainsi devenue cette colossale maison de fabrication, doublée d'une agence mondiale de transport, que nous voyons, parce qu'elle avait sous la main un outil incomparable de fabrication et de transport et qu'elle vendait jusqu'aux antipodes la portion de houille qu'elle n'employait pas elle-même, pour permettre aux autres nations de fabriquer et de transporter.

Par là, son commerce maritime atteignit le premier rang et, possédant une immense flotte marchande parce qu'elle était en mesure de l'utiliser, elle est arrivée à cet état d'entraînement où une industrie puise dans son succès de quoi le multiplier encore : si les deux tiers des navires qui se

construisent dans le monde sortent des chantiers britanniques, c'est parce qu'ils y coûtent moitié moins cher qu'ailleurs, et ce bon marché amène l'abondance des commandes, qui engendre à son tour une spécialisation extrême du travail. Avec des bateaux moins chers, c'est-à-dire avec un capital d'exploitation plus faible, exigeant de moindres amortissemens, les compagnies anglaises peuvent subsister là où d'autres ne le peuvent pas.

Et tout cela vient du charbon; toute l'Angleterre moderne est issue du charbon..., et aussi toute l'Allemagne, comme on va le voir. Sedan n'a pas plus servi à l'une que Waterloo à l'autre. Quant à la France, qui produisait 1 700 000 tonnes de charbon en 1830 et 3 millions dix ans plus tard, elle s'adonna de son mieux au machinisme et augmenta sa consommation de houille jusqu'à 21 millions de tonnes en 1870. Les deux tiers seulement étaient extraits de son propre sol; il lui fallait importer le reste.

L'Allemagne, plus arriérée que nous sous le rapport des manufactures, avait pourtant du charbon à revendre. Un événement métallurgique inaperçu du public, qui se produisit précisément en 1879, à l'époque où les affaires étaient chez eux fort déprimées, vint fournir aux Allemands le moyen, non seulement d'utiliser leur extraction, mais de la quintupler : je veux parler de la déphosphoration nouvelle des fontes. Tout le bassin rhénan, ceux du Luxembourg et de la Lorraine annexée, produisaient un fer médiocre et de vente difficile, parce que le phosphore, contenu en quantité notable dans le minerai, le rendait cassant.

De tous les systèmes préconisés pour purger cette fonte phosphoreuse de la substance qui empêchait de la transformer en acier marchand, aucun n'avait réussi, lorsqu'un pauvre clerc de notaire anglais, Thomas Gilchrist, qui suivait des cours publics de métallurgie à Londres, trouva la formule pratique que les savans avaient vainement cherchée : on savait que la chaux, mélangée à la fonte dans une proportion déterminée, accaparait la totalité du phosphore avec lequel elle se combinait; mais en même temps, par une réaction chimique, elle faisait fondre les briques qui formaient le revêtement intérieur du récipient, — le « convertisseur, » — dans lequel s'effectuait l'opération. L'idée de Thomas consista à remplacer

la chemise de briques par un enduit de *dolomie*, sorte d'asphalte composé de goudron et de magnésie qui, n'offrant à la chaux aucune prise, est presque inaltérable.

Cette découverte, qui valut à l'agriculture un engrais excellent, — les « scories de déphosphoration, » — fit une révolution dans l'industrie du fer en Allemagne, où le minerai exploitable était incomparablement plus abondant que chez nous. En 1880, la production de fer des deux pays était à peu de chose près la même : 1 350 000 tonnes en France, 1 550 000 en Allemagne, tandis qu'en Angleterre elle atteignait 4 millions, et celle de la fonte 8 millions de tonnes. L'Angleterre semblait, depuis le commencement du siècle, la patrie exclusive du fer; elle avait eu le monopole du puddlage et du laminage jusque vers 1825, époque où le Creusot échouait pour la deuxième fois avec la Société Manby et Wilson, et où la France entière ne fabriquait que 140 000 tonnes.

En dix ans (1880-1890), tandis que la production française demeurait presque stationnaire, celle de l'Allemagne avait plus que doublé (3 164 000); elle double encore de 1891 à 1900 (7 372 000 tonnes) et de 1901 à 1913 (14 millions de tonnes). Un tel essor de l'industrie métallurgique comportait un essor correspondant des houillères, et le charbon, indispensable à la fabrication du fer, trouvait en outre une clientèle innombrable dans l'alimentation des machines à vapeur issues de ce fer. Or, le sous-sol de l'empire allemand contenait d'énormes gisemens de houille, dont l'extraction aisée assurait le bon marché, puisqu'une journée de mineur en Silésie correspond à un rendement presque double de celui du mineur français. C'est ainsi que la production du combustible minéral (lignite comprise) est passée de 53 millions de tonnes en 1880 à 256 millions en 1913. Le militarisme et la guerre de 1870 sont tout à fait « étrangers à l'événement. »

Ce serait d'ailleurs une sotte généralisation de ne voir au développement économique de l'Allemagne d'autre cause que sa capacité nouvelle de fabriquer de bon acier et d'alimenter à bas prix ses hauts fourneaux et ses chaudières; c'est un facteur important, ce n'est pas le seul, mais les autres ne sont pas davantage belliqueux. Dans le sein de l'union douanière, — *Zollverein*, — que formait la Confédération germanique, l'évolution avait commencé bien avant 1870 : la preuve, c'est que

les classes adonnées à l'industrie et au commerce, qui ne comprenaient qu'un tiers (35 pour 100) de la population allemande en 1850, étaient arrivées à en représenter plus de la moitié (53 pour 100) en 1871. La proportion de la population agricole, ainsi tombée en vingt et un ans de 65 à 47 pour 100, a naturellement continué à décroître : elle n'était plus que de 43 pour 100 en 1882, de 32 pour 100 en 1900, de 28 pour 100 en 1910. Son effectif numérique a baissé d'un million et demi, — de 19 millions 2 à 17 millions 7. — En France aussi, la population est beaucoup moindre qu'il y a cent ans dans tous les districts purement champêtres, bien qu'en bloc elle ait augmenté de moitié depuis 1814. Aussi bien serait-il naïf de se réjouir de ce que le machinisme réduise les frais de la main-d'œuvre, en supprimant des bras dans l'agriculture, et, ces bras une fois supprimés, de déplorer qu'il n'y ait plus autant de monde dans les campagnes.

III

Mais si l'importance *relative* de la classe rurale a diminué beaucoup plus en Allemagne, cela tient à ce que le chiffre global de sa population a presque triplé *depuis un siècle*. Remarquons-le bien : ce n'est pas du tout à la guerre heureuse pour elle de 1870 qu'est dû son accroissement de population; et, du reste, on ne voit pas très bien comment le succès militaire pourrait influer sur la reproduction et déterminer des ménages précédemment stériles à procréer beaucoup d'enfans. Il y a juste cent ans (1815), l'Allemagne avait 23 millions d'habitans, la France en avait 27. En 1845, les deux pays possédaient le même effectif : 34 millions. En 1870, la France en avait seulement 37, l'Allemagne en avait 40.

Rien d'étonnant à ce qu'elle nous eût déjà dépassés : son chiffre annuel de naissances était de 1 233 000 en 1845, de 1 329 000 en 1860, de 1 511 000 en 1869; tandis qu'il demeurait chez nous, aux mêmes dates, stationnaire à 975 000 environ. Il est depuis quarante-quatre ans descendu graduellement en France jusqu'à 849 000 à la fin du XIXe siècle, jusqu'à 750 000 dans ces dernières années; tandis qu'il avait, de 1901 à 1908, atteint en Allemagne 2 millions par an et qu'il y est encore de 1 870 000,

malgré sa tendance évidente à la baisse depuis cinq ans. De sorte que la population allemande, qui avait augmenté de 1815 à 1870 de 70 pour 100, *a simplement continué* depuis quarante-quatre ans de croître dans la même proportion.

Un fait analogue s'est d'ailleurs produit en Angleterre où la population est passée (compris l'Écosse et l'Irlande) de 18 millions en 1815 à 32 millions en 1870 et à 45 millions et demi aujourd'hui. L'Angleterre n'a pourtant livré aucune bataille, mais elle a extrait beaucoup de charbon et bâti beaucoup d'usines. Or l'usine occupe plus de bras que la ferme. Si toute l'Allemagne était aussi peuplée que le bassin de la Ruhr où 11 millions d'âmes vivent sur 1 500 kilomètres carrés, — le quart en surface d'un de nos départemens français, — son territoire contiendrait *trois milliards et demi d'habitans*. Pour avoir beaucoup de population, il faut, en général, avoir beaucoup de travail à lui donner; l'industrie seule distribue du travail, et la population grossissante favorise à son tour l'industrie par le bas prix de la main-d'œuvre. Il est clair que l'Allemagne a été exceptionnellement handicapée sur le marché international depuis quarante ans par le taux modeste des salaires dont se contentaient ses ouvriers et ses employés; qu'elle a tiré de là une grande force pour établir en tout genre ces marchandises à bon marché qui ont été la base de son succès.

Tout cela n'avait rien à voir avec la victoire militaire; et si l'on disait que du moins l'indemnité de guerre, les 5 milliards qu'elle nous avait arrachés lui avaient été profitables au début, parce que son gouvernement en avait employé une partie à des travaux d'utilité publique, il serait facile d'établir que, chez nous aussi, l'État avait fait pour l'outillage national une dépense équivalente : c'est aux environs de 5 milliards que montait en 1878 le devis du « plan Freycinet. » Le ministre dont il porte le nom en recueillera l'honneur devant l'histoire parce qu'il a puissamment accru les moyens de communication; par lui nos canaux et nos fleuves ont été transformés. Mais comment créer, avec des lois, des gisemens de houille et des enfans ?

Soit parce que le besoin engendre l'abnégation, soit parce que le caractère allemand est aussi susceptible d'humilité que d'arrogance, une autre cause a favorisé le développement économique de l'Empire voisin : la souplesse d'échine et les prétentions réduites de ses travailleurs. Ce sont là des vertus toutes

contraires à la brutalité du soudard et un état d'âme qui s'accorde mal avec l'ivresse du vainqueur. Si les Allemands étaient allés dans les deux hémisphères, ou simplement chez les autres peuples d'Europe, offrir leurs services avec l'allure terrible et un sabre sous le bras, ils auraient été partout éconduits; si leurs commis-voyageurs, pour placer leurs marchandises, avaient compté sur l'effectif imposant de l'armée germanique, ils n'auraient pas réussi à vendre cent paires de bottes.

Le prestige militaire ne leur a effectivement servi que pour l'écoulement des canons chez des peuples jeunes et pénétrés de cette idée que l'obus du plus fort est toujours le meilleur. Encore la maison Krupp est-elle seule à savoir ce qu'il en coûte de pourboires pour enlever certaines commandes. Pour tous autres produits, c'est par l'insinuation la plus douce, par l'adaptation aux habitudes et aux goûts des cliens que le commerçant allemand est parvenu à leur vendre d'abord un mouchoir, le lendemain un fourneau, le surlendemain une locomotive. Bien loin d'être enflés de leur propre mérite, comme nous les voyons depuis quelque temps par ces certificats de supériorité mondiale qu'ils se délivrent mutuellement, c'est à l'*imitation servile des bons modèles* que les Allemands se sont appliqués et, comme ils avaient le privilège de moteurs et d'ouvriers économiques, ils ont sollicité par l'article bon marché la clientèle énorme des petits consommateurs, et ont un peu partout, même en France, évincé des concurrens et raflé des ordres en proposant tout simplement 20 ou 30 pour 100 de rabais sur les prix français.

Cette sorte de chasse aux affaires n'avait pas le moindre rapport avec le rayonnement des armes et l'ambition des lauriers. Ce sont au contraire les Français qui, depuis quarante-quatre ans, ont sans cesse guerroyé pour conquérir de nouveaux territoires : en Tunisie, au Tonkin, en Annam, au Cambodge, au Congo, au Dahomey, au Soudan, à Madagascar et au Maroc, tandis que l'Allemagne luttait surtout pour répandre dans le monde entier sa glorieuse camelote. Financièrement parlant, il se peut bien que ce fût l'Allemagne qui ait fait les gros profits et que notre domaine colonial, le plus vaste après celui de l'Angleterre, ne nous ait pas rapporté beaucoup d'or; mais, par l'héroïsme d'un groupe d'explorateurs et de soldats dont

les noms sont devenus historiques, il a fait grand honneur à la « Culture française. »

Et, pour le dire en passant, si la culture, — avec ou sans K, — dont il est beaucoup question au delà du Rhin depuis quelques mois, est par définition la recherche désintéressée des biens intellectuels plutôt que des succès industriels ou commerciaux, il est assez amusant, dans le pays de Pasteur, de Berthelot, de Curie et d'Henri Poincaré, pour ne citer aucun vivant; dans le pays qui, depuis quarante ans, a doté la science de vingt découvertes capitales et qui a possédé des écrivains et des artistes d'une renommée universelle, d'entendre des voisins dont le triomphe consiste à monnayer les idées d'autrui en des usines achalandées, se targuer d'une génialité hors de pair.

La nouvelle civilisation allemande, qui ne brille ni par les lettres, ni par les arts plastiques, et non pas même par l'art musical depuis la mort de Wagner, dont la dernière œuvre est de 1878, la nouvelle civilisation allemande, avant tout matérielle et pratique, — « grossière » même, disait H. de Treitschke en 1895 devant les étudians de Berlin, — est la résurrection d'un vieux passé local : celui des villes hanséatiques, de la *Hanse* du moyen âge; et lorsque les Allemands se vantent comme d'un progrès marqué d'avoir substitué, à l'individualisme des Français ou des Anglais, l'association organisée, ils oublient que, si l'on entend par là certain collectivisme étroitement réglementé à la prussienne, loin d'être une conquête enviable du présent, ce ne serait qu'un vestige des sociétés en enfance que les peuples adultes remplacent peu à peu par la liberté. Cette liberté n'exclut pas les alliances de producteurs ou de consommateurs : mais ces ententes, cartels, trusts ou syndicats, n'ont rien de particulier à l'Allemagne, pas plus que son programme commercial : « Des affaires avant tout, le bénéfice viendra ensuite. »

Pour augmenter ses affaires avec les acheteurs du dehors, l'industriel allemand leur offrit des crédits plus longs qu'aucun autre, et, plus qu'aucun autre aussi, il dut, ayant plus d'affaires que d'argent, vivre sur le crédit de ses banquiers. Les banques laissèrent disposer sur elles par des spéculateurs; les plus grandes, les plus officielles même, eurent dans leur portefeuille des traites qui étaient de véritable « cavalerie, » ainsi que l'on nomme les effets de complaisance, sujets à renouvellemens

chroniques ; elles immobilisèrent ainsi une bonne partie de leurs dépôts à vue.

Il y a deux ans, la presse berlinoise reprocha vivement à M. de Havenstein, le gouverneur de la Banque d'Empire, d'avoir terrorisé l'opinion en la mettant en garde contre les dangers d'une spéculation excessive et d'un effondrement possible. Ce personnage avait obtenu des institutions de crédit qu'elles augmentassent leurs réserves, mais il n'avait pu modifier les mœurs, ni les habitudes. Afin de répondre au désir manifesté avec instance par la *Reichsbank*, les banquiers qui financent l'industrie s'efforcèrent de mobiliser leurs créances, en poussant leurs cliens à procéder à des émissions d'actions et d'obligations. Les valeurs ainsi créées furent placées dans la clientèle, mais le souscripteur ou l'acheteur n'a versé que de légers acomptes, et les banques restèrent créancières de la plus grande partie du prix. On juge ce que vaudraient aujourd'hui pareils titres, s'il fallait les réaliser.

La volonté de réussir très vite et à tout prix, de faire sur 550 000 kilomètres carrés autant que les États-Unis faisaient sur 8 millions de kilomètres, et d'atteindre en trente ans au point où l'Angleterre était parvenue en cent vingt ans, avait pour résultat de masquer, derrière une façade de chiffres formidables, un gain positif assez mince et disproportionné à l'effort. Les affaires devenaient à la fois plus actives et plus difficiles. La Chambre de commerce de Francfort se plaignait, l'an dernier, que l'on en arrivât à traiter, non pas contre espèces, mais par échange de commandes, et que des maisons de premier ordre, dans les industries métallurgiques et électrotechniques, ou parmi les entrepreneurs de construction, fussent obligées, pour placer des marchandises, d'accepter par voie d'échange des matières *dont elles n'ont pas l'emploi dans leurs établissemens.*

Le temps seul devait asseoir les fondemens de cette grandeur assez fragile : le temps et la paix ; car si, comme on vient de s'en rendre compte, la guerre de 1870 n'a été pour rien dans le succès économique de l'Allemagne, une nouvelle guerre, aussi heureuse qu'elle la pût souhaiter, ne pouvait lui promettre aucun *avantage matériel*, et ce n'est pas d'avoir mis en déroute tous ses voisins et étendu à leurs dépens ses domaines continentaux ou exotiques, qui lui eût permis ni de vendre plus de quinine, de parapluies, de poupées mécaniques ou de chaussettes

à 2 francs la douzaine, ni de vendre ces articles plus cher, ni même de les fabriquer meilleur marché pour y gagner davantage.

IV

A quoi la victoire devait-elle donc lui servir, et quel profit pensait-elle en tirer? C'est ici que l'Allemagne constitue un saisissant anachronisme dans l'Europe actuelle, et même dans le monde entier. Loin d'être, comme elle se le figure, à la tête du progrès, ses conceptions politiques sont en retard de cent ans. Elle parle et pense en 1914 comme on parlait et pensait en 1814. A lire les manuels du parfait conquérant ou du parfait diplomate, rédigés par ses généraux ou ses hommes d'État, on se croirait revenu aux classiques théories sur le droit du sabre, on se croirait assis à la table du Congrès de Vienne, où, dans de louches marchandages de couronnes et de sujets, les *États* se jouaient des *peuples*.

L'Allemagne est une jeune nation qui a de vieilles idées. Après avoir été durant des siècles, sous le nom de « Saint Empire romain germanique, » le type achevé de l'anarchie féodale, un peu plus qu'une expression géographique, un peu moins qu'un groupement hiérarchisé, elle s'est éveillée à l'unité sous l'influence de la Révolution française et des armées de Napoléon qui lui révélèrent *le droit des peuples*, d'où est sorti *le principe des nationalités*. Ce principe, nos révolutionnaires l'ont violé souvent, ils l'ont propagé toujours, et l'histoire tout entière du XIXe siècle fut celle de son triomphe, depuis la création de la Grèce et de la Belgique, jusqu'à celle de l'Italie et de l'Allemagne, pour finir par celles de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Serbie.

Or, voici que l'Allemagne, dont le sol avait si longtemps servi de champ de bataille et dont les fils, depuis les reîtres et les lansquenets du XVIe siècle jusqu'aux contingens de la Grande Armée en 1812, avaient vendu ou donné tant de leur sang pour des querelles étrangères, l'Allemagne à peine constituée, oublieuse des maux de jadis et coiffée du casque prussien, reprend pour son compte l'entreprise de domination mondiale par les armes, cent fois tentée avec plus ou moins d'ampleur et de durée depuis l'antiquité jusqu'aux temps

modernes, depuis Alexandre et la Rome impériale jusqu'à Charles-Quint et Napoléon, sans parler du Grand Mongol et du Grand Turc. Que cette conception usée, ce rêve gothique ou d'ancien régime, ait pu naître, se développer, s'emparer enfin du cerveau de 67 millions d'hommes qui, sur le terrain commercial, se montrent novateurs, cela prouve combien le monde politique retarde sur le monde économique.

Dire que la force prime le droit, qu'une signature au bas d'un engagement n'est qu'un chiffon de papier et que la fidélité à la parole est une sottise, c'est exprimer des *idées surannées*, contre lesquelles toute la civilisation a été lentement construite et *qui ont complètement disparu des relations privées*. Le monde économique a créé la sûreté, la fidélité, l'honnêteté obligatoire. Ce qui prouve l'anachronisme de l'Allemagne, en folie de puissance, c'est que cette superbe machine à combattre demeure isolée dans un monde las de combattre. Seules l'Autriche et la Turquie, ou mieux les cours de Vienne et de Constantinople, demeurent attachées à l'ancien ordre des choses; ce sont, en effet, des « souverainetés » plutôt que des « nationalités; » la marche du monde désagrège leurs collections artificielles de territoires.

Les ambitions de la France et de ses alliés dénotent une mentalité tout autre et sont d'un ordre tout différent. Cette guerre où fourmillent les plus étonnans contrastes, où le civilisé, soudainement désorbité de sa vie ordinaire, offre de sublimes exemples d'héroïsme et des traits hideux de férocité, a pour effet d'unir sous une même bannière les deux sortes de gens aussi opposés, semblait-il, il y a six mois, que l'eau et le feu : les belliqueux et les pacifistes, puisque c'est la guerre au fléau de la guerre, l'extermination du militarisme. C'est pour imposer à tous la paix que nos frères meurent et tuent; ils ne se battent que pour mettre fin aux batailles. Ce qui semblait naguère le rêve des insensés est devenu la volonté raisonnée des sages et, par une vue toute nouvelle dans l'histoire, la conquête ici visée les armes à la main, c'est celle du désarmement.

La politique et les plans de chacun des Alliés se sont à ce sujet manifestés à la face de l'Europe depuis nombre d'années : chez eux, ce ne sont pas des particuliers bien intentionnés, mais sans mandat, ou des philosophes humanitaires, qui ont préco-

nisé les systèmes d'arbitrage et les organisations pacifistes; ce sont les princes et les ministres responsables, revêtus de l'autorité et parlant au nom de leur pays : l'Angleterre ne cessait de proposer à l'Allemagne la limitation des armemens navals et le tsar, à l'aurore du xxe siècle, prenait l'initiative de la Conférence de La Haye et recommandait les conventions préventives de guerre.

Cette Russie, que l'Allemagne se plaît à représenter comme barbare, se trouve au contraire avoir pour chef le plus moderne à beaucoup d'égards et le plus novateur des princes, et c'est chez la nation à la fois la plus pratique et la plus hardie de l'univers, c'est aux Etats-Unis d'Amérique que les plans d'avenir international de l'Empereur de Russie ont recueilli l'adhésion la plus chaude et l'enthousiasme le plus réfléchi. Ne croyons pas que sa promesse de ressusciter une Pologne autonome soit une manœuvre diplomatique inspirée par les circonstances présentes; c'est la réalisation d'un projet caressé depuis un siècle par ses prédécesseurs : tous ceux qui ont lu l'histoire savent qu'en 1814 l'empereur Alexandre voulait déjà refaire le royaume de Pologne et que c'est l'Autriche et surtout la Prusse qui s'y sont énergiquement opposées.

Quant à l'Angleterre, les faits, les chiffres, prouvent combien il est puéril de l'accuser, ainsi qu'on le fait outre-Rhin, soit de jalousie vis-à-vis de l'Allemagne, soit de la recherche d'un profit sordide résultant de prises maritimes. Quelles inquiétudes économiques pouvait éprouver l'Angleterre, pour qui les dix dernières années, malgré les charges très lourdes laissées par la guerre Sud-Africaine, ont été une période de *prospérité croissante*, si bien que son commerce extérieur atteignait l'an dernier 36 milliards de francs (onze milliards de plus que celui de l'Allemagne)? Et de quel poids insignifiant seront pour elle les quelques douzaines de millions que pourront valoir les cargaisons et les corps de navires allemands, saisis en mer, auprès des milliards de francs, — elle en a déjà emprunté 8, — que représenteront pour elle les dépenses de la guerre et les pertes que son industrie ou son commerce en éprouvera? Ce qui menaçait la Grande-Bretagne, ce qu'elle redoutait, ce n'était pas la *concurrence pacifique*, c'était la *domination militaire* d'une Allemagne, maîtresse du continent, qui l'eût à son tour réduite en vasselage et n'en dissimulait pas la prétention.

Pour nous, Français, qui, étouffant le regret inconsolé de notre Alsace-Lorraine, n'avions pas fait depuis quarante-quatre ans *un seul geste* manifestant le désir de la reprendre par les armes; nous qui, il y a deux ans, pour conserver la paix avec l'Allemagne, lui abandonnions une partie de notre Congo et qui, après le discours de Tanger en 1905, avions, ce qui est pour notre dignité un souvenir pénible, sacrifié aux susceptibilités de Guillaume un ministre clairvoyant et patriote; nous qui étions si attachés à la paix que le monde nous croyait devenus inaptes à la guerre, notre indépendance en péril nous a fait lever tous unis d'un même cœur, et nos soldats sont les dignes fils de ceux dont les ennemis disaient jadis : « Les Français vont à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain. » Mais *leur mentalité n'est plus la même*, et le goût des conquêtes leur est passé.

« Quand on ne peut pas se faire aimer, il faut se faire craindre, » a dit un jour le chancelier de Bülow. Contrairement à ce mot, le caractère du nouveau droit européen c'est que les « frontières naturelles » sont celles qui unissent les cœurs et que la carte politique ne doit plus se dessiner à coups de sabre. C'est aussi l'un des caractères de la présente guerre : le règne de la Force subira un nouvel échec.

Cet échec sera-t-il définitif? A mesure que le monde marche, siècle par siècle, la « Force » perd lentement ses droits : depuis les sauvages qui commencèrent par fonder une humanité à coups de poing et qui ensuite pactisèrent, pour respirer, jusqu'au moment où les individus se sont policés en se donnant des gendarmes, la nature humaine, que l'on dit immuable, a beaucoup varié pourtant en matière de combativité. La guerre privée du moyen âge, dont le duel contemporain demeure, en France du moins, l'ultime et pâle souvenir, devait paraître indestructible lorsque, du haut en bas de l'échelle sociale, chacun vidait ses querelles à main armée : l'on trouvait naturel, au XIIIe siècle, qu'un portefaix et un laveur de laine signassent devant notaire, comme des seigneurs, « une paix et trêve pour la durée de 101 ans. »

Les promoteurs de la « Trêve de Dieu, » réglant que l'on ne se battrait pas plus de quatre jours par semaine, passèrent en ce temps-là pour des esprits aussi chimériques que le gouvernement des États-Unis faisant signer, l'été dernier, par vingt-

deux États l'engagement de surseoir à toute déclaration d'hostilité pendant une année, où leurs différends seraient soumis à des arbitres. A notre ancêtre, l'idée qu'il pourrait compter, pour se faire respecter, sur autre chose que sur la force de son bras eût paru aussi absurde que l'idée d'un recours à une loi internationale peut le paraître aujourd'hui pour régler les rapports entre peuples, qui jusqu'ici sont demeurés primitifs.

Mais jusqu'à la consommation des siècles ceux qui auront raison vingt-quatre heures avant les autres passeront, pendant vingt-quatre heures, pour n'avoir pas le sens commun. Si les nations se sont pacifiées peu à peu *à l'intérieur*, en créant des armées nationales, sera-ce par la réduction au minimum de ces mêmes armées, par le désarmement conventionnel, qu'elles pourront se pacifier *à l'extérieur?* Il suffira toujours d'un seul État brigand, pour troubler la paix; mais on peut espérer que le respect de la liberté des États voisins augmentera à mesure que le nombre des hommes libres et éclairés croîtra sur la terre, que les violations brutales du droit deviendront de plus en plus *difficiles à réussir* par un seul contre tous, si le droit est devenu la force par l'adhésion du plus grand nombre des États. Rien à cet égard, je le répète, n'est plus encourageant que de voir le chef de l'Empire continental le plus vaste et le plus populeux, préconiser le premier l'organisation de l'arbitrage qui semble favorable surtout aux États petits et faibles. Et rien aussi ne confond mieux cette fausse idée de l'Allemagne, qui suppose la bravoure engendrée par l'esprit belliqueux et la lâcheté compagne habituelle du pacifisme, rien ne la confond mieux que de voir, du côté des Alliés, ces hommes qui savent mourir héroïquement, par milliers, pour détruire le fléau du militarisme.

V

Cette entreprise de destruction du militarisme, beaucoup d'hommes d'État la jugent irréalisable; ils pensent qu'aucun des groupes en présence ne sera matériellement capable de l'imposer à ses adversaires et qu'au contraire la guerre actuelle n'est que le début d'une série de luttes entre les races, sans cesse renaissantes, dont nos enfans ne verront pas la fin. Il serait malaisé et d'ailleurs puéril de vaticiner, puisque les inté-

rêts seuls peuvent être calculés, que les passions échappent au calcul et que les peuples le plus souvent obéissent beaucoup plus à leurs passions qu'à leurs intérêts. Ce que l'on peut constater, c'est que le détraquement causé par la guerre grandit en raison même du progrès.

Plus les organes de la vie sociale se sont perfectionnés et plus leur brusque arrêt paralyse l'existence des peuples. Durant les campagnes épiques de jadis, le rouet de la fileuse, le métier du tisserand continuaient de tourner et de battre dans les villages; la laine et le chanvre récoltés sur place n'y manquaient pas, non plus que les débouchés pour la toile et le drap consommés par les villes environnantes. De nos jours, quelques heures suffisent pour que toutes les machines cessent de fonctionner à la fois, celles des manufactures qui produisent, aussi bien que celles des chemins de fer et des paquebots qui transportent. Les matières premières font défaut, les marchés se ferment, et le prolétaire sans travail se voit soudain plongé dans une détresse que n'a pas connue son aïeul d'un temps moins « avancé. »

Le monde moderne est une maison illuminée à l'électricité où tout s'éteint à la fois par la rupture d'un fil. Plus la civilisation se complique, plus elle est à la merci d'un accident et les contre-coups sont ressentis d'autant plus loin et plus fort que la solidarité augmente entre les nations. Or cette solidarité augmente en dépit de nous-mêmes; elle n'est due à l'action consciente d'aucun de nous et ne pourra être mise en échec par la volonté de qui que ce soit. Les belligérans souffrent des maux qu'ils infligent dans une moindre mesure que leurs ennemis qui les éprouvent; mais ils en souffrent aussi et les neutres en souffrent également, peut-être autant qu'ils profitent de la suppression passagère de certaines concurrences : il y a perte pour ceux qui ne peuvent pas acheter, comme pour ceux qui ne peuvent pas vendre; le pétrole se perdait en Amérique dont les réservoirs débordaient cet été, au moment où l'on ne pouvait s'en procurer en France, et les producteurs de coton du Nouveau-Monde se voyaient ruinés devant leur superbe récolte invendue, pendant que les usines chômaient dans le vieux continent faute de textile. La panique monétaire que la guerre actuelle a suscitée s'est étendue à tout le globe et l'on sait que la crise des changes a duré plusieurs mois.

Cette paralysie de la vie nationale, qui atteint beaucoup moins l'agriculture que l'industrie *dans le sein de chaque pays*, affecte par conséquent un pays beaucoup plus qu'un autre, *suivant que leur population est plus industrielle qu'agricole*, ou inversement. L'Allemagne est dans le premier cas : elle a mis dans l'industrie le plus clair de sa fortune et, comme on l'a vu plus haut, la grande majorité de ses enfans, riches ou pauvres. Comme elle doit faire face sur deux fronts et entretenir sous les drapeaux un plus grand nombre de soldats que la France, il est certain qu'elle dépense davantage, bien qu'elle n'alloue que 11 fr. 25 et 15 francs par mois, suivant la saison, aux femmes qui reçoivent chez nous 37 fr. 50, et qu'elle ne donne que 0 fr. 25 par jour aux enfans de moins de quinze ans, à qui nous donnons ici le double. Moyennant quoi, au prix où sont les pommes de terre, femmes et enfans d'outre-Rhin vivront surtout de privations.

Mais l'Allemagne a très habilement masqué son indigence en disponibilités; elle se vante de n'avoir pas fait de moratorium, elle qui semblait plus que toute autre en avoir besoin, à cause du peu de liquidité de ses dépôts et, si l'on ne regarde que *le mot*, elle a raison; mais elle a organisé tout doucement *la chose:* les tribunaux, en effet, ont été autorisés, par ordonnance législative du Conseil fédéral, à accorder toutes prorogations de paiement aux débiteurs qui en font la demande, *même avant aucune poursuite*. Pour que personne ne manquât d'argent, bien que personne n'en eût, le gouvernement a imaginé diverses caisses de crédit où se pratique la maxime : « Prêtez-vous les uns aux autres. » Dans ces caisses, vides naturellement, l'on ne met rien puisqu'on n'a rien à y mettre; mais on leur emprunte, et elles s'enrichissent de ce qu'on leur devra; car elles prêtent sur toutes sortes de garanties, même morales, faute de gages plus substantiels. Chaque citoyen, ainsi mis à l'aise par l'État, aurait bien mauvais cœur, s'il refusait de prêter à son tour son argent à l'État.

La proclamation impériale, constituant pour le premier emprunt ce que serait pour une émission ordinaire le « prospectus financier, » disait nettement : « Nul n'a le droit de répondre qu'il ne se trouve pas en possession de fonds disponibles. Les mesures les plus larges ont été prises *pour rendre liquides* les sommes nécessaires. » « Liquides » est une manière

de parler; tantôt l'emprunt était un virement sur les 20 milliards des Caisses d'épargne, dont les fonds sont presque exclusivement placés en *créances hypothécaires*, présentement et pour longtemps irrécouvrables ; tantôt les caisses de guerre prêtaient, sur les titres du futur emprunt, les trois quarts de leur valeur nominale, pour souscrire et payer cet emprunt lui-même. Or, ces caisses n'ayant d'autre argent que des billets spéciaux garantis par l'État, c'était par conséquent l'État qui prêtait d'une main l'argent qu'il n'avait pas, mais qu'il empruntait de l'autre main.

Grâce à ces combinaisons artificielles de papiers, à ce système de mise hors budget et hors la Banque d'Empire des sous-engagemens du Trésor, on arrive à publier chaque semaine un bilan de la *Reichsbank*, d'allure très correcte, où l'on maintient le niveau de l'encaisse métallique en vidant les poches des voyageurs de l'or qu'elles se trouvent contenir. On en arrive même à imprimer fièrement à Berlin, en réponse au ministre des Finances anglais, qui avait fait valoir le rôle de l'argent dans la guerre : « Si la victoire doit appartenir à celui qui aura le dernier milliard à dépenser, les Allemands ont le droit d'être optimistes. »

On a toutefois peine à le croire, si l'on consulte ce critérium infaillible de la situation des belligérans : la valeur de leur papier chez les neutres que le cours du change nous révèle. Tandis que le billet français n'a cessé d'être accepté partout au pair, le billet allemand a subi, à New-York, comme à Berne ou à Rotterdam, 8, 10, et jusqu'à 13 pour 100 de perte de sa valeur nominale. S'il est déjà déprécié à ce point, lorsque les troupes allemandes campent encore en France et en Pologne, que vaudra-t-il lorsque les troupes alliées camperont aux bords du Rhin et de l'Oder? Non que l'Allemagne soit pauvre ; bien au contraire, elle est extrêmement riche, mais non pas en cette sorte de capitaux qui seuls comptent pour la guerre, parce qu'ils sont un peu à l'abri de ses coups. Les banques de Berlin et de Francfort se sont vainement efforcées de vendre leurs créances anglaises à Rotterdam, puis à New-York, avec qui elles traitent par câble viâ Copenhague ; les banquiers américains et hollandais, après examen, ont refusé de prendre ce risque.

Quoique nous soyons encore loin du « dernier milliard, » chaque nation peut envisager le montant de ses dépenses men

suelles, sinon prévoir le total qu'il atteindra, parce que ce total dépendra autant du degré d'intensité que de la durée même des hostilités. Nous savons tous que la somme globale sera formidable et sans précédent : auprès d'elle, les chiffres atteints par les guerres antérieures depuis un demi-siècle, les 6 milliards 200 millions de la guerre franco-allemande de 1870, les 5 milliards de la guerre sud-africaine des Boers, les 9 milliards de la guerre russo-japonaise, semblent peu de chose. Suivant que l'on additionne *seulement les dépenses militaires* des États belligérans, y compris celles des neutres, qui tiennent leurs armées mobilisées, ou que l'on ajoute à ces débours connus les *pertes directes ou indirectes*, les destructions de capitaux sous toutes les formes, mobilières ou immobilières; les indemnités, les pensions à servir aux familles des victimes, les estimations varient du simple au double, et même au triple; mais *les plus modérées* ne descendent pas au-dessous de 5 milliards par mois; de sorte que si la guerre dure un an, ses frais ne seront pas inférieurs à 60 milliards.

De ce coup, la dette des principales nations de l'Europe, — qui est actuellement d'à peu près 100 milliards et demi environ, — *sera doublé*, attendu que les futurs emprunts, dans la période qui suivra la guerre, ne se feront pas au taux de 3 1/2, mais à celui de 5 et de 6 pour 100.

Pour répondre à la question posée par cet article : « A qui profitera la guerre ? » le chiffre de la dépense et celui de l'indemnité à réclamer au vaincu importent peu. Quel que soit ce dernier chiffre, la guerre, même pour les alliés vainqueurs, se solderait par une perte immense, *si elle n'était suivie du désarmement*. La victoire n'est pas, *par elle-même*, une source de profits. Il est clair que l'industrie allemande dépend dans une très large mesure du bas prix de l'argent, que l'augmentation des frais de banque anéantira la petite marge de bénéfices dont elle se contentait, que les objets renchériront de ce chef, puisqu'aucun commerçant ne peut travailler pour rien. Il est vrai aussi que la gêne réduira les achats, c'est-à-dire la consommation. Mais les 65 millions d'Allemands seront toujours là, prêts à exploiter leurs mines et leurs usines, à les rebâtir, si elles sont détruites, comme nous rebâtirons nous-mêmes celles qu'ils ont incendiées, et ils seront d'autant plus âpres à la besogne qu'ils auront subi de plus grandes privations.

Si l'Europe continuait à être un camp armé *parce que la victoire des Alliés n'aurait pas été décisive*, quels que fussent les changemens dans la carte, il n'en résulterait pas un changement radical de nature économique; le fardeau militaire serait autant ou plus lourd encore pour l'univers. Il y aurait un taux d'intérêt plus haut et de moindres économies. Durant la dernière année de paix, les grandes nations ont dépensé, pour les chapitres militaires, l'énorme somme de *10 milliards de francs*. Imaginez ce qu'il arriverait si la plus grande partie de cette somme, au lieu d'être appliquée à la destruction, servait à développer les ressources naturelles du globe : abondance du capital, taux d'intérêt peu élevé et sans doute baisse de prix de la vie. Ajoutez à cela les millions d'hommes qui composent les armées actuelles sur le pied de paix, servant désormais à accroître la production : l'Europe ne serait pas longue à réparer ses plaies, et le monde entier bénéficierait de sa prospérité par les placemens qui seraient faits dans les contrées jeunes, encore dénuées de capitaux.

C'est donc l'univers qui profitera de la guerre, autant que les Alliés, s'ils sont vainqueurs; le monde est intéressé à leur victoire autant qu'eux-mêmes, puisqu'il est clair que, si l'Allemagne l'emportait, l'Allemagne prussienne de fer et de sang, fondée par Bismarck en 1863, nul ne suppose qu'il lui agréerait d'abandonner l'épée avec laquelle elle aurait conquis la domination et, si l'Allemagne gardait son armée et sa marine sur un pied égal ou supérieur, les nations voisines ne pourraient adopter une autre méthode.

Si le désarmement est la seule solution profitable, c'est aussi la plus difficile; les Allemands ne s'y résigneront qu'à la dernière extrémité; lorsqu'ils auront perdu l'espérance de vaincre, lorsqu'ils se seront résignés à céder des territoires et de l'argent, ils se battront néanmoins avec l'énergie du désespoir pour ne point renoncer au militarisme et conserver ainsi au lendemain l'espérance de pouvoir se battre encore. Précisément pour ce motif, le désarmement sera la solution la plus longue et la plus coûteuse à obtenir. Mais, de quelque prix qu'on le paye, comme sans lui toute victoire serait une duperie, les générations à venir ne trouveront pas qu'il ait jamais été payé trop cher.

Dans le domaine des idées, supérieur aux intérêts matériels,

une remarque s'impose : par leur portée, par leurs conséquences, les batailles actuelles débordent les temps et les lieux où elles se livrent. Elles marquent une nouvelle étape dans la mission historique de la France, qui est de propager les idées et de stipuler non seulement pour elle, mais pour l'univers. C'est du moment où la France s'est éprise de la liberté politique, c'est de la Révolution française, que date l'émancipation des peuples qui, l'un après l'autre, à son exemple, au cours du XIX[e] siècle, ont pris conscience d'eux-mêmes et se sont levés sur toute la surface du globe pour revendiquer leurs droits.

Pivot de l'alliance européenne par sa situation de première victime offerte aux convoitises germaniques, il appartient maintenant à la France, après avoir révolutionné les États au-dedans par l'amour de la liberté, d'inaugurer dans la politique extérieure des États une ère nouvelle par le règne de la justice. Ce ne sera pas pour sa gloire seule, ni pour son triomphe égoïste, que le sang de ses fils aura été répandu; mais pour la paix de l'humanité civilisée, qui, par elle, ainsi profitera de la guerre.

GEORGES D'AVENEL.

COMME UNE TERRE SANS EAU...

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII. — LE RETOUR IRRITÉ

Camille était à peine assis que le docteur Bureau s'avança jusqu'au milieu du salon, posa deux doigts sur la monture de son lorgnon, pour mieux voir autour de lui, et que, tout de suite, il tendait la main à celui dont on venait de lui annoncer l'arrivée. Sans desserrer son étreinte, il entraîna Camille dans son cabinet. L'ayant fait asseoir sur le divan, il prit place auprès de lui. Alors, les deux mains du pauvre homme dans les siennes, il lui parla ainsi :

— Mon pauvre garçon, mon pauvre garçon ! J'ai appris la terrible chose. Je vous attendais. Plusieurs fois, j'ai failli monter chez vous. Et puis je me suis dit qu'il valait mieux vous laisser venir. Il ne faut pas brusquer la douleur... Il y a huit jours, vous me quittiez avec un bon visage confiant. Et déjà la pauvre petite vous tendait ses bras. Je vous ai plaint de tout mon cœur... Mon pauvre garçon, vous êtes particulièrement éprouvé...

— Oui, n'est-ce pas ? docteur, dit Camille d'une voix âpre. C'est beaucoup pour un même homme et en si peu de temps...

— Comment vous trouvez-vous aujourd'hui ?

Camille commença par dessiner avec ses bras, lents à se soulever, un geste vague. Après s'être mieux interrogé, — car il ne voulait pas mentir, — il répondit d'une voix tremblante, encore hésitante :

— J'ai peur de ne pas souffrir assez.., d'avoir trop peu de

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1914, et du 1er janvier 1915.

ressentiment contre mon destin.., de n'avoir pas pleuré suffisamment... Il semble que, désormais, tout peut m'arriver, je ne me plaindrai plus... Ce n'est pas de la résignation. Non! C'est un immense dégoût de l'existence... Je me retiens de ricaner... Oui, voilà le mot: je n'ai plus envie que de ricaner... de ricaner, au lieu de pleurer...

— C'est l'excès de votre douleur, mon ami, qui vous aveugle. Quand nous avons les yeux pleins de larmes, à travers une brume singulière, nous ne reconnaissons plus aucun des objets qui nous entourent. Votre chagrin a beau ne plus pleurer, il vous cache à vous-même. Vous ne savez plus où poser vos mains qui tremblent. Attendez. Il ne faut pas maudire la douleur avant de connaître son secret. Il ne faut pas l'arracher avant qu'elle ait donné son fruit...

— Pourquoi, docteur, la vie est-elle ainsi semée de traquenards?...

— « Il faut passer par l'eau et par le feu avant d'arriver au lieu du repos. »

Le docteur Bureau avait prononcé lentement la phrase. Camille redressa son corps affaissé et fixa longuement le docteur. Puis il demanda :

— Qui a dit cela?

— « Quelque part que vous soyez, » continua le docteur Bureau sans paraître avoir entendu la question, « et de quelque côté que vous vous tourniez, vous serez partout misérable... »

Il ne termina pas le verset : « Si vous n'êtes bien avec Dieu! » Il fallait que Camille comprît, arrivât lui-même au bout du raisonnement... Après un court silence, il ajouta :

— « Qui est l'homme du monde à qui tout arrive à souhait? Ce n'est ni à vous, ni à moi, ni à homme qui vive sur terre. Personne n'est au monde sans quelque sorte de douleur, non pas même le Roi, ni le Pape... »

— Qui a dit cela? répéta Camille.

— On ne le sait pas. J'avoue que cela m'intéresse beaucoup moins que les paroles elles-mêmes. C'est très beau, n'est-ce pas? Je vous prêterai, je vous donnerai le petit livre où l'on trouve ces bonnes leçons. Cela vous intéresse, n'est-ce pas? Si vous les comprenez, c'est que vous guérirez. J'en sais quelque chose : elles m'ont été si utiles! Je les ai si souvent relues que je les sais par cœur. Vous en chercherez qui s'appliquent encore mieux

à vous. Venez me voir, le soir, chez moi, — ici, c'est un peu chez tout le monde. — Nous causerons mieux. Vous me raconterez vos trouvailles. Je me sens très près de vous, mon cher ami, très près de vous. Il me semble que votre maman continue de m'encourager. Vous verrez, nous ferons, ensemble, de belle besogne...

— Comme vous êtes bon, docteur!...

— On ne peut guère comparer une douleur à une autre douleur, et cependant la vôtre me rappelle la mienne. Car j'ai souffert, moi aussi, j'ai beaucoup souffert... J'ai eu ma bourrasque... Un matin, je me suis réveillé seul sur terre. Je n'avais plus de famille et pas encore d'amis. Je me crus un homme mort parce qu'un orage avait tout renversé autour de moi. Comme le blessé sur le champ de bataille, je me dressai tout endolori... Toute notre vie, de ce moment terrible nous garderons la cicatrice. C'est pourquoi je voudrais vous appliquer le baume qui m'a si bien réussi lorsque je souffrais trop.

Il n'était pas dans les habitudes du docteur Bureau de parler de lui-même à ses malades, mais Camille devenait pour lui comme un grand fils désemparé qui revient au logis se faire consoler, conseiller, tranquilliser. C'est tout naturellement qu'il évoquait son triste passé, afin que Camille oubliât quelques instans le sien.

— Comme vous êtes bon, docteur! balbutia de nouveau Camille, de plus en plus touché par les paroles du brave homme. Personne ne m'a parlé comme vous faites. Mon père a son « Salon, » c'est tout dire. Rigal ne pense qu'à l'absence d'Hélène, à son terrible retour. Quant à mon brave Manin, comment saurait-il me plaindre, lui qui ne voit dans les gamins des rues, — les seuls enfans qu'il connaisse, — que de bruyans « modèles, » guère plus importans que des moineaux piailleurs !

— Tout de même, mon ami, votre père, l'excellent Rigal, M. Manin, si peu que cela paraisse, prennent leur part de votre grand chagrin. Qui vous dit qu'ils ne redoutent pas d'aborder devant vous ce grave sujet, et que leur pitié n'éclate pas dès que vous avez le dos tourné? La douleur est un peu égoïste. Quand nous souffrons, nous voudrions que tout le monde souffrît de même. Il ne faut pas trop en demander aux hommes. Et puis, aujourd'hui, on n'a plus de temps à donner aux larmes. La vie quotidienne, la vie trépidante nous saisit par les épaules, nous

pousse dans la mêlée, et nos cris se perdent, dans l'immense clameur du monde...

Le docteur se tut un moment comme pour laisser à Camille le temps d'écouter la rumeur de Paris.

— Il n'est pas bon de trop penser à soi... La petite âme blanche de votre fillette n'aura pas été salie. Elle est remontée vers son Créateur aussi pure que le corps qui lui avait été confié. Voilà à quoi il faut songer quelquefois. Je sais une très vieille dame qui me disait un jour : « Je ne connais plus âme qui vive sur terre. Toutes mes relations sont au ciel. » Elle prononçait ces mots avec un visage épanoui, et elle ajoutait : « Plaignons les pauvres gens qui ne connaissent personne dans l'au-delà... » Gisèle est allée retrouver sa grand'mère. Lorsque vous penserez à votre fille, dites-vous qu'elle est sur les genoux de votre mère... Et puis, il y a votre femme, qui va revenir. Je suis un peu comme M. Rigal, ce retour m'obsède. La malheureuse n'a pas vu son enfant depuis des mois. Elle a traversé Paris, il y a quinze jours, sans pouvoir aller l'embrasser. Elle n'aura pas eu, comme vous, l'horrible satisfaction d'avoir assisté à ses derniers momens. Elle a quitté un petit être de rire et de chansons, elle va retrouver une tombe... Pensez à votre fille pour l'envier, à votre femme pour la plaindre de tout votre cœur. De vous deux, c'est vous qui avez eu la meilleure part... Ne vous avais-je pas dit, l'autre jour, qu'elle souffrirait plus que vous? Je ne croyais pas être un si implacable, un si atroce devin. Comment ferez-vous pour la consoler?... Je prévois encore, pour vous, de mauvaises journées...

Par un brusque retour en arrière, dans son court passé, déjà plein de « mauvaises journées, » Camille eut une rapide vision de son existence durant ces derniers mois et de ses métamorphoses. Oui, il avait fait quelques pas en avant, il en convenait. Mais sa femme?

— Oui, dit-il, et je me demande ce que ma femme est devenue depuis notre séparation...

— Vous saurez tout cela d'un coup, dans l'instant même où vous la reverrez...

— Nous sommes peut-être destinés à ne plus nous rencontrer jamais. Le seul lien qui existait entre nous est brisé. Gisèle n'est plus. Hélène n'a plus aucune raison de revenir à moi...

— Qu'en savez-vous? C'est bien nous qui bâtissons l'avenir,

mais notre vue est si courte que nous ne savons jamais quel sera le couronnement de l'édifice... Qu'importe! Nous n'avons qu'un devoir : apporter de bons moellons, un solide mortier, des poutres robustes et des écrous sans défaut... Viennent les vents et les orages, l'œuvre résiste si elle a été bâtie de main d'ouvrier... C'est ce qui sauva Ulysse. Vous rappelez-vous l'histoire de son lit? « Il y avait, dans l'enclos de la cour, un olivier au beau feuillage verdoyant, et plus gros qu'une colonne. » Autour de cet arbre, il bâtit sa chambre nuptiale; du tronc même de l'olivier il fit la base de son lit. Puis, pendant dix ans, il guerroya pour l'honneur de sa patrie, pendant dix autres années, il erra sur les vagues irritées. Mais, lorsqu'il rentra enfin dans son palais et que la prudente Pénélope, pour l'éprouver, lui proposa de faire « transporter son lit : » « Aucun homme vivant, s'écria Ulysse, même plein de jeunesse, n'est capable de cet exploit! » Et c'est ainsi qu'après avoir bâti solidement sa couche, il put, malgré l'adversité, y rentrer le front haut...

— C'est que, justement, murmura Camille, j'ai bien mal bâti ma demeure.

— C'est de l'histoire ancienne... Vous avez fait du chemin depuis, Dieu merci!

— Je n'en suis peut-être que plus loin d'Hélène...

— Non. Seulement, pour vous rejoindre, elle va être obligée de faire, en une étape, tout le chemin que vous avez parcouru en quelques mois...

— Alors, docteur?

— Alors, mon ami, toujours le même mot d'ordre : *confiance.* Comment la colère qui ricane pourrait-elle donner de bons conseils? Toutes les traîtrises du sort, les deuils et les désastres ne prévaudront jamais devant le regard droit d'un honnête homme. Vous êtes cet honnête homme! Confiance! L'homme confiant est humble et ferme; il sait que l'orgueil est absurde, mais il garde sa dignité. Il n'est point défendu de pleurer son enfant, mais il ne faut pas faire de son deuil un prétexte à se croiser les bras... Qu'est devenu votre projet de déménagement?

— Ah! docteur, cela même n'est-il pas horrible? Le bail est signé pour trois ans. A dater d'octobre, me voici sur le dos un loyer inutile. Est-ce que je ne suis pas bien tout seul dans ma mansarde? Mais Rigal m'a forcé de saisir l'occasion, comme s'il n'y avait pas toujours des appartemens à louer dans Paris.

— Vous êtes habitué à la maison, vous commencez à aimer votre quartier, il est tout naturel que...

— Sans doute, j'aurais été ravi d'habiter dans cette vieille demeure, un appartement un peu plus confortable, mais avec ma fille, avec ma femme. Moi tout seul, là-dedans, ça sera épouvantable...

— Confiance... Confiance...

— Je ne peux plus...

Cependant Camille sortit de chez le docteur singulièrement calmé et plus fort pour affronter les dures journées qui allaient suivre.

* * *

Hélène et Camille, d'un même pas machinal, descendaient lentement l'allée qui conduit du caveau des Joubert à l'avenue de la Croix, dans le cimetière Montmartre. Depuis qu'ils s'étaient rejoints, à peine s'étaient-ils adressé la parole et voilà qu'ils repartaient en silence, comme deux étrangers qui se sont rencontrés dans un cortège funèbre et qui s'en vont ensemble, n'osant pas se séparer avant la sortie...

Camille portait un large crêpe à son chapeau rond, une cravate et des gants noirs, mais sa jaquette ne lui paraissant pas de couleur assez sombre, il s'était fait coudre, à la manche, un brassard de drap noir. Il avait le visage fatigué, amaigri; ses lèvres, par moment, tremblaient, des lèvres qui désiraient parler, qui hésitaient devant les mots, qui avaient envie de pleurer, de pauvres lèvres d'homme déçu et qui souffre de cette déception.

Depuis le moment où Rigal, — convoqué par Hélène à la porte du cimetière, — avait imaginé de se faire remplacer par Camille, celui-ci était hanté par une même idée : « Pourvu qu'elle ait du chagrin! » Ce n'était pas cruauté de sa part, au contraire : il redoutait l'indifférence de sa femme comme la pire punition qu'elle pût subir. Saurait-elle pleurer, elle qui n'avait pas voulu partager l'infortune de son mari, elle qui avait permis que fussent distribués, inégalement, les restes de leur luxe? Est-ce que la mère n'allait pas faire faillite, comme avait fait la femme? Il eût voulu trouver au rendez-vous une Hélène pouvant à peine marcher, les jambes coupées par l'émotion, contrainte de se suspendre au bras de son mari, une Hélène défigurée par les larmes et les émotions du retour précipité.

Maintenant, il n'osait plus la regarder. Le visage fermé d'Hélène était à jamais fixé dans sa mémoire. Il ne la regardait pas, mais il la voyait. Il voyait ses yeux secs, au regard dur, ses lèvres serrées de sphinge, ses joues immobiles dont la seule pâleur était émouvante... Hélène était vêtue du costume même qu'elle avait, hier, en voyage, un trotteur bleu marine, et coiffée d'une simple toque plate drapée de même teinte, sans autre ornement qu'une pierre verte servant de tête d'épingle. Une ombrelle fermée soutenait sa marche.

Quelle sorte de douleur habitait donc en elle? Camille connaissait les mutismes de sa femme qui avaient les causes les plus variées, mais il ne connaissait pas sa femme; il était incapable d'analyser ce silence et de discerner la qualité des sentimens qu'elle cachait avec cette étrange et hostile persistance.

Camille était cruellement désappointé. Il avait tout prévu, sauf cette figure de bois. Il avait prévu les larmes en saccades mêlées de rires nerveux, les sanglots contenus éclatant derrière le mouchoir, il avait prévu jusqu'à une Hélène pantelante de brusque repentir..., comment eût-il pensé à cette sombre Hélène sans paroles?

Il se souvint de ce que lui avait dit le docteur. Qui sait si cette Hélène aux dents serrées n'était pas la caricature de la véritable Hélène qui se cachait et qui allait, dans un instant, briser son masque provisoire? Et lui-même, quelle sotte figure ne montrait-il pas à sa compagne! Pouvait-elle deviner avec certitude l'effroyable douleur qui l'avait terrassé huit jours durant et dont il se relevait à peine?

Pourquoi ne parlait-il pas? Sans doute, il avait déjà tenté quelques banales questions, par terreur d'aborder le seul sujet qui pût les passionner tous deux, en ce tragique après-midi. Où allait le conduire cette lâcheté?

Comme ils approchaient de l'avenue qui allait leur découvrir la porte de sortie, ils ralentirent encore le pas, ensemble. Et le tremblement des lèvres de Camille se mua en paroles précises, rapides, prononcées d'une voix sourde, comme si elles étaient adressées dans la chambre même de la petite morte :

— Quand je suis arrivé, en pleine nuit, tout son petit corps était maintenu dans un appareil, ses plaies étaient bandées et, dans son lit bleu, on ne voyait que son gentil visage tout blanc... On avait dû lui couper les cheveux, et cela lui donnait

l'aspect d'un tout petit garçon, d'un petit frère que Gisèle aurait eu et qui me souriait. Car, tout de suite, dès qu'elle m'aperçut, la mignonne me sourit. Elle ne me parla ni de l'accident, ni de ses souffrances qui tiraient ses lèvres, cernaient ses yeux. Elle me dit : « Tu ne sais pas, tit papa, je vais devenir un Chérubin, dans le ciel... C'est monsieur le curé qui l'a dit, tout bas, à tante Adèle... J'ai très bien entendu... quand on est malade, on entend tout... un chérubin... un chérubin... tu le diras à tite maman... »

Camille avait beau ne pas regarder sa femme, il devina qu'Hélène portait brusquement sa main à son visage. Et, au même instant, ses yeux, à lui, s'emplirent de larmes. Il avait suffi d'évoquer Gisèle vivante pour mettre d'accord Hélène et celui qu'elle avait abandonné. Camille crut à ce miracle, et déjà son cœur battait de reconnaissance. La douleur lui avait fait une âme naïve :

— Il faut m'excuser, Hélène, d'être venu sans avoir été appelé. J'avais tant de hâte de te revoir que j'ai accepté, sans me défendre, la proposition de Rigal. Je déjeunais chez lui quand ton petit bleu est arrivé. D'abord, ce pauvre ami me trompa : « Hélène demande qu'on l'accompagne au cimetière, toi ou moi. » Puis, devant ma pauvre joie, il me dit la vérité. Il n'était question que de lui. « Vas-y tout de même. Je prends tout sur moi. » N'est-ce pas que tu me pardonnes ?

Camille ne vit pas le haussement d'épaule de sa femme. « Ah ! c'est toujours le même homme, disait le geste, à la merci de n'importe quelle volonté, la même loque qui ne remue qu'au vent du dehors... »

— Mes longues lettres, continue Camille, d'une voix saccadée, rapide, qui n'essayait pas de convaincre mais qui s'élèvait pour tuer le mauvais silence, mes trop longues lettres ont dû te faire comprendre combien je désirais ton retour, combien j'avais besoin de ta présence. Depuis des mois, tu n'es étrangère à aucun de mes actes. Si la chance me favorisait, si j'étais content d'une démarche ou d'un dessin, je t'évoquais pour te faire participer à ma joie passagère. S'il m'arrivait au contraire quelque contrariété, ou si la lassitude m'abattait, je t'appelais à mon secours. Et il me semblait parfois que, malgré la distance, tu me comprenais, tu me tendais la main, tu me souriais. Ton ironie même m'eût rendu service, je te l'ai

écrit un jour. Dans mon métier, où l'on est obligé de se renouveler sans cesse, le découragement succède souvent à l'enthousiasme. L'artiste, à moins qu'il ait du génie, ne peut pas vivre seul. Il a besoin d'avoir près de lui une compagne qui assiste à ses efforts, qui ait pitié de ses angoisses, qui applaudisse à ses succès, qui les partage; c'est le propre de l'artiste de faire déborder sa vie sur celle de ses semblables... Si tu entendais Manin me chapitrer! Tu sais que Manin n'est pas du tout l'homme que nous croyions. Il mène, dans son coin, la vie la plus digne. Nous nous moquions de ce que nous appelions sa médiocrité. Si tu savais comme il est heureux! J'envie quelquefois sa sérénité. S'il est inégal, c'est, je crois, qu'il vit seul: c'est son unique défaut; mais comment l'en blâmer, s'il vit bien et qu'il arrive même à donner de bonnes leçons : c'est lui, le premier, qui m'a tiré du marasme où m'avaient jeté tous nos embarras. Il m'a appris à travailler...

La tête droite, raide, le regard dans le vague, Hélène écoutait sans songer à interrompre Toute cette histoire était à peu près neuve pour elle, car elle avait feuilleté les lettres de Camille sans se donner la peine de les lire.

Camille était lancé : comme tout timide qui s'emballe, il ne savait plus s'arrêter. Parfois, la gorge sèche, il baissait le ton, hachait ses phrases de silence, comme s'il eût voulu laisser à Hélène le loisir d'approuver ou bien de poser une question. Mais rien ne venait, et il poursuivait son récit :

— C'est Manin qui m'a guéri de ma paresse, mais c'est Bureau qui m'a secoué l'âme. Il ne saura jamais quel bien il m'a fait. Je ne peux pas arriver à le lui dire. Chaque fois que je commence, il me coupe la parole. Sa bonté ne recherche ni les complimens ni la reconnaissance. C'est une fonction qu'il remplit, pour sa propre satisfaction. Et quelle clairvoyance! C'est un homme qui sait ce qu'il veut et qui le suggère aux autres. Les Patriesco, les Maracajas, les Khan-Khan m'ont quitté. J'ai rencontré le docteur Bureau : je n'ai pas perdu au change, je te prie de le croire. Il a des remèdes pour toutes les... indispositions, pour toutes les circonstances de la vie...

Il hésita, puis lança bravement l'idée que venait lui suggérer son évocation du bon docteur :

— Tu devrais aller le voir!

A ce conseil imprévu, Hélène oublia son mutisme :

— Moi ? Mais je ne suis pas malade !

Le mot arrêta court la pauvre verve de Camille. Ne prouvait-il pas qu'Hélène n'avait rien compris à ce que son mari avait essayé de lui expliquer, à savoir qu'il était un autre Camille et qu'il souhaitait ardemment qu'elle devînt, à côté de lui, une autre Hélène. Il avait fait fausse route. Il s'aperçut seulement qu'ils venaient de dépasser la porte du cimetière, et toute sa douleur reflua vers son cœur, toute sa douleur qu'il aurait dû ne pas oublier un instant. Hélène, sur le trottoir de l'avenue, hâtait le pas. Voilà l'endroit où ils s'étaient rencontrés ; là sans doute ils devaient se quitter.

Camille alors tenta un dernier effort ; il se pencha vers Hélène et, l'implorant des yeux, il lui dit d'une voix tremblée :

— Je t'ai tout dit. Mais de toi, je ne sais rien ?

Hélène regardait ailleurs. Elle feignit de n'avoir rien entendu :

— Il faut que je parte, dit-elle.

— Déjà ?

— Je suis attendue.

— Tu n'as pas besoin de moi ?

— Non. Merci.

— Alors, jeta Camille, désespéré, je m'en vais. Adieu !

Ils ne se tendirent pas la main. Ils allaient s'éloigner l'un de l'autre, quand une voix amie les héla. C'était Rigal, embusqué ; Rigal sous un chapeau haut de forme qu'il ne sortait que pour les mariages et les enterremens, mais qui ne parvenait pas en « embourgeoiser » ses grosses moustaches et sa longue et rousse barbe en pointe :

— Ah ! vous voilà. Je vous attendais. J'ai une voiture. Je vous enlève. Mes pauvres enfans, ce que je suis content de vous revoir tous deux....

Il se moucha bruyamment en essuyant ses yeux. Malgré son air fruste, c'était l'homme le plus sensible. Cette rencontre qu'il avait imaginée l'émouvait au point qu'il ne savait plus trop ce qu'il faisait. Il poussa Hélène par l'épaule :

— Je veux bien monter dans votre voiture, dit la jeune femme, mais vous me déposerez à l'hôtel Régina.

— Mais oui, mais oui. Montez toujours, on verra ensuite.

Camille ne se fit pas prier. Machinalement, il répéta :

— Tu es descendue à Régina ?

— Oui ; j'ai promis à Mme Jean de la rejoindre immédiatement...

— Mme Jean est ici ? Elle est revenue ?

Camille était stupéfait, atterré.

— Sans doute, répondit Hélène sèchement.

Camille s'enfonça dans son coin, de façon à ne pas frôler Hélène. Il n'avait plus rien à espérer. D'Hélène seule à Paris, seule et désemparée, on pouvait faire quelque chose. Aidé de Rigal, il l'eût facilement circonvenue. Il lui eût évité ces minutes de solitude où la douleur débridée s'exaspère, il lui aurait ouvert son cœur... Mais que faire contre Mme Jean Joubert ? Camille se voyait vaincu d'avance.

Ce n'était pas l'opinion de Rigal.

— Mme Jean Joubert attendra. Elle n'est pas seule au monde, que diable ! Nous comptons un peu, nous aussi.

Pour cacher son zèle à reconstituer le ménage d'Hélène, il n'hésitait pas à revendiquer son titre d'ami, à se dresser auprès de Camille, à tenir tête à Hélène, puisque Camille paraissait si mal armé pour se défendre. Jamais, il y a un an, il n'aurait osé parler à Hélène sur ce ton presque autoritaire, mais depuis quelques mois sa situation avait changé ; il était devenu un homme indépendant ; c'est lui qui était, maintenant, le « patron » de M. Joubert. Sans s'en apercevoir, il relevait un peu le front. N'avait-il pas un devoir à remplir au profit de tous, au profit d'abord de son ancien « patron, » un grand enfant, plein d'idées, mais paresseux, au profit de Camille qui devenait de plus en plus intéressant, mais qui n'était pas encore capable de parler net, au profit enfin de cette volage Hélène.

Certes, il avait toujours pour elle une vive et respectueuse admiration, mais la fugue de la jeune femme l'avait tout de même un peu diminuée à ses yeux. Il la brusquait pour qu'elle reprît la place qu'elle n'aurait jamais dû déserter.

Hélène était surprise de tous les changemens qu'elle remarquait. Qu'est-ce que c'était que ce Camille phraseur, que ce Rigal agité et tyrannique ?

Le trajet était trop court pour qu'aucun sujet important fût abordé. Rigal, assis en face de ses amis, retira son chapeau, le considéra en haussant les épaules, puis parla de la chaleur et de l'absurdité des costumes modernes. Un quart d'heure plus tard, ils étaient rue Demours.

D'un geste prompt, Rigal paya le chauffeur, tendit la main à Hélène et, sans paraître s'occuper de Camille, qui suivait, en proie aux sentimens les plus contradictoires, il emmena tambour battant sa prisonnière jusqu'à l'atelier :

— Vous allez voir notre nouvelle installation. Nous sommes joliment mieux que rue Lalo. Et puis on a les fournisseurs sous la main. On n'a pas besoin de fréter un navire et de faire donner la garde pour se procurer un crayon et un paquet de tabac...

Jean Joubert avait averti qu'il ne viendrait pas de la journée. Rigal avait donné congé à ses modèles, à ses aides. Il avait fait le ménage lui-même et, avant de partir pour le cimetière, avait mis une bouillotte sur le réchaud à gaz. Il n'y avait qu'à verser l'eau bouillante dans la théière. On apercevait, au frais, dans un seau, deux canettes. Sur une assiette, des petits gâteaux étaient savamment échafaudés. Il est permis à un sculpteur de ne pas jouer impeccablement le rôle de maîtresse de maison. On ne saurait non plus lui faire un reproche de n'être pas un profond psychologue.

Parce qu'Hélène était devant lui, assise sur la chaise préparée pour elle, il la croyait à sa merci.

Il ne voyait donc pas le mouvement d'impatience du pied sous la jupe C'était la cavale qui piaffait avant de bondir... Camille vit plus clair et se souvint d'un pareil martellement nerveux qui l'avait fait tant souffrir le soir de la grande scène dans le salon illuminé de Mme Jean Joubert : « Monsieur mon beau-fils, je ne dispose pas d'Hélène sans son contentement ! » Et il revoyait la robe cuirasse, la harpe sur l'estrade, les chaises dorées et, en bas, seule, Hélène dont le pied battait nerveusement le tapis. C'était hier. Rien n'était changé, sauf que Gisèle les avait quittés. Camille avait tenté de changer le cours du destin : on n'arrête pas le torrent de la vie. Hélène était toujours la même. Rien, ni personne, ne viendrait à bout de son obstination.

— De la bière, du thé, des gâteaux? demanda Rigal d'une voix assurée, en approchant une table de la jeune femme.

— Merci. Je n'ai pas faim, ni soif, répondit nettement Hélène. Dites-moi seulement pourquoi vous m'avez amené ici où je n'ai que faire ?

Rigal, une bouteille à la main, resta figé de stupéfaction. Cependant, il se reprit vite :

— Mais, ma chère Hélène, il est assez naturel qu'un mari désire voir sa femme... un jour pareil.

— D'abord, mon mari, comme vous dites, n'a fait aujourd'hui que suivre vos conseils qui manquent d'à-propos. Car, vraiment, le jour est bien mal choisi. J'arrive du fond de la Norvège avec cette seule pensée dans la tête : « Ma fille est morte! ma fille est morte! » et la première personne que vous me lancez dans les jambes, c'est celui-là même qui est cause de cette mort....

— Moi, je suis la cause de...

Camille ne put arriver au bout de sa phrase. Hélène se dressa devant lui, menaçante :

— Oui, vous, auteur de notre ruine; vous qui m'avez forcée à quitter Paris, à mettre Gisèle en pension et qui n'avez pas su la protéger!... Est-ce que vous n'auriez pas dû m'empêcher de partir, et quand j'ai débarqué, il y a quinze jours, m'arrêter au passage? Mais cela vous est bien égal que je m'en aille quand ma fille va mourir! Qui sait si vous n'avez pas été heureux?...

Camille sursauta, tendit les mains de désespoir.

— ... Oui, heureux, je maintiens le mot, que je ne sois pas là. Je vous connais. Vous n'avez pas de cœur. L'avez-vous assez promenée, votre inertie! Les avez-vous assez exhibés, vos longs gestes engourdis! Tout vous était, tout vous est encore égal. Il n'y a que vous qui comptiez, votre fadeur, votre insupportable langueur, votre monocle le jour, et, le soir, votre lit... Avez-vous assez dormi!

Camille essaya vainement de placer un mot.

— ...Mais ne cherchez donc pas à m'interrompre! J'ai vécu cinq ans à vos côtés. Je vous connais.

Rigal, les yeux hors de tête devant cette explosion, tenait à pleine main sa longue barbe rousse, comme s'il voulait s'empêcher de bondir :

— Voyons, Hélène, voyons... Écoutez-nous...

Alors la jeune femme se retourna vers lui!

— Ce qui m'étonne de vous, Rigal, c'est le rôle que vous voulez jouer entre nous. Qu'est-ce que cela peut vous faire que je ne puisse plus supporter même la vue de ce monsieur? Il ne m'est plus rien. Ma fille est morte.

Comme elle prononçait ce dernier mot, elle porta sa main à son visage brusquement inondé de larmes. Elle voulut encore parler, mais les mots venaient mal :

— ... Trop malheureuse... qu'on me laisse... je veux... je voudrais m'en aller... m'en aller.

Des sanglots partirent enfin, Rigal approcha un fauteuil. Hélène y tomba et se cacha le visage dans ses mains. Elle était vaincue par la douleur. Elle ne cherchait plus à faire la femme forte, ni à étaler sa rancune. C'était la mère seule qui parlait!

— J'aurais voulu être là, être là... Ma petite Gisèle, ma chérie, mon enfant!...

Rigal ne savait que faire de sa personne.

Camille pleurait tout bonnement. Il pleurait sur sa fille et sur sa femme. Il avait devant lui une douleur égale à la sienne, et il ne pensait plus à rien, ni à son labeur, ni à son ménage, ni au passé, ni à l'avenir. Il pleurait.

VIII. — LA LONGUE ATTENTE

— Cinq heures et quart!

— Déjà! nous n'aurons jamais terminé...

— Mais si, mais si! Il nous reste un quart d'heure. Un quart d'heure, mon petit Camille, le temps de changer la face du monde, et nous n'arriverions pas à achever notre besogne!

— Ah! mon vieux Rigal, si tu n'existais pas, il faudrait t'inventer...

— Mais j'existe, j'existe... Aïe! La preuve, c'est ce coup de marteau sur mon pouce...

Monté en haut d'une échelle double, Rigal achève de poser des rideaux de salon, tandis que Camille, sur un escabeau, accroche des cadres aux murs.

— Un coup de torchon et la pièce est prête. Plus que le vestibulum...

— Nous aurions dû commencer par là...

— Mais non, mais non... Voyons, tu n'as pas l'intention de faire faire antichambre à ta femme?...

On entend partir de la cuisine des bruits de casseroles qu'on suspend à des clous.

— Elle est assez active, cette fille, observa Rigal.

— C'est la tante Adèle qui me l'a dénichée.

— Pauvre femme! Qu'est-ce qu'elle devient?

— Elle pleure, elle travaille, elle prie... J'ai passé dimanche

toute la journée avec elle. Je crois que cela lui a fait plaisir. Mais elle a dû être encore plus heureuse de la visite reçue la veille... Devine qui?

— Hélène?

— Oui...

— Tu ne me le disais pas...

— Je mène une vie si décousue, si mouvementée depuis quelques jours que...

— Va... va... Alors, Hélène?

— Elle avait prévenu... Elle n'est restée qu'une heure, mais elle a été très gentille, très bonne...

— Allons, allons, les bons signes se multiplient...

— Tu crois...

— Oui, je crois; mais toi aussi, sapristi, il faut croire de toutes tes forces, c'est la meilleure manière de mettre le sort de ton côté... Là, ça y est... Le plus gros est fait... Vous fignolerez à loisir tous deux...

— Tous deux... ah! mon bon Rigal, que j'ai peur de ces deux mots-là...

— Mais non, mais non, nom d'une pipe... Article premier: avoir confiance. Tout est là....

— On me l'a déjà recommandé!

— Bureau?

— Oui.

— Un rude bonhomme. Je le lui dirai à la première occasion... Sur ce, je me sauve...

— Ah! mais non. J'ai encore besoin de toi...

Camille, qui venait de courir à la fenêtre, reprit :

— D'ailleurs, il est trop tard. Voici Hélène. Oh!

— Quoi donc?

— Il y a une malle auprès du chauffeur...

— Eh bien! c'est parfait...

— Tu m'as dit hier : Hélène viendra visiter ton appartement demain à cinq heures et demie... C'est tout...

— Eh bien! oui, Hélène est une femme qui sait voyager... Elle prévoit tout. Si l'appartement lui plaît, elle restera...

— Tu le savais et tu ne me l'as pas dit!

— Je voulais ménager ton extrême sensibilité...

— Alors?

— Alors, mon petit Camillle, tu es aujourd'hui à un tour-

nant de ton existence... « Vie de Camille Joubert, » deuxième partie... Ding... Chapitre premier...

Mais Camille n'écoutait plus, il était déjà à la porte de l'appartement, tendant les deux mains à Hélène...La jeune femme regarda franchement son mari et, avec un sourire grave, elle donna ses deux mains, puis offrit son front à baiser. Une de ces petites scènes muettes, rapides, qui dans l'existence remplacent les grandes scènes bavardes des drames.

Rigal alors apparut et acheva, par sa gaieté bon enfant, de rompre la solennité :

— Si Madame veut bien me suivre, nous allons visiter l'appartement. Comme vous le voyez, le plafond est très élevé. On n'hésitait pas jadis à s'offrir un cube d'air suffisant. L'antichambre est carrée: quatre portes. Celle que je viens de refermer derrière vous; ici, à gauche, la porte de la cuisine. En face, le salon d'un côté, la chambre à coucher de l'autre. Entrons dans la cuisine... Je vous présente Mademoiselle Irma, de Rennemoulin. Pas grande, mais très débrouillarde. Dans les petits pots, les bons onguens... Je vous prierai de remarquer que la cuisine est séparée de la salle à manger par une sorte d'office, obscur sans doute, mais extrêmement logeable...

Hélène portait une robe noire garnie de crêpe et un petit chapeau sans rebord, avec un voile en arrière, mais qui n'empêchait pas de voir la couronne dorée des cheveux. Ce costume, l'air grave qui ne l'abandonnait pas, l'attention qu'elle fixait sur tous les objets, tout en elle émouvait profondément son mari. Camille marchait à ses côtés, ajoutant parfois un mot, à voix basse :

— Il manque encore bien des choses dans la cuisine. Je n'ai songé qu'au nécessaire... C'est plutôt un débarras... Le propriétaire est décidé à faire poser l'électricité; alors tout deviendra plus pratique...

Dans la salle à manger, Hélène s'arrêta, étonnée. Elle venait de reconnaître leur mobilier de la rue de Courcelles.

— Ceci est l'œuvre de Rigal. Il nous a cyniquement trompés. Au lieu de vendre, comme nous l'en avions chargé, il a tout fait porter au garde-meuble...

— Non, pas tout... J'ai vendu les horreurs... très bien du reste... En gardant le principal, j'ai fait une très bonne affaire... voilà tout...

— Voilà tout ! Non, mon vieil ami, et je veux qu'Hélène te gronde...

— Plus tard, plus tard, s'écria Rigal... Il y a du nouveau dans le salon... Je vous avertis, d'abord, que cette pièce est bicéphale et indivise... Les jours où vous recevrez, Camille s'éclipsera... Les autres jours, il régnera, monarque absolu...

L'installation de l' « atelier » de Camille ne tenait pas autant de place que Rigal voulait bien le dire. Près de l'une des deux hautes fenêtres du salon, il y avait une table avec, dessus, des crayons, des gommes, du papier, des bloc-notes...

— Hélène, dit Rigal, en caressant de petites tapes amicales un carton gonflé des essais de Camille, voici votre nouveau capital, inépuisable celui-ci. Vos valeurs sont en papier. Par une singulière tolérance, dont jouissent seuls les artistes, Camille pourra multiplier ses billets, qu'il signera de son propre nom et qui vaudront davantage à mesure que le dit Camille vieillira...

Pendant que Rigal se lançait dans son aventureuse comparaison, Hélène s'approcha de la table et entr'ouvrit le carton. Camille regardait, en remuant la tête, machinalement, comme l'arbuste se balance dans la crainte de la tempête. C'est que, d'un mot, Hélène allait lui verser le breuvage empoisonné ou l'élixir d'espérance. Comme la jeune femme restait silencieuse, Camille ne put pas supporter plus longtemps son angoisse et il dit, à voix basse :

— Nous verrons cela plus tard... Je t'expliquerai...

— C'est très curieux, prononça enfin Hélène, très original. Je suis si étonnée, si étonnée... Pardon... si étonnée...

Camille arrêta le balancement de son corps et le releva un peu. L'orage redouté était passé. Hélène usait volontiers de réticence. Camille s'attendait, tout au moins, à quelques phrases à double entente. Il ne pouvait donc qu'être satisfait du compliment où la raillerie elle-même demandait grâce.

Rigal s'était tu. Un court silence suivit : il jugea qu'il pouvait l'interrompre, et tirant sa montre :

— Sapristi, mes enfans, vous allez me faire manquer mon rendez-vous !

— Tu ne restes pas dîner? demanda Camille.

— Jamais de la vie !

Et Rigal, avec un geste familier, saisit à pleine main sa

barbe rousse et allait la tirer pour saluer comiquement de la tête, comme il faisait dans la compagnie des rapins, ses frères, mais il se retint. Il convenait de rire avec une sage modération. Même, il serra la main de ses amis plus longuement que de coutume pour les féliciter et les encourager sans qu'aucune parole hâtive vînt troubler la bonne volonté d'Hélène et de Camille.

— J'ai des bagages en bas, dit Hélène sur le palier. Rigal, voudriez-vous ?...

— Je descends avec lui, dit Camille. Nous allons les monter nous-mêmes pendant que tu enlèveras ton chapeau.

Lorsqu'ils furent deux étages plus bas, — l'appartement était au troisième, — Camille appuya sa main sur le bras de Rigal :

— Cela va trop vite. Cela va trop bien, laissa-t-il échapper.

— Si tu veux que je les remmène, elle et sa malle? tu n'as qu'un mot à dire, bougonna Rigal en haussant les épaules.

Pendant ce temps, Hélène entrait, toute seule, dans la chambre à coucher. Elle vit les lits jumeaux séparés par le chiffonnier, elle reconnut « son » armoire à glace, « sa » coiffeuse, puis, soudain, elle ne vit plus rien qu'un objet qui avait été placé au milieu de la cheminée. C'était le petit groupe que Rigal avait modelé de mémoire d'après Hélène et Gisèle. Il l'achevait au moment de la fuite du banquier des Joubert. Maintenant, le groupe était en terre cuite d'un ocre chaud un peu rose aux endroits où la chair était apparente. Gisèle souriait sage, confiante; Hélène avait l'air de parler, tandis que sa main caressait les cheveux de l'enfant, sa main seule, car l'esprit était ailleurs. « J'ai vu ça, un jour! » lui avait dit Rigal en lui montrant l'esquisse. Et, sur le moment, Hélène n'avait admiré qu'une gracieuse pochade d'une « ressemblance criante. » Et voici que, maintenant, elle voyait autre chose. Elle voyait une adorable fillette et, près d'elle, une maman, qui la main posée sur les cheveux de son enfant avait l'air de ne pas prendre garde que cet enfant existât. « J'ai vu ça. » Rigal avait deviné l'odieuse indifférence, l'insouciance abominable d'Hélène. Rigal et, sans doute, tous les gens de cœur... Elle ne pouvait détacher ses yeux du groupe révélateur. De toute sa volonté impuissante, elle demandait que le regard de la mère tombât enfin sur la fillette, que la main au moins ne se contentât pas d'effleurer les cheveux de la petite, mais attirât contre elle la fillette elle-même, qu'on sentît enfin qu'Hélène était vraiment la mère de Gisèle...

Hélas! rien ne pouvait être modifié. Hélène continuait de parler à la cantonade, de rire, de se distraire, et de laisser sa main pendre au hasard, effleurer des cheveux d'enfant comme elle eût caressé, en passant, les fleurs d'un parterre...

Alors des larmes inondèrent le visage d'Hélène, des larmes silencieuses et qu'on ne songe pas à arrêter, des larmes qui soulagent, qui tombent comme une pluie bienfaisante, en avril.

Lorsque Camille rentra, il trouva sa femme appuyée au dossier d'un fauteuil, les mains jointes, les yeux fixés sur le groupe émouvant. Il s'approcha doucement et, d'une voix toute gonflée de peine, il murmura :

— Appuie-toi sur moi, Hélène... Il m'a semblé qu'il ne pouvait pas y avoir, pour ce petit chef-d'œuvre, une meilleure place que notre chambre. Gisèle sera ainsi un peu avec nous. Nous ne la quitterons plus. Elle veillera sur nous. Vois comme elle sourit. Et toi, tu reprendras un jour ton beau visage assuré...

Hélène faillit crier : « Non, non, pas cela, pas cela! » Mais elle se retint. Comment avouer à Camille ce qu'elle venait de découvrir? C'était assez, pour son orgueil, de s'être ainsi dénoncée à elle-même. Comment, dans ce subit désarroi, eût-elle trouvé la force de se confier?

Ce ne fut, du reste, qu'une fugitive impression. Hélène essuya son visage et répondit :

— Tu as eu raison. Gisèle est ici à sa place, entre nous.

Et quittant le bras que son mari lui avait offert, elle commença de s'installer « chez elle. »

***

Dès le lendemain, entre deux courses, Camille se précipita chez le docteur Bureau. Il refusa d'entrer dans le salon, malgré les objurgations du domestique :

« Je veux lui serrer la main et me sauver. Je ne puis attendre. »

Le domestique grogna un peu, — il n'aimait pas ces passe-droits, — mais le docteur étant venu reconduire un visiteur jusqu'au seuil de l'appartement, Camille alla vers lui. Il fallut parlementer. Le docteur n'avait guère de temps à donner. Enfin, il céda :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu hier soir, jeudi, comme d'habitude?

— Deux mots seulement, docteur, deux mots qui vous feront tout comprendre. Il m'est arrivé un grand, grand bonheur. Hélène est rentrée. Hélène, de complicité avec Rigal, est arrivée hier soir dans le nouvel appartement; elle s'installe.

— Oh! oh! elle s'installe... Je suis bien content pour vous. Mais enfin...

Les deux hommes parlaient debout contre la cheminée sans feu, à côté du cartonnier à fiches. Le docteur avait enlevé son lorgnon et se frottait le visage pour se donner le temps de réfléchir. C'était une façon de « se débarbouiller la mémoire, » comme il disait, pour passer d'un client à un autre.

— ...Mais enfin, reprit-il, il ne faut pas demander à la vie une brusque volte-face. Certes, elle vous doit des compensations. Ne les lui réclamez pas trop vite...

Camille écoutait à peine son bon conseiller :

— Dites-moi, docteur, quel est cet état singulier que je traverse. Tout me blesse ou m'enthousiasme. Moi, pour qui tout était indifférent, j'en arrive à me croire je ne sais quel être privilégié de qui tout le monde s'occupe, soit pour le malmener, soit pour le plaindre, soit pour le protéger. Tout glissait sur moi comme si j'avais été revêtu d'une invulnérable carapace. Aujourd'hui, au contraire, tout s'agrippe à moi, me secoue, me pénètre. Croyez-vous que cela durera, ou bien n'est-ce que le résultat d'une surexcitation de mes nerfs, et cela disparaîtra-t-il à la longue, par apaisement?

La voix de Camille était nette, claire, vigoureuse, avec, de temps à autre, un léger tremblement d'émotion.

— Il faut que cela dure, dit enfin le docteur en fixant le fond des yeux de son jeune ami et, pour cela, il clignait les siens jusqu'à ne plus laisser passer, entre ses paupières, qu'un éclair de regard; il faut que cela dure parce que jadis vous étiez comme mort et que maintenant vous vivez. Il ne suffit pas d'être un bon terrain, il faut qu'on y jette la semence convenable et il faut qu'il pleuve. Vous entendez, Camille Joubert, qu'il pleuve! La meilleure terre peut rester stérile. Le désert peut être fécondé: il suffit d'un peu d'eau recueillie dans une coupe de sable et voici une oasis... Vous faisiez semblant de vivre, comme fait semblant de savoir son chemin le joueur à qui l'on a bandé les yeux. Vous tâtonniez avec des gestes maladroits et risibles. On vous a arraché le bandeau; le monde vous est apparu, dans sa

réalité atroce et splendide, et vous avez reconnu votre chemin, avec ses mille étapes dont aucune n'est négligeable; un jour, dans une illumination, vous apercevrez le but. Vous êtes parti tard, qu'importe; vous êtes un de ces coureurs sur lesquels on ne comptait guère au départ et qui, à mesure que la route s'allonge, sent ses forces croître et qui gagne la palme. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous n'avez pas encore mérité cette palme finale, mais vous êtes en bon chemin. Vous pouvez vous palper, vous n'êtes pas un vain fantôme, une baudruche légère, vous êtes redevenu un être humain, digne de jouir, digne surtout de souffrir. Car c'est un privilège que de savoir souffrir. « Si vous refusez de souffrir, vous refusez d'être couronné... » « Tâchons de vivre dans la peine. » Notre Dieu n'a pas songé à nous attirer à lui par la flatterie et les promesses des rapides récompenses : non pas seulement pour se faire aimer, mais pour se donner en exemple, il a souffert pour nous l'ignominie glorieuse de la Croix.

*
* *

Hélène ne parvenait pas à s'intéresser à son nouvel appartement. Le quartier, d'abord, lui déplaisait, un quartier provincial à cent lieues du vrai Paris, où elle ne connaissait âme qui vive, où personne n'oserait venir la visiter. Et puis la maison était vieille, irrémédiablement; pour la rajeunir, il eût fallu l'abattre : tout était lamentable : la façade à baies démesurées, le porche bas, le dallage; dès l'escalier qui était humide, obscur, la jeune femme sentait la tristesse l'envahir et, à peine avait-elle poussé la porte de son propre logis qu'elle sentait sa poitrine se serrer. Il lui semblait qu'elle entrait dans une prison d'où elle ne sortirait plus jamais, qu'elle était condamnée à finir son existence dans ce lugubre séjour.

Elle n'aimait ni son salon, ni sa chambre. Les objets qu'elle avait chéris jadis, rue de Courcelles, lui semblaient dépaysés et, comme elle, exilés. Il manquait à Hélène d'avoir désiré, d'avoir choisi cet appartement. Elle croyait cependant s'appliquer loyalement à s'y acclimater. Pour complaire à Camille qui l'y engageait, elle avait indiqué quelques réformes, fait déplacer plusieurs tableaux. Mais rien ne parvenait à lui procurer un peu d'intime émotion, rien sauf le groupe de Rigal.

C'était le seul objet qui, à ses yeux, vécût vraiment. Elle ne

pouvait pas ne point le regarder longuement lorsqu'elle passait près de lui. Parfois, elle s'accoudait, à côté, sur le marbre gris de la cheminée : c'était comme un confident. Tantôt elle considérait sa propre image, tantôt ses regards s'attachaient à sa fille. Il lui semblait qu'elle regardait ainsi deux fantômes de mortes. C'était son passé qu'elle contemplait, qu'elle regrettait tour à tour et qu'elle déplorait.

Camille, plusieurs fois, la surprit, tandis qu'elle s'oubliait dans cet examen et, chaque fois, selon les circonstances, une pensée nouvelle le tourmenta. Un jour, il se demanda s'il ne valait pas mieux éloigner ce témoin des mauvais jours. Il n'est pas bon, le docteur le lui avait dit, de s'hypnotiser à regarder en arrière. Mais une autre fois, il surprit un si pieux sourire sur les lèvres de sa femme qu'il se retira sans même faire connaître qu'il était venu. Enfin, un soir, il la trouva parlant à voix basse à sa fille et de la jalousie lui serra le cœur. Il n'eût pas su dire s'il était jaloux de Gisèle qui lui prenait sa femme ou bien d'Hélène qui accaparait Gisèle. Cependant, cette fois encore, il ne crut pas devoir intervenir. N'était-ce pas déjà un résultat que ce culte d'Hélène pour la pauvre petite disparue?

Camille avait repris ses travaux, ses démarches. Il était ennuyé de laisser Hélène seule. Cependant ses sorties étaient nécessaires. Il avait réuni une centaine de ses dessins les plus typiques et en avait formé un album auquel il avait donné bravement le titre de : *Des têtes, rien que des têtes*. Et il était à la recherche d'un éditeur. Ses premières visites avaient été assez encourageantes, en ce sens qu'on ne l'avait pas brutalement éconduit. Un de ces puissans personnages, tout à fait emballé, lui avait même proposé de partager les frais avec lui, avant de partager les bénéfices. C'était une aventure dont Camille ne pouvait malheureusement pas courir les chances. La mort de Gisèle et le retour d'Hélène avaient un peu modifié ses finances et il gagnait « quelques sous. » Mais l'heure des spéculations n'avait pas encore sonné. Lui pour qui jadis l'argent ne comptait pas, — et c'est pour cela qu'il était si sévère aux « tapeurs, » quels qu'ils fussent, — il était devenu regardant. Il hésitait à prendre des « premières » d'autobus, à acheter un journal illustré, à manger un sandwich dans une pâtisserie. L'argent était devenu pour lui un ami qu'on n'aime pas voir s'éloigner et se jeter entre les mains du premier venu. Il l'aimait surtout

pour les satisfactions qu'il procurerait un jour à Hélène. Car il ne voyait pas Hélène privée toute sa vie du plaisir de dépenser. Leur situation s'améliorerait grâce à son travail. Il convenait donc de ne rien négliger, pour gagner cet argent deux fois nécessaire, afin d'assurer leur vie et afin qu'Hélène fût heureuse, reportât sa reconnaissance sur son mari et s'habituât à sa nouvelle vie. Son raisonnement était un peu contradictoire. N'eût-il pas mieux valu, en effet, qu'Hélène s'accoutumât à une existence dont tout superflu fût courageusement banni? Sans doute. Mais Camille se souvenait de ses propres difficultés qu'il avait si mal surmontées. Il lui était pénible de penser qu'Hélène aurait à souffrir de la même manière. Il désirait, à tout prix, lui éviter cet enfer.

Tel était le thème de ses réflexions dès qu'il quittait sa femme.

Leur confiance réciproque était si précaire qu'il n'avait encore pas osé lui demander l'emploi exact de ses journées. C'est une des joies des ménages unis que ces récits spontanés où la franchise et la tendresse se donnent la main. Tout le long du jour, que faisait Hélène et à quoi pensait-elle? Elle sortait parfois. Où allait-elle?

L'humeur de la jeune femme était très variable, et ces changemens mêmes intriguaient Camille. Il se figurait que ses absences à lui impatientaient sa femme.

Un soir que Camille avait été retenu en ville et qu'il rentrait en courant, anxieux de l'accueil d'Hélène, la bonne lui remit un petit bleu qui venait « justement » d'arriver. M[me] Jean Joubert avait retenu Hélène à dîner. « Elle a été si bonne pour moi, je n'ai pas osé refuser. » La première émotion passée, Camille se raisonna et résolut non seulement de pardonner cette première défection à sa femme, mais d'engager Hélène à ne pas abandonner complètement M[me] Jean Joubert.

— Va la voir de temps en temps, lui dit-il, cela te distraira.

Hélène s'attendait sans doute à être blâmée car elle fronça les sourcils, remua une épaule et laissa échapper entre ses dents un :

— Oh ! j'y vais, j'y vais, ne t'inquiète pas... qui désola Camille.

Pourquoi sa femme lui avait-elle caché ces visites? Quand allait-elle chez M[me] Jean Joubert? Depuis combien de temps avait-elle repris ces relations? Quelles pouvaient être les conversations des deux femmes? Il avait peur maintenant que sa belle-

mère, par son luxe et ses prétentions d'émancipée, ne reprît son ascendant sur l'esprit d'Hélène. Et il regrettait son sot encouragement. Mais eût-il été adroit de rattraper cette parole où il avait mis, ingénument, de la bonté pour les deux femmes qui, unies, lui avaient fait tant de mal? Il se tut. Cependant, malgré ses efforts, son visage dénonça sa peine, et de cela, Hélène fut mécontente.

Elle était surtout mécontente d'elle-même.

Pas bien longtemps après son installation quai de Bourbon, elle avait été saisie, un après-midi de solitude, par une envie irrésistible d'aller rue Lalo goûter un peu de bien-être, respirer une heure au milieu du luxe dont elle n'était pas guérie.

Plusieurs fois, elle manqua Mme Jean Joubert, mais les domestiques, connaissant son intimité avec leur maîtresse, et n'ayant du reste reçu aucun ordre contraire, la faisaient entrer. Elle s'asseyait dans une bergère du confortable salon, prenait un livre quelconque, puis, fatiguée d'attendre, partait. Le dîner dont elle parlait dans le pneumatique était de son invention. Elle avait dîné rue Lalo, mais c'est elle qui avait suggéré l'invitation de Mme Jean Joubert.

Hélène avait le malheur méchant. Son amertume croissait à mesure qu'elle constatait davantage qu'il n'y avait plus d'issue à la situation dans laquelle, mue par la brutalité de la catastrophe, elle s'était engagée. Dans la première crise de son ménage, elle avait rencontré en Mme Jean Joubert une auxiliaire inespérée. Mais c'était fini. Elle-même avait rompu ses liens. Un mot suffit à renverser une amitié bâtie avec les mauvais matériaux d'une mutuelle animosité. Mme Jean Joubert, à l'annonce du terrible accident, n'avait pas hésité : « Rentrons. » C'est elle qui avait tout arrangé; elle adorait organiser. Durant ce voyage précipité qui, pour elle-même, était sans but, elle médita un projet où elle exerça ce qu'elle nommait ses facultés de solidarité féminine, mais où elle gardait toujours l'emploi de vedette.

A Paris, elle proposa, sans enthousiasme, d'accompagner Hélène au cimetière. Hélène préféra se passer de cette trop décorative compagnie. Le soir, lorsque Hélène rentra, beaucoup plus tard qu'il n'avait été prévu, il y eut un choc entre ces deux femmes qui avaient vécu presque une année côte à côte, et qui n'avaient pas une idée commune. Mme Jean Joubert pensait toujours à ordonner l'avenir : Hélène, désormais, serait mieux que

sa fille, sa dame de compagnie, sorte de « confidente » de tragédie. Hélène ne songeait qu'à Gisèle, mais elle y songeait dans les derniers spasmes de sa colère encore mal apaisée. Sans doute, elle avait pleuré de tout son cœur, elle avait vu Camille pleurer, elle se sentait confusément reprise par son ménage, mais il y avait encore en elle tout un bouillonnement de rancune. C'est alors que Mme Jean Joubert lui fit la proposition de l'attacher définitivement à sa personne par des appointemens réguliers. Hélène releva la tête, et montra les yeux les plus étonnés :

— Et Camille?

— Ce pantin!

Le mot qui, trois jours plus tôt, eût fait rire Hélène, la meurtrit comme une attaque personnelle et injuste. Elle riposta brusquement :

— C'est le père de Gisèle, madame.

La phrase, et surtout le dernier mot, avaient été prononcés sur un ton autoritaire, dédaigneux, qui stupéfia Mme Jean Joubert. Elle n'insista pas. Au dîner, en tête à tête, elles parurent oublier la scène, mais les mots étaient là qui vibraient, les mots qu'on n'oublie pas :

— Ce pantin!

— C'est le père de Gisèle, madame.

Camille, qui ignorait tous ces détails, ne pouvait imaginer ce qui se cachait sous le mot énervé d'Hélène : « Oh! j'y vais, j'y vais, ne t'inquiète pas! »

Il y avait en Hélène un grand désarroi moral. Toutes ses pauvres idées s'en allaient à la débandade. Elle ne savait plus ni sur qui, ni sur quoi s'appuyer. Il lui semblait, par moment, que le monde entier la haïssait. L'isolement auquel son deuil et son chagrin la contraignaient lui apparaissait comme le fruit d'une vaste conspiration. Dans la première crise, elle s'était livrée sans réserve à Mme Jean Joubert; elle ne devait plus compter sur ce secours. Tout l'espoir d'Hélène résidait en Camille. Et cependant, par une étrange contradiction, elle se flattait de reconquérir l'artificielle amitié de Mme Jean Joubert, et elle recommença de faire à son mari une guerre sournoise.

Puisqu'elle avait révélé ses sorties à Camille et que celui-ci les avait niaisement approuvées, Hélène se mit à agir plus ouvertement et à multiplier ses prétendues visites rue Lalo. D'où qu'elle vînt, si son mari l'interrogeait, elle répondait négligemment :

— Tu le sais bien.

Une fois, ils se rencontrèrent au milieu de l'escalier du Métro de la place Clichy. Camille, un carton sous le bras, sortait en courant; Hélène, lentement et comme absente, descendait. Elle ne vit pas son mari, qui dut l'appeler; puis, très vite, elle se ressaisit, voulut mentir, prétendant qu'elle avait quitté le métro par erreur.

— Hélène! murmura Camille sur un ton de reproche amical.

— Ne m'as-tu pas engagée toi-même à ne pas abandonner Mme Jean Joubert? J'ai goûté chez elle.

— Non.

— Je t'affirme que...

— J'en viens, dit Camille, en entraînant sa femme vers le boulevard... La maison est fermée. Ils sont partis pour l'Égypte!

— Qui ça, *ils?*

— Le concierge m'a dit textuellement : Madame a quitté Paris samedi, pour l'Égypte. Monsieur l'accompagne.

— Ton père ?

— Mon père! Il paraît même que Chien-Chien est de la partie...

— Ne me parle pas de cette bête... Je l'ai en horreur. Ta belle-mère et lui ne peuvent plus se quitter...

— Grand bien leur fasse!

— Tu ne m'en as jamais parlé. Tu ne le regrettes pas, toi?

— Ma foi, non. Chien-Chien, que c'est loin! Presque avant le déluge...

Camille cherchait à amuser Hélène, afin qu'elle oubliât les sottes paroles avec lesquelles elle l'avait accueilli. Il riait, mais sans conviction : il avait honte de la pauvreté de leur entretien. Ils étaient là, sous les platanes d'un boulevard populaire, marchant sans but et parlant d'un King-Charles gourmand quand ils auraient eu, par de courageuses confidences, tant de bien à se faire.

Cependant, Camille se rendait compte de la détresse de sa femme. Derrière ces mensonges, il pressentait enfin les déconvenues d'Hélène et la mésintelligence des deux alliées d'hier. Il devina d'où venait, cette fois, la malheureuse; il ne douta pas qu'elle n'eût été rendre visite à Gisèle. Pourquoi ne lui criait-il pas tout à coup la vérité? Il avait peur. Il ne voulait pas brusquer Hélène : il lui parlerait à son heure... qui allait venir! Derrière cette caricature, une autre femme se formait sans doute péniblement. En ouvrant trop tôt la chrysalide, il risquerait de tuer le papillon.

Et Camille se disait qu'il fallait encore attendre. Le plus urgent n'était-il pas qu'il se fortifiât lui-même, comme artiste et comme homme ?

Il continuait de se débattre pour vivre. Chaque jour, de nouvelles difficultés surgissaient. A peine quelques minces succès et il retombait dans les tribulations.

Des mois passèrent ainsi, dans le furieux emportement de l'activité.

Après des attentes pénibles, l'album de Camille lui revenait refusé, avec les complimens d'usage, parfois sans complimens. Mais il ne voulait plus se décourager. Il se dit que cet album qu'il avait voulu varié était trop disparate, et il entreprit de compléter une série qui lui tenait particulièrement au cœur et que, sans doute, à cause de cela, il réussirait : les chauffeurs, les hôtes, les héros et les bandits de la route, ceux qu'il avait tant aimés jadis, du temps où il pensait qu'on ne pouvait vivre « sans son auto, » ceux que, redevenu simple piéton, il avait si souvent dévisagés, ceux enfin qui avaient tué sa chère petite Gisèle. Et après ses courses dans Paris, il restait des heures, le soir, à mettre au point les « figures » recueillies dans la journée. Ils étaient tous là, chauffeurs professionnels, chauffeurs « de maître, » chauffeurs de camion et chauffeurs de voiturette, les empesés et les gouailleurs, les arrogans et les pacifiques, les graves et les insoucians, les « braves gens » et toutes les sortes de canailles, voleurs ou assassins. A côté du pittoresque défilé des chauffeurs de tout repos qui diffèrent à peine des cochers de jadis, Camille avait donné la plus large place aux malandrins du volant : tous ces êtres étranges et redoutables, nés spontanément et qui sont comme la fleur terrible de ces infernales machines.

On n'avait jamais su le nom du chauffeur qui, dans sa folle traversée de Noisy, avait renversé, écrasé Gisèle et sa vieille cousine. Cette brute courait encore les routes en compagnie d'une multitude de ses semblables. A chacune de ses sorties, Camille collectionnait les « belles têtes » qu'il rencontrait et lorsque, penché sur son papier, il retravaillait l'une d'elles à loisir, il se disait :

— C'est peut-être lui !

Et il accentuait le rictus bestial de la bouche, la flamme farouche de l'œil.

— C'est peut-être lui !

Et d'une tête de crétin, il faisait le chef-d'œuvre de la stupidité malfaisante.

Parfois, Hélène se penchait par-dessus l'épaule de son mari, regardait longuement, puis s'éloignait, étonnée, confondue, muette. Elle n'aurait su dire si le sentiment qu'elle éprouvait était de l'admiration ou de la jalousie. Chaque dessin qui sortait du crayon de Camille était pour Hélène une sorte de prodige ou une farce dont elle ne voulait ni rire ni s'émouvoir.

Un bienfaisant vertige l'attirait vers Camille et elle se retenait de toutes ses forces; elle s'insurgeait contre ce qu'elle croyait être une déchéance, une mutilation de sa propre personnalité.

A ce « nouveau Camille » auquel elle ne croyait pas encore, elle ne savait opposer que la plus saugrenue Hélène de jadis qu'elle n'était déjà plus en réalité.

Pour lui, il continuait, parmi tant de traverses, à cultiver son âme. Le « petit livre » que lui avait offert le docteur ne le quittait pas. Non content de l'avoir lu, il s'en versait, à chaque moment, quelques lignes, comme on se verse quelques gouttes d'un vin tonique.

« Il est bon d'avoir quelquefois des personnes qui nous contredisent et qui nous censurent à tort ou à raison, quoique d'ailleurs nous fassions bien et que nous soyons bien intentionnés; cela sert souvent pour acquérir l'humilité et pour nous garder de la vaine gloire. »

— Pauvre Hélène, se disait Camille, saura-t-elle jamais combien elle m'a été utile? Oui, utile ! Je me plains d'elle, et c'est elle qui m'a fait tel que je suis devenu. C'est elle qui me conduira plus loin, plus haut !

Il faisait de chacune de ses épreuves, de chacune de ses nouvelles douleurs, un échelon où se hisser. A chaque halte, il découvrait un horizon plus large.

Un soir, il rentra harassé, écœuré, déçu. Il venait d'avoir, avec le directeur d'une revue illustrée, la scène la plus stupide. C'était une maison désormais fermée pour lui. Quoiqu'il lui restât une grande heure avant le dîner, il se sentit incapable de faire œuvre intelligente. Dans cette minute d'épuisement, la solitude lui parut intolérable. Il aurait eu besoin de se plaindre, de se confier. Hélène n'était pas là, et qu'aurait-elle su lui dire?

Il s'installa cependant à sa table, près de la fenêtre qui don-

nait sur le fleuve. Il ne souleva pas les rideaux. Pour mieux oublier la misère quotidienne, il ne voulait pas voir les hommes s'agiter; il ouvrit au hasard son livre de chevet.

Hélène rentra sans qu'il l'entendît, elle s'approcha, puis, tout de suite, l'apostropha d'une voix sèche :

— Je te dérange !

Camille sursauta, ferma brusquement le livre, puis :

— Tu as raison, ce n'est pas le moment de perdre son temps. Je vais me remettre à l'ouvrage.

— Encore une mauvaise nouvelle. C'est décidément ta spécialité...

— Oui...

Camille prononça le mot d'une voix si tremblante qu'Hélène, qui allait se lancer dans un discours de sa façon, s'arrêta court. Et c'est d'un ton tout autre qu'elle reprit :

— Tu as eu des ennuis cet après-midi?

— Oh ! qu'importe. J'ai l'habitude...

— Raconte-moi...

— Ce n'est rien. Je n'y pense plus... Et toi, as-tu eu, au moins, une journée agréable?

— Camille, je t'en prie. Raconte-moi...

Camille regarda sa femme. Il vit qu'elle était sincère. Alors il craignit de la troubler par le récit de sa dernière aventure. Il se mit à rire pour se donner le courage de colorer de verve sa pauvre, sa banale histoire.

— Tu y tiens? Eh ! bien, voilà... Darisse, de *Facetia*, m'avait reçu une suite de « Gueules de chauffeurs. » Il tenait à ce titre; après discussion, j'ai cédé. Vous avez peur des mots, vous n'arriverez à rien, me criait-il. J'avais envie de lui répondre que malgré sa « bravoure, » il n'était pas arrivé à grand'chose. Je crois bien qu'il devina. Un instant après, comme je me refusais à laisser inscrire des noms sous les têtes (il prétendait reconnaître les types !) il est entré brusquement dans une colère folle, il m'a sauté littéralement à la figure (il a cinquante centimètres de moins que moi !) Il m'a poussé à la porte, puis il est revenu prendre mes dessins pour me les lancer dans les jambes. C'était risible, tant la colère le contorsionnait !... Mais, il y avait là plusieurs confrères, et j'ai dû faire piteuse mine...

Hélène, toute blanche, se leva, s'approcha de Camille, appuya sa main sur son épaule, comme pour effacer l'offense, en répétant :

— Il a fait cela ! il a fait cela !

— Oh ! on en voit bien d'autres. Ce qui m'ennuie, c'est que je manque là une intéressante publicité. *Facetia* est assez répandue dans les milieux sportifs. On aurait peut-être remarqué mes croquis et un éditeur pouvait se trouver plus facilement. C'est une chose manquée. Et remarque que pour complaire à cet agité, j'ai dû retirer plusieurs de mes « têtes » de journaux qui allaient les donner. « Darisse veut tout ! » J'étais très fier de ce petit succès. Il est joli, mon petit succès... C'est-à-dire que me voilà non seulement à la porte de *Facetia*, mais dans une situation très fausse vis-à-vis des autres directeurs. Darisse est connu comme mauvais coucheur et comme lunatique. Ce n'est pas une excuse à invoquer : c'était à moi à mieux prévoir ce qui pouvait arriver...

Hélène suivait mal le raisonnement de son mari. Elle continuait de voir Camille malmené par le petit Darisse :

— Comment as-tu pu supporter cela? Il fallait riposter, lui montrer que sa prétention de t'imposer des légendes précises à tes dessins était absurde...

— Non, ma chérie, je n'avais qu'une chose à faire, m'en aller, ne pas envenimer davantage la querelle. Il est quelquefois déplorable d'avoir raison. Cela se pardonne difficilement...

— Quel métier, mon pauvre Camille !

— Tous se valent. Je ne me plains pas du mien. Il m'a déjà donné quelques petites satisfactions. Et je ne suis, en somme. qu'un débutant. La scène de Darisse? mais elle est classique! Si l'on interrogeait tous les grands dessinateurs d'aujourd'hui, ils nous la raconteraient. Le nom seul change. Chacun a son ou ses Darisse. Darisse, c'est l'incapable prétentieux qu'un commanditaire mal renseigné a aidé à se faire « une situation » et qui, tout de suite, en use pour tyranniser. C'est le fait d'un petit esprit. Il ne faut pas y attacher trop d'importance. Les Darisse passent sans laisser plus de trace qu'une limace en travers de notre chemin... Pour nous, qui travaillons, il s'agit de durer...

— Alors, tu travailles, Camille ?

— Mais oui, et j'en suis si heureux...

— Oh ! heureux, interrompit Hélène, incrédule.

— Hélène, j'en suis heureux... pas dans le sens banal, étroit, qu'on donne trop souvent à ce mot. Je ne veux pas dire que je suis satisfait, que je n'ai pas de soucis, que je me laisse vivre

mollement, sûr du présent et de l'avenir. Non. Je n'ai jamais été aussi anxieux de demain, je n'ai jamais vu aussi cruellement les difficultés de ma tâche. Mais de sentir tout cela, avec mon cerveau et mon cœur qui avaient, jusqu'à ces temps derniers, si peu servi, avec tous mes membres, si je puis dire, qui enfin obéissent à des ordres raisonnables, de sentir tout cela avec âpreté, parce que je n'ai pas encore l'habitude, je me suis réveillé! Hélène, comment pouvais-je être heureux, puisque je dormais? Toi-même me le disais il n'y a pas longtemps... C'est fini, me voici réveillé, me voici debout. La tempête souffle, le vent hurle, la pluie me cingle le visage, qu'importe, je suis debout, je sens que je vis, que je suis un homme qui lutte contre les élémens, et qui veut en triompher, parce que tout de même, c'est lui le plus fort. Et cette certitude, n'est-ce pas vraiment du bonheur? Le travail et le malheur m'ont ressuscité!... Hélène, pardonne-moi ces paroles de fièvre. Sans doute, j'exagère, ma transformation n'est pas aussi absolue que je me l'imagine. Je retomberai peut-être dans mes défauts de jadis. Je sens encore en moi tant de lâcheté...

Hélène écoutait. Les doigts joints et serrés, elle ne prenait point garde à la morsure des bagues. Ses yeux papillotaient, n'osant pas fixer celui qui parlait. Elle avait peur, elle avait honte des larmes qui voulaient jaillir. Pas un mot ne s'échappa de ses lèvres serrées. C'est que vraiment Camille parlait un étrange langage. La vie est-elle donc si compliquée? Toutes ces pensées la trouvaient encore incrédule et désarmée. Elle était comme ces plantes de serre qui se sont d'abord penchées vers le soleil par la porte entr'ouverte ; tout à coup, le froid les saisit, les immobilise, et elles ne trouvent plus en elles la force de résister à ce souffle inconnu impérieux et redoutable.

Camille s'était tu. Il attendit longtemps un cri qui ne vint pas.

La bonne entra.

— C'est le docteur, monsieur.

Camille ne put réprimer un geste de dépit. Qu'est-ce que le docteur lui voulait? Cette visite allait faire oublier à Hélène les paroles qu'elle semblait avoir, au moins, écoutées. Encore un effort perdu...

Camille remarqua tout de suite que le docteur n'avait pas sa démarche habituelle. Au lieu de son long pas mesuré, cadencé, et du balancement de ses bras et du sourire mystérieux de tout

son visage, le docteur Bureau offrait une silhouette raidie, un masque tourmenté, et il s'avança d'un seul élan jusqu'au milieu du salon, tandis que, d'une voix sourde, il s'écriait :

— Ah! mes enfans, quelle histoire!

Hélène et Camille s'étaient levés et le regardaient, interdits.

— Lisez-vous les journaux? avez-vous deviné? savez-vous ce qui se passe?

Camille se demanda si le docteur n'était pas halluciné. Machinalement, il le conduisit vers un fauteuil :

— Non, merci. Je ne m'arrête point. J'étais venu voir, en coup de vent, ma vieille amie du second. Il va bien falloir qu'elle se passe de moi, cependant... Ce que je vais vous dire, peu de personnes le savent encore. Mais, dans quelques jours, il n'y aura plus de secret. C'est la guerre!

— La guerre?

— La guerre?

Les deux exclamations de Camille et d'Hélène exprimaient une si parfaite incrédulité que le docteur haussa la voix :

— Oui, oui, la guerre, inévitable. On prépare la mobilisation générale. J'ai déjà reçu, officieusement, notification de mon ordre de marche. J'organise un hôpital...

— Voyons, voyons, docteur, avec qui voulez-vous que nous ayons la guerre? Avec la Serbie?...

— Il s'agit bien de la Serbie! Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Dans quinze jours, dans huit jours peut-être, l'Allemagne et la France seront enfin aux prises et ce sera effroyable, effroyable!

— L'Allemagne contre nous, c'est impossible, s'écria Hélène, nous serions écrasés.

— Non, madame, dit le docteur en tendant sa main comme un écran vers cette funèbre vision.

— Ils sont dix fois plus forts que nous.

— Qu'importe! La défaite de la France serait, cette fois, sa disparition du monde, et la France ne peut pas disparaître!

— Vue de l'Argentine, c'est une bien petite chose que la France.

Le docteur Bureau, penché vers Hélène, apetissa ses yeux comme s'il essayait d'apercevoir, de France, cette minuscule Hélène, mais il ne trouva rien à répondre à ce propos sacrilège. Il se tourna vers Camille et, brusquement, il demanda :

— Dans quelle arme avez-vous servi?

— Je n'ai jamais été soldat.

— Il va falloir le devenir.

Hélène éclata de rire :

— Camille soldat! Alors, en effet, la France est sauvée.

— Je suis réformé, dit Camille.

Le docteur Bureau hocha la tête plusieurs fois, puis :

— C'est de l'histoire ancienne. On peut être réformé en temps de paix. En temps de guerre, on a tout de suite une autre mentalité.

— Mais enfin, docteur, pourquoi voulez-vous que mon mari ne profite pas de la chance qu'il a d'être réformé? D'ailleurs, il ne pourrait rendre aucun service...

Pour la seconde fois, le docteur Bureau se refusa à entrer en discussion avec la jeune femme. Son ton agressif, qui aurait choqué tout autre interlocuteur, le renseignait sur l'état anormal des nerfs d'Hélène. Il préférait avoir l'air de mal entendre, de suivre son idée.

— Vous verrez, mon ami, vous verrez. La France va se ressaisir! Et vous ne pourrez pas ne pas l'aider. Allons, au revoir, mon petit Camille. Nous allons vivre! vivre ou mourir pour notre pays. Ne souriez pas, madame, vous le regretteriez un jour...

Lorsque le docteur fut parti, Hélène éclata :

— Oh! il m'ennuie, Bureau, avec ses discours, ses conseils, ses reproches et toutes ses prédictions! Qu'est-ce qui le prend de se mêler perpétuellement de nous? Il ne nous est rien. J'ai bien failli le lui dire...

Camille était remué par trop de pensées contradictoires pour tenter de défendre son bon ami. Et d'ailleurs, comment s'y fût-il pris pour résister à Hélène? Son devoir? Mais son devoir, le docteur lui-même ne le lui avait-il pas dicté? Hélène avant tout; tout pour Hélène!

Il trouva seulement la force de soulever les épaules.

Hélène ne désarmait pas :

— La guerre! quelle absurdité! Je croyais bien qu'on en était à jamais délivré. En tout cas, mon cher, je te prie de te tenir tranquille...

— Oh! murmura Camille, inutile d'avoir peur. Je ne me sens pas du tout l'étoffe d'un héros.

— Parbleu! s'écria Hélène avec un accent si cruel que Camille se sentit atteint au plus profond de son être.

Alors il entreprit de se disculper, à ses propres yeux autant qu'aux yeux de sa femme :

— C'est que, vois-tu, il y a trop de malheur sur moi. Le docteur a beau dire, trop est trop. C'est entendu, j'avais besoin de souffrir. Ce que je fais maintenant rachète un peu ma vie passée. Mais tout a ses bornes, même le meilleur. Et je ne vois pas la nécessité, pour rebâtir solidement mon foyer, d'aller me faire tuer... lorsque personne ne m'en prie. J'ai vraiment payé ma part d'adversité.

— Oh! et puis, reprit Hélène, il ne s'agit pas de savoir si on a payé ou si l'on n'a pas payé. Nous ne devons rien à personne, pas même au destin. Je ne comprends rien à cette comptabilité-là. Est-ce qu'on est maître de quelque chose? Quand on est riche, on s'amuse bêtement; quand on est pauvre, on s'assomme niaisement. Il n'y a guère de différence. Tu as beau dire, tu n'es pas beaucoup plus drôle depuis que tu travailles...

— Oh! j'ai bien conscience que je suis un triste sire... Rien ne pourra me relever, au moins à tes yeux...

— Mais si : la guerre... Tu auras une bonne tête en militaire!...

Camille eut un peu honte des paroles d'Hélène, mais il imita la discrétion du docteur. Il affirma seulement :

— La guerre, tu sais, au fond, sincèrement, je n'y crois pas.

— A la bonne heure. Ce Bureau de malheur ne sait ce qu'il dit. Tiens, va donc chercher un journal du soir, un sérieux...

— C'est une idée.

Mais les journaux du soir, comme ceux du matin, avaient à offrir à leurs lecteurs une pâture bien plus alléchante que des « bruits de guerre. » Un grand procès encombrait leurs colonnes jusqu'à la « dernière heure. » Pourquoi les Joubert eussent-ils été plus raisonnables que *le Temps* lui-même, plus sensés que la plupart des Parisiens de ces dernières journées de juillet 1914?

Hélène triomphait, et Camille, qui avait toutes sortes de mauvaises raisons de se laisser endormir, recueillait avec délice les échos de l'énervement loquace de sa femme. Il ne cherchait plus à s'analyser lui-même; il s'appliquait à suivre sa femme jusque dans ses imaginations les plus saugrenues. Il pensait ainsi se rapprocher d'elle...

Cependant, lorsque Camille se retrouvait seul, il se sentait

tout secoué d'un grand mécontentement. Sans aucun doute, il s'égarait : il avait quitté la belle route unie et droite où l'avaient conduit, par la main, Rigal, Manin et Bureau, pour un sentier où il se croyait dans une sorte de sécurité parce qu'Hélène l'y accompagnait. Mais où allaient-ils? Et Camille, avec la sincérité acquise depuis que les réalités brutales de la vie lui avaient ouvert les yeux, aperçut le sentier dévalant vers une solitude hargneuse où Hélène ne manquerait pas de lui adresser de nouveaux reproches, bien mérités, puisqu'il avait pleine conscience, cette fois, de sa nouvelle lâcheté.

Mais il est des momens où nous ne connaissons notre devoir, dirait-on, que pour le mieux éviter, où nous nous disculpons par la grâce de cette lumière. Nous nous croyons moins coupable parce que nous avons conscience de notre faute, parce qu'elle nous fait horreur et parce que nous en souffrons.

Et Camille appelait de tous ses vœux inquiets et poltrons l'incident grâce auquel tout rentre, de soi-même, dans l'ordre. L'incident se fit attendre. Camille accusait le sort de se faire complice de sa mollesse. Encore une fois, il se sentait incapable d'agir seul...

Un après-midi, les cloches de Saint-Louis-en-l'Ile, de Saint-Paul et le gros bourdon de Notre-Dame se mirent presque en même temps à tinter d'une façon étrange, inusitée. Hélène et Camille, d'un même mouvement, coururent à une fenêtre qu'ils ouvrirent, et les glas se firent plus violens, plus autoritaires. Hélène se précipita vers la porte de l'antichambre. Un locataire montait l'escalier :

— Qu'est-ce que c'est? lui cria Hélène. Il y a le feu?

— Oui, madame, à la France. C'est le tocsin... La guerre est déclarée!...

Camille et Hélène se regardèrent, puis fermèrent doucement la porte. Quelque chose de formidable planait au-dessus de leur tête, et ils se rendaient compte qu'aucun mot ne pouvait exprimer leur angoisse. Ils se turent pour écouter les derniers tintemens des cloches de Paris, des cloches de France.

Le troisième matin, Camille n'y tint plus. Il s'habilla fiévreusement en homme que soulève une bourrasque de volonté, et, sans éveiller sa femme, il partit d'un pas gaillard vers la rue de Varennes.

« M. le docteur a quitté Paris samedi. Il nous avait dit qu'il passerait aujourd'hui à l'appartement, mais nous ne l'avons pas encore vu. Mais voici un auto. C'est peut-être lui! oui! Vous en avez une chance!... »

Camille ne reconnut pas d'abord le docteur Bureau en cet homme mince, d'aspect si jeune, qui arrivait képi en tête, un képi à quatre galons d'or. Il avait, au côté, une épée qui paraissait le suivre à regret et qu'il flattait de la main pour calmer les soubresauts dont elle était secouée.

Le docteur fit à Camille un rapide signe, puis, à regret, s'arrêta pour lui serrer la main :

— Excusez-moi. Je n'ai pas une minute à vous donner...

— Un dernier conseil, docteur, je vous en prie.

— L'heure des conseils est passée. Plus de paroles : nos députés eux-mêmes ont donné l'exemple. C'est en soi qu'il faut chercher, qu'il faut trouver. Adieu, mon petit, je ne m'appartiens plus!

Et le docteur, épée sonnante, s'élança vers son appartement.

Camille, penché comme au temps de ses plus mauvais jours, prit, d'instinct, le chemin qui mène aux Ternes. A pied, on réfléchit mieux.

— M. Rigal? lui dit le concierge de l'atelier. Ah! il y a beau temps qu'il est parti. Il est garde-voie, à ce qu'il paraît, dans l'Aisne, du côté de la frontière. Moi je pars, mercredi, pour rejoindre mon dépôt, à Mayenne... Ma femme se fait du mauvais sang, mais faudra bien qu'elle s'habitue, elle aussi bien que toutes les autres... Ah! il va y avoir de l'ouvrage...

Des Ternes à Vaugirard, il y a un beau ruban de trottoir. Camille eut vite fait d'en atteindre le bout.

Le vieux maître n'était pas seul. Toutes sortes de voix jeunes se mêlaient à sa voix claironnante. Camille faillit rebrousser chemin. La curiosité l'emporta sur l'irritation et il entra, tout de go, sans frapper. Quel spectacle! Les toiles, entassées aux angles de la pièce, laissaient un large espace libre occupé par un grand tapis sur lequel dix ou douze bambins étaient assis à la turque.

Camille, suffoqué, ne trouvait rien à dire. Manin alors expliqua :

— Mon pauvre Camille, j'ai soixante-sept ans, je ne suis plus bon à rien, qu'à garder les mioches. Tout ça, c'est les gosses de

mon impasse. Les pères sont partis lundi matin, à la première heure. Leurs pauvres femmes sont désemparées. Alors voilà, j'ai proposé de les garder tous les après-midi. Je leur ferai dessiner des canons et je leur raconterai la guerre de soixante-dix et pourquoi nous serons vainqueurs. Et sais-tu pourquoi nous serons vainqueurs, toi, Camille Joubert? Ils vont te le dire. Alain, dis au monsieur pourquoi...

Le gamin prit le ton scandé de la parfaite récitation :

— Parce que tous les Français vont aller se battre. Tous! excepté le papa Manin, qui est trop vieux.

— Voilà! conclut le bon peintre.

Camille passa une heure à écouter le vieil impressionniste, puis il partit au hasard des rues. Où qu'il portât les yeux, il en retirait l'impression que tout le monde savait son devoir et que lui seul errait comme un misérable.

Tout à coup, il ralentit son long pas et aborda un gardien de la paix qui marchait devant lui :

— Pardon, agent, pourriez-vous me donner un renseignement?

— Je suis un peu là pour ça, vous savez, monsieur.

— Vous avez été soldat?

— Parfaitement Sous-off même. Et j'espère bien le redevenir d'ici peu.

— Ah! Alors vous devez être au courant. Je suis réformé. Est-ce difficile de s'engager?

— Oh! rien de plus simple. Vous allez au bureau de recrutement et... Mais, minute, en ce moment, c'est la mobilisation... Ça va durer vingt et un jours... Après, on vous écoutera...

— Vingt et un jours... C'est joliment loin..

— Bah! Vous rattraperez le temps perdu.

Et, sans ajouter rien de plus, l'agent tendit la main à Camille, une large main pour une fraternelle étreinte.

IX. — LA VICTOIRE

Grande animation dans le réfectoire des infirmiers. Un aide, avec fracas, enlève le modeste couvert. Les cuillers et les fourchettes d'étain font sonner les plats de zinc. Tirés brusquement, les bancs de bois tressautent et gémissent sur le ciment. On casse du bois sec pour allumer le gros Godin de fonte qui, réveillé en

sursaut, résiste, fume, empeste. On aligne les registres du bureau sur la toile cirée vite débarrassée des miettes et des macules de vin trop rouge. Le gaz, dans les manchons, ronronne. Six heures à peine, et c'est la nuit noire. Les hommes qui entrent secouent leur pèlerine. Il pleut dans l'air glacial.

— Pauvres types! Quel temps pour débarquer!

— N'aie pas peur, ils s'habitueront plus vite à leur lit qu'aux tranchées!

Au beuglement d'un auto, chacun se précipite à son poste. « Les voici! »

Les bras passés sur les épaules de deux infirmiers en veste blanche, un soldat surgit vêtu de l'uniforme vert des chasseurs, le béret enfoncé, ses deux pieds et le bas des jambes enveloppés de linge. Il aurait dû se faire porter, il tenait à marcher, à faire une entrée convenable.

Puis ce fut le tour d'un zouave. La chéchia rouge crânement rejetée en arrière et un peu sur l'oreille, le bras gauche en écharpe, la courte pèlerine raidie par la boue séchée, le zouave, un sous-officier, s'avança d'un bon pas. D'un rapide regard, il prit contact avec tous ces gens assemblés, s'arrêta pour saluer et s'assit à son rang. Il ne portait qu'une toute petite moustache brune, mais le visage était à ce point noirci, hâlé, qu'on n'eût pu lui donner d'âge.

Un troupeau de blessés étranges piétina : deux, quatre, dix, douze tirailleurs algériens se pressaient, plus ou moins éclopés, et que la vue du poêle fit sourire. Ils ne virent tous que le poêle et, sans façon, se rangèrent autour. Presque tous étaient Arabes, avec de belles têtes allongées et des barbes fines. Le dernier, boitant, était un nègre du noir le plus luisant, et, malgré la douleur que lui causait sa cuisse déchirée, il montra ses dents étincelantes.

Les officiers, les infirmiers, les dames de la Croix Rouge, l'institutrice accourue, — elle avait bien le droit d'assister à cette invasion exotique de son école transformée en hôpital, — tout le monde semblait heureux. L'hôpital n'avait pas encore reçu de soldats d'Afrique, — et voici qu'il en arrivait douze d'un coup. Le sourire épanoui du brave Soudanais anima tous les visages...

Le sergent de zouaves haussa un peu les épaules. Il les connaissait, les « sidis, » il y avait bel âge qu'il s'était fait sur eux une opinion raisonnable. En deux ou trois mots arabes pronon-

cés avec autorité, il fit asseoir sur les bancs tous ces grelottans. Aussitôt, tassés les uns contre les autres, on eût dit des écoliers craintifs sous la férule du maître. Les lueurs du gaz rajeunissaient pour un instant les beaux uniformes et les galons de couleur. Les petites médailles de plomb, elles-mêmes, attachées à un bouton luisaient, comme si elles avaient été de métal rare. Elles étaient comme un signe mystérieux de bravoure.

A un appel, le rang des curieux et des curieuses s'ouvrit. On apportait un homme couché. Les Arabes eux-mêmes s'écartèrent et, doucement, tout près de la table des officiers, le brancard fut déposé à terre. Le major se leva :

— Malade, mon ami?

— Non, monsieur le major, blessé. Une balle m'a brisé la jambe droite, et un éclat d'obus m'a endommagé l'épaule.

— Bravo. Je vous prends dans mon service.

Le blessé remercia d'un signe de tête. Comme il faisait un effort pour se tourner et mieux voir celui qui lui parlait, tout son pauvre visage pâlit, puis rougit, mais aucun cri ne sortit des lèvres serrées. Ainsi étendu, il paraissait immense; ses pieds enveloppés d'une couverture grise dépassaient l'extrémité du brancard. Tout un côté de sa capote déchiré, troué, taché de boue et de sang pendait, la manche avait été coupée, les boutons arrachés. Son képi à housse bleue de fantassin cachait son front, et son visage disparaissait dans un collier de barbe blonde poussée au hasard. Ses yeux bleus animaient seul tout son visage souillé, terni.

L'interrogatoire continua. L'officier, à son tour, parlait :

— Votre nom, mon gros?

— Joubert, Camille.

— Quelle classe?

— Engagé volontaire.

— Vous n'aviez jamais servi?

— Non, mon lieutenant; j'avais été réformé.

— Ah! ah!... Quel recrutement?

— Paris.

— Votre âge?

— Trente-deux ans.

— Deuxième classe?

— Comment, mon lieutenant?

— Simple soldat, n'est-ce pas?

— J'ai été fait caporal, il y a une quinzaine. Mais je n'ai pas cousu mes galons, vous pensez bien... Dans les tranchées, d'ailleurs, tout le monde a le même grade.

— Je vous remercie, mon gros. Allez vous reposer. Vous pouvez l'emmener. Deuxième division, salle 5...

Deux infirmiers de la division s'approchèrent et, d'un élan bien réglé, soulevèrent le brancard. Lorsque Camille Joubert passa devant les tirailleurs, le nègre secoua la tête et dit :

— Toi, poilu. Li moi barbier. Demain raser toi.

Et de peur de n'être pas bien compris, il fit le geste de Figaro en l'accompagnant d'un gros rire de la gorge.

Pendant sa promenade à travers les salles, rien n'échappa au regard curieux de Camille. Le calot sur l'oreille, un peu voûté, l'œil malin, un caporal marchait devant les porteurs. Sur leur lit, les blessés se dressaient pour voir le nouveau :

— Bonsoir, mon vieux. On se bat donc encore par là-bas? Ici, tu sais, on n'entend plus le canon, ça change!...

D'autres groupes, engagés dans de fiévreuses parties de manille, ne se dérangeaient pas. Quelques hommes penchés sur une table écrivaient des lettres. A cheval sur sa couchette, un alpin confectionnait un filet à provisions. Une partie d'échecs passionnait deux territoriaux à bonnets de coton.

Lorsqu'il parvint salle 5, un phonographe se mit à jouer une bruyante *Marseillaise.*

Le caporal fit signe aux porteurs :

« Mettez-le là. Lit 64... C'est de quand vos pansemens?

— D'hier matin. Mais il est tard. Je peux attendre à demain.

— Non, mon garçon. Sens contraire, dit le caporal en donnant une tape à son calot. Ici, on fait l'ouvrage tout de suite; n'est-ce pas, monsieur l'abbé?

L'infirmier interpellé sourit, approuva de la tête, tout en aidant Camille à retirer son uniforme en lambeaux.

— Vous ne souffrez pas trop?

— Heu!... non, pas trop.

Quand les vêtemens furent en tas au pied du lit, une dame s'approcha avec une cuvette d'eau chaude et une savonnette :

— Voulez-vous que je vous lave les mains, monsieur?

— Me laver les mains! Ah! madame! c'est la plus belle parole que j'aie entendue depuis huit jours. Me laver les mains!

— Et vous débarbouiller!

— Et me débarbouiller!

Camille répétait ces mots enchanteurs avec un tel accent de convoitise qu'il n'eut pas besoin de s'expliquer davantage. Il allait enfin sortir de la crasse, glorieuse certes, mais gênante, qui le recouvrait depuis tant de semaines. Il allait pouvoir détendre les muscles ankylosés de son visage, il allait pouvoir rire et grimacer. Il allait pouvoir quitter ses gants de boue, retrouver ses mains, ses mains tailladées par le froid, griffées par les ronces, brûlées par la poudre, ses mains qui servirent si longtemps, longues, souples, fines, à porter son monocle à son œil... Où était le temps de la manucure!... C'est égal, il serait heureux de les revoir lavées, simplement, lavées! Et il offrit sa main droite aux soins de l'infirmière amusée par les naïves exclamations de son nouveau blessé.

Vingt minutes plus tard, rapporté de la salle de pansement, tout enveloppé de linge neuf, revêtu d'une chemise fraîche, le visage lavé, la tête enfoncée dans un oreiller, Camille Joubert sentait sourdre en lui une prière de reconnaissance. Il n'eut pas le temps de penser davantage. On lui apportait une assiettée de bouillon fumant. Une fillette accourait :

— Je vais vous faire manger!

— Mais, mademoiselle, j'ai une main.

— Ça n'est pas assez pour manger la soupe. Et puis cela me fera plaisir. Vous voulez bien me faire plaisir?... Papa est là-bas, du côté d'Ypres, alors, vous comprenez...

Si Camille comprenait! Il comprenait si bien que des larmes lui vinrent aux yeux, des larmes d'énervement, de joie, de reconnaissance, de lassitude, de bien-être, il ne savait pas au juste de quoi, mais des larmes. Un nom, alors, vint à ses lèvres : « Gisèle! » qu'il eût voulu pouvoir prononcer tout haut : « Gisèle! Ma petite Gisèle! » La main de l'homme trembla; elle trembla aussi... la petite main potelée d'enfant donnant la becquée à ce grand garçon aux cheveux hirsutes, qui ne faisait rien pour retenir les grosses larmes qui descendaient à travers sa barbe folle...

— Mademoiselle, voulez-vous me faire plaisir, à votre tour?

— Oh! oui.

— Eh bien je vais vous dicter une dépêche. Il suffit qu'elle parte demain matin... « Madame Joubert, hôpital temporaire 112, Paris. Suis blessé. Sois sans inquiétude. Viens si possible. Camille. Hôpital Saint-Martial. Châteauroux. »

Les dames avaient quitté la salle. Les conversations s'espacèrent. On mit le gaz en veilleuse. Un homme ronfla. Un Arabe, enfoui sous ses couvertures, se plaignait doucement, comme geint une bête malade. Camille ferma les yeux. Il sentit davantage l'âpre brûlure de son épaule ; sa jambe aussi le torturait. Sans doute il n'allait pas pouvoir dormir. Dormir ? et pourquoi donc ? Il aurait tout le temps de dormir les autres nuits ; cette nuit-ci vraiment, il avait mieux à faire. Il lui fallait d'abord mettre un peu d'ordre dans ses idées. N'avait-il pas enfin un lit... pour y réfléchir ? Un lit, il avait un lit ! et il songea à ses lits d'autrefois, à son grand lit de cuivre de la rue de Courcelles, lit but de l'existence, lit d'inutile qui ne sait que dormir, puis à son lit de pitchpin dans la petite alcôve du quai Bourbon, les premières semaines, lit-refuge, lit-remède à tous les maux d'ici-bas... Qu'ils étaient loin ces lits stupides, ces lits-tombeaux ! Depuis, il avait appris à dormir vite, à dormir juste le temps nécessaire, à sauter du lit avec joie pour vivre ! Il avait appris aussi à dormir sur la paille, une bûche en guise de traversin. Il avait appris à dormir dans la boue ! Mais aujourd'hui qu'il avait retrouvé un vrai lit, — oh ! pas bien large, — mais un lit avec des draps, il ne voulait pas dormir. Il avait besoin de s'interroger, de se demander où en était le drame de sa vie qui, depuis trois mois, se confondait avec la grande tragédie française. Il s'était battu, bien battu. Il n'était pas trop mécontent de lui. Mais il y avait autre chose : un grand bonheur chantait autour de son lit de blessé...

Avant que la fillette se fût éloignée, il lui avait demandé de déposer à son côté, sous le traversin, le portefeuille bourré, ficelé, risible, qu'on avait retiré de sa capote et mis sur la planchette, au-dessus de sa tête. Et maintenant, dans la nuit, bercé par le sommeil des autres soldats, il maniait son trésor, le paquet des lettres d'Hélène.

Il en savait des passages par cœur :

« Tout ce que je fais, il me semble que c'est pour toi, comme si tu étais blessé et qu'on t'eût confié à notre hôpital. Je me donne tout le jour sans compter. Ce n'est ni celui-ci, ni cet autre que je panse, que je dorlote, que je console, que je distrais, c'est toi, toi seul. Mais me crois-tu ?... » « Ah ! que je voudrais être telle que tu désires que je sois, telle que tu t'imaginais que j'allais devenir, tout de suite, à ton exemple !... »

« Mon petit Camille, je crois en toi et, je le sais maintenant, tout est là. Je crois en toi, non seulement dans le présent, parce que tu es brave, et dans l'avenir, qui nous réunira, mais, je crois en toi dans le passé. Je me figure ce qu'eût été notre vie si, comme toi, je m'étais mise courageusement à la grande besogne de nettoyage, comme tu m'as dit un jour. Et d'abord, je ne serais pas partie. Nous aurions été bâtir notre nid dans un faubourg, et Gisèle aurait gazouillé pour nous deux. C'est elle qui nous eût enseigné l'art d'être heureux simplement. Ses paroles me reviennent que tu m'as rapportées : « Je m'amuse « bien mieux dans le petit jardin des tatas que dans le beau parc « Monceau. » Je me suis obstinée à vouloir jouer dans le parc Monceau, sorte de Paradis Terrestre d'où je me figurais que toi seul avais été chassé. Et pendant que je me distrayais, on me tuait Gisèle. Comme j'ai été punie, Camille! Si je n'étais pas partie, Gisèle ne serait pas morte! Et comme j'ai été injuste envers toi, qui aimais si tendrement et avec tant d'indulgence la misérable que j'étais devenue!... J'implore encore le pardon que tu m'as depuis longtemps accordé. Je l'implore de toi, et je me le refuse. Je me méprise encore trop pour le mériter... »

Les plus anciennes lui revenaient à la mémoire, et il s'en amusait :

« Vrai, mon cher Camille, tu es parti trop tôt. Quelle belle scène tu as manquée. Je t'ai raconté avec quelle hâte fébrile, quel délirant patriotisme, notre « mère » avait organisé « son » hôpital. L' « hôpital des Joubert, » s'il vous plaît! Vingt lits dans l'atelier, quinze dans la salle de théâtre; six dans le salon, autant dans la salle à manger. Concours assuré de deux sommités médicales et d'une chirurgicale. Opulente lingerie. Pharmacie somptueuse, salle d'opérations où le cristal rivalisait avec le nickel dans la grande lumière purifiée par les blanches draperies... Mais le triomphe était les chambres de malades. Chaque lit séparé du voisin par un paravent immaculé. « Le blessé chez lui! » Près du lit, une table, un fauteuil et une chaise pour le visiteur. Sur la table, des fleurs, des livres à images, des revues, du papier à lettres et un petit cadre vide destiné à recevoir « le portrait de la personne aimée! » Il fallait voir Madame sous son uniforme de gala, le front ceint de la cornette moscovite. Que nous sommes peu de chose, pauvres aspirantes, pauvres soupirantes vouées au bleu jusqu'à

la fin des hostilités, à côté de Madame l'infirmière major!... L'hôpital va ouvrir, l'hôpital est ouvert! La cuisine avait déjà allumé ses fourneaux. A la pharmacie, deux cents litres d'eau bouillie attendaient dans de grands tonnelets de verre. Hier, quelques bruits fâcheux couraient. Le gouvernement s'apprêtait à quitter la capitale. Ce matin, la rue Lalo était en rumeur, trois autos et des camions à pétrole stationnaient devant l'hôtel. Je me fraye difficilement un passage. Enfin Mme Jean Joubert m'apparaît sur un piédestal de valises, de malles et de cartons : « Vous fuyez, madame? — Non, mon enfant, je transfère mon hôpital à Biarritz! » C'était beau. Un Forain. Hélas! J'éclatai de rire, ce qui me manqua pas d'offusquer la grande ambulancière : « Libre à vous, Hélène, d'attendre ici la ruée des barbares. » Alors, ma foi, j'ai répondu : « Mais certainement, madame. Je suis bien décidée à ne pas quitter Paris. Il y aura plus à faire ici que dans le Midi. » Qu'est-ce que tu aurais dit à ma place? Qu'est-ce que tu aurais fait? Seulement me voici sur le pavé! Bah! je trouverai bien un hôpital de bonne volonté!... »

Puis il pensa aux petites lettres plus intimes, plus émues, plus aimantes :

« Mon chéri, prends bien soin de toi. Je veux que tu reviennes. Tu reviendras, c'est promis. »

« Tes lettres, tes chères petites lettres au crayon, si tu savais comme je les aime!... »

Camille, au matin seulement, s'assoupit, un sourire sur ses lèvres brûlantes, emmenant dans ses rêves Hélène reconquise.

Cette dernière insomnie, après toutes ses précédentes fatigues, et s'ajoutant aux lavages et aux pansemens de ses plaies, lui procura une mauvaise journée et fit qu'il jugea toutes choses et les gens au rebours de la veille. Il se découvrit des voisins trop gais, trop bruyans; les dames infirmières étaient trop prévenantes, trop bavardes; son lit était dur, les draps trop courts. Hélène elle-même prit une figure revêche. Elle avait montré trop peu de cœur jusqu'à présent pour être devenue tout à coup parfaite. Cette passion qu'elle affichait pour « ses blessés » était-elle bien sincère? Est-ce que cela durerait? N'était-ce pas une sorte de jeu, de tragique distraction? La guerre finie, ne redeviendrait-elle pas la même Hélène froide et moqueuse du voyage en Argentine et du quai Bourbon?

Il avait la fièvre, qui déforme tout. D'autres passages des lettres d'Hélène lui revinrent à la mémoire : « Cette guerre me rend meilleure; il y a des instans où je la bénis. » Quelle folie égoïste! se disait Camille. « Figure-toi que celui-là il a fallu l'endormir. Il n'avait cependant qu'une balle dans le bras! Quelle poule mouillée! » Poule mouillée, répétait Camille, quelle dureté! ne devrait-elle pas plaindre chaque blessé avec une égale tendresse? Non, non, elle n'avait point changé et elle allait apparaître toute pareille, toute pareille... Et lui-même, son ardeur de bataille une fois tombée, ne redeviendrait-il pas le déplorable Camille de toujours?...

L'après-midi, il sommeilla. A son réveil, on lui remit la réponse à son télégramme : « Blessés nouveaux. Suis seule : impossible partir. Courage. A dimanche grand bonheur de te revoir. Longue lettre suit. Ton Hélène. » Avec sa main libre, il referma péniblement le papier bleu pour occuper ses doigts et son esprit. Il ne voulait pas juger la résolution de sa femme. En somme, Hélène n'était pas libre; elle devait rester à son poste... C'est à peine si un mauvais sourire se dessina sur son visage. Il ferma les yeux. Il eut conscience qu'avec un peu de repos, il retrouverait l'équilibre...

Le lendemain, en effet, il était tout rasséréné. Il regarda mieux autour de lui; une joie enfantine lui brouilla les yeux. C'était bien lui qui était là, au chaud, au calme; le même Camille Joubert qui avait vécu trois mois sous la rafale de fer, qui avait vu tomber tant de ses compagnons, qui avait souffert l'héroïque et meurtrière retraite de Charleroi vers la Marne, qui s'était battu à Fère-Champenoise, à Vailly, à Bapaume, qui avait, trente jours, habité les tranchées, qui, avec vingt hommes, avait repris un moulin, fait quinze prisonniers, délivré une ambulance, le même Camille Joubert qui, la jambe cassée, était resté dix-huit heures dans un trou d'obus, qu'on avait enfin découvert et transporté dans une église dont le toit croulait un quart d'heure plus tard sous le poids d'une « marmite » dont les éclats lui labouraient l'épaule, le même Joubert, ardent, confiant, féroce, entraîneur d'hommes et tueur de Boches!...

La guerre, c'est la rénovation. Comme son frère de tous les temps, le soldat d'aujourd'hui peut être un héros; il ne peut pas ne pas rester un homme. Mais quel homme! Que sa vie d'hier lui paraît grise et mesquine! Elle se déroule tout entière devant

ses regards droits, avec ses petitesses, ses inconséquences, ses méchancetés inutiles, son hideux prosaïsme. En temps de paix, l'homme est aveugle. Sous la rafale des obus, des balles et de la mitraille, éclaboussé de sang, son fusil dans ses doigts crispés, il voit. Il voit qu'au-dessus de son champ de pommes de terre, de sa boutique, de son bureau, de ses dîners fins, de ses plaisirs, de ses spéculations, il y a les autres hommes, les maisons pleines de femmes et d'enfans, il y a le pays. Et au-dessus du pays, il y a la grande idée de justice. Tous n'y pensent pas avec une égale précision, mais tous y pensent, jusqu'à ceux qui s'en défendent publiquement. La guerre, en faisant crouler les plus humbles masures, les palais et jusqu'aux maisons de Dieu, enseigne aux hommes que la terre n'est qu'une halte, — une tranchée où l'on résiste quelques jours...

Pourquoi Hélène seule n'eût-elle pas été touchée par la grâce tragique de la guerre? Elle n'a pas dû tant réfléchir. Brusquement, elle est allée à son devoir, comme si elle n'attendait que cet appel angoissé du destin!...

Camille ne savait plus s'il devait se réjouir de la venue d'Hélène ou redouter cette entrevue. Il demanda une glace et se trouva si laid dans sa longue barbe jaune qu'il réclama le barbier qui s'était si gentiment offert. « Blanchette » (car il avait été baptisé tout de suite) arriva en boitillant, revêtu d'un caleçon à raies roses, avec, aux pieds, des pantoufles vertes, et sur la tête une petite calotte de perles de couleurs. La face luisait. Ses yeux pétillaient. Il aiguisa sur son biceps noir le fil du rasoir. Puis, embarrassé de la mousse, il fit sauter une de ses pantoufles et, d'un geste naturel, le plus gravement du monde, il essuya le rasoir sur son pied nu.

En dix minutes, Camille fut transfiguré. Sa moustache allongée et soyeuse allait bien à son visage amaigri où la fatigue des cent jours de campagne avait creusé de superbes sillons. Le menton, dégagé de sa broussaille, apparut plus jeune.

— Qu'est-ce que je te dois?

Le nègre pouffa de rire et tendit sa large main :

— Toi content? Moi content! Si souffit.

Puis, tout bas, il ajouta:

— Tou donneras on cigare!

*
* *

Hélène traversa les salles sans rien voir ni personne. Sa vaillance nerveuse était partie. Après le télégramme si laconique, elle n'avait pas reçu de lettre. Le long voyage en wagon avait, peu à peu, fait tomber sa confiance et elle arrivait tout angoissée. Elle aurait dû venir plus tôt, plus vite. Pourquoi l'avait-on retenue ? Ne se devait-elle pas à son mari plus qu'à tout autre blessé ? A un moment, elle n'y tint plus ; elle se tourna vers le caporal planton qui la guidait :

— Est-ce grave ? Souffre-t-il ? A-t-il encore de la fièvre ?

Camille avait été averti et tenait les yeux fixés sur la porte. Il y avait trois mois, presque jour pour jour, qu'il n'avait revu Hélène. De cette visite, allait dépendre sa vie. Peut-être n'y songeait-il pas? En quelques jours d'existence commune, les blessés se font une âme enfantine qui les met comme en marge de la guerre, en un lieu privilégié, et leur enlève tout souci... Camille s'efforçait de faire bonne contenance, à demi soulevé par deux oreillers, l'épaule malade dissimulée sous une veste drapée négligemment. Seul le pied du lit le choquait à cause du renflement des couvertures par-dessus le dôme de fil de fer protégeant la jambe dans sa gouttière.

Enfin Hélène apparut toute blonde, dans sa toilette sombre. Camille redevint lui-même, et leurs yeux, de loin, se donnèrent le baiser qui ne trompe pas ceux qui s'aiment vraiment.

Elle hâta le pas. On les regardait. Camille n'osa même pas lever son bras valide.

— Mon chéri, mon chéri, dit Hélène.

Ils s'embrassèrent vite, de peur de paraître ridicules.

— Te soigne-t-on bien? Tu as un très bon visage, tu sais? J'arrive à l'instant. J'ai voulu que tu saches tout de suite que j'étais ici. Mais je ne reste qu'un instant... Il ne faut pas que je te fatigue. On me gronderait...

Hélène avait beau, par des paroles précipitées, cacher son émoi, Camille ne pouvait s'y tromper.

— Hélène, assieds-toi. J'ai besoin d'entendre ta voix, j'ai besoin de ta main, j'ai besoin de tes yeux...

— Chut, chut ! ne remue pas, ne t'anime pas trop.

Hélène considérait Camille et elle vit, d'un seul regard, les Camille qu'elle avait connus : celui qu'elle avait épousé, un

Camille bon garçon, sans énergie, presque inexistant; le Camille inutile, à la merci du premier rastaquouère, le lamentable « Sans-mon-auto; » le Camille désemparé de la débâcle... Et puis elle vit un autre Camille, celui-là même qui était devant elle, pâle, amaigri, blessé, cloué à son lit, mais si merveilleusement vivant. C'est par celui-là qu'elle était aimée; c'est celui-là qu'elle aimait!

— Hélène...

— Camille...

Ils ne prononcèrent pas le mot qu'ils avaient aux lèvres, ni ne le murmurèrent. Il alla de l'un à l'autre cœur, dans un battement à l'unisson. Ils étaient là, silencieux, comme deux voyageurs qui ont fait ensemble une longue route malaisée en pleine nuit et pour qui, tout à coup, le soleil se lève.

Lorsque l'éblouissement du premier choc se fut évanoui, se fut répandu en eux comme une chaleur heureuse, Hélène tira de son manchon des friandises.

— Les malades sont gourmands, je le sais.

Puis une petite trousse de toilette :

— Tu me gâtes, dit Camille, comme une maman son petit enfant!...

A ce mot, Hélène et Camille arrêtèrent les gestes ébauchés. Une mignonne silhouette blonde apparut entre eux. Hélène posa sa main sur celle de Camille : ils avaient tous deux des larmes dans la gorge.

Hélène enfin put parler :

— Te souviens-tu de ses deux poupées de Noisy? Son petit soldat, c'était toi, déjà! Elle t'a vu, en soldat, avant nous tous...

— Elle savait tant de choses que nous avions oubliées...

— Gisèle, petite Gisèle, continue, d'où tu es, à nous conseiller, à nous protéger...

Hélène, dans son grand manchon, maniait un objet qu'elle n'osait sortir :

— Je t'ai encore apporté autre chose... Peut-être as-tu perdu?...

Elle montra un minuscule volume à reliure souple. Camille devina et fut tout remué de reconnaissance :

— Je l'ai toujours. Il ne m'a pas quitté. Mais j'accepte le tien. Je te donnerai le mien. Il ne m'a pas quitté, quoique je le sache par cœur. Il est avec tes lettres. J'allais de lui à toi. Il me

disait d'espérer et tu me répondais que j'étais exaucé : que nous aurions nos jours de bonheur!...

— Oh! oui, mon ami, mais par delà quelles horreurs!

— Tu penses aux horreurs de cette guerre de bandits. Je pense à mes défauts de jadis. Ah! comme je les abhorre! Cette parole me revient : « Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore informe. » Hélène, je t'en demande pardon! Car toi aussi, tu m'as vu lorsque j'étais informe et j'en ai honte. « Mon âme est toute remplie d'angoisse à cause de l'état où je me trouvais! » Oh! Hélène, ma stupidité de jadis ne me fait plus rire. Je sens en moi un déluge de larmes qui voudrait sortir. Tu pleures, Hélène... Viens plus près de moi. Tu comprends tout, n'est-ce pas, maintenant?...

La nuit était venue, non pas une nuit sournoise, hostile, mais une pénombre bienveillante qui enveloppait toute la salle et jusqu'au moindre objet pour que deux âmes fussent mieux en présence.

— Parle-moi, parle-moi encore, Camille, dit Hélène dans un souffle.

Et Camille reprit, tout bas, mais ils étaient désormais si unis que les paroles de l'un et de l'autre semblaient venir de la même bouche, du même esprit :

— Dans la petite église où l'on m'avait mis à l'abri, ma jambe liée à la hâte, je trouvai près de moi dans la paille un vieux missel, tombé de quelque prie-Dieu. Pour endormir ma souffrance et pour apaiser l'émoi de mon cœur, j'avais besoin de lire des prières. J'ouvris à la page des Psaumes. Écoute. Je sais les mots. Apprends-les, Hélène, apprend-les... Écoute : « L'ennemi a poursuivi mon âme, il a humilié ma vie jusqu'à terre. Il m'a plongé dans des lieux obscurs, comme ceux qui sont morts depuis plusieurs siècles; et mon âme a été dans l'anxiété sur mon sort et mon cœur a été tout troublé au dedans de moi... Je me suis souvenu des jours anciens; j'ai médité sur toutes vos œuvres, je considérais les ouvrages de vos mains. Alors j'ai étendu mes mains vers vous : Seigneur, mon âme est en votre présence... *comme une terre sans eau!* » Comme une terre sans eau! Ces mots tout à coup apparurent à mes yeux, comme s'ils étaient écrits en lettres de feu. Comme une terre sans eau! Comprends-tu, Hélène, cela signifiait la sécheresse de mon âme.

— De notre âme, de *notre* âme!...

— Hélène, Hélène, tu as raison, de notre âme. Aurons-nous assez de larmes pour la mouiller, pour la pétrir, pour la féconder?

— Camille, aie confiance en moi. Je suis désormais toute avec toi, toute à toi. Tu as déjà tant souffert, et je ne t'ai pas consolé. Tu ne seras plus seul. Nous supporterons ensemble tout ce que le sort nous réserve...

La voix douce et ferme de la jeune femme retentissait dans l'âme étonnée de Camille comme un pas sonore dans une voûte sacrée.

— Oh! Hélène, Hélène, ma femme!

— La pluie suffit-elle pour qu'une terre stérile devienne féconde?

— Non, il faut que luise le soleil. Pour que le miracle de la douleur s'accomplisse, il faut que luise l'amour.

Alors, très bas, comme une première confidence, comme un aveu timide, Hélène murmura à l'oreille du blessé :

— Aimons-nous...

Camille ne sut pas contenir sa joie. Ce mot disait tout : le désert absurde du passé, les promesses innombrables de l'avenir. Il aurait voulu crier, mais il y a des paroles qui n'ont pas besoin d'éclat pour résonner jusqu'à l'infini.

— Mais nous nous aimons, nous nous aimons!

Puis, à mi-voix, comme s'il désirait prendre à témoin tous les autres blessés, comme s'il désirait englober dans son espoir toute la France :

— Les belles années que nous allons vivre!

JACQUES DES GACHONS.

SOUVENIRS DE BORDEAUX

1871-1914

IV[1]

Le mercredi 1er mars 1871, à midi et demi, les membres de l'Assemblée nationale, au nombre de 675, étaient réunis dans la grande salle du Théâtre Louis. Les tribunes avaient été envahies par une affluence énorme. On y apercevait une foule de dames élégantes, presque toutes vêtues de noir. Le questeur Baze, qui n'avait jamais été autant sollicité, se démenait avec une agitation comique et envoyait promener sur les Quinconces ceux dont le facies ne lui revenait pas. Tout le monde voulait assister à cette séance que l'on prévoyait orageuse et, quoique les tribunes, les galeries et le Paradis fussent pleins à se rompre, il arrivait à tout moment des flots de quémandeurs que les huissiers avaient peine à écarter. Les plus hardis avaient pénétré, malgré une consigne rigoureuse, jusque dans les coulisses et même dans les bas-côtés de la salle. Le chef des huissiers, pénétré de la gravité de ses fonctions et de leur importance, donnait des ordres sévères qui n'étaient qu'à moitié exécutés. Après le dépôt des pétitions protestant d'avance contre la cession de l'Alsace-Lorraine, dépôt opéré par Scheurer-Kestner, Floquet, Claude des Vosges et Émile Keller,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 novembre et du 15 décembre 1914.

la parole fut donnée à Victor Lefranc pour lire son rapport sur le projet des Préliminaires de paix. On savait déjà que ce rapport allait conclure à l'adoption du projet et une sorte de consternation, plus grande encore que celle de la veille, accablait tous les esprits. Au moment même où commençait la séance, la Garde nationale défilait sur les allées Tourny, musique en tête, et le bruit de ces instrumens qui jouaient je ne sais quel pas redoublé, parut fort insolite et ne fit qu'augmenter la tristesse générale. Quelques écrivains, au courant de l'histoire de Bordeaux, faisaient remarquer alors qu'il y avait une cruelle ironie des choses à voir démembrer la France du XIX[e] siècle, dans un monument consacré aux aimables loisirs de la France de Louis XV. Mais l'histoire réelle, l'histoire implacable se faisait à ce moment devant nous. J'en notais les incidens au vol, ne pensant pas que je serais amené un jour à écrire ces pages douloureuses.

Quæque ipse miserrima vidi.

Les ambassadeurs, les ministres étrangers encombraient la loge diplomatique; on se montrait lord Lyons et d'autres personnages qui étaient accourus à la séance, anxieux de savoir si la solution finale s'accomplirait en une seule journée. Les représentans s'étaient groupés un peu au hasard. On regardait le général Changarnier engoncé dans un grand caban doublé de soie rouge, la tête couverte d'une ample calotte, sombre et rêveur; Gambetta debout derrière un pilier de gauche au milieu des élus de l'Alsace; Louis Blanc, qui n'avait jamais semblé si minuscule; Victor Hugo, à la chevelure de neige, heureusement débarrassé de son képi phénoménal; Vacherot, à la tête fine et sarcastique; Keller, plus roide et plus émacié que jamais; Jean Brunet, un inconnu, à la figure d'apôtre; Emmanuel Arago, au profil bourbonien, Bamberger, à la face maigre et chafouine; Edgar Quinet, grave et solennel, qui les uns et les autres devaient prendre part à la discussion.

Victor Lefranc, d'une voix lente et posée, l'air attristé mais résolu, supplia l'Assemblée de voter les Préliminaires tels quels. Le patriotisme l'exigeait. « Il faut regarder, disait-il avec une conviction sincère, ce qui est soumis à votre conscience, en face, du haut et du fond de votre cœur. Vous souffrirez, mais vous verrez la vérité et vous irez droit à elle. » Sans doute,

l'Alsace tout entière et une grande partie de la Lorraine allaient nous être arrachées avec leur population ; mais tant de sacrifices ne devaient cependant pas nous rendre injustes envers les négociateurs qui avaient conjuré d'autres périls. Si Metz était menacé, Belfort nous était rendu. En écoutant ces paroles, l'Assemblée était houleuse comme une mer que bouleverse un vent orageux. J'entendis crier : « C'est une honte ! » et M. Thiers répondre avec vivacité : « Que celui qui parle de honte se lève ! — La honte, répliqua le comte de Maillé, est pour ceux qui nous ont amenés là ! — Et pour ceux, ajouta l'amiral Saisset, qui ne se sont pas battus ! » Victor Lefranc termina son discours en invitant ses collègues à ne pas s'abriter derrière une abstention qui, à son avis, n'était que la désertion du devoir et la peur de la responsabilité. Il y avait là quelque exagération, car des hommes tels que MM. Aubry, Buffet, Charrette, de Chaudordy, le général Deligny, Léonce de Lavergne, de Ravinel et quinze autres qui allaient s'abstenir, n'étaient, certes, ni des déserteurs ni des lâches. On a dit que M. Thiers avait engagé les princes à s'absenter de la séance pour s'abstenir plus facilement. Cela est faux. Leur non-validation a été la seule cause de leur abstention.

A Victor Lefranc succéda Edgar Quinet, qui ne fit que des phrases pompeuses où il dénonçait le droit nouveau allemand, qui unissait la haine féodale à la haine de race. Puis vint le docteur Bamberger, qui déchaîna, dès ses premiers mots, une véritable tempête. Il déclara qu'un seul homme devait signer cet odieux traité : « Cet homme, c'est Napoléon III, » et presque toute l'Assemblée l'applaudit frénétiquement.

Galloni d'Istria, Conti, Gavini, Haentjens, le comte Murat l'interrompirent aussitôt. Conti se précipita à la tribune et en écarta vivement Bamberger. Alors Jules Simon, Langlois, le duc de Marmier, Vitet, le marquis de Franclieu, Victor Hugo, Dufaure, Schœlcher, Bethmont, Target et beaucoup d'autres lui crièrent de descendre. Conti se cramponna à la tribune, malgré les efforts de quelques représentans qui l'en voulaient arracher. Il se carra ensuite dans le fond, prêt à repousser par la violence ceux qui le menaçaient. C'étaient des cris, des murmures, des protestations, des interruptions, des mouvemens désordonnés, et le président Grévy, sans s'émouvoir, laissait dire, laissait faire. Le bruit était immense. On n'entendait pas Conti qui

cherchait à défendre l'Empire et l'Empereur. « Assez! assez! lui criait-on; descendez! allez-vous-en! » Bamberger voulait remonter à côté de Conti. On l'applaudissait à tout rompre. Tout à coup, Victor Hugo écarta Bamberger et se dressa à côté de Conti. Schœlcher cria : « Voilà l'Empire et *les Châtimens* côte à côte! » Jules Grévy invitait Conti à se renfermer dans la question, mais le tapage continuait, puis soudain on entendit un certain nombre de voix pousser ce cri : « La déchéance! la déchéance! » Target voulut parler. On l'en dissuada. Le frénétique Langlois hurla : « Votons la déchéance des Bonaparte! — Oui, oui, » répondit-on de tous côtés, et un grand nombre de députés se levèrent en répétant : « La déchéance! la déchéance! » Le bruit devint alors si infernal que Jules Grévy se décida à mettre son grand chapeau et suspendit la séance.

On se répandit aussitôt dans les couloirs des loges pour se concerter dans les deux salons de la façade. Là, représentans et journalistes ne faisaient qu'une même cohue bourdonnante et frémissante. Le plus agité de tous était Target. Il allait de groupe en groupe, montrant un ordre du jour ainsi rédigé : « L'Assemblée nationale clôt l'incident et, dans les circonstances douloureuses que traverse la Patrie et en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. » Target avait fait signer cet ordre du jour par M. Jules Buisson, le dessinateur caricaturiste de l'Assemblée, Bethmont, Charles Rolland, René Brice, E. Tallon, le duc de Marmier, Villain, Léon Say, Pradié, Ricard, Charles Alexandre, Cyprien Girerd, Lambert de Sainte-Croix, Laprade et Daniel Wilson. D'autre part, Henri Wallon, le célèbre historien, avait réuni, sur un ordre du jour un peu différent, les signatures de Jules Buisson, Charles Rolland, E. Tallon, Léon Say, Numa Baragnon, Victor de Laprade, Ch. Alexandre, Dupin, comte d'Osmoy, Ch. Rivet, Henri Viennet, comte de Brettes-Thurin, Farcy. Ce dernier ordre du jour, préparé depuis quelques jours en vue d'une manifestation attendue, était ainsi conçu : « L'Assemblée Nationale subit les désastreuses conséquences d'une situation léguée par l'Empire. Elle fait remonter à Napoléon III la responsabilité de la guerre, de l'invasion, de la ruine et du démembrement de la France.

En présence de l'impossibilité matérielle de continuer la lutte, elle cède à la force et ratifie le traité proposé par le chef du pouvoir exécutif et passe à l'ordre du jour. » Après une entente rapide dans le petit salon du premier étage qui fait l'angle de la rue Esprit-des-Lois, l'ordre du jour Target fut adopté par tous les signataires et, au bout d'une demi-heure, la séance recommença.

*
* *

Jules Grévy supplia alors l'Assemblée de ne plus se laisser distraire par des émotions, quelque légitimes qu'elles fussent, et de se pénétrer du sentiment de gravité et de calme douloureux nécessaires à cette délibération, puis il donna la parole à Target, qui proposa à ses collègues de voter, avant les Préliminaires, l'ordre du jour de déchéance cité plus haut. Target, pâle et fort ému, le lut dans un tonnerre d'applaudissemens. Toute l'Assemblée était debout, criant et approuvant par des cris et des gestes violens la motion que combattit vainement Gavini. Le député corse demandait l'appel au peuple et le marquis de La Rochejaquelein répondait que le peuple avait déjà, par les élections, donné son avis. Conti voulut discuter encore, mais M. Thiers monta à la tribune pour solliciter la clôture de l'incident. Il dit qu'il avait proposé une politique de conciliation et de paix et qu'il avait espéré que tout le monde comprendrait sa réserve et son silence à l'égard du passé, mais, quand ce passé se redressait tout à coup et semblait se jouer des malheurs qu'il avait amenés sur la France, il fallait une sanction immédiate. « Vous avez, dit-il, méconnu la vérité. Elle se dresse aujourd'hui devant vous, et c'est une punition du Ciel de vous voir ici obligés de subir le jugement de la nation, qui sera celui de la postérité. » Et sur sa proposition, faite avec une éloquence qui souleva les bravos enthousiastes de l'Assemblée, on vota par assis et levé l'ordre du jour Target. Sur six cent soixante-quatorze représentans qui siégeaient ce jour-là, six cents et quelques adoptèrent la motion et les autres s'abstinrent. Six seulement le repoussèrent, comme on le constata *de visu*.

On entendit ensuite la fin du discours de Bamberger qui voulut faire de l'histoire et n'intéressa plus personne, puis Victor Hugo se perdit en d'immenses phrases et nous montra le corps agonisant de la France assassinée, Paris cloué sur

la croix et saignant aux quatre membres, l'Allemagne baissant le front sous son lourd casque de horde esclave et la France droite et fière sous la couronne des peuples souverains. Il prédit le jour où la France reprendrait la Lorraine et l'Alsace, Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz, et comme le fatras de sa parole fatiguait l'Assemblée, il se plaignit des violences dont il était l'objet, puis il finit ainsi : « On entendra alors la France crier : « C'est mon tour, Allemagne, me voilà! Suis-je ton ennemie? Non, je suis ta sœur. Je t'ai tout repris et je te rends tout à une condition, c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule République... Ma vengeance, c'est la fraternité. Soyons la même République, soyons les États-Unis d'Europe, soyons la Fédération continentale, soyons la Liberté européenne! Et maintenant, serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre : tu m'as délivrée de mon empereur et je te délivre du tien (1)! » On applaudit sur quelques bancs, on sourit sur d'autres, et l'on considéra ce discours comme un hors-d'œuvre chimérique. Des irrévérens osèrent même dire : « C'est Jocrisse à Pathmos! » L'heure n'était guère propre à la proclamation d'une amitié future entre la France et l'Allemagne. Nul n'en voulait alors pas plus qu'aujourd'hui.

A ce discours, Tachard ne répondit qu'un mot. C'est que les Alsaciens-Lorrains repoussaient toute idée d'annexer un jour Mayence et Coblentz, attendu que cette politique de conquête, préconisée par l'Empire, avait été une des causes de leur triste sort. Le philosophe Vacherot fit un appel vibrant à l'union de tous et maudit le droit de conquête appliqué brutalement en pleine civilisation moderne, au XIXe siècle. Il combattit la politique qui permettait de disposer d'un peuple, comme on le ferait d'un troupeau, et il tint à déclarer que son intervention avait eu pour but de maintenir, dans l'opinion publique et dans le

(1) C'est à peu près ce que le grand poète écrivait dans *l'Année Terrible* (Décembre § IX), où il prédisait que l'Allemagne, ayant respiré l'air de nos penseurs, deviendrait la prisonnière auguste de l'Idée et chasserait son empereur :

Frères, vous nous rendrez notre flamme agrandie.
Nous sommes le flambeau, vous serez l'incendie!

Dans le même ouvrage, Victor Hugo, qui flétrissait si justement les crimes et la rapacité des Allemands, avait commencé par rendre à l'Allemagne un hommage qui semblerait aujourd'hui bien extraordinaire :

Longtemps, comme le chêne offrant ses bras au lierre,
Du vieux droit des vaincus tu fus la chevalière!

droit des gens, le principe par lequel les populations d'un territoire cédé devaient être consultées par un vote sur leur propre sort. Ce discours fut vivement applaudi. Mais après lui, Vacherot, Louis Blanc, Jean Brunet, Millière et Arago fatiguèrent l'Assemblée par des lieux communs ou par des redites.

Buffet vint lire alors, au nom de ses collègues des Vosges, une protestation contre toute annexion qui, à leurs yeux, ne pouvait créer aucun lien de droit pour l'avenir. Ces députés n'acceptaient pas la responsabilité de l'annexion ; cependant, ils étaient forcés de s'abstenir sans aller jusqu'au rejet des Préliminaires, car ils reconnaissaient loyalement l'impossibilité de soutenir la lutte. Keller fut d'un avis tout différent. Il le dit en termes ardens, en paroles vibrantes qui trouvèrent un écho dans cette malheureuse Assemblée forcée, la mort dans l'âme, de subir la loi des circonstances. « Nous voulons être Français, criait-il, et nous resterons Français, car il n'y a pas de puissance au monde qui puisse nous empêcher de le rester. » Si l'Assemblée se décidait à ratifier le traité, il en appellerait à Dieu le vengeur des justes causes ; il en appellerait à la postérité qui les jugerait les uns et les autres ; il en appellerait à l'épée des gens de cœur qui déchirerait ce détestable traité... Cet appel a enfin été entendu. Le cri d'Émile Keller s'est prolongé pendant quarante-quatre ans. Quelques jours peut-être et tous les Alsaciens-Lorrains pourront répéter ce qu'affirmait en 1871, à Bordeaux, avec tant d'émotion, leur noble représentant. Le général Joffre a eu raison de dire tout récemment aux Alsaciens accourus à Thann : « Vous êtes Français pour toujours ! » Sa parole a été pour l'Alsace, vouée encore à de rudes épreuves, une véritable consolation.

L'Assemblée était sous l'impression du discours de Keller, quand M. Thiers prit la parole pour défendre le projet. « Je me suis imposé, déclara-t-il aussitôt, une des plus cruelles douleurs de ma vie... » et, ce disant, il s'arrêta profondément ému. Son attendrissement sincère gagna tous ses collègues qui l'applaudirent avec une pitié touchante. Dans la salle, sur tous les bancs aussi bien que dans les tribunes, on ne voyait que des visages baignés de larmes... Ah ! quelle séance, quelle séance que celle-là ! Que Dieu nous épargne jamais le retour de telles tristesses, de tels déchiremens, de telles angoisses !... Comment avons-nous pu alors y survivre ?

« Si vous croyez pouvoir, dit M. Thiers, en reprenant son discours, obtenir de meilleures conditions, envoyez à Versailles d'autres négociateurs, vous me rendrez un grand service; vous me soulagerez d'un poids accablant!... Ne parlez pas d'honneur devant des gens qui en ont autant que vous, mais qui mettent cet honneur à ne pas risquer de perdre leur pays pour une fausse popularité qu'on vient courtiser à la tribune! » Il reconnaissait, il soutenait l'impossibilité d'une lutte prolongée, mais il ne doutait pas pour cela du relèvement futur de la France. « Ce traité, remarquait-il avec une sagesse particulière, n'est-il pas empreint des craintes que la France inspire encore, et quand l'ennemi vous demande une si grande partie de vos richesses, c'est dans l'espoir de vous affaiblir. Oui, c'est la crainte même qu'on manifeste par l'énormité du chiffre. Par conséquent, ce n'est pas de la France que je doute... » Il fit seulement remarquer que notre organisation militaire était brisée et en donna les raisons irréfutables. Il dit qu'on ne pouvait pas réparer ces défectuosités en quelques jours. Il dit que se battre sans avoir les forces suffisantes, c'était détruire la France. Or, par amour pour elle, il lui voulait d'autres destinées... Ah! qu'il était difficile de faire entendre la vérité aux nations comme aux individus! Il l'avait dite, il y a six mois. On ne l'avait pas écouté. Si aujourd'hui on voulait faire de même, « il n'aurait plus qu'à pleurer sur son pays infortuné... » Il descendit de la tribune, la voix brisée, les yeux en pleurs, la tête inclinée, et l'Assemblée, honorant sa douleur, l'acclama. Puis on procéda au scrutin à la tribune et cinq cent quarante-six représentans contre cent sept adoptèrent le projet des Préliminaires de Paix. Je vis Jules Grévy se faire suppléer à son fauteuil par le vice-président, Léon de Maleville, et venir jeter lui-même son bulletin dans l'urne déposée sur la tribune. Ce fait, à ma connaissance, ne s'est jamais renouvelé, sauf à la Haute-Cour, car l'usage veut que le Président s'abstienne dans les divers votes.

Le scrutin proclamé dans un grand silence, Jules Grosjean apporta à l'Assemblée les adieux des députés de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et finit par ces paroles qui augmentèrent l'émotion de tous, comme si elle eût pu être augmentée après le sacrifice atroce des deux provinces: «Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France absente de leurs foyers une affection

filiale jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. » On applaudit et l'on cria de toutes parts : « Restez quand même, restez! » Mais Keller, Gambetta, Schneegans, Kœchlin, Titot, Boell, André, Melsheim, Saglio, Noblot, Dornès, Hartmann, Grosjean et les autres députés protestataires, sourds aux applaudissemens et écartant doucement les mains qui voulaient les retenir, sortirent de la salle... Sur une demande de M. Guichard, le nouveau ministre des Finances, M. Pouyer-Quertier, promit ensuite à l'Assemblée de lui soumettre rapidement toutes les mesures financières capables de réparer les désastres de la France, puis la séance fut levée. Il était six heures et demie du soir. A huit heures, Delaroche-Vernet, délégué des Affaires Étrangères, emportait les deux expéditions du Traité que nous avions rédigées et collationnées au service des Procès-Verbaux avec le plus grand soin, sous la direction d'un vieux chef consciencieux, nommé Dupin. Delaroche-Vernet les remettait le lendemain matin à Jules Favre, qui allait aussitôt à Versailles réveiller le comte de Bismarck pour les lui remettre. Celui-ci, très surpris, se fit un peu prier pour aller les porter à l'Empereur. On les examina au Palais de la Préfecture avec la plus grande attention et on les trouva en règle. L'Assemblée Nationale fut récompensée de sa diligence à voter les Préliminaires par le fait suivant : Guillaume Ier s'apprêtait à monter à cheval pour entrer à Paris à la tête du second échelon de 30000 Allemands et passer en triomphateur sous l'Arc de Triomphe. La ratification rapide du traité l'obligea à renoncer à cette satisfaction tant désirée par lui; or, on ne peut penser à cela sans rendre à la mémoire de M. Thiers un nouvel hommage de reconnaissance. Grâce à son énergie, le séjour des Prussiens à Paris n'a duré que vingt-quatre heures.

Le lendemain du vote du Traité, tous les journaux de Bordeaux parurent encadrés de noir. L'Assemblée ne tint pas de séance ce jour-là, et ce fut dans un deuil universel que la France pleura la perte momentanée de l'Alsace et de la Lorraine.

*
* *

La tâche douloureuse était accomplie, mais le poids en était resté sur tous les cœurs : tous en souffraient, quelques-uns même en mouraient. C'est ainsi que le docteur Küss, le maire

si dévoué, si courageux de Strasbourg, n'avait pu survivre au vote des Préliminaires. Le 3 mars, Henri Martin annonçait en ces termes sa mort à l'Assemblée émue : « En 1792, la période héroïque et victorieuse de la Révolution française, disait-il, s'est ouverte dans la maison d'un maire de Strasbourg par le chant sublime qui a rejeté du sol de la patrie les ancêtres de nos envahisseurs. En 1871, la période des calamités de l'Empire s'est fermée, et la période de réparation et d'expiation s'ouvre dans la tombe d'un autre maire de Strasbourg. Il est mort, lui, de la douleur d'avoir vu les efforts de la France impuissans à chasser l'étranger de sa ville natale. Que ce grand citoyen emporte au moins dans le tombeau le regret de la France entière ! Je prie l'Assemblée de s'unir au deuil de l'Alsace par un vote unanime de douleur et de regret. » Et toute l'Assemblée se leva pour adhérer à cette noble inspiration ; puis, sur la proposition d'Eugène Pelletan, elle décida que les frais des funérailles seraient supportés par la nation.

Le matin même de la séance, le corps du docteur Küss avait été conduit de sa demeure, rue David-Johnston, à la gare du Midi, pour être transporté à Strasbourg. Une foule nombreuse avait suivi le char funèbre, dont Gambetta, Bethmont, Tachard et Fourcand, maire de Bordeaux, tenaient les cordons. Le Conseil municipal tout entier, plus de trois cents députés et quelques ministres s'étaient associés à ce deuil public. Un discours du pasteur Pélissier avait pris Dieu à témoin des violences barbares dont Strasbourg et son maire avaient été victimes, et avait attesté la liberté inéluctable des peuples et de la conscience humaine. Le procureur général de la Cour d'appel de Paris, M. Leblond, avait, sous le péristyle de la gare, prononcé d'émouvantes paroles patriotiques. Enfin Gambetta, dans une improvisation ardente, avait remué toute l'assistance. « La force nous sépare de l'Alsace, avait-il dit, mais pour un temps seulement, car nous reprendrons ce berceau traditionnel du patriotisme français. Nos frères de ces contrées malheureuses ont fait dignement leur devoir et jusqu'au bout. Qu'ils se consolent en pensant que la France ne saurait avoir d'autre politique que leur délivrance ! Or, pour atteindre ce résultat, il faut que les républicains oublient leurs divisions et s'unissent dans la pensée patriotique d'une revanche qui sera la protestation du droit et de la justice contre la force et l'infamie ! »

Cette union de tous les Français, sans distinction d'opinion politique, est faite aujourd'hui. A Bordeaux, en 1871, les divisions n'étaient pas encore éteintes. Ce qui le prouve, c'est la protestation bruyante de Rochefort, de Malon, de Tridon et de Ranc, qui accusaient l'Assemblée d'avoir démembré la patrie, et déclaraient ne plus reconnaître la validité de ses actes; ce sont les déclamations de Félix Pyat, se retirant de l'Assemblée à cause d' « un vote parricide, » et la dénonçant aux électeurs qui ne lui avaient pas donné, affirmait-il, le pouvoir de toucher à l'indivisibilité de la République ; c'est la proposition faite par Lockroy d'exclure de l'Assemblée les élus de la Corse, parce qu'ils avaient été les partisans de l'Empire. Les craintes des conservateurs et des libéraux étaient encore augmentées par les nouvelles inquiétantes qui venaient de Paris. Tout faisait prévoir un prochain mouvement insurrectionnel d'une gravité singulière. Aussi, la question du retour à Paris était-elle fort discutée, et la majorité parlait déjà de Fontainebleau ou de Versailles comme d'un séjour nécessaire pour les pouvoirs publics.

Dans des conversations particulières dont les échos nous revenaient, M. Thiers ne cachait pas sa préférence pour Fontainebleau qu'il trouvait beaucoup plus calme. Il employait tous ses efforts à maîtriser l'agitation qui s'était emparée de la capitale, et croyait pouvoir dominer le mauvais esprit de la Garde nationale en lui donnant pour chef suprême le général d'Aurelle de Paladines, assisté de Roger du Nord, comme chef d'état-major. Le 4 mars, l'Assemblée, après une discussion très vive, renvoya à la Commission des pétitions une singulière pétition du Club positiviste de Paris, déposée par M. Clemenceau, qui demandait que la Corse cessât de faire partie de la République française; mais, malgré le renvoi, chacun comptait bien que cette pétition n'aurait aucun succès. Le rapport de M. Cochery sur les élections de MM. Péconnet, Esquiros, Delorme et Mestreau, anciens préfets des départemens dans lesquels ils avaient été élus, et qui tendait à la non-validation de ces élections, donna lieu à quelques incidens. On écouta avec une curiosité toute naturelle le récit pittoresque du conflit entre le Gouvernement de Paris et la délégation de Bordeaux, qui avait voulu légitimer ces mandataires par un décret en date du 31 janvier. La mission de Jules Simon, investi de pleins pouvoirs pour s'opposer à ce que Paris considérait comme une illégalité et une reconstitution

de la candidature officielle, avait un intérêt spécial. Elle ne s'opéra pas sans difficultés et n'aboutit qu'à force de patience et de résolution. M. Jules Simon en avait été fort ému, et le conseiller d'État Silvy m'a raconté qu'ayant rencontré le ministre sur le pont de Bordeaux, celui-ci lui exposa le conflit très grave soulevé entre les deux fractions du Gouvernement, et finit par s'écrier : « Ah! mon cher Silvy, sans ma foi philosophique, je me jetterais dans la Garonne! » M. Thiers craignait alors aussi pour sa propre personne et s'était entouré d'une garde spéciale, que commandait un de ses amis les plus dévoués, M. Saubot-Damborgès. Je tiens ce fait d'une source très sûre.

Jules Simon, le 4 mars, se borna à dire que Cochery l'avait, dans ses rapports, un peu trop mis en scène, et qu'on devait lui rendre cette justice qu'il avait rempli avec modération un devoir assez difficile. Il supplia, en conséquence, l'Assemblée d'accueillir toutes les mesures qui pouvaient faire la paix dans le pays, et d'écarter les discussions qui ne tendraient qu'à désunir. La vraie, la seule question était celle de l'éligibilité des préfets; il fallait ne pas en sortir. Le 8 mars, il expliqua sa mission en termes des plus modérés, sans la moindre amertume, et se fit applaudir par la majorité, qui partageait ses sentimens, mais il ne cacha pas qu'il avait eu pour le Gouvernement de Paris les craintes les plus fondées.

Ne tenant aucun compte de cet état d'esprit, Louis Blanc, Victor Hugo, Peyrat, Quinet et quatorze représentans de l'extrême gauche voulurent demander compte au gouvernement de la Défense nationale de sa gestion pendant le siège de Paris, dans l'intérêt de la République qui ne devait pas rester responsable devant l'histoire des fautes de ceux qui l'avaient compromise. Quelques approbations assez rares soulignèrent cette proposition, mais il nous parut bien que la majorité ne lui était guère sympathique. C'est alors que M. Bérenger déposa une pétition tendant à décider que, temporairement au moins, les représentans et le pouvoir exécutif auraient leur siège dans une autre ville que Paris, afin d'éviter des influences fâcheuses pour le bien public. M. Thiers crut devoir intervenir et supplia ses collègues d'examiner sans retard cette question infiniment grave et des plus urgentes. La séance fut aussitôt suspendue et l'Assemblée se retira dans ses bureaux pour étudier la demande de M. Thiers et nommer une commission de quinze membres.

Bien des propositions furent faites ce jour-là, et successivement les noms de Blois, de Fontainebleau, d'Orléans, de Tours, de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye furent mis en avant. Les Commissaires élus furent MM. de Maillé, Flaud, Paris, Beulé, Vast-Vimeux, de Lasteyrie, Buffet, Baze, de Cumont, Gatien-Arnoult, Brun de l'Ain, Mortimer-Ternaux, Vitet, le comte Daru et Carayon-Latour. Nous sûmes le même soir que M. Thiers s'était rallié à l'idée de choisir Versailles.

Un incident violent et inattendu surgit le 8 mars, à propos de l'annulation de l'élection de Garibaldi en Algérie, proposée par le 15e Bureau. Victor Hugo, très excité, monta à la tribune et déclara que Garibaldi avait été, pendant la guerre, le seul général qui n'eût pas été vaincu. Cette assertion souleva des tempêtes de protestations. Le baron de Jouvenel, le général Ducrot, Richier, de Lorgeril, le général de Chabaud-Latour, le marquis de Mornay protestèrent hautement contre une parole qu'ils appelaient anti-française et s'opposèrent à la continuation du discours de l'orateur. Celui-ci, furieux, descendit de la tribune, saisit une feuille de papier et, sur la tablette de l'un des sténographes de gauche, griffonna ces mots : « Il y a trois semaines, l'Assemblée a refusé d'entendre Garibaldi. Aujourd'hui, elle refuse de m'entendre. Je donne ma démission. » En signant avec colère, il fit un tel mouvement que sa plume répandit une forte tache d'encre sur le papier que j'ai remis ainsi constellé aux Archives de l'Assemblée et qui en forme une des pièces les plus curieuses. On n'accepta la démission que le lendemain pour laisser à Victor Hugo le temps de la ressaisir, mais il refusa et laissa à Louis Blanc le soin de dire les regrets qu'éprouvaient tous ceux qui « révéraient le génie combattant pour la liberté. » Le général Ducrot ne laissa pas passer, sans protester, la phrase de Victor Hugo ni celle de Lockroy, qui l'accusait de n'être revenu à Paris « ni mort, ni victorieux, » comme il l'avait proclamé lui-même. Il dit qu'il confiait seulement à ceux qu'il avait eu l'honneur de commander, de Wissembourg à Buzenval, le soin de le défendre. Et le ministre de la guerre, le général Le Flô, dans un beau mouvement oratoire, rendit hommage au courage et à la vaillance du général Ducrot, ainsi qu'à l'honneur de l'armée de Paris si souvent insultée par des gens qui ne se battaient pas.

Le 9 mars, Beulé lut son rapport sur la proposition de

M. Thiers qui tendait à transférer le siège de l'Assemblée dans un lieu plus rapproché de Paris. Trois villes avaient été l'objet d'un examen approfondi : Versailles, Orléans, Fontainebleau. La majorité de la Commission avait trouvé que Versailles était trop près de Paris et avait préféré Fontainebleau. « Pour y faire ses adieux à la nationalité française? » interrompit Henri Brisson. M. Thiers s'empressa d'ajouter : « Le gouvernement persiste dans sa résolution d'aller à Versailles, » et la discussion du projet fut fixée au lendemain 10 mars, à trois heures.

Louis Blanc fut le premier à parler. Se dressant sur un petit banc placé à l'intérieur de la tribune, car sa taille était trop exiguë pour la dominer, il demanda à l'Assemblée si Paris lui faisait peur. Et répondant à ceux qui disaient oui, il fit cette citation de Machiavel : « Quand on a à gouverner une ville, dont les dispositions intérieures sont redoutables, l'un des plus grands moyens et l'un des plus sûrs est d'aller y habiter. Étant sur les lieux, on voit les désordres et l'on y remédie aussitôt. Quand, au contraire, on est absent, on ne les connaît que lorsqu'ils sont si grands qu'il n'y a plus moyen d'y porter remède. » Mais Louis Blanc niait tout danger et il prétendait que la majorité voulait, pour désarmer ce qu'elle appelait « la Révolution, » transporter pour toujours hors de Paris le siège du gouvernement. Il soutenait que chercher à ôter à Paris son rang de capitale serait soulever tous les Français dans un même sentiment de colère formidable et il craignait qu'à une guerre étrangère ne succédât une guerre civile plus horrible encore. Alfred Giraud lui répondit que le mandat, donné par les électeurs de l'Assemblée, était de ne pas délibérer sous le canon prussien ni sous celui de l'émeute. Silva était d'un avis contraire. Pour lui, il fallait aller à Paris, parce que la dignité des représentans les y appelait et parce qu'il convenait de conjurer tout péril par l'énergie des résolutions. Belcastel et Fresneau rappelèrent les émeutes de la Révolution et celles de 1848. Paris avait été trop souvent le chef-lieu de la révolte organisée. Millière, qui allait se jeter dans la Commune et y prendre un des premiers rôles, vint défendre en termes mesurés l'unité de la France et s'opposer à une résolution qui décapitait notre pays; il affirma que, si l'on donnait satisfaction à des besoins légitimes, on n'aurait pas de révolution à craindre.

Enfin, M. Thiers prit la parole au milieu de l'attention géné-

rale. Il reconnut immédiatement que la question était des plus graves, et qu'il fallait s'exprimer en toute franchise. Pour faire sentir la nécessité impérieuse de la translation de l'Assemblée à Versailles, il retraça en peu de mots ce que le nouveau Gouvernement avait fait en quelques semaines : les négociations de paix avec le chancelier allemand, le vote des Préliminaires, la cessation de l'occupation de Paris; le rétablissement de l'ordre financier et le commencement de la réorganisation administrative. Que restait-il à faire? Beaucoup, hélas!... Rendre à la province les mobiles et les mobilisés, donner des bras à l'agriculture défaillante, faire renaître le calme partout, en un mot réorganiser et gouverner. Pour cela, on ne pouvait avoir deux gouvernemens, l'un à Bordeaux, l'autre à Paris. Il fallait que le calme fût entièrement rétabli dans la capitale pour y rentrer; mais, en attendant, il fallait aussi qu'on en fût assez près pour que les affaires n'en souffrissent pas. Il devait avouer que la population parisienne était très agitée et qu'elle avait été exploitée par des gens mal intentionnés. Il espérait, grâce à une énergie extrême, rétablir l'ordre, car il jurait de ne point parlementer avec l'émeute. Il devait dire aussi à l'honneur de Paris que sa résistance prolongée à l'ennemi avait rendu un merveilleux service à la France, et que si on était forcé de prendre aujourd'hui des mesures de précaution, on n'oubliait pas ce qui avait été pour Paris un honneur sans pareil. Si la capitale avait commis des fautes, elle les payait actuellement d'un prix bien cher : la méfiance de l'Assemblée.

A ceux qui lui reprochaient de n'oser rentrer à Paris, il répondait : « C'est résoudre la question, » et il ne le voulait pas. Pourquoi? Parce que la politique du Gouvernement était de ne point précipiter les choses, et de ne point prendre parti, comme certains l'auraient voulu, sur la forme du régime. Il constatait que l'Assemblée était souveraine, et que cependant elle avait eu la sagesse de ne pas le manifester. Il reconnaissait lui-même cette souveraineté, et il osait déclarer en même temps : « Vous vous êtes dit : nous ne serons pas Constituans! »

Cette affirmation hardie souleva des rumeurs à droite, et M. Thiers les apaisa aussitôt avec une adresse infinie. « Je ne veux pas dire, ajouta-t-il, que vous ayez renoncé à votre droit; je dis seulement que vous le réservez. » Il établit en termes clairs et saisissans que le premier devoir de l'Assemblée était

de réorganiser, c'est-à-dire de libérer le territoire, de rétablir les services financiers, de renommer les corps électifs, de rappeler les prisonniers, de recomposer l'armée; et sur ce programme, il obtint un assentiment unanime. Marchant alors sur un terrain brûlant, il ne craignit pas d'attester que les représentans étaient divisés, parce que le pays l'était lui-même; divisés en deux grands partis : celui de la monarchie constitutionnelle, et celui de la République. Et, cependant, ils s'étaient unis en honnêtes gens pour refaire la France, et différer le jour où on lui donnerait une Constitution. Il comprenait que ces paroles étaient faites pour émouvoir, pour heurter certains esprits, et dans un élan oratoire qui fit frémir toute l'Assemblée, il s'écria : « Moi-même, si je cédais aux mouvemens de mon âme impétueuse, je m'animerais; mais tout à coup, je rentre en moi-même, je songe aux grands devoirs que vous m'avez imposés, et je contiens les mouvemens de mon cœur. » Puis, allant droit à la question qui préoccupait tous les représentans, il promit solennellement de ne point préparer une solution exclusive qui désolerait les autres partis. Il jura devant l'Histoire de ne tromper personne, et il répéta : « Monarchistes, républicains, non, ni les uns, ni les autres, vous ne serez trompés! Nous n'avons accepté qu'une mission déjà assez écrasante : la réorganisation du pays. Nous ne travaillons qu'à cette œuvre assez difficile. » Et, continuant ce discours, chef-d'œuvre d'habileté politique et oratoire, il osa dire que la réorganisation se ferait sous la forme de la République, et à son profit. Mais aux républicains, il adressa cet avertissement très net : « La République est dans vos mains. Elle sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. Toutes les fois que vous paraîtrez les confidens ou les complices des hommes de désordre, dites-vous bien que vous portez à la République le coup le plus violent qu'elle puisse recevoir! »

Et résumant sa pensée, qui n'avait jamais été ni plus claire, ni plus hardie, M. Thiers dit en termes qui lui valurent d'unanimes applaudissemens : « Lorsque le pays sera réorganisé, nous viendrons vous dire : vous nous l'avez confié sanglant, couvert de blessures, vivant à peine : nous vous le rendons ranimé. C'est le moment de lui donner sa forme définitive, et je vous en donne la parole d'un honnête homme, aucune des questions qui aura été réservée n'aura été résolue; aucune solution n'aura été altérée par une infidélité de notre part.

Telle est la pensée qui nous a animés en vous proposant d'aller à Versailles, et de ne pas aller ailleurs... Quant à moi, je serai placé à Versailles à côté de vous, si votre vote consacre cette mesure. Vous êtes ma force, mon unique force, je ne me séparerai jamais de vous. Je le répète, il faut aller à Versailles, et pas ailleurs. Je vous demande de nous accorder confiance, sans nous obliger à entrer dans des détails plus étendus. Nous vous le disons, non pas au nom d'une arrogante volonté ministérielle, non pas au profit d'un parti, mais au nom et au profit de l'État, et pour l'État, c'est-à-dire pour la Patrie ! »

On a fort critiqué ce discours. Depuis on a voulu y voir l'indication d'une politique personnelle, et la preuve que M. Thiers ne travaillait que pour lui-même. Une lettre à M. Tchitchérine, datée du 12 août 1876, et publiée ces jours derniers par *le Temps*, nous donne à ce sujet des indications très précieuses : « Il faut avoir vu la situation à Bordeaux, pour se figurer à quel point était commandée par les circonstances la conduite que j'ai tenue. On s'est adressé à moi, parce qu'on ne pouvait pas faire autrement. Les royalistes ne m'aimaient pas, parce qu'ils étaient convaincus que je ne serais jamais leur instrument passif. Les libéraux avaient des sympathies, mais des craintes pour mes dispositions anciennement monarchiques, et tous m'ont subi, prêts à se détacher, si je penchais vers l'un des partis en présence. Je n'avais ni un soldat, ni un écu, en présence de 800 000 soldats étrangers, maîtres du sol de la France. Il m'a fallu gouverner ainsi, en me tenant en équilibre entre tous les partis, dont pas un ne me soutenait franchement. J'ai écrasé une insurrection furieuse, maîtresse d'une capitale formidablement armée : je me suis débarrassé des Prussiens, en tenant mes engagemens au moyen d'opérations financières qui n'avaient pas de précédens; et enfin, j'ai rétabli un peu d'ordre et beaucoup de confiance. En me voyant à l'œuvre, le parti républicain a pris confiance, et m'a soutenu, mais les royalistes m'ont attaqué avec fureur. Je les ai laissés dire, et ne me suis occupé que de la libération du territoire. Mais cette libération obtenue, j'ai dû mettre au pied du mur les trois partis monarchiques, en les sommant ou d'accepter la République, que je croyais seule possible, ou de faire eux-mêmes la monarchie, s'ils croyaient pouvoir la rétablir. Ils ont préféré ce dernier parti, et je leur ai laissé le champ libre. Ils s'y sont couverts de

confusion, et ils ont rendu complète la démonstration qu'il n'y avait de possible que la République. » M. Thiers ne méconnaissait pas cependant que la situation était difficile, et qu'il pouvait en résulter des effets fâcheux, mais il croyait qu'avec la sagesse il était possible de s'en tirer, et il souhaitait, avant tout, que l'on conservât la paix extérieure avec dignité.

Après le discours de M. Thiers, qui ne fut alors critiqué par personne, l'amendement Louis Blanc, qui demandait le transport à Paris, fut repoussé par 427 voix contre 154. Puis on décida le transfert à Versailles par 461 voix contre 104. Aussitôt après ce vote, M. Thiers convia ses collègues à se réunir à Versailles le jeudi 16 mars, mais il fut décidé qu'on ne s'y réunirait que le lundi 20. MM. de Rességuier, Baragnon, le marquis de Mornay et quatre-vingts membres de la droite demandèrent alors que les ministères des Postes, de l'Intérieur et de la Guerre fussent transférés en même temps que l'Assemblée à Versailles. M. Thiers supplia l'Assemblée d'en finir au plus vite, et de ne pas empiéter sur le domaine de l'exécutif. Il fit remarquer que Versailles ne contenait plus, depuis ce jour même, de soldats prussiens; il dit que l'architecte du Palais, M. de Joly, lui avait affirmé que c'était le seul lieu capable de recevoir utilement et pratiquement une assemblée aussi nombreuse. Après ces observations, les auteurs de la motion la retirèrent, et la séance se termina à huit heures du soir, en laissant à tous le sentiment que de grandes vérités avaient été dites, dont chaque parti pouvait et devait tirer son profit.

Le samedi 11 mars, M. Thiers, qui avait été élu dans les Basses-Alpes, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Charente-Inférieure, le Cher, la Dordogne, le Doubs, la Drôme, le Finistère, le Gard, la Gironde, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, les Landes, la Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, le Lot-et-Garonne, le Nord, l'Orne, le Pas-de-Calais, la Saône-et-Loire, la Seine, la Seine-Inférieure, la Seine-et-Oise et la Vienne, déclara opter pour la Seine, en remerciant les électeurs des autres départemens qui lui avaient fait l'honneur de l'élire. Jules Grévy, élu par le Jura et les Bouches-du-Rhône, opta pour le Jura; puis il clôtura la session de l'Assemblée, qui avait duré un mois, en offrant l'expression de la gratitude des représentans à la magnifique ville de Bordeaux pour son accueil sympathique et sa généreuse hospitalité.

Le 20 mars, l'Assemblée, réunie à Versailles au lendemain de l'insurrection de la Commune de Paris, allait se trouver en face des plus grands périls, puisque l'étranger était encore sur le sol de la patrie et que la guerre civile la plus menaçante et la plus monstrueuse succédait à la guerre étrangère. Plus que jamais on avait besoin d'énergie, de calme, de sang-froid et d'union. L'Assemblée Nationale vint à bout d'une insurrection qui aurait pu achever la ruine de la France et détruire toutes les espérances fondées pour son relèvement. Elle dut ce résultat heureux à sa propre sagesse et à l'expérience consommée du chef qu'elle s'était donné.

*
* *

Nous voici aujourd'hui, quarante-quatre ans après ces événemens, dans une situation d'une gravité exceptionnelle. En 1870-1871, nous étions à Bordeaux, à la fin d'une grande guerre et c'est là que nous avons dû faire la paix. En 1914, nous y sommes revenus, mais pour peu de temps, et ce n'est pas là que la paix sera faite. J'espère en effet qu'elle sera signée dans la Galerie des Glaces à Versailles, à la place même où, le 18 janvier 1871, le chancelier de fer a proclamé la formation de l'Empire allemand... Il faut, pour notre honneur, que cela soit ainsi. Le peu de temps qui vient de nous être donné à Bordeaux a suffi pour que la guerre ait pris une allure qui ne laisse aucun doute sur son dénouement. Cette fois, du moins, la cause juste l'emportera. En 1870, on s'était arrangé pour nous faire déclarer la guerre qui avait été résolue ailleurs; en 1914, on s'est épargné cette hypocrisie et c'est l'Allemagne qui, après avoir voulu et préparé la guerre, nous l'a déclarée. On sait comment les Allemands l'ont faite; ils en seront grandement punis. C'est ce que leur avait prédit un patriote incomparable, l'éloquent comte de Mun, auquel Bordeaux a fait des obsèques inoubliables, en réunissant autour de son cercueil les chefs du Gouvernement et les hommes de tous les partis, les derniers soldats restés dans la ville, ainsi que les amis de tout ce qui personnifie le courage, la justice et l'honneur.

Chacun avait tenu à rendre un suprême hommage au vaillant soldat de 1870, à l'infatigable député de la Bretagne, au défenseur admirable et obstiné des plus justes causes, à l'écrivain patriote qui n'avait jamais désespéré du triomphe de la France, à l'ini-

tiateur de grandes œuvres vraiment sociales, au créateur du corps des Aumôniers volontaires qui sont l'honneur de nos armées, au coopérateur assidu de cette belle Société de la Croix Rouge de Secours aux blessés militaires et de l'Union des Dames de France qui, sous la direction éclairée et puissante du marquis de Vogüé, dispose, rien que dans la huitième Région, de plus de 32 000 lits, provoque partout d'innombrables dons en nature, ouvre des hôpitaux temporaires dans les villes et bourgs importans, crée des asiles, des ouvroirs et des dispensaires, célèbre à ses frais des cérémonies religieuses dans tous les cultes pour les soldats morts au champ d'honneur... Voilà ce que signifiait ce concours immense du peuple bordelais aux obsèques du comte de Mun, réuni là pour honorer et exalter ce qui fait la passion de tous les Français : l'amour absolu, l'amour indéfectible de la Patrie.

C'est le sentiment qui inspirait aussi les conférenciers réunis, par l'heureuse initiative du *Journal des Débats*, dans la salle du Théâtre Français et qui, devant un immense auditoire, ont flétri la conduite de nos ennemis, ont célébré la droiture de nos alliés et à juste titre l'endurance, la valeur et l'héroïsme de notre armée. Le séjour du gouvernement à Bordeaux a permis au généralissime Joffre d'avoir plus de tranquillité d'esprit pour la direction de manœuvres habiles, prudentes et fortes qui ont fait l'admiration des critiques militaires les plus avisés et provoqué la reconnaissance du pays si bien défendu. Le gouverneur de Paris a pu, lui aussi, en toute liberté d'action, renforcer la défense de la capitale et la mettre à l'abri d'un coup de force violent résolu par un ennemi audacieux, qui était décidé à tout entreprendre et à tout risquer pour entrer victorieux dans la capitale réduite à sa merci et à laquelle il eût peut-être fait subir, par sa barbarie, le sort de Louvain, de Malines, de Reims ou d'Arras. Mais ces menaces-là sont vaines et devant l'union serrée, étroite de toute la nation qui a compris la grandeur du péril et qui est résolue à faire la guerre jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la destruction de son féroce adversaire, toute crainte doit disparaître. La confiance dans le triomphe final s'impose aux esprits les plus hésitans. Nous pensons et nous disons tous ce que m'écrivait M. de Broqueville au sujet du peuple belge : « Nous avons foi dans l'avenir. Nous combattrons jusqu'au bout comme il convient à

une nation qui considère que l'honneur est le plus précieux des trésors. »

A la veille de quitter Bordeaux, une scène militaire, à laquelle j'assistai, m'émut profondément. De la caserne Xaintrailles qui donne sur le boulevard Armand-Gautier, je vis un matin sortir un détachement du 144e de ligne qui se dirigeait vers la gare Saint-Jean pour aller rejoindre les vaillans camarades de l'Est et du Nord. De jeunes voix fraîches et mâles répétaient le couplet des enfans de *la Marseillaise :*

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus...

Et mes yeux se fixant alors sur le nom célèbre de Xaintrailles qui brillait en lettres d'or sur la porte de la caserne, j'évoquai à la fois les souvenirs héroïques du xve siècle et les souvenirs des temps modernes. Ma mémoire me rappela alors, dans une belle et soudaine alliance, les exploits splendides du noble gentilhomme gascon, Poton de Xaintrailles, compagnon de La Hire et de Jeanne d'Arc à Orléans, à Patay, à Reims, et en même temps les hauts faits de nos armées de Sambre-et-Meuse, des Alpes, du Nord et du Rhin commandées par Kléber, Marceau, Kellermann, Moreau, Hoche et Bonaparte. Mariant dans mon âme émue tous ces souvenirs grandioses, je me plaisais à penser que la belle et vaillante jeunesse des temps actuels, placée sous l'égide de Xaintrailles qui, conduit et inspiré par la Pucelle, avait délivré Montargis, repris Orléans, fait prisonnier le redoutable Talbot, assisté à la résurrection du royaume de France et au sacre de Charles VII, verrait, elle aussi, après de formidables jours d'épreuves, des jours heureux et glorieux. Cette conviction s'incarnait en mon esprit et, au moment où le train allait me ramener à Paris, j'entendais encore, avec une joie indicible, cette troupe de jeunes gens acclamée par la foule et couverte de fleurs, redire avec une ardeur confiante cette évocation suprême à la Liberté contre les barbares qui avaient insolemment prédit notre défaite :

Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accens;
Que tes ennemis expirans
Voient ton triomphe et notre gloire!

Henri WELSCHINGER.

LES

FINANCES FRANÇAISES

AU DÉBUT DE 1915

Au moment où, après cinq mois de guerre, s'ouvre l'année nouvelle, il est opportun d'étudier l'état de nos finances, de rappeler ce qu'elles étaient au moment de l'ouverture des hostilités, d'exposer les charges que les événemens nous créent et les premières mesures prises pour y subvenir, de rechercher les ressources au moyen desquelles, au lendemain de la paix, pourra se reconstituer l'équilibre budgétaire. Cette troisième partie de notre étude nous amènera à considérer la situation économique du pays en général, de la Banque et de la Bourse en particulier.

I

Ainsi que nous l'écrivions ici même, le 1er septembre 1914 (1), notre mobilisation financière n'avait pas été préparée avec le même soin que celle de nos armées. Depuis longtemps nos budgets, malgré de constantes plus-values de recettes, s'équilibraient mal. Des lois nouvelles y ajoutaient à chaque instant des charges imprévues, qui venaient bouleverser les prévisions

(1) *La mobilisation financière*, par M. Raphaël-Georges Lévy, *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1914.

des ministres et des commissions parlementaires. Les déficits se comblaient au moyen d'expédiens peu dignes d'un grand pays. C'est ainsi que les annuités promises par la Chine, à la suite de l'insurrection des *Boxers*, avaient été capitalisées sous forme d'un emprunt de 265 millions, qui augmentait d'autant les ressources du budget de 1902. Plus tard, les 190 millions reçus de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, en remboursement de sa dette pour avances obtenues par elle au titre de la garantie d'intérêt, furent versés, par l'intermédiaire du compte provisionnel, aux trois budgets de 1912, 1913, 1914. D'autre part, sauf la somme consacrée annuellement au remboursement d'une partie de la rente 3 pour 100 amortissable, et certaines annuités servies aux Compagnies de chemins de fer, notre budget ne faisait aucune place à l'amortissement d'une dette, qui est cependant la plus élevée du monde. Cet ensemble de conditions pesait sur nos finances, qui, en dépit de la prospérité du pays, ne présentaient pas l'aspect florissant qu'elles auraient dû avoir, si la gestion de la fortune publique eût été comparable à celle des patrimoines particuliers. La croissance ininterrompue des dépenses, due en première ligne à l'extension extravagante des attributions de l'État et, par suite, à la multiplication du nombre des fonctionnaires, n'a jamais été aussi rapide qu'au cours des premières années du xxe siècle. De 1896 à 1914, le total de nos dépenses avait augmenté de 50 pour 100, passant de 3 445 à 5 200 millions de francs. De 1876 à 1906, le budget avait progressé de 190 millions tous les cinq ans. Mais, de 1906 à 1911, il avait fait un bond d'un demi-milliard, et un autre, plus formidable encore, de 900 millions dans les trois années suivantes.

Le tableau ci-dessous permet d'embrasser d'un coup d'œil la marche des budgets depuis 1871 :

Années.	Millions.	Années.	Millions.
1871	2 367	1896	3 442
1876	2 680	1901	3 701
1881	2 881	1906	3 852
1886	3 064	1911	4 304
1891	3 258	1914	5 190

Le budget de 1914 dépasse de plus d'un milliard et demi

celui de 1901. En douze ans, les augmentations suivantes se sont produites :

	Millions
Guerre et marine	405
Dépenses spécialement motivées par la loi de trois ans	148
Lois sociales : assurance, prévoyance, assistance	235
Aggravation de charges dues au renchérissement de la vie	297
Exploitation du réseau de l'État à la suite du rachat de l'Ouest	65
Développement des services	374
	1 524

On voit combien a été relativement faible la proportion des dépenses militaires jusqu'au vote de la loi de trois ans. En même temps, la dette flottante n'a cessé de s'élever. Au 31 décembre 1913, elle atteignait 1 660 millions, dont 1 450 rapportaient intérêt. Ce dernier chiffre comprenait un demi-milliard de fonds départementaux et communaux déposés au Trésor, 375 millions appartenant à la Caisse des Dépôts et Consignations, et 400 millions de Bons du Trésor.

Un des motifs qui ont empêché nos budgets, depuis plus de vingt ans, d'être en équilibre stable et de profiter des plus-values considérables fournies par les rentrées des impôts, est le développement incessant pris par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Trop souvent, en établissant les projets des comptes à venir, les ministres et les commissions parlementaires se sont laissés aller à réduire les évaluations de dépenses certaines, ou bien à ajourner, dans les prévisions, certaines dépenses indispensables. Depuis 1891, date de la suppression du budget extraordinaire, il a été voté en moyenne 150 millions de crédits supplémentaires par an. Une certaine compensation à cet excédent de charges a été fournie par les annulations de crédit : tant en cours d'exercice qu'en loi de règlement, elles se sont élevées en moyenne à 90 millions par an, c'est-à-dire les deux tiers environ des crédits supplémentaires. Ceux-ci sont provoqués, en dehors des causes déjà signalées, par ce qu'on a appelé les amorces. Lorsqu'un service veut effectuer une dépense nouvelle, dont le chiffre pourrait effrayer le Parlement, il n'en fait pas connaître dès l'abord le total : le répartissant en plusieurs exercices, il commence par ne demander qu'une faible somme pour entamer les travaux : une fois l'affaire engagée, il faut continuer, et les exercices sui-

vans se trouvent grevés sans qu'il soit possible d'arrêter, ni de réduire la dépense.

Le budget de 1914, arrêté au chiffre de 5191 millions, qui avait été soumis au Parlement dans le premier semestre de l'année, n'a plus aucun rapport avec les comptes de l'exercice 1914, tels que la guerre les aura faits. Cependant il présentait déjà des points faibles, résultant notamment de ce que certains crédits avaient été laissés en dehors de ceux qui étaient couverts par les recettes ordinaires.

La dernière augmentation de dépenses, motivée par la loi établissant le service militaire de trois ans, devait être accompagnée de la création de ressources nouvelles. Il fallait couvrir à la fois les dépenses civiles accrues, notamment celles qui résultent de l'application des lois sociales, et les dépenses militaires. Parmi celles-ci, il en était de deux sortes : celles qui ne devaient pas se renouveler et qui consistaient en frais d'établissement, construction de casernes, augmentation de matériel et d'armement, et celles qui, par suite de l'augmentation permanente des effectifs, se retrouveraient désormais régulièrement dans les budgets annuels. Il était juste de faire face aux premières par l'emprunt, aux secondes par l'impôt. Au mois de décembre 1913, le ministère Barthou, dont les efforts patriotiques avaient réussi, en dépit d'une opposition violente, à faire voter la loi de trois ans, soumit au Parlement un projet d'emprunt de 1 300 millions, en déclarant très sagement que les coupons seraient payés nets de tout impôt. La majorité de la Chambre refusa d'approuver cette disposition. Le ministère tomba. Celui qui le remplaça prétendit se passer de tout appel au crédit : il voulait se présenter aux élections générales d'avril 1914 en se vantant de n'avoir pas rouvert le grand livre de la Dette publique. Tout ce que fit le Parlement avant de se séparer fut de voter une loi spéciale établissant un impôt de 5 pour 100 sur les coupons des fonds d'État étrangers et des actions et obligations de sociétés étrangères non abonnées, c'est-à-dire n'acquittant pas entre les mains du fisc français des droits annuels par voie d'abonnement. Cette loi du 29 mars 1914 a été complétée par un règlement d'administration publique en date du 22 juin suivant.

La nouvelle Chambre, à peine réunie, s'occupa de l'impôt général sur le revenu, et, après une discussion rapide, l'inséra

dans la loi de finances du 15 juillet 1914. Il est assis à raison de 2 pour 100 sur le montant total du revenu net annuel dont dispose chaque habitant ayant plus de 5000 francs de revenu. Le contribuable peut se laisser taxer administrativement, ou bien souscrire une déclaration de son revenu global, avec faculté d'appuyer cette déclaration du détail des élémens qui le composent. Certaines détaxes sont accordées pour les revenus inférieurs à 25000 francs; certains abaissemens profitent aux hommes mariés, aux pères de famille, à ceux qui ont à leur charge des ascendans. La guerre a empêché les travaux nécessaires à la préparation des rôles de l'impôt sur le revenu : aussi la loi du 26 décembre 1914 a-t-elle renvoyé au 1er janvier 1916 le point de départ de son application.

Les autres innovations de la loi de finances de 1914 consistaient en certaines augmentations de droits : le timbre sur les quittances, de fixe, est devenu gradué : il atteint 50 centimes pour les reçus supérieurs à 3000 francs; l'impôt sur les opérations de bourse a été porté à 15 centimes par 1000 francs.

En même temps que la loi de finances était promulguée, le 15 juillet 1914 une autre loi permettait aux ministres de la guerre et de la marine d'engager des dépenses, non renouvelables, en vue de pourvoir aux besoins de la défense nationale et déterminait les règles financières applicables auxdites dépenses. Le ministre de la guerre était autorisé à consacrer en quatre ans une somme de 389 millions, et en sept ans une somme de 754 millions, aux constructions, acquisitions et fabrications rendues nécessaires par l'application de la loi du 7 août 1913 (service de trois ans). Ces divers montans devaient être portés au débit d'un compte intitulé : « Dépenses non renouvelables intéressant la défense nationale. » Le ministre de la marine était autorisé à dépenser, dans les mêmes conditions, 1175 millions, répartis sur quatre années.

Nous ouvrions les crédits d'armement un an après que l'Allemagne avait voté sa contribution extraordinaire de 1250 millions : alors que plus d'un tiers de cette somme était déjà entré dans les caisses impériales, nous n'avions pas encore réalisé un centime des ressources destinées à couvrir nos dépenses nouvelles.

II

Dès que la guerre nous eut été déclarée, le gouvernement fit voter par les Chambres une série de lois destinées à lui fournir les ressources nécessaires. Des décrets préalables avaient établi l'état de siège en France et en Algérie, suspendu les droits d'entrée sur les farines, les blés, l'orge, les avoines, le maïs, les viandes frigorifiées, les pommes de terre; prohibé la sortie et la réexportation d'une série de matières et d'objets utiles à la défense nationale; limité à 50 francs par quinzaine et par livret les remboursemens des Caisses d'épargne. Une loi décide que, jusqu'à la cessation des hostilités, les crédits supplémentaires et extraordinaires nécessaires aux besoins de la défense nationale, même s'ils sont destinés à la création d'un service nouveau, pourront, en l'absence des Chambres, être ouverts provisoirement par des décrets rendus en Conseil d'État, après avoir été délibérés et approuvés en Conseil des ministres. Ces décrets indiqueront les voies et moyens qui seront affectés aux crédits demandés et autoriseront, s'il y a lieu, la création et la réalisation des ressources extraordinaires nécessaires. Ils seront soumis à la sanction du pouvoir législatif dans la quinzaine de la plus prochaine réunion des Chambres.

Une loi promulguée le 6 août porta à 12 milliards le chiffre maximum de la circulation des billets de la Banque de France, avec faculté pour le ministre de dépasser cette limite par décret rendu en Conseil d'État. Celui de la Banque de l'Algérie était porté de 300 à 400 millions, avec la même possibilité d'extension. Les deux Banques sont, jusqu'à nouvel ordre, dispensées de l'obligation de rembourser leurs billets en espèces. Sont approuvées les conventions intervenues, en novembre 1911, entre elles et le gouvernement, à l'effet d'assurer à ce dernier des avances s'élevant à un total de 3 milliards, dont 2 900 millions fournis par la Banque de France et 100 millions par la Banque de l'Algérie.

Une loi, publiée au *Journal officiel* du 6 août, autorisa le gouvernement, jusqu'à la cessation des hostilités, à prendre, dans l'intérêt général, par décret en Conseil des ministres, toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution ou suspendre les effets des obligations commerciales ou civiles, pour suspendre

toutes prescriptions ou péremptions en matière civile, commerciale ou administrative, tous délais impartis pour attaquer, signifier ou exécuter les décisions des tribunaux de l'ordre judiciaire ou administratif. Aucune instance, sauf l'exercice de l'action publique par le ministère public, ne pourra être engagée ni poursuivie, aucun acte d'exécution ne pourra être poursuivi contre les citoyens présens sous les drapeaux.

En vertu d'un décret du 14 août, l'État français peut garantir contre les risques de guerre soit les corps de navires, soit les cargaisons. Cette garantie ne s'applique qu'aux corps des navires battant pavillon français et immatriculés dans un port français, à la condition que ces bâtimens soient assurés contre les risques ordinaires de la navigation jusqu'à concurrence du quart au moins de leur valeur. Cette garantie ne pourra excéder 80 pour 100 de la valeur du navire, telle qu'elle est fixée dans la police d'assurance des risques ordinaires. La prime à payer ne pourra excéder 5 pour 100 de la somme garantie. L'État ne sera pas garant de la prise du navire s'il est repris et remis à l'armateur dans le délai de six mois. La garantie des cargaisons s'effectue dans des conditions analogues.

Un décret du 13 août, rendu en exécution de la loi du 6 août, a ouvert des crédits s'élevant à 2753 millions aux ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur et des Affaires étrangères : la presque totalité de cette somme (2686 millions) était réservée au premier. Dès le mois d'août, une émission de Bons du Trésor était prévue jusqu'à concurrence d'un milliard. Le décret du 3 décembre a porté ce chiffre à 1400 millions, et la loi du 26 décembre (article 24) à 2500 millions de francs. Une décision du ministre des Finances, en date du 19 août, avait fixé l'intérêt à 1 pour les bons de un à moins de six mois, à 4 pour les bons de six mois à moins d'un an, à 5 pour les bons à un an d'échéance. Le 2 septembre, un décret a ouvert de nouveau des crédits supplémentaires ou extraordinaires pour 922 millions. En vertu d'un décret daté de Bordeaux le 13 septembre, les Bons du Trésor émis à partir de ce jour et pendant la durée des hostilités porteront la mention de « Bons de la Défense nationale. » Ils seront admis pour la libération des souscriptions à tous emprunts futurs, avec droit de préférence pour les souscripteurs de ces emprunts, à concurrence du montant des Bons qu'ils remettront au Trésor. Le taux en

fut fixé à 5 pour 100. Il a été abaissé, le 19 décembre, à 4 pour 100 pour les Bons à trois mois.

Ce décret était précédé d'un rapport du ministre des finances au Président de la République, en expliquant le but et l'intention. Il a voulu mettre les Bons à la portée du public en créant de petites coupures de 100, 500 et 1 000 francs. Il a cherché à s'assurer une clientèle qui ne s'adressait pas jusque-là à ces titres et a promis à cet effet aux comptables directs du Trésor, aux receveurs des administrations financières et des postes, une remise proportionnelle. Ultérieurement, le ministre du travail a autorisé les Caisses d'épargne à s'entremettre également pour ces souscriptions. Le résultat a répondu aux espérances. Le montant des bons souscrits, qui ne dépassait pas 350 millions au milieu de septembre, s'est élevé graduellement et se rapproche de la limite légale.

En recherchant les mesures propres à renforcer la Trésorerie, M. Ribot a été amené à considérer le rouage des trésoriers généraux, qui étaient autrefois de véritables banquiers, recevant l'argent du public et le versant à leur tour à l'État, et à le remettre en mouvement dans les conditions antérieures. A cet effet, il a retiré l'interdiction faite en 1909 à ces fonctionnaires de recevoir les fonds des banques et des établissemens de crédit; il a supprimé la limitation des bénéfices qui leur avait été imposée : les commissions qu'ils percevront du chef des comptes courans et aussi du placement des Bons de la Défense nationale pourront dépasser le maximum en vigueur de 28 000 francs. Enfin, une disposition importante, de nature à accélérer les versemens de la clientèle aux guichets de ces fonctionnaires, est celle par laquelle l'État garantit subsidiairement le remboursement des fonds confiés aux trésoriers : ceux-ci d'ailleurs n'en continuent pas moins à être personnellement responsables de ces fonds.

Un décret du 30 août a autorisé les sociétés régies par les lois françaises, les départemens, les communes et les établissemens publics, à suspendre, jusqu'à une date qui sera fixée après la cessation des hostilités, le remboursement de leurs obligations et, s'il y a lieu, le placement des lots y afférant. Les tirages au sort prévus par les contrats d'emprunt auront néanmoins lieu aux dates fixées. Pendant la même période, les sociétés françaises qui ne sont pas à même d'assurer le service

de leurs coupons peuvent le suspendre en totalité ou en partie, à condition de remplir certaines formalités.

Parmi les mesures intéressantes prises dans l'intérêt du crédit public, il faut signaler celle dont la rente 3 et demi amortissable a été l'objet. On sait qu'elle avait été émise le 7 juillet 1914, à la veille de la guerre, au cours de 91 francs, pour un capital nominal d'environ 900 millions devant produire une somme effective de 805 millions. Sur ce montant, par suite de l'échelonnement des versemens, le Trésor n'avait encore encaissé le 10 septembre que 380 millions. Les deux derniers versemens, d'ensemble 60 francs par 3 fr. 50 de rente, étaient exigibles à raison de 30 francs le 16 septembre et 30 francs le 16 novembre. Afin de rassurer les souscripteurs contre l'éventualité de pertes pouvant résulter de la baisse des cours, un décret a décidé que les rentes 3 et demi seraient reçues au prix d'émission, c'est-à-dire à 91 francs et en tenant compte de l'intérêt couru, pour la libération des souscriptions de rentes ou d'obligations à court terme que le Trésor émettrait avant le 1er janvier 1917. Pour que les titres soient admis dans ces conditions, il faut que les versemens aient été effectués aux époques prévues par les arrêtés ministériels.

La France n'a pas eu seulement à subvenir à ses propres dépenses. Dans un esprit de solidarité que chacun comprend et approuve, elle est venue en aide à certains de ses alliés. Des décrets du 28 octobre et du 20 novembre 1914 ont autorisé le ministre des Finances à ouvrir, dans les écritures centrales du Trésor, un compte de services spéciaux intitulé : « Avances à des gouvernemens ou établissemens étrangers, » et à répartir, au débit de ce compte, une somme maximum de 360 500 000 francs, distribuée comme il suit :

	Millions.
Avances au Gouvernement belge	250
Avances au Gouvernement serbe	90
Avances au Gouvernement hellénique. . . .	20
Avances à la Banque de Monténégro	0⁵
Total égal.	360⁵

Il a été mis également des fonds à la disposition d'un certain nombre de Chambres de commerce, qui, chacune dans sa région, se sont employées à faire les achats de denrées nécessaires pour assurer le ravitaillement de la population civile. Les

avances ainsi consenties aux compagnies consulaires pour seconder leur initiative ont atteint 27 500 000 francs. Quant aux villes et départemens, des mesures ont été prises pour leur permettre de faire appel aux ressources locales et régionales. Un décret du 21 septembre les a autorisés à émettre des Bons communaux ou départementaux.

III

Telles furent les principales mesures prises par le Gouvernement au cours des cinq premiers mois de guerre. Lorsque le Parlement se réunit à Paris le 22 décembre, M. Ribot, ministre des Finances, lui soumit un exposé magistral de la situation, en même temps qu'il lui demandait le vote de six douzièmes provisoires pour le premier semestre de l'année 1915. On ne saurait trop louer l'esprit de prudence et la hauteur de vues qui ont présidé à la rédaction de ce document : il demeurera une page historique dans nos annales financières. Les prévisions qui ont servi de base ont été les crédits inscrits au budget de 1914, diminués de certains montans. Les dépenses extraordinaires de la guerre ont été calculées d'après les débours des trois derniers mois de 1914 et les prévisions faites par les divers ministères. Le tout a été réuni en un seul budget, après suppression de comptes spéciaux antérieurement ouverts, de façon à permettre au Parlement d'embrasser d'un coup d'œil la totalité de nos charges.

L'exercice 1914 ne donnera naturellement pas les résultats qui avaient été escomptés lors de l'établissement du budget. Il a souffert d'une diminution notable dans le produit des impôts. En ce qui concerne les contributions directes et les taxes assimilées, la marche des recouvremens a été ralentie : beaucoup de contribuables ont dû quitter leurs foyers par suite de la mobilisation ou de l'approche de l'ennemi; un grand nombre d'autres, notamment de patentables et de propriétaires d'immeubles, ont vu leurs affaires arrêtées ou leurs revenus atteints; l'action des comptables a été rendue partout difficile, le service ayant été complètement suspendu dans certaines régions, parmi les plus prospères du pays. En août, septembre et octobre, il n'a été perçu que 2 douzièmes au lieu de 4 douzièmes et demi en 1913. Toutefois, grâce aux résultats très favorables des

sept premiers mois, les recouvremens au 31 octobre, tout en étant en retard de 150 millions par rapport à 1913, représentaient à peu de chose près les termes exigibles. Ce résultat ne saurait être trop souligné, à la veille de l'époque où des discussions se rouvriront sur notre système d'impôts. Les quatre contributions directes, instituées par les assemblées de la première Révolution, perfectionnées depuis lors, n'ont pas cessé de fournir des ressources abondantes; au milieu de la tourmente, elles ont mieux résisté qu'aucun autre élément des recettes publiques.

Les produits de l'enregistrement et du timbre ont subi, dans les mois d'août, septembre, octobre et novembre, une moins-value de 64 pour 100 par rapport aux évaluations budgétaires : les plus fortes diminutions portent sur les droits de mutations après décès, sur les conventions entre vifs et actes judiciaires; elles s'expliquent par l'arrêt des affaires, la décroissance du nombre des ventes et la suspension partielle du cours de la justice. L'impôt sur les opérations de bourse est tombé brusquement, et donne une moins-value de 6 millions, que la fermeture de la Bourse de Paris suffit à expliquer. Au contraire, l'impôt sur les valeurs mobilières n'a fléchi que de 7 pour 100, grâce à la plus-value fournie en juillet et en août par la nouvelle taxe de 5 pour 100 sur les coupons de fonds étrangers et de valeurs étrangères non abonnées. Les droits de douane sont en moins-value de 56 pour 100, aisément explicable par la réduction des affaires et la suppression des droits d'entrée sur un certain nombre de marchandises.

Les impôts indirects présentent une diminution moyenne de 35 pour 100; elle porte principalement sur la bière, à raison de ce que les départemens qui produisent et consomment le plus cette boisson sont occupés par l'ennemi. Sur les sucres, la diminution est de 55 pour 100, par suite de la difficulté de l'approvisionnement et de la réduction des opérations de sucrage des vins, les raisins ayant mûri dans de bonnes conditions. Le produit de l'impôt sur les alcools a baissé de 47 pour 100; ce recul est dû à l'absence d'un grand nombre de consommateurs appelés sous les drapeaux, à la restriction volontaire de la consommation, à la réglementation étroite de l'heure d'ouverture des débits, à l'interdiction de la vente de l'absinthe, au bas prix des vins et enfin au développement de la fraude, moins sévèrement réprimée à cause de la difficulté de transport des

agens. Le produit de la vente des tabacs n'a fléchi que de 16 pour 100; mais la plus grande partie des recettes est fournie par le tabac de troupe, sur lequel le monopole ne réalise qu'un bénéfice insignifiant. Le maximum de fléchissement des impôts indirects s'est fait sentir en septembre (46 pour 100); en novembre, il n'est plus que de 30 pour 100; l'amélioration est sensible.

L'activité des communications postales ne s'est pas ralentie. Mais, en raison de la franchise accordée à la correspondance militaire, le produit s'est abaissé de 23 pour 100. La diminution a été des deux tiers pour le téléphone, dont l'usage a été soumis à des restrictions prohibitives sur une partie du territoire. Les perceptions télégraphiques présentent au contraire une légère augmentation de 4 pour 100.

En résumé, l'ensemble des produits budgétaires, autres que les contributions directes, présente, pour les quatre mois d'août à novembre, une perte, par rapport aux évaluations, de 578 millions; elle est compensée, jusqu'à concurrence de 74 millions, par les plus-values acquises au cours des sept premiers mois de l'exercice.

En même temps que fléchissaient les recettes, le Trésor avait à faire face à un surcroît de charges. La loi de finances avait arrêté à 5191 millions le total des crédits budgétaires pour 1914; mais elle n'y avait pas compris 488 millions pour dépenses non renouvelables entraînées par la loi de 3 ans; 128 millions pour dépenses du programme naval; 232 millions pour dépenses de l'occupation du Maroc.

Les dotations supplémentaires réclamées depuis l'ouverture des hostilités se sont élevées à plus de 6500 millions, dont 6092 pour la guerre, 83 pour la marine et 341 pour allocation aux familles des mobilisés. L'État a participé pour 14 millions aux caisses de chômage. L'entretien des personnes évacuées des places fortes ou des départemens envahis et des étrangers dirigés sur certains points du territoire, l'aménagement des locaux destinés à les recevoir, les transports d'indigens, la distribution de secours, ont exigé l'inscription au ministère de l'Intérieur de 47 millions de crédits. Le rétablissement des communications dans les régions réoccupées par nos armées a coûté 20 millions. Le versement à faire au réseau de l'État pour parer à l'insuffisance de son produit s'est accru de 33 millions.

Les Compagnies n'ont pu assurer leur exploitation, ainsi que le service de leurs obligations, que grâce aux acomptes qui leur ont été payés sur leur garantie, à concurrence de 88 millions. Les intérêts de la Dette flottante se sont accrus de 35 millions.

D'autre part, les diverses administrations civiles ont pu reviser leur budget et ont, d'ores et déjà, renoncé à employer 70 millions de crédits, sans préjudice des annulations qui se produiront en fin d'exercice. Le budget de la guerre a été profondément remanié. La plupart de ses chapitres ont été clos pour faire place à une nomenclature nouvelle : les disponibilités s'élèvent de ce chef à 447 millions. Le compte spécial, ouvert en vertu de la loi du 15 juillet 1914, cessait d'avoir sa raison d'être : sur les 488 millions dont il avait été doté, 129 seulement ont été employés, 359 sont annulés. La marine, de son côté, évalue à 69 millions les économies qu'elle fera sur les prévisions de l'année. C'est un total de 950 millions de francs qui disparaissent en face des 6 500 millions de besoins nouveaux. Les comptes spéciaux des ministères de la Marine et de la Guerre, celui du Maroc, sont et demeurent clos. Toutes les dépenses de 1915 sont présentées dans un seul cadre : l'unité budgétaire est rétablie. Les crédits demandés dans ces conditions pour le premier semestre de l'année nouvelle s'élèvent à 8 825 millions. La loi du 26 décembre 1914 ouvre, en outre, aux ministres, au titre des budgets annexes rattachés pour ordre aux budgets respectifs de leurs départemens, des crédits provisoires pour l'exercice 1915, s'élevant à la somme totale de 473 millions et applicables au premier semestre de l'année. Les crédits seront répartis par ministères et par chapitres, au moyen d'un décret du Président de la République. Ces budgets annexes sont ceux des Monnaies et médailles, de l'Imprimerie nationale, de la Légion d'honneur, des poudres et salpêtres, de la Caisse des invalides de la Marine, de l'École des arts et manufactures, de la Caisse nationale d'épargne, du chemin de fer et port de la Réunion, du réseau de l'État.

Il n'a pas paru possible au ministre, dont il convient d'approuver la sagesse en la circonstance, de proposer des impôts nouveaux ou le relèvement des impôts existans. La rentrée de plusieurs de ceux-ci est difficile. Une partie importante du territoire est encore envahie et ne fournit aucune ressource. On ne saurait d'ailleurs envisager des taxes qui établiraient une

discrimination entre les départemens. C'est donc aux seuls moyens de trésorerie qu'il convient d'avoir recours. Grâce aux conventions avec la Banque de France et au succès de l'émission des Bons de la Défense nationale, ils sont suffisans.

L'article 12 de la loi du 26 décembre 1914 décide qu'une loi spéciale déterminera les conditions dans lesquelles s'exercera le droit à la réparation des dommages matériels résultant des faits de guerre. Un premier crédit de 300 millions est ouvert au ministère de l'Intérieur pour les besoins les plus urgens. Un décret pris en Conseil d'État fixera la procédure de la constatation des dommages et le fonctionnement des commissions d'évaluation.

Voici le détail des crédits votés pour le 1er semestre 1915 :

	Millions.
Dette publique	728
Pouvoirs publics	10
Ministère des finances	45
Ministère de la justice	29
Ministère des affaires étrangères	16
Ministère de l'intérieur	451
Ministère de la guerre	6030
Ministère de la marine	339
Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts	203
Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes	9
Ministère du travail et de la prévoyance sociale	92
Ministère des colonies	52
Ministère de l'agriculture	16
Ministère des travaux publics	396
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics	374
Remboursements, restitutions et non-valeurs	35
	8825

Il est inutile d'insister sur l'énormité de ce budget semestriel. Les dépenses du ministère de la Guerre dépassent à elles seules 6 milliards, c'est-à-dire qu'elles correspondent précisément au milliard mensuel auquel on évalue les frais de chacun des principaux belligérans. Il ne faut pas oublier que les charges de plusieurs autres ministères, celui de l'Intérieur par exemple, sont également accrues, dans une forte proportion, par les événemens. Si la guerre dure jusqu'à la fin de 1915, le budget de l'année sera donc d'au moins 17 milliards.

La réparation des dommages aux victimes de la guerre est un des nombreux problèmes budgétaires qui se posent devant le législateur. La surface du territoire qui a été envahie dépasse 4 millions d'hectares; à l'heure où nous écrivons, il en est encore 2 millions qui sont occupés par l'ennemi. Sur ces 2 millions d'hectares vivaient, d'après le recensement de 1911, 3 250 000 habitans, plus de 8 pour 100 de la population totale de la France. La valeur vénale du sol représentait 9 milliards et demi, environ 7 pour 100 de celle du sol national tout entier. La dette hypothécaire est d'un milliard environ, représentant également 7 pour 100 de la dette totale du pays. La valeur des constructions, particulièrement des usines et installations industrielles de toute nature, dépasse de beaucoup celle du sol. Quelle est, à l'égard des destructions constatées, la responsabilité de l'État? Des décrets de 1793 l'avaient établie : le 14 août de cette année, la Convention déclarait, au nom de la nation, « qu'elle indemniserait les citoyens des pertes qu'ils ont éprouvées ou qu'ils éprouvent par l'invasion de l'ennemi dans le territoire français, ou par des démolitions ou coupes que la défense commune aura exigées de notre part. » En 1871 au contraire, le gouvernement fut d'un autre avis. M. Thiers affirmait que « l'État n'intervient jamais pour réparer les hasards de la guerre, qu'il n'indemnise que les dommages volontaires, intentionnels, réfléchis, dont il est l'auteur. » En fait, à cette époque, un compromis intervint : le montant des pertes subies dans les 34 départemens envahis fut arrêté à 657 millions, après une enquête qui ne se termina qu'en 1896. Des crédits furent ouverts pour 420 millions. Les intérêts qui s'y ajoutèrent portèrent les montans payés aux victimes à un total très voisin du total des dommages reconnus.

Dès maintenant, l'État a considéré qu'il y avait lieu de venir en aide aux populations si cruellement éprouvées, sans préjuger, bien entendu, les réparations qu'il y aura lieu d'exiger des auteurs des ravages. Le crédit de 300 millions est destiné à venir en aide aux victimes du nouveau mode de guerre pratiqué par les Allemands.

Cherchons maintenant à nous rendre compte de la façon dont pourront être couverts les 8 825 millions du budget semestriel ci-dessus. Admettons que les ressources ordinaires du budget qui, en 1914, étaient prévues pour 5 200 millions, tombent

à 4 milliards. Cela fera 2 milliards pour le semestre. Les Bons de la Défense nationale, dont le succès s'affirme chaque jour, pourront donner 2 milliards. La Banque de France, au 10 décembre 1914, avait avancé 3 600 millions; mais elle est engagée, par la convention du 21 septembre, à aller jusqu'à 6 milliards; et il a été prévu que ce dernier chiffre pourrait être dépassé. Il reste donc, en tout cas, une première tranche disponible de 2 400 millions, ce qui forme un total de 6 400 millions. Les 2 milliards manquant devront être fournis par une augmentation de l'avance de la Banque ou par l'émission d'une dette à court terme, des obligations du Trésor de trois à cinq ans par exemple. D'ici à l'été, il est permis de supposer que la campagne sera assez avancée pour que la France puisse, à son tour, songer à l'émission d'un grand emprunt en rentes consolidées, qui sera souscrit aussi brillamment que l'a été, au mois de novembre 1914, celui de l'Angleterre. Les deux principales raisons qui ont empêché jusqu'ici l'émission d'un fonds consolidé sont l'occupation partielle de notre territoire et les questions pendantes au sujet de la rente 3 1/2 créée en juillet 1914.

On peut essayer de dresser dès maintenant le programme des impôts nouveaux, à l'établissement duquel une extrême prudence devra être apportée. Il faudra, avant tout, écarter les systèmes absolus, rejeter à la fois les programmes qui voudraient faire table rase de ce qui existe et ceux qui prétendent demander la totalité des ressources nouvelles à une seule nature de taxes. Pour réunir les sommes considérables dont on aura besoin, il sera nécessaire de s'adresser aux impôts de toute nature, les indirects aussi bien que les directs. Comme le disait Gladstone, on courtisera les deux sœurs, la brune et la blonde, qui devront, l'une et l'autre, accorder leurs faveurs au Ministre des Finances.

Déjà avant la guerre, alors que les partisans d'une saine gestion de nos finances critiquaient les expédiens au moyen desquels nos derniers budgets avaient été équilibrés et cherchaient à les asseoir sur une base solide, nous avions, d'accord avec M. Paul Leroy-Beaulieu, dressé un projet de recettes supplémentaires qu'il nous paraissait facile de réaliser, soit en établissant des taxes nouvelles, soit en majorant des impôts existans et en assurant la perception intégrale de ceux d'entre

eux qui ne sont pas recouvrés comme ils devraient l'être. En voici la liste :

		Millions.
Addition d'un décime sur les contributions existantes :		
A savoir : sur les contributions directes et taxes assimilées.	63	318
sur l'enregistrement	80	
sur le timbre	22	
sur les taxes douanières frappant les denrées coloniales	15	
sur les contributions indirectes (monopoles et sel non compris)	85	
sur les tabacs	53	
Suppression du privilège des bouilleurs de cru		100
Taxes sur l'éclairage		20
Doublement de la taxe sur les boissons hygiéniques		83
Doublement de la taxe sur l'alcool et l'absinthe		200
Doublement de la taxe sur les voyageurs de 1re et de 2e classe.		30
Retour à l'exploitation privée pour le réseau d'État		60
Versement au budget des fonds du pari mutuel		40
Versement au budget des redevances annuelles de la Banque de France		15
Prolongation des concessions de chemins de fer		130
Droit de navigation intérieure de 1/4 de centime par tonne kilométrique		15
		1 011

Ce programme est établi d'après six principes qui nous semblent devoir guider le législateur dans les résolutions qu'il aura à prendre pour organiser nos finances après la guerre : 1° respecter le plus possible notre système d'impôts, qui a fait ses preuves depuis plus d'un siècle et qui n'a cessé de fournir des recettes croissantes, sans provoquer de plaintes sérieuses de la part des contribuables; 2° frapper l'alcool; 3° faire disparaître un privilège injustifié, à l'abri duquel se commettent d'énormes fraudes; 4° diminuer les exploitations d'État, supprimer la plus ruineuse de toutes, celle des chemins de fer, et consolider celle des Compagnies, en renouvelant leurs conventions; 5° faire rentrer dans le budget un certain nombre de recettes qui sont l'objet, en dehors du contrôle parlementaire, d'affectations spéciales; 6° instituer une taxe légère pour un service rendu jusqu'ici gratuitement à un certain nombre de citoyens privilégiés. La simple application de ces règles directrices donnerait une recette annuelle de plus d'un milliard. Reprenons-en le détail :

1° L'addition d'un décime aux contributions existantes ne paraîtra certainement pas excessive aux Français, après les épreuves qu'ils viennent de traverser. Chacun de nous s'attend à ce que, à partir de 1916, la feuille du percepteur nous arrive avec une majoration : celle d'un dixième que nous suggérons est modérée. On remarquera que nous n'avons pas compris dans notre énumération les valeurs mobilières, qui viennent d'être lourdement frappées, et dont les coupons rapportent un ensemble de taxes amputant, dans certains cas, plus d'un sixième du revenu. Une taxe légère sur l'éclairage ne gênera point les consommateurs. Il n'y a pas bien longtemps, ils payaient à Paris le gaz 50 et l'électricité 300 pour 100 plus cher qu'aujourd'hui. Le doublement de la taxe sur les boissons dites hygiéniques est très justifiable et représentera bien peu de chose par rapport au déplacement de cours qui s'est produit depuis un certain nombre d'années. En quoi un droit de 3 francs par hectolitre, au lieu de 1 fr. 50, restreindra-t-il l'usage du vin, alors que le prix, qui en était de 5 ou 6 francs au commencement du siècle, a dépassé aujourd'hui 30 francs?

2° Quant à l'alcool, sur lequel nous reviendrons plus longuement tout à l'heure, et à l'absinthe, dont les ravages sont un sujet d'effroi pour tout Français soucieux de l'avenir de son pays, nous ne savons pas si le doublement du droit que nous proposons est suffisant : il ne portera pas encore la taxe française à la hauteur de l'accise anglais. Nous avons admis, dans le calcul de son rendement, qu'il entraînerait une diminution notable de la consommation.

3° Si, comme nous voulons l'espérer, le privilège des bouilleurs de cru est enfin supprimé, nous sommes en droit de supposer que cette énorme consommation clandestine sera partiellement remplacée par une vente à ciel ouvert, qui acquittera les droits et augmentera d'autant le produit de l'alcool. En demandant le rétablissement de l'impôt sur les voyageurs à son taux antérieur, nous laissons indemnes la troisième classe, celle qui sert au plus grand nombre. Nous ne pensons pas que la proposition ainsi limitée soulève d'objection sérieuse.

4° Nous croyons le moment venu d'examiner dans son ensemble la question des chemins de fer. On sait quel est le régime bâtard sous lequel nous vivons. A côté du système originaire d'après lequel s'est constitué le réseau français, celui

de concessions temporaires accordées par l'État, nu propriétaire des lignes, à des Compagnies exploitantes, le hasard des décisions parlementaires a créé un réseau d'État, dont celui-ci est non seulement le propriétaire, mais aussi l'exploitant. En 1875, l'acquisition des lignes Philippart en Vendée et dans les Charentes, forma un premier noyau, dont l'importance, trente-trois ans plus tard, fut triplée par le malencontreux rachat de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, aussi profitable aux actionnaires que nuisible au Trésor. Le déficit n'a cessé de croître; le compte d'établissement a grossi dans une proportion que personne n'avait prévue. Bien avant les événemens de 1913, qui nécessitèrent l'émission d'un emprunt, il avait fallu, pour les besoins de ce réseau, rouvrir le grand Livre de la Dette publique et émettre, à jet continu, des obligations 4 pour 100, dites des chemins de fer de l'État. D'un autre côté, les concessions des cinq grandes Compagnies, Nord, Est, Midi, Orléans, Paris-Lyon-Méditerranée, approchent de leurs échéances : la plus éloignée expire en 1960; la plus rapprochée en 1948, c'est-à-dire dans une trentaine d'années. La brièveté du temps qui leur est ainsi mesuré commence à paralyser l'activité de ces sociétés. Un chemin de fer a besoin de se développer sans cesse, de renouveler et d'augmenter sa voie, son matériel, de faire des constructions de diverse nature; pour tous ces objets, il faut qu'il emprunte; afin que ces emprunts ne soient pas trop onéreux, il doit pouvoir en espacer l'amortissement sur une période suffisamment longue : or, les délais actuels d'expiration de concessions rendent d'ores et déjà excessive la charge des obligations à émettre. L'État aurait tout intérêt à négocier dès maintenant avec les Compagnies une prolongation de leurs concessions, en échange de laquelle il se ferait attribuer de sérieux avantages. Il pourrait notamment stipuler en sa faveur une part plus élevée, dans le partage des bénéfices, que celle qui est prévue par les conventions de 1883. Il écarterait la menace d'appels considérables à sa garantie, qui, d'après le régime actuel, ne manqueront pas de lui être adressés au cours des prochaines années. Le trouble apporté par la période de guerre dans les finances des Compagnies ne manquera pas d'avoir sa répercussion dans les charges publiques. Aux six douzièmes votés pour 1915, figure déjà, sous la rubrique des dépenses obligatoires assimilables à des dettes d'État, une somme de

127 millions, au chapitre des garanties d'intérêt des chemins de fer. Le même service, pour l'année tout entière, n'avait exigé l'inscription au budget de 1914 que de 16 millions!

On voit la gravité du problème : ce sera l'un des premiers à étudier, au double point de vue de l'allégement de nos finances et de l'organisation d'un service répondant à tous les besoins du public. L'expérience de la guerre a d'ailleurs été concluante sous ce dernier rapport. Nos Compagnies ont été à la hauteur de toutes les exigences de la défense nationale. La façon dont la Compagnie de l'Est, par exemple, au commencement de septembre, a transporté des armées entières sur les champs de bataille de la Marne, a démontré la perfection de son organisation : elle a eu sa part dans nos victoires d'alors.

5° Les mêmes ministres qui parlaient sans cesse d'unité budgétaire, n'ont pas hésité à permettre que certaines recettes reçussent des affectations extra-budgétaires. C'est ainsi que les prélèvemens opérés au profit du Trésor sur le Pari mutuel des champs de courses servent à une foule d'œuvres, auxquelles ils sont distribués selon le bon plaisir du ministre de l'Intérieur, sans le contrôle du Parlement. Les sommes que la Banque de France verse annuellement au Trésor et qu'elle prélève sur les produits de ses escomptes et avances, ont été destinées à fournir des avances aux Caisses de crédit agricole. Celles-ci ont maintenant pris un développement suffisant et commencent à avoir des ressources assez importantes, au moyen des dépôts qu'elles reçoivent, pour pouvoir se passer de l'aide de l'État. Il semble donc légitime de faire rentrer dans les recettes budgétaires aussi bien la contribution de la Banque que les versemens du Pari mutuel.

6° La gratuité de la navigation sur les canaux ne se justifie par aucun argument. Il n'est pas plus logique de permettre aux transporteurs par eau d'user de cette route sans acquitter un péage, qu'il ne le serait de laisser des camionneurs faire rouler des locomotives et des wagons sur les rails des voies ferrées, sans payer le prix de ce passage. L'établissement et l'entretien d'un canal coûtent, aussi bien que ceux d'une ligne de chemin de fer. Pourquoi, dès lors, accorder une faveur à la classe des navigateurs dont les péniches parcourent ces artères? La taxe que nous proposons est bien modeste : un quart de centime par tonne kilométrique, le dixième à peu près de celle que

les marchandises acquittent pour le même parcours en chemin de fer. Ce tarif serait susceptible de relèvement si, comme nous le supposons, la navigation n'était pas ralentie par l'établissement de ce léger droit.

Le programme que nous venons d'exposer est modeste. Il ne bouleverse pas ce qui existe. Il en profite au contraire pour augmenter, là où cela semble pouvoir être fait sans nuire à la prospérité du pays et à l'activité des affaires, le taux d'impôts anciens, auxquels le public est habitué, et qu'il acquitte sans effort ni gêne. Il corrige des abus invétérés, difficiles à extirper en temps ordinaire, et qui ne peuvent être abolis qu'à des époques comme celle que nous traversons. Il réorganise un des principaux services d'intérêt général, en donnant aux sociétés qui l'exploitent le moyen de le perfectionner encore et d'en assurer le développement harmonieux.

Le budget de l'État ne sera pas seul à ressentir les effets de la guerre. Ceux des départemens et des communes, dans certaines régions surtout, en éprouvent vivement le contre-coup. Au premier rang, celui de la Ville de Paris, qui a établi ses prévisions de 1915 à un chiffre dépassant de 16 millions celui de 1914. D'autre part, l'exercice 1914 se réglera pour elle avec une diminution sensible des recettes sur les estimations, notamment en ce qui concerne l'octroi, et une aggravation notable des charges, due à des causes multiples. L'administration a dû organiser des transports par automobiles, constituer les stocks nécessaires à ses différens services, par exemple en charbon; assurer l'arrivée des matériaux pour maintenir en activité un certain nombre de chantiers, créer des services nouveaux ou activer les anciens; imprimer ou distribuer un Bulletin des Communes, de nombreux documens en vue du recensement et du recrutement; hospitaliser les réfugiés dans les asiles municipaux ; remplacer des concessionnaires ou adjudicataires de services défaillans; assister les chômeurs, les réfugiés français et belges; assurer l'approvisionnement de la capitale. La municipalité a pris à sa charge une partie des allocations aux familles des mobilisés votées par l'État; elle a alloué, à titre de secours de chômage, à tout chef de famille privé de ressources faute de travail, une somme de 1 fr. 25 par jour, majorée de 0 fr. 50 par enfant au-dessous de seize ans. Conformément à la loi qui autorise les communes à créer une dette flottante, la

Ville de Paris a décidé l'émission de 140 millions de francs de Bons à un an d'échéance, rapportant 5 1/2 pour 100 d'intérêt : une partie de la somme servira à couvrir le déficit de 1914, et le reste à assurer l'équilibre en 1915.

IV

Il n'est pas possible de nous représenter encore ce que sera le budget de la France au lendemain de la guerre. Il est cependant du plus haut intérêt d'envisager dès maintenant certaines hypothèses qui nous permettent de juger sainement la situation et de ne pas nous effrayer outre mesure de l'énormité des dépenses de la guerre actuelle.

La ferme volonté manifestée par les trois Grandes Puissances de la Triple-Entente de ne pas s'arrêter avant d'avoir obtenu la victoire décisive, nous est un sûr garant que la paix ne sera pas un accord boiteux, un arrangement provisoire laissant tout en suspens, au lendemain duquel chaque pays reprendrait de plus belle la course aux armemens. S'il devait en être ainsi, ce serait une calamité nouvelle ajoutée à celles dont le monde souffre en ce moment. C'est en vain que tant de sang généreux aurait coulé et que la fleur de notre jeunesse eût été fauchée sur les champs de bataille. Il faut que les agresseurs soient mis hors d'état de renouveler leurs entreprises criminelles, et que, par suite, les budgets militaires de l'Europe soient réduits dans une notable proportion. S'ils devaient seulement être maintenus aux chiffres qu'ils atteignaient à la veille de la guerre, nous avouons que nous ne serions pas sans inquiétude sur la possibilité d'équilibrer les comptes de la France. Il ne faut pas perdre de vue que notre dette sera augmentée dans une proportion qu'il serait oiseux d'évaluer aujourd'hui, puisqu'elle dépend essentiellement de la durée de la campagne. D'autre part, tout en admettant que la somme à emprunter soit fortement réduite par le versement entre nos mains de l'indemnité de guerre à laquelle nous aurons droit, il y aura lieu de couvrir en partie par l'impôt les frais qui ne nous seront pas remboursés. La situation des contribuables se trouvera aggravée de ce chef.

Les frais de la lutte, nous l'avons dit, dépassent, pour la France seule, un milliard de francs par mois. A la fin de 1915, nous aurons donc dépensé de ce chef 17 milliards. Or, si l'on

songe au nombre des alliés qui réclameront leur part de la rançon à exiger de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie (nous ne parlons que pour mémoire de la Turquie), on voit qu'il nous est difficile d'espérer pouvoir recouvrer la totalité de nos débours. Admettons qu'il nous reste en fin de compte à nous procurer un capital de 12 milliards de francs. On ne saurait admettre un chiffre inférieur, d'autant moins qu'il ne s'agit pas seulement de solder les frais de la guerre proprement dite, mais qu'il y aura des sommes énormes à dépenser pour la reconstruction de tout ce qui a été détruit. Notre évaluation est donc modeste. L'annuité à inscrire de ce chef au budget ne sera pas inférieure à 600 et peut-être 700 millions, si nous faisons, comme il serait sage de nous y décider, une large part à l'amortissement. Il faut espérer que le budget de l'armée et de la marine pourront être réduits d'autant. Avec les économies que nous devrons réaliser sur un certain nombre de services civils, absurdement développés depuis le commencement du siècle, nous contiendrons alors du total de nos dépenses aux environs de 5 milliards, chiffre qui nous eût encore paru démesuré il n'y a pas dix ans et qui ne devrait pas être dépassé, aussi longtemps tout au moins que notre population n'augmentera pas.

Il conviendra de faire une place importante, dans ce budget rénové, à l'amortissement de notre dette, dont le capital dépassera vraisemblablement après la guerre 40 milliards, et atteindra peut-être 50 milliards, c'est-à-dire 1 250 francs par tête d'habitant. Le sentiment de cette nécessité est aujourd'hui général : l'emprunt de juillet 1914 fut créé selon cette formule. Afin de ne pas trop charger la génération actuelle, l'amortissement des rentes qui auront pour objet de liquider les dépenses de la guerre pourra s'étendre sur une période plus longue que les vingt-cinq ans prévus pour les 900 millions de 3 et demi. Il sera légitime de faire porter une partie du poids sur nos enfans et nos petits-enfans qui, nous en avons la conviction, profiteront encore des résultats obtenus par nous au prix de tant d'efforts. On sait d'ailleurs que la rente 3 et demi de 1914 est destinée à disparaître, en vertu de la décision du Ministre des Finances qui déclare qu'elle sera reçue à son taux d'émission, en paiement des futurs emprunts. Il n'est pas douteux que les porteurs s'empressent de faire usage de ce droit. Il

est d'ailleurs possible que certaines combinaisons, envisagées dès maintenant pour faciliter la reprise des affaires à la Bourse, fassent disparaître ce fonds à brève échéance.

Une partie de notre législation qui devra attirer tout spécialement l'attention de nos hommes d'État est celle qui concerne l'alcool. On sait les terribles ravages que ce poison opère dans nos villes et nos campagnes. C'est un des facteurs les plus redoutables de la dépopulation : en affaiblissant la race, il prépare des générations de plus en plus chétives, vouées au crime, à la folie, à toutes les misères et à toutes les déchéances physiques et morales. C'est l'alcool qui est en partie responsable du recul effroyable de la natalité en Normandie, où quatre départemens ont perdu, en un demi-siècle, plusieurs centaines de milliers d'habitans. Il convient d'abord de le surtaxer, de façon que l'élévation du prix en ralentisse la consommation, sans diminuer pour cela les recettes du fisc. En même temps il faudrait à tout prix faire disparaître le privilège des bouilleurs de cru. Sous prétexte de respecter la liberté du propriétaire, on autorise les cultivateurs à distiller leurs fruits et à fabriquer des quantités d'eau-de-vie, soi-disant destinées à leur consommation individuelle. Ils dépassent largement cette limite, fraudent le Trésor du montant des droits qu'ils n'acquittent pas et mettent en circulation, d'une façon plus ou moins clandestine, des masses de liquide qui échappent à l'impôt. C'est par cette voie que des centaines de milliers d'hectolitres se répandent dans la circulation, où ils servent souvent de monnaie d'échange : les producteurs paient en nature les journées de leurs ouvriers. On juge de l'effet produit par un pareil abus; il est aussi dangereux au point de vue de la santé publique que nuisible aux intérêts du Trésor. De timides efforts ont été faits, à diverses reprises, pour le supprimer : ils sont malheureusement restés vains. Lors de l'un de ses ministères, M. Rouvier avait tenté de l'extirper, mais il n'eut pas le courage de résister aux objurgations de la majorité, et il céda une fois de plus. Depuis lors, le mal n'a cessé de croître. Les statistiques démontrent que la France est le pays du monde où la consommation de l'alcool par tête d'habitant est la plus forte. Non seulement on ne fait rien pour l'enrayer, mais on semble prendre plaisir à favoriser la diffusion du mal. En mars 1914, la Chambre, avant de se séparer, avait voté la suppression de la licence des débits. On

a limité depuis cette exemption aux débitans qui s'engagent à ne pas vendre d'alcool pur, et qui ne fournissent que des boissons, telles que le vin et la bière, évidemment moins dangereuses que l'eau-de-vie, surtout si elles ne sont consommées qu'en quantités modérées : mais la nécessité de dégrever les cabaretiers ne se faisait pas sentir.

Le problème de l'alcool est vital pour notre pays. Ce n'est qu'à la faveur d'une poussée violente de l'opinion que nous pouvons espérer le voir résolu. C'est dans des époques dramatiques comme celle où nous vivons, que les masses sont susceptibles de comprendre la grandeur du péril et de prendre les résolutions viriles qui, seules, nous sauveront d'une menace plus terrible que celle de l'invasion allemande. Il faut qu'un pétitionnement s'organise dans toutes les communes, que les femmes de France prennent la direction du mouvement, que des millions de signatures soient recueillies, qui imposent à nos législateurs les mesures de salut indispensables. Elles se résument en trois articles de loi : suppression du privilège des bouilleurs de cru, doublement du droit de consommation de l'alcool, réduction progressive du nombre des débits.

Le tsar Nicolas II, dès le début des hostilités, a fermé les dépôts de *vodka* (eau-de-vie) en Russie. Il a renoncé ainsi volontairement à une recette budgétaire de plus de 2 milliards et demi de francs. Sera-t-il dit que la République française est moins soucieuse de l'existence des Français que l'empereur moscovite ne l'est de celle de ses sujets ? Nous ne demandons même pas à nos parlementaires d'aller aussi loin que notre allié : qu'ils suppriment seulement la consommation illicite et clandestine, qu'ils élèvent la taxe à une hauteur telle que les ventes soient sérieusement ralenties, qu'ils réduisent le nombre des établissemens où s'engouffrent les salaires et se détruit la santé des ouvriers, et un grand pas aura été fait. Mais il est indispensable que le problème soit abordé dans toute son ampleur : il n'y en a pas de plus pressant pour la France. Déjà les hécatombes de la guerre vont avoir cruellement diminué le nombre des jeunes pères de famille, de ceux sur lesquels nous comptions pour avoir de nombreux enfans et combler les vides. Si des mesures n'étaient pas prises pour sauvegarder la vitalité et la santé de ceux qui resteront, nous devrions concevoir de très sérieuses inquiétudes sur l'avenir de notre population.

C'est là un des élémens du problème social : dans l'espèce, il doit se résoudre par des mesures fiscales qu'il faudra savoir prendre sans faiblesse. Dans un autre ordre d'idées, nous espérons que les yeux du pays et de ses représentans vont enfin s'ouvrir, à la lumière de la grande épreuve que nous traversons, et qu'ils discerneront le véritable devoir qui incombe à l'État, c'est-à-dire au gouvernement. Pour avoir voulu se mêler de tout, celui-ci a négligé les parties essentielles de sa tâche primordiale, et qui consiste à veiller à la sécurité nationale et maintenir l'armée et la marine au plus haut degré de puissance. Ce n'est pas le moment d'écrire à ce sujet tout ce qui remplit le cœur des bons citoyens et de demander des comptes aux coupables qui, négligeant les avertissemens les plus sérieux, n'avaient mis ni nos finances, ni nos forteresses, ni nos approvisionnemens dans l'état où ils auraient dû être. Aussi n'en parlons-nous que pour dégager la conclusion qui s'impose, à savoir la nécessité de ramener le gouvernement à ses fonctions naturelles et de ne pas lui permettre de s'égarer dans un labyrinthe d'expériences dites sociales, sous prétexte desquelles il commençait à bouleverser l'édifice financier de la France.

Ce qu'il faudra avant tout, dans nos futurs budgets, c'est rendre au pays la liberté de ses mouvemens, que les tendances interventionnistes des derniers temps paralysaient de plus en plus. Pour payer chaque année au Trésor les milliards qu'il réclame, les Français ont besoin de travailler ; leur esprit d'entreprise doit être stimulé, ou tout au moins ne pas être contrarié. Or, l'un des plus graves défauts d'une certaine législation, c'est de décourager le contribuable, en lui faisant craindre l'intervention excessive et abusive du fisc dans ses affaires, le prélèvement d'une portion exagérée de ses bénéfices, les tracasseries administratives, la violation du secret de ses affaires et de sa vie.

Comment l'État trouvera-t-il les sommes nécessaires à la souscription de ses emprunts, si l'épargne ne peut se former librement? Il faudra un élan d'autant plus grand chez nos nationaux que les concours étrangers, qui, à d'autres époques, s'étaient produits, seront plus rares. Toutes les grandes nations du globe, en effet, à l'exception des États-Unis d'Amérique, auront, elles aussi, des rentes à placer : pendant quelque temps,

le marché des capitaux sera accaparé par les émissions de fonds publics, et la question se posera de savoir si les épargnes des particuliers, singulièrement amoindries par la guerre, seront à la hauteur de toutes ces demandes.

En cherchant à prévoir ce que sera en France le marché des capitaux au lendemain de la guerre, nous devons tenir compte non seulement des besoins de notre pays, mais de ceux des autres. En dépit de la séparation absolue qui s'est actuellement établie entre les deux groupes de belligérans, il est inévitable qu'une fois la paix signée, l'influence réciproque de la situation économique de chacun des peuples qui auront été engagés dans la lutte se fasse sentir. Il est peu probable que les Anglais, les Russes et les Français souscrivent alors aux emprunts austro-allemands : mais la répercussion des opérations entreprises sur les diverses places se produira à travers les pays neutres, les marchés américain, suisse et hollandais par exemple.

L'ensemble des appels au crédit atteindra des chiffres énormes. Si la guerre dure un an, le total des dépenses sera pour les cinq grandes puissances de 60 milliards; si elle dure dix-huit mois, de 90 milliards. Il faut y ajouter les frais de la Belgique, de la Serbie, du Monténégro, de la Turquie, sans oublier l'Égypte et le Japon. Ce dernier, jusqu'ici, a borné son action à l'Extrême-Orient : mais, s'il envoyait un certain nombre de corps d'armée en Afrique et en Europe, les sommes dont il aurait besoin seraient singulièrement accrues. Évidemment, la totalité de cette formidable carte à payer ne sera pas exigible au moment de la cessation des hostilités. Une partie des émissions de rentes qui se feront alors ne seront pas autre chose que des consolidations de Bons du Trésor créés antérieurement : il n'y aura donc pas, de ce chef, d'appel de fonds nouveaux. De plus, certains des belligérans ont émis dès maintenant des sommes importantes de consolidés qui leur ont fourni des ressources, dont le chiffre est à déduire de celui des emprunts à contracter au moment de la liquidation générale.

L'Allemagne, la première, a émis au mois de septembre 1914, au cours de 97 et demi, un milliard de mark (1 250 millions de francs) en Bons du Trésor à cinq ans d'échéance, rapportant 5 pour 100 d'intérêt, et une rente 5 pour 100 perpétuelle, non remboursable avant le 1er octobre 1924, pour un montant indé-

terminé; d'après certaines communications, il en aurait été souscrit 3 milliards et demi environ. La Prusse a suivi, avec un emprunt d'un milliard et demi de mark qu'elle n'a même pas essayé de placer dans le public et qui a été enfermé dans des établissemens officiels. L'Autriche a émis, le 16 novembre, au même cours de 97 et demi, des Bons du Trésor 5 et demi pour 100, remboursables en 1920, et la Hongrie, toujours au même cours, une rente 6 pour 100, dont les souscripteurs pourront, moyennant préavis d'un an, réclamer le remboursement en 1919. Il a été, dit-on, placé en Autriche 1 540 millions de couronnes (1 600 millions de francs) et, en Hongrie, 800 millions de couronnes (840 millions de francs). L'Angleterre a émis, le 24 novembre, au prix de 95, le plus grand emprunt qu'aucune Puissance ait jamais contracté, 350 millions de livres (8 750 millions de francs) d'une rente 3 et demi remboursable de 1925 à 1928. Enfin l'Italie a émis avec un grand succès, en janvier 1915, un milliard de rente 3 et demi pour 100.

Voilà déjà une vingtaine de milliards de francs entrés dans les caisses publiques, sinon d'une façon définitive, au moins pour des périodes telles que le remboursement n'en pèsera pas sur les exercices qui suivront immédiatement la guerre. Mais, d'autre part, il faudra rembourser les avances consenties aux différens Trésors par les Banques d'émission, et retirer le papier-monnaie mis en circulation. En outre, il n'y aura pas seulement à régler le compte des dépenses faites ; des sommes considérables seront nécessaires pour réparer les effroyables dévastations commises au cours des hostilités. Que ces dommages, qui se chiffrent par dizaines de milliards, soient couverts en partie par les gouvernemens des victimes, ou qu'elles en reçoivent le montant des auteurs mêmes des crimes à qui une contribution de guerre équivalant au mal causé sera imposée, peu importe au point de vue qui nous occupe : de toute manière, ces milliards devront être empruntés. Voyons en face de quelles ressources nous nous trouverons alors, et recherchons à cet effet quelle est la situation de notre marché monétaire et financier.

V

Notre étude ne serait pas complète si elle ne s'occupait de la Banque et de la Bourse, dont il a été si fort question depuis

le mois d'août : l'une et l'autre ont été l'objet de mesures spéciales, dont le but était de retarder l'exécution d'engagemens pris avant l'ouverture des hostilités. En ce qui concerne les établissemens de crédit, c'est-à-dire les sociétés par actions, dont la fonction principale consiste à recevoir les dépôts du public et à les faire fructifier en les employant notamment à l'escompte du papier commercial ou financier, la déclaration de guerre les a surpris en pleine activité. Beaucoup d'affaires étaient en préparation : certains emprunts étrangers, émis au cours du premier semestre de 1914, et l'emprunt français 3 et demi du 7 juillet, n'étaient pas encore entièrement classés, c'est-à-dire entrés dans le patrimoine des capitalistes. Au premier moment de l'émoi causé par la note autrichienne et de la panique qui suivit la déclaration de guerre, les banques se procurèrent des ressources en réescomptant à la Banque de France une grande partie des traites qu'elles avaient antérieurement acquises : du 27 juillet au 6 août, le portefeuille de notre grand institut d'émissions augmenta de 2 352 millions ; du 6 août au 1er octobre, il progressa encore de 541 millions, si bien que, de 1 504 millions au 21 juillet, il passa en deux mois et dix jours à 4 476 millions : en chiffres ronds, il tripla. Malgré l'aide puissante qu'elles avaient ainsi reçue, les banques n'avaient pu mobiliser, c'est-à-dire transformer en espèces ou en crédits immédiatement disponibles, des sommes égales à la totalité de leurs dépôts. En effet, elles n'emploient pas ceux-ci exclusivement à l'escompte de papier bancable ; on appelle ainsi les lettres de change remplissant les conditions voulues pour être achetées par la Banque de France. Elles font des reports, des avances sur titres ; et cela non seulement en France, mais aussi à l'étranger, où il arrivait fréquemment que les taux fussent plus rémunérateurs que dans notre pays. Les reports, c'est-à-dire les prêts sur valeurs mobilières cotées à la Bourse, opérés dans des conditions spéciales, arrivaient bien à échéance le 31 juillet ; mais le règlement des opérations engagées à Paris ayant été ajourné, ces sommes ne sont pas encore rentrées dans les caisses des établissemens prêteurs. Elles ne s'élèvent toutefois, au parquet des agens de change, qu'à une soixantaine de millions.

Une autre cause qui explique les difficultés passagères contre lesquelles nos banques ont eu à lutter est l'importance prise, au cours du XIXe et du XXe siècle, par la place de Paris au point de

vue international. Elle est devenue, dans une mesure comparable à celle de Londres, le banquier d'une partie du monde, avec cette différence que les maisons anglaises, dont on désigne souvent l'ensemble sous le nom de Cité, ouvrent surtout des crédits aux négocians importateurs ou exportateurs de marchandises, tandis que les banques françaises se spécialisent plutôt dans les transactions financières proprement dites, ayant trait aux emprunts d'État, aux actions et obligations de toute nature. Cette tendance de nos établissemens s'est accentuée, en raison du goût de plus en plus prononcé de notre public pour les placemens en valeurs mobilières et particulièrement en valeurs étrangères, auxquelles nos épargnans trouvaient le double mérite de fournir un revenu plus élevé que les titres nationaux similaires et de soustraire le capital ainsi placé à quelques-uns des risques qui leur paraissaient à redouter dans leur propre pays. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cet état d'esprit, qui va sans doute se trouver modifié par la guerre : les occasions de placemens avantageux en fonds français seront nombreuses; des Bons du Trésor rapportant 5 et des Bons de la Ville de Paris rapportant 5 et demi pour 100 sont d'ores et déjà une aubaine qui eût paru invraisemblable il y a six mois.

D'autre part, le crédit de plusieurs pays étrangers, auxquels nous avions confié un peu légèrement nos capitaux, subit une atteinte sérieuse, en dépit de leur neutralité et de leur éloignement. Ils n'ont pas cessé d'avoir besoin de notre aide pour se développer, et n'ont pas encore suffisamment mis en valeur leurs ressources propres pour faire aisément face à tous les engagemens, durant la période d'épreuves que nous traversons.

Hâtons-nous d'ajouter que, pour plusieurs de ces pays, notamment les grandes Républiques de l'Amérique du Sud, la situation est déjà en voie de s'améliorer. C'est ainsi qu'au Brésil, la balance du commerce extérieur s'est modifiée brusquement. L'an dernier, les importations dépassaient les exportations; depuis plusieurs mois, au contraire, celles-ci atteignent des chiffres très supérieurs aux premières et fournissent au pays les ressources dont il a besoin pour acquitter ses engagemens au dehors. Il est vrai que le gouvernement fédéral a dû conclure avec les porteurs de ses rentes un engagement qui lui permet de leur payer temporairement leurs coupons en titres, solidement garantis d'ailleurs par les douanes de Rio-de-Janeiro. Pareille conven-

tion avait déjà été passée en 1898, et avait été le signal d'une amélioration notable dans les affaires brésiliennes. Il paraît devoir en être de même cette fois-ci. Le change sur Londres, qui, au début de la guerre, était tombé à Rio à 11 pence, c'est-à-dire à 30 pour 100 au-dessous du niveau normal de 16 pence, s'est vivement relevé à 14 pence. Quant à la République Argentine, elle a une belle récolte de maïs et de blé; elle vend ses céréales et ses viandes congelées aux armées européennes; elle surmontera les difficultés d'une crise qui frappe surtout les immeubles urbains, sur lesquels une spéculation excessive s'était produite. Ses habitans devront, comme leurs voisins du Nord, restreindre pendant quelque temps leurs achats au dehors, ce qui aura pour effet de rétablir le change. La Caisse de conversion argentine détient encore plus d'un milliard de francs en or, en dépit de retraits considérables qui lui avaient fait perdre plus d'un cinquième de son encaisse dans les derniers jours de juillet 1914.

Nos banques ont pour habitude d'ouvrir des crédits à des États, à des Sociétés, à des banques étrangères; ces crédits se donnent en général sous forme d'acceptation, c'est-à-dire que le bénéficiaire de l'avance fournit sur l'établissement français une traite à échéance de trois mois, que ce dernier s'engage à payer à l'échéance. Quelques jours avant cette date, les fonds doivent être remis au banquier; mais celui-ci est tenu de faire honneur à sa signature, même s'il n'a pas reçu de son débiteur ce qu'on appelle, en termes techniques, la couverture de son acceptation. L'état de guerre a empêché et empêche encore beaucoup de ces couvertures d'être adressées à Paris. Les établissemens de crédit avaient de ce chef des engagemens de plusieurs milliards, qui contribuaient à peser sur eux et à paralyser leur activité.

C'est alors qu'intervinrent des moratoria successifs. Le décret du 31 juillet prorogea de trente jours francs les délais dans lesquels doivent être faits les protêts et les autres actes destinés à conserver les recours pour toutes valeurs négociables souscrites antérieurement au 1er août 1914, échues depuis cette date ou venant à échéance avant le 15 août. Le décret du 29 août prorogea ce délai de trente jours; celui du 27 septembre accorda une nouvelle prorogation jusqu'au 31 octobre; celui du 27 octobre en décida une de soixante jours, jusqu'au 1er janvier 1915. L'application de ce dernier décret a été encore une fois retardée.

Des mesures spéciales intervinrent en ce qui concerne les dépôts de fonds. Un premier décret autorisa les banques à ne rembourser à chacun de leurs déposans qu'une somme de 250 francs, plus 5 pour 100 du surplus. Des décrets successifs ont porté la somme fixe à 1 000 francs et les remboursemens proportionnels à 50 ou 75 pour 100 du total, selon qu'il s'agit de sommes réclamées par les particuliers pour leurs besoins personnels ou par des commerçans et industriels pour la gestion de leurs affaires. Depuis le 1er janvier 1915, la plupart des sociétés ont renoncé à se prévaloir de la limitation légale, et tiennent le montant total des dépôts à la disposition de leur clientèle. On peut donc considérer qu'en ce qui concerne cette partie du problème, la crise est terminée. Mais les effets s'en feront sentir pendant quelque temps. Le public a été effrayé de cette fermeture à peu près complète des guichets, à un moment où il aurait voulu, au contraire, pouvoir librement disposer de son avoir. Le résultat des restrictions a été que, au fur et à mesure que les limites du moratorium se faisaient moins étroites, les titulaires de comptes s'empressaient de retirer tout ce qui leur était offert, sans se demander s'ils ne dépassaient pas considérablement leurs besoins. Ils thésaurisaient, parce que leur confiance dans la solvabilité des établissemens avait été un moment ébranlée. C'est à des milliards de francs que s'élèvent aujourd'hui les sommes ainsi retirées de la circulation, sans profit pour personne et au plus grand dommage des intérêts généraux.

Deux correctifs cependant ont été apportés à cette accumulation de ressources improductives. Un certain nombre de particuliers ont compris que la détention pure et simple de numéraire ou de billets de banque dans leurs tiroirs était sans objet; ils les ont versés à leur crédit à la Banque de France, chez qui les comptes particuliers ont passé de 800 millions en juillet à 2700 millions en décembre. Ils se sont ensuite avisés qu'au lieu de laisser des sommes importantes s'accumuler sans en retirer aucun intérêt, il valait mieux souscrire aux Bons de la Défense nationale, dont le placement a été rapide au cours des dernières semaines. Le faire, c'est à la fois s'assurer un emploi fructueux et rendre service au Trésor public.

Les banques, en même temps qu'elles rendaient à leurs cliens la pleine disposition de leurs dépôts, se préoccupaient de

rembourser les traites acceptées par elles, dont des décrets successifs avaient retardé les échéances. Parmi ces effets, il s'en trouvait un grand nombre qui avaient été tirés par des banques étrangères, lesquelles éprouvaient de grandes difficultés à se procurer du change sur Paris. C'est ainsi que les blés russes ne sortent plus d'Odessa ni des autres ports de la mer Noire à cause de la fermeture des Dardanelles : dès lors, les exportateurs n'ont pas à leur disposition les sommes au moyen desquelles les établissemens moscovites s'acquittent en temps ordinaire de leurs dettes. De là la hausse du franc à Pétrograd, où le change sur Paris a passé de 265 à 220. Pour remédier à cet état de choses, une convention a été passée entre la Banque de France et la Banque de Russie, sous les auspices du Gouvernement impérial et avec le concours du Gouvernement français. Des accords analogues, mis à l'étude avec d'autres pays, également débiteurs du nôtre, auront pour effet de procurer à nos banques des remises de fonds de plus en plus abondantes, grâce auxquelles elles acquitteront une proportion croissante de leurs acceptations. La situation se dégagera ; le portefeuille de la Banque de France, qui, le 1er octobre, s'élevait à 4476 millions, était tombé, le 10 décembre, à 3850 millions : plus de 600 millions d'effets avaient donc, dans l'intervalle, été acquittés entre ses mains. Ce mouvement continuera et, en dégageant la Banque centrale, lui rendra des forces qui lui permettront d'aider efficacement à la reprise des affaires.

Mais il ne suffit pas, pour que cette reprise ait lieu, que les engagemens du passé soient liquidés. Il faut, comme l'a dit excellemment M. Ribot dans son exposé soumis aux Chambres, mettre fin à cette sorte de paralysie qui frappe d'impuissance temporaire le grand organisme du crédit commercial, l'ensemble merveilleux de tous les moyens imaginés, perfectionnés au cours des siècles, sans lesquels le commerce et l'industrie n'auraient jamais pris le développement que l'on sait. Le producteur et le négociant ont besoin non seulement des fonds qu'ils peuvent avoir en dépôt dans les banques, mais de crédit pour l'achat des matières premières, pour les salaires des ouvriers, pour les transports. Ce crédit se donne par l'intermédiaire des banques : il faudrait que celles-ci ne craignissent pas, même en pleine guerre, de l'accorder aux maisons solvables, qui s'occupent d'affaires légitimes. Beaucoup de transac-

tions s'effectuent au comptant. Le nombre en croîtrait vite si le crédit reprenait son expansion naturelle et si les lettres de change, cette véritable monnaie des banques, recommençaient à être créées et à circuler. On a pu se faire une idée de la contraction qu'a subie sous ce rapport le marché français, en apprenant, par le bilan de la Banque de France du 10 décembre, que, sur un portefeuille de 3 850 millions, il n'y avait que 213 millions d'effets non échus. Le reste se composait d'effets prorogés, provenant de transactions antérieures à la déclaration de guerre. On voit par là que, depuis cinq mois, il ne s'est, pour ainsi dire, pas créé d'effets de commerce ayant trait à des affaires nouvelles.

Voici quels étaient, au même bilan, les soldes des principaux comptes de la Banque de France :

Actif.	Millions.	Passif.	Millions.
Encaisse or	4 142	Billets en circulation	9 986
Encaisse argent	351	Compte du Trésor public	177
Portefeuille non échu	213	Comptes courans	2 273
Portefeuille prorogé	3 637	Comptes de dépôts de fonds	399
Avances à l'État	3 600		
Avances sur titres	781		
Divers	111		
Total	12 835	Total	12 835

La situation qui ressort de ce document est satisfaisante. Elle fait le plus grand honneur au Conseil de Régence et au Gouverneur de notre grand institut d'émission, M. Pallain, dont la politique prévoyante avait su réunir et conserver l'encaisse puissante, qui est aujourd'hui la pierre angulaire de la Banque, et l'un des soutiens de nos finances publiques. La proportion du métal à la circulation est de 45 pour 100. Si l'on ajoute le portefeuille commercial au numéraire, on trouve une couverture de 84 pour 100. Si l'on comprend dans cette couverture les avances sur titres faites à des particuliers, on arrive à 91 pour 100. Il ne reste donc que 9 pour 100 de la circulation qui corresponde à la dette de l'État. Il est vrai que cette proportion augmenterait au fur et à mesure des retraits des comptes courans : mais les engagemens de la Banque ne seraient pas aggravés de ce chef. Elle devrait en moins à ses déposans ce qu'elle devrait en plus aux porteurs de billets.

Il est évident que la Dette du Trésor est destinée à augmenter au cours des prochains mois. Mais le remboursement de cette dette a été prévu, dès le mois de septembre 1914, dans la convention intervenue à cette époque entre le ministre et le gouverneur de la Banque. Il a été stipulé que l'intérêt payé par l'État, qui n'est actuellement que de 1 pour 100, serait porté à 3 pour 100 dans l'année qui suivra la cessation des hostilités, et que les deux tiers de cet intérêt seraient alors appliqués à l'amortissement du capital restant dû.

Ceci ne constituera pas le seul mode d'extinction de la dette: le gouvernement s'est engagé à la rembourser sur ses premières ressources. Nous sommes convaincu qu'il apportera à le faire le même zèle que M. Thiers après 1871. L'amortissement de 2 pour 100 serait d'autant moins suffisant que la Banque a été autorisée à imputer sur ce fonds les pertes qui se produiraient sur le montant de son portefeuille immobilisé par la prorogation des échéances. Cette mesure est analogue à celle qu'a prise le Gouvernement britannique, lorsqu'il garantit directement la Banque d'Angleterre contre les pertes que lui infligeraient ses escomptes. Le Gouvernement français s'est inspiré de cet exemple sans le suivre complètement; il a considéré qu'il n'avait pas à intervenir dans des opérations conclues sous la seule responsabilité de la Banque et qu'il serait dangereux de les livrer à une discussion parlementaire. Cette intervention eût présenté un caractère particulièrement périlleux dans notre pays, où l'on tire trop volontiers des conséquences permanentes d'un fait accompli en temps de crise.

VI

La Bourse de Paris a été surprise par la déclaration de guerre. Les négociations qui s'y trouvaient engagées et devaient se régler à la fin du mois de juillet 1914 étaient moins importantes qu'à d'autres époques: on les évalue à 500 millions au marché officiel et à 150 millions sur le marché libre, connu sous le nom de coulisse. La moitié environ portait sur des rentes françaises, particulièrement sur les titres du nouvel emprunt 3 1/2 amortissable. La première mesure prise fut l'ajournement du règlement de la liquidation : il apparaissait que, sous l'influence de l'émotion causée par les premières nouvelles du

gigantesque conflit, les acheteurs de valeurs voudraient réaliser à tout prix, mais qu'ils ne trouveraient pas en face d'eux d'acquéreurs à des prix raisonnables; d'autre part, les capitalistes, qui avaient employé des fonds en report, voudraient les retirer immédiatement, sans se préoccuper du trouble que ce retrait causerait. Il fallut donc, comme à Londres, reculer l'exécution des engagemens. Un décret du 27 septembre 1914 a suspendu provisoirement toutes demandes en paiement et toutes actions judiciaires relatives aux ventes et achats à terme antérieurs au 4 août, de rentes, fonds d'État et autres valeurs mobilières, ainsi qu'aux opérations de report s'y rattachant. Les sommes dues à raison de ces achats, ventes et reports sont augmentées d'un intérêt moratoire de 5 pour 100 par an. Au mois de novembre, un arrangement est intervenu avec la Banque de France, qui s'offre à rembourser aux reporteurs 40 pour 100 du montant de leur créance, jusqu'à concurrence d'une somme globale de 200 millions, en recevant en échange la garantie des titres sur lesquels le report avait été consenti. Très peu d'entre eux ont fait usage de cette faculté.

Cette mesure s'applique au parquet des agens de change, en attendant que des dispositions analogues, qui sont à l'étude, puissent être prises en ce qui concerne le marché de la coulisse. La Bourse de Paris, qui avait été fermée lors du départ du Gouvernement pour Bordeaux, a été réouverte le 7 décembre 1914. Les transactions y ont pris une certaine ampleur; les cours des rentes françaises, des obligations de la Ville de Paris, du Crédit Foncier, des grandes Compagnies de chemins de fer, se sont raffermis. La Bourse de Londres a suivi notre exemple et rouvert ses portes le 4 janvier 1915 : elle a dû, d'accord avec le Chancelier de l'Échiquier, apporter de nombreuses restrictions à la liberté ordinaire des échanges.

Notre marché financier est créancier d'une partie du monde, non pas seulement en vertu des comptes que nos banques ont ouverts à des sociétés et à des États étrangers, mais surtout de par les nombreux titres que nos épargnans ont souscrits et qu'ils possèdent. On évaluait, avant la guerre, à une quarantaine de milliards la valeur de ce portefeuille étranger; en admettant que les cours aient baissé du quart, et dans beaucoup de cas ils sont loin d'avoir subi une dépréciation aussi forte, c'est encore 30 milliards que représenterait cette partie de notre fortune

publique, grâce à laquelle nous recevons tous les ans du dehors des remises correspondant à l'intérêt de nos placemens : on ne saurait les évaluer à moins d'un milliard et demi de francs. Cette somme, jointe à celle que les étrangers dépensaient chez nous, faisait plus que compenser l'excédent de nos importations sur nos exportations de marchandises ; elle nous permettait en outre de continuer nos achats de fonds étrangers, dans lesquels une partie de notre épargne annuelle s'employait régulièrement. Elle exerce le plus heureux effet sur le cours de nos changes. Comme nous sommes constamment créanciers des autres peuples, les monnaies étrangères sont offertes à Paris, et la monnaie française est recherchée sur les places étrangères. C'est ainsi qu'aujourd'hui, après cinq mois de guerre, en dépit d'une émission de billets de banque à cours forcé qui approche de 10 milliards, le franc est partout coté à prime. Pour avoir une livre sterling, il nous suffit de payer 25 fr. 05, alors que la livre contient 25 fr. 22 d'or; pour un dollar américain, nous payons 5 fr. 15 au lieu de 5 fr. 18, qui est la parité mathématique; pour obtenir 1 franc suisse, il nous suffit de 0 fr. 99; pour 1 franc italien, de 0 fr. 94 de notre monnaie. N'oublions pas la force dominante que nous donne, au point de vue financier, notre situation de créanciers d'une partie du monde.

En Allemagne et en Autriche, c'est le phénomène inverse qui s'est produit. Alors que le *reichsmark* en or vaut 1 fr. 23 de notre monnaie, on obtient à Genève, moyennant 1 fr. 11 par *reichsmark*, les billets de la Banque impériale, c'est-à-dire que ceux-ci perdent le dixième de leur valeur, par rapport au métal. La couronne autrichienne est encore bien plus dépréciée : alors que sa valeur métallique est de 1 fr. 05, le billet de la Banque austro-hongroise s'achète à raison de 80 centimes la couronne. Chez les deux empires du centre de l'Europe, cette baisse de la monnaie indigène est en partie une conséquence des erreurs économiques qu'ils ont commises en essayant de masquer par des expédiens une situation difficile. L'un et l'autre ont créé des caisses de prêt, qui font des avances sur toute espèce de marchandises et de titres: comme elles n'ont pas de capital propre, elles s'en fabriquent un en émettant des bons de caisse, que les gouvernemens reconnaissent comme monnaie libératoire : l'Allemagne va jusqu'à les admettre, à l'égal de l'or, en couverture des billets de banque. Il n'est pas étonnant dès lors que ceux-ci

subissent une perte qui va croissant. D'autres raisons s'ajoutent à celle-là pour exercer une action déprimante sur le *reichsmark* et la couronne. Les exportations de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie sont en recul énorme; l'une et l'autre manquent de ressources pour payer les achats qu'elles opèrent au dehors et qui, malgré la surveillance des flottes alliées et les barrières élevées par les Puissances soucieuses de remplir correctement leur devoir de neutralité, atteignent encore des chiffres importans.

Le contraste entre cette situation et celle de la Triple-Entente est frappant. En Russie, les principales industries, telles que la métallurgie, l'extraction houillère, les tissages et filatures, à l'exception de celles qui sont dans la partie de la Pologne où la lutte se poursuit, travaillent comme à l'ordinaire. En Angleterre, le nombre des chômeurs est plus faible qu'il y a un an à pareille époque; les principales industries sont actives; les flottes sillonnent les mers et approvisionnent la Grande-Bretagne et ses alliés de tout ce qui leur est nécessaire. En matière économique comme en matière militaire, le temps travaille pour nous. Nos réserves de cette nature, non seulement n'ont pas donné, mais, dans la stupeur du début, elles se sont cachées. Nous avions eu le grand tort, après avoir établi en 1913 la loi de trois ans, de ne pas faire immédiatement, sur le terrain financier, un effort correspondant à celui que nous venions d'accomplir en matière militaire. Des hommes se sont trouvés au Parlement pour renverser le président du Conseil qui venait d'arracher aux Chambres, à force d'éloquence et de patriotisme, le vote du service triennal, alors qu'il demandait un emprunt de 1 300 millions. Le nouveau ministre des finances déclara qu'il n'avait pas besoin d'argent! Il laissa s'écouler la période de calme et de reprise d'affaires qui a marqué les deux premiers mois de 1914 sans en profiter pour remplir les coffres du Trésor. Après les élections d'avril, le ministère Viviani n'osa demander l'autorisation d'emprunter qu'une modeste somme de 800 millions qui, émise le 7 juillet, n'avait pas eu le temps de se classer dans les trois semaines qui ont précédé la guerre.

Le cabinet, qui, au début de 1914, avait jugé la situation de notre trésorerie prospère et un appel au crédit inutile, poussa nos établissemens de banque à émettre des emprunts balkaniques, notamment une rente turque, dont le produit servit en

grande partie à acheter des navires, à payer la mission militaire allemande à Constantinople, à équiper l'armée qu'on mettait sous les ordres d'un général prussien et qui ne devait pas tarder à être mobilisée contre nous. La Porte nous berna avec l'octroi de quelques concessions de travaux publics, plus profitables à l'empire ottoman qu'aux entrepreneurs français, et notre bel argent, qui eût si bien trouvé son emploi à l'intérieur de nos frontières, émigra sur les rives du Bosphore : Dieu sait quand il en reviendra! L'imprévoyance de notre politique à cet égard contraste étrangement avec celle de l'empereur allemand, qui, déjà au moment d'Agadir, demandait aux financiers berlinois s'ils étaient prêts à la guerre, et, sur leur réponse négative, les invitait à s'y préparer. Depuis lors, la tendance de nos ennemis à rendre leur argent plus liquide, à s'abstenir de placemens étrangers, à réunir leurs ressources de façon à les avoir sous la main, a été manifeste. Il faut d'ailleurs ajouter qu'ils avaient fort à faire. Leurs industries s'étaient échafaudées à coups de crédit; elles ne vivaient que grâce aux comptes que leur ouvraient les banques et dans lesquels elles puisaient largement : il était urgent de chercher à leur donner une base plus solide.

En France, au contraire, la plupart des entreprises minières, métallurgiques, manufacturières, ont, de longue date, su se constituer des réserves importantes, prélevées sur les bénéfices, et qui sont une aide puissante pour traverser les mauvais jours. Les particuliers ne sont pas moins prévoyans : il n'est si modeste épargnant qui n'ait dans son coffre-fort quelques obligations françaises ou étrangères, dont les coupons lui servent en général à faire de nouveaux achats. Survienne une crise, et les titres pourront fournir des ressources à leur propriétaire, soit qu'il les aliène, soit qu'il emprunte en les donnant en gage.

Mais les événemens d'août 1914 ont été trop foudroyans pour que le mécanisme jouât. La plupart des Français n'avaient point accoutumé leur imagination à la possibilité d'une guerre, et ils ne surent même pas se servir des armes qu'ils avaient dans la main. On ne voulut voir que les difficultés créées par l'arrêt brusque du crédit; on oublia les trésors accumulés par de longues années de prospérité et de sagesse financière. Heureusement, la panique n'a qu'un temps. De même que nos

armées se sont reformées derrière la Marne et ont reconduit les Allemands jusqu'en Flandre, les capitaux accumulés dans les banques et chez les particuliers rentrent dans la circulation, et réapprovisionnent les organismes qui en ont besoin. Ils faciliteront la tâche des commerçans et des industriels; nous ne parlons pas des agriculteurs, qui ont réalisé de gros bénéfices par la vente, à des prix élevés, de leurs denrées et de leurs troupeaux, et qui sont aujourd'hui mieux pourvus qu'aucune classe de Français, à l'exception de ceux des départemens du Nord et de l'Est.

Les milliards thésaurisés font peu à peu leur réapparition. D'abord timides, ils se sont risqués à acheter quelques fonds publics, dont les cours dépréciés les tentaient : ils vont bientôt se répandre dans le pays et aider à cette reprise des affaires qui est sur toutes les lèvres et dont le signal infaillible sera le nettoyage de notre territoire envahi. En attendant cette heure, un travail silencieux, mais obstiné et énergique, se poursuit. Dans les villages éventrés par les obus, les courageux habitans reviennent dès que l'ennemi se retire; dans les villes comme Reims, où le bombardement n'a pas encore cessé, la vie se poursuit sous le feu des batteries. A plus forte raison, dans les soixante-quinze départemens inviolés, devons-nous travailler et nous préparer aux grandes tâches qui suivront la cessation des hostilités. La richesse de notre sol, l'intelligence et l'énergie de notre race, la puissance de ses réserves morales et matérielles feront des miracles; elles résoudront le problème des budgets de l'avenir. Les chiffres pourraient sembler effrayans à ceux qui se borneraient à en supputer les milliards; ils cessent de l'être dès qu'on évoque le souvenir des épreuves que la France a traversées dans l'histoire et dont elle est sortie meilleure, plus vivante et plus forte.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

LES DERNIERS
ÉVÉNEMENS MARITIMES

Il semble qu'à mesure que les opérations de la guerre continentale rentrent dans une phase de relative stagnation, celles de la guerre maritime prennent, au contraire, plus d'importance, d'étendue, de relief. Il y a eu en particulier, dans ces derniers temps, — j'écris au commencement de janvier, — des affaires d'un intérêt essentiel et qui auront des conséquences.

Un mot d'abord du combat des Falkland. On se rappelle que, chassée du Pacifique Ouest par les forces navales combinées du Japon et des Anglo-Français, « l'escadre des croiseurs » allemande avait fait son apparition, en octobre, sur la côte du Chili et avait réussi, le 1er novembre, à combattre, en vue de Coronel, la division de l'amiral anglais Craddock, malheureusement privée, à la suite d'un malentendu encore mal expliqué, de sa principale unité, le cuirassé *Canopus*. Deux croiseurs britanniques, le *Good Hope*, portant pavillon de l'amiral Craddock, et le *Monmouth*, avaient été détruits : le *Glasgow*, croiseur léger, et l'*Otranto*, croiseur auxiliaire, s'étaient retirés du combat à peu près indemnes.

Qu'allait faire, après ce succès, l'escadre victorieuse? Se maintenir sur la côte du Chili, c'était inutile et dangereux, puisqu'on ne pouvait ni s'y réparer, ni s'y approvisionner commodément, et qu'au surplus, Tsing-Tao tombé, les alliés ne tarderaient pas à traverser le Pacifique.

Revenir tout droit en Europe, ce n'était pas une entreprise prudente. Il était inutile d'essayer de pénétrer dans la Médi-

terranée et encore plus de tenter le percement de la ligne de blocus anglaise dans la mer du Nord. En outre, on risquait d'aller au devant de la force navale que l'Amirauté ne manquerait pas d'envoyer dans l'Atlantique Sud pour venger l'échec de Coronel.

L'amiral von Spee, — spontanément ou sur l'ordre de son gouvernement, nous l'ignorons, — se décida pour un moyen terme assez judicieux, qui consistait à s'emparer de la base secondaire anglaise de Port-Stanley, aux îles Falkland, autrefois appelées les Malouines.

A Port-Stanley, l'escadre allemande pouvait enfin se reposer, réparer ses avaries, remplir ses soutes sans rien emprunter à ses paquebots convoyeurs. Enfin elle avait le loisir d'attendre en sécurité, sur une rade bien abritée et suffisamment défendue, le réapprovisionnement en munitions dont elle avait grand besoin, après le combat de Coronel, précédé du bombardement si inutile de Papééte. Ce réapprovisionnement, l'état-major de la marine allemande réussirait bien à le lui faire parvenir. En attendant, rayonnant de Port-Stanley jusqu'au détroit de Magellan, d'un côté, jusqu'à l'estuaire de La Plata, de l'autre, elle ne pouvait manquer de faire quelques bonnes captures.

Ces projets furent déjoués par la remarquable activité dont fit preuve, en cette circonstance, l'Amirauté anglaise. Un mois à peine s'était écoulé depuis le combat de la côte du Chili qu'une forte escadre de croiseurs cuirassés, — dont deux « dreadnoughts, » — arrivait aux Falkland sous le commandement du vice-amiral Sturdee. Le *Canopus* et le *Glasgow* y étaient déjà. Certaines relations officieuses nous ont appris que ces bâtimens, joints à quelques croiseurs de type relativement ancien, avaient servi d'amorce à l'escadre allemande qui, déçue déjà dans son espoir de surprendre Port-Stanley, engagea cependant le combat avec son habituelle vigueur. Mais, peu de temps après, les deux « dreadnoughts » rapides prenaient l'adversaire à revers et décidaient, non pas de sa défaite, qui était à peu près inévitable, mais de sa prompte destruction.

Le *Gneisenau*, le *Sharnhorst*, le *Leipzig* et le *Nürnberg* furent coulés. Le *Dresden* put échapper à la poursuite des croiseurs légers anglais, ainsi que le paquebot armé *Prinz-Eitel*, qui portait, dit-on, 3000 hommes destinés à l'occupation de Port-Stanley.

Le désastre des Falkland fut vivement ressenti en Allemagne. Pour donner satisfaction au sentiment public, le gouvernement impérial décida, — et c'est bien dans sa manière! — de faire ravager par sa flotte une partie du littoral anglais de la mer du Nord, où des villes assez importantes sont en bordure sur la côte, sous l'insuffisante protection de quelques batteries. Mais comme son désir de restaurer le prestige de la marine allemande n'allait pas jusqu'à consentir au risque de compromettre avant l'heure le gros de ses cuirassés d'escadre avec les *Home fleets*, il choisit pour cette expédition le *groupe de croiseurs* régulièrement affecté à sa flotte de haute mer et prescrivit d'attendre un temps de brume, afin que l'on se donnât toutes chances, d'une part d'atteindre la côte du Yorkshire sans être signalé, de l'autre de se soustraire, le coup fait, à la poursuite de la première escadre de croiseurs anglais.

Celle-ci, en effet, comprend les quatre croiseurs de combat, « dreadnoughts » très rapides (30 nœuds) et armés de canons de 343 millimètres, *Lion*, *Princess-Royal*, *Queen-Mary* et *Tiger*, adversaires redoutables pour le *Moltke*, le *Von-der-Tann*, le *Seydlitz* et le *Lützow*, qui ne portent que du 280 et du 305 (le *Lützow* seulement).

C'est dans ces conditions que, le 16 décembre, au matin, les paisibles habitans de Scarborough, de Whitby, de Hartlepool subirent le châtiment que méritait toute la nation anglaise. Il y eut, tout compte fait, dans ces trois villes, 800 victimes, dont près de 200 tués (militaires compris). L'escadre de von Spee était vengée.

Tout autre fut, deux jours après, le caractère de la réplique anglaise. Le 18 décembre, par brouillard encore, huit hydravions, dirigés par le « commander » Hewlett, survolaient la région du canal de Kiel et de l'estuaire de l'Elbe, lançant force bombes sur Cüxhaven et ses établissemens militaires. Quelques-uns de ces aéroplanes, passant en vue d'Helgoland, s'étaient trouvés au-dessus de la flotte de haute mer allemande, mouillée à l'est de l'îlot, derrière le banc du Sand Insel (1). Les Anglais ont affirmé qu'ils avaient pu atteindre quelques cuirassés. Les Allemands le nient et n'admettent que la destruction de

(1) C'est le mouillage classique sous Helgoland, mouillage relativement abrité des vents, ou plutôt de la grosse mer du Sud-Ouest à l'Ouest-Nord-Ouest. La flotte française s'y tint souvent dans l'hiver de 1870-71.

l'usine à gaz de Cüxhaven. Il faut bien avouer quelque chose.

Mais le point intéressant de cette brillante affaire est que l'opération des hydravions était exactement combinée avec une vigoureuse reconnaissance des bâtimens légers anglais et d'un groupe de sous-marins. Nous n'avons pas encore assez de détails sur ce qui s'est passé pour pouvoir établir la part de chacun des élémens employés et apprécier le rôle qui leur était dévolu; mais il est certain que tous, bâtimens de surface, sous-marins et aéroplanes, se sont parfaitement soutenus les uns les autres, que le feu des destroyers ou des croiseurs légers, notamment, a paralysé les Zeppelins et les avions d'Helgoland, tandis que les sous-marins britanniques arrêtaient ceux des Allemands qui allaient s'attaquer aux croiseurs.

Il n'est pas douteux non plus que nos adversaires n'aient été surpris, désorientés, — ils ne se ressaisissent pas aisément, — par une attaque aussi bien préparée et où les Anglais employaient avec succès des armes dont ils pensaient, eux, Allemands, s'être réservé le monopole. Et puis, les assaillans ayant navigué plusieurs heures dans le *Helgolander bucht* et jusqu'à toucher les bancs de la côte, sans avoir heurté une seule mine, c'est donc que les « champs » dont on avait tant parlé n'existaient pas, ou bien que les torpilles en étaient dispersées, bref, que l'accès du littoral germain n'était plus interdit par d'infranchissables obstacles? Telle fut du moins l'une des plus pénibles constatations faites par la presse d'outre-Vosges à la suite du « raid » britannique du 18 décembre. Il faut s'entendre. Les marins alliés, je parle de ceux qui ont réfléchi sur l'emploi des mines automatiques dans la défense de la côte allemande, n'ont jamais pensé que nos adversaires aient semé de ces engins, qui ne distinguent point l'ami de l'ennemi, une aire qui devait, de toute nécessité, être constamment parcourue par leurs escadres ou leurs bâtimens détachés. S'ils eussent agi de la sorte, toute communication leur eût été interdite entre Helgoland et les estuaires, entre Borkum ou Wilhem'shaven et Cüxhaven. Les champs de mines, actuellement fort clairsemés, sans doute, ne s'étendent qu'au Nord, au Nord-Ouest et à l'Ouest d'Helgoland, au delà d'une ligne brisée que l'on pourrait tracer sans trop de difficultés. Ce n'est pas sur une mine automatique rencontrée par hasard, une *streu-mine*, c'est sur l'une des torpilles du barrage régulier de l'entrée de la Jade que le croiseur

cuirassé *Yorck* s'est venu jeter en novembre, après la première incursion des Allemands sur la côte anglaise, toujours par temps de brume et alors qu'il ne pouvait distinguer les amers de la portière de ce barrage. Aussi le commandant de cette unité vient-il d'être condamné, pour son imprudence, à deux années de prison.

Retenons en tout cas de l'opération anglaise du 18 décembre que la flotte cuirassée allemande n'est plus dans le canal de Kiel, ni dans l'Elbe, entre Brunsbüttel et Cüxhaven, mais fréquemment, sinon à demeure, au mouillage d'Helgoland. Elle y est là en « position d'attente avant l'offensive, » sous pression, prête à filer ses chaînes et à marcher. Mais elle est aussi en bonne position pour être attaquée, et elle le sait. De grands événemens se préparent de ce côté-là, il me semble...

Peut-être n'en est-il que temps, pour en finir avec l'obsession des sous-marins allemands, qui paraissent, vraiment, s'être emparés de la Manche. Ne viennent-ils pas, au moment où j'écris (3 janvier), d'y détruire un cuirassé anglais, le *Formidable*, celui qui opérait d'abord sur la côte de Belgique et que, — on se le rappelle (1), — j'y trouvais fort exposé, par sa taille et par les circonstances hydrographiques autant que par le voisinage de Zéebrügge, à des attaques du genre de celle à laquelle il vient de succomber? Mais, en fait, le *Formidable* n'était plus du côté de Nieuport. C'est aux environs de Start-point, non loin de Plymouth et presque à l'autre bout de la Manche, qu'il a reçu les deux torpilles automobiles, — l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, — qui l'ont coulé. Ce déplorable événement, qui prive nos alliés d'une unité de valeur, encore qu'un peu ancienne, et surtout de 5575 marins éprouvés, montre bien quelle extension donne au rayon d'action, assez faible, des sous-marins, la création d'une base intermédiaire aussi bien placée que Zéebrügge. Cette création, je l'avais annoncée d'avance (2), dès la prise d'Anvers et le débordement du flot germain sur la côte belge. On m'a traité, à ce sujet, de pessimiste. Plût au ciel que j'eusse pu prévoir ce malheur, — assez relatif, du reste, — de plus loin, et surtout qu'il eût été possible de faire plus tôt et plus longtemps ce que l'on a fait un peu plus tard, et pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

assez complètement peut-être, par égard pour de malheureuses villes belges, le bombardement systématique, méthodique, de tout port susceptible de recéler, de ravitailler, de réparer les sous-marins allemands !

C'est qu'il faut bien se dire que de détruire leurs bases d'opérations, c'est à peu près le seul, en tout cas le plus sûr moyen de venir à bout des sous-marins. Par définition même, ces engins dangereux échappent aux recherches tant qu'ils n'agissent pas offensivement. Encore, dans ce cas, ne les voit-on qu'au dernier moment, et pas toujours : cela dépend beaucoup de la disposition de leur périscope et de l'habileté de leur capitaine à se diriger sur son but, moyennant de brèves émersions de cet instrument de vision et de visée. Toutefois, comme une navigation de quelque durée ne se peut faire, en majeure partie, qu'à la surface, les bâtimens légers et rapides ont quelque chance de découvrir un sous-marin dans une mer resserrée comme la Manche. Nos contre-torpilleurs s'y emploient activement; nos sous-marins aussi, paraît-il, faute, sans doute, d'une utilisation mieux adaptée à leurs facultés. Mais découvrir n'est pas atteindre. Le plus souvent, le sous-marin qui se voit reconnu a le temps d'effectuer ses opérations de plongée. Il faut alors renoncer à tout espoir de le détruire, et l'anxiété renaît sur ce qu'il va bien pouvoir entreprendre...

Quand on veut se débarrasser une bonne fois des guêpes, on brûle leur nid. Je ne vois rien d'autre à faire ici de vraiment décisif.

Il ne serait point aussi facile aux Autrichiens de brûler le nid de guêpes qu'est Bizerte qu'aux Anglais de détruire celui qu'est Zéebrügge, — à supposer que ce soit facile (1). Nos ennemis de l'Adriatique paraissent cependant fort préoccupés de l'activité qu'ont montrée, dans ces derniers temps, contre Pola, nos escadres légères et nos sous-marins. Toute l'Istrie leur parut menacée, certain jour, et les journaux italiens sont remplis des curieux détails de la panique qui régna chez les sommités militaires et

(1) Je n'ai pas la prétention d'en décider. J'ai noté seulement une correspondance de Belgique où l'on affirmait que les Allemands avaient été sur le point de tout abandonner à Zéebrügge, lors du dernier bombardement, qui fut intense et efficace. Malheureusement, le feu cessa trop tôt. Je rappelle, à cette occasion, que, pour obtenir la destruction totale d'un établissement militaire, il faut mettre du monde à terre, au moins temporairement.

administratives de Trieste. La ville fut évacuée en un tournemain. L'amusant est que, comme rien ne paraissait, les autorités autrichiennes rentrèrent enfin dans la ville, déclarant qu'on avait voulu faire « un exercice d'occupation des hauteurs voisines. » A la bonne heure!

Pendant ce temps, un de nos sous-marins, le *Curie*, avait eu l'habileté de suivre à quelques mètres, peut-on dire, un sous-marin autrichien qui rentrait à Pola et qui le guidait, sans s'en douter, au travers des lignes de mines de la défense. Ce coup d'audace méritait de réussir. Il a échoué. La portière d'un dernier barrage, constituée par des filets à mailles d'acier, s'est dérobée au moment où l'Autrichien venait de la franchir. Notre *Curie* embarrassé dans le filet a dû remonter à la surface au bout de quelques heures, alors que déjà des hommes avaient péri par asphyxie. Le reste de ce brave équipage a été fait prisonnier, et le sous-marin détruit. Un autre réussira.

Si l'on en croyait la presse de la péninsule, l'apparition fort inattendue d'un sous-marin français en rade de Pola aurait causé à l'État-major naval autrichien de telles préoccupations qu'il serait question de transférer à Sebenico, sur la côte Dalmate, le point de stationnement habituel de l'escadre cuirassée impériale. Celle-ci, en effet, n'est pas mouillée dans la rade de Pola proprement dite, qui est trop étroite, mais dans le canal de Fasana qui s'étend, au Nord-Ouest du port, entre la côte d'Istrie et le groupe des îlots Brioni. C'est de là que partit, le 19 juillet 1866, la flotte qui, le lendemain, allait combattre devant Lissa.

Or si l'on a facilement pu tendre des lignes de torpilles automatiques ou électro-automatiques à l'orée du canal de Fasana, il n'est pas aussi aisé d'y créer le barrage en filets d'acier qui apparaît comme le seul obstacle sérieux que l'on puisse opposer à un sous-marin entreprenant. Cet orifice d'entonnoir a, en effet, plus de 3 000 mètres. Le grand Brioni et la côte ferme sont bien armés, — fort Tegetthoff, batteries Turulla et Fasana, — mais les canons n'ont de valeur que contre les bâtimens qui naviguent en surface. D'autre part, à Sebenico, l'escadre serait bien « en l'air, » à 115 milles, ou 210 kilomètres de sa base principale, avec de faibles ressources, quoique ce port soit le chef-lieu du IIe arrondissement maritime : pas de grand bassin de radoub, des défenses extérieures insuffisantes

et, de plus, la perspective d'être embouteillée. Je doute que l'amiral Haus adopte définitivement cette solution.

Est-ce de Sebenico qu'est sorti le sous-marin autrichien qui a torpillé l'un de nos cuirassés de premier rang dans le canal d'Otrante? Je croirais plutôt que c'est de Castelnuovo di Cattaro, où la marine impériale avait déjà un poste permanent de torpilleurs et qui est à peu près le point de la côte Dalmate le plus rapproché de l'issue de l'Adriatique (125 milles marins, — 230 kilomètres environ). Quoi qu'il en soit, voici, en gros, comment les choses se sont passées : le 21 décembre, par assez mauvais temps, — l'état de la mer rendant fort difficile la découverte d'un périscope de sous-marin, — deux torpilles automobiles furent lancées contre un groupe de nos unités de combat qui croisaient dans le canal. L'un de ces engins passa à l'arrière du *Danton* sans le toucher; l'autre, atteignant le X... à l'extrême avant, partie très cloisonnée, ne lui fit qu'une déchirure de quelques mètres dans les œuvres vives au-dessous de la cuirasse. C'est qu'elle avait une trajectoire très oblique, qu'elle glissa un peu sur la coque et que l'explosion ne se produisit qu'à plusieurs mètres du bâtiment. Quelques jours de bassin à Bizerte et il n'y paraîtra plus. La réparation est déjà faite, très probablement, à l'heure où j'écris. Fortune de guerre! Notre X... fut plus heureux dans l'Adriatique que le *Formidable* dans la Manche. J'observe seulement qu'il semble que nos cuirassés naviguaient « comme en escadre, » peut-être en ligne de file. Il devait y avoir des raisons pour cela. Mais, en principe, dans une croisière de ce genre et en de tels parages, il vaut mieux « s'égailler. » On fait ainsi la part moins belle au sournois adversaire.

Notons, pour finir, le bruit qui court avec persistance que trois cuirassés autrichiens auraient reçu des avaries sérieuses à la suite d'attaques de sous-marins français. On n'a pas de confirmation officielle de ces informations.

Quelques réflexions, maintenant, sur l'ensemble des opérations maritimes de ces cinq premiers mois de guerre.

Au fond, il est toujours utile, chez nous, de plaider la cause de la marine, à qui l'on fait assez volontiers son procès en

arguant, les uns de son inutilité, les autres de son inefficacité. Le chef du département s'est déjà chargé de cette défense. Il a montré que les mers étaient libres, purgées d'ennemis, et que c'était là un grand avantage, un avantage inestimable. Pour les incrédules, les faits, à leur tour, ont parlé. En même temps que de vives et graves réclamations se produisaient chez certains neutres dont les flottes alliées gênent les complaisantes relations avec certains belligérans, ceux-ci faisaient la preuve de la valeur des moyens employés contre eux en édictant des mesures intérieures qui sentent déjà la détresse; de sorte qu'une seule chose étonne, c'est que la vis de l'étau qui les enserre n'ait pas été, tout de suite, serrée à fond. Mais il y avait des dispositions préparatoires à prendre, des ménagemens à garder. Et puis, on ne voyait pas, il y a quatre mois, comme on le voit aujourd'hui, que l'issue de cette lutte où les deux partis, à peu près égaux en force, font preuve d'une égale ténacité, que l'issue, dis-je, de cette lutte d'usure dépendra probablement de leur « endurance » économique. Je ne m'arrête pas à prouver que, s'il en est ainsi, le parti où nous nous rangeons doit nécessairement l'emporter, ayant justement pour lui le plus précieux facteur de cette endurance économique : une marine maîtresse de la mer, des flottes qui commandent « le grand chemin des nations. »

Que cette domination de la mer n'ait pu être obtenue sans de grandes fatigues et des pertes sensibles, c'est ce que disent assez les dures croisières de nos bâtimens dans la Manche et dans la Méditerranée et, mieux encore, les glorieux combats livrés par la marine britannique dans les deux hémisphères. Que le blocus de plus en plus étroit des mers ennemies, qui a déjà tant coûté, doive exiger encore de douloureux sacrifices, c'est à quoi nous nous attendons avec une fermeté tranquille dont nos alliés, plus éprouvés que nous, jusqu'ici, nous donneraient l'exemple, s'il en était besoin. De grands résultats valent d'être chèrement payés.

Ces cruelles rançons du succès final, qui, on le sent, préoccupent parfois l'opinion, pouvaient-elles être évitées? Leur rigueur, au moins, pouvait-elle être atténuée? Expliquons-nous une bonne fois là-dessus. Le lecteur averti sentira que ce que je vais dire peut s'appliquer à d'autres qu'à nous.

Dans un remarquable article, *Une étape*, publié le 1er janvier dans le *Journal des Débats*, M. Georges Blanchon, ancien lieu-

tenant de vaisseau et écrivain de talent, disait avec une courageuse franchise les fortes paroles que voici :

... « Ces cinq mois presque entiers ont été nécessaires pour combler le fossé que nous avions laissé creuser devant nos pas et remettre les choses comme elles eussent dû être au premier jour. Cinq mois pour improviser, pour réparer, pour rattraper. Nous avons appris l'essentiel de ce que nous ne savions pas, appris la guerre à l'école de la guerre, inventé, fabriqué, expérimenté le matériel manquant, discipliné et instruit le personnel. Maintenant nous pouvons avancer. Il n'a pas fallu, hélas! moins que tout ce sang pour payer nos erreurs..., etc. »

Dans ces observations générales d'une si saisissante justesse, l'auteur englobait-il la Marine? Je l'ignore. En tout cas, si elle n'était pas visée, elle a peut-être été atteinte. Non pas qu'on lui puisse expressément reprocher, comme à l'autre département militaire, de n'avoir pas créé en temps utile le matériel et les organismes nécessaires à la guerre moderne, ni de n'avoir pas institué les méthodes tactiques correspondantes, ni de n'y avoir point assoupli son personnel : non! nous avions des sous-marins, — comment n'en eussions-nous pas eu, les ayant inventés depuis si longtemps! — nous avions des mines sous-marines, — nous venions de trouver un modèle qui satisfaisait notre goût du parfait, — nous avions des mouilleurs et des dragueurs, — pas beaucoup, pas assez, ni complètement prêts, — nous avions même quelques hydroaéroplanes, — et l'on se rappelle peut-être les curieux subterfuges qu'un des chefs de la marine employait pour tâcher d'obtenir sur ce point des crédits un peu plus larges (1)... Et notre personnel technique était entraîné suffisamment, tandis que le gros des équipages voyait, à chaque sortie de nos escadres, des torpilleurs et des sous-marins attaquer les cuirassés. L'organisation existait donc, incomplète, peut-être, mais toute prête à se développer et qui a été développée, en effet. Non, ce qui manquait, c'était la foi dans ces engins, non pas tous nouveaux, certes, mais toujours suspects, toujours dédaignés. Ce qui manquait, *c'était la vision nette, la claire prescience de ce qu'allait être la prochaine guerre navale*. D'immenses et merveilleux navires, d'imposantes escadres, que dis-je ? des « armées navales » déroulant sur les

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

eaux complaisantes le savant entrelacs de leurs combinaisons tactiques; des flottilles aussi, des flottilles bien réglées, bien ordonnées de contre-torpilleurs et jusqu'à des escadrilles de sous-marins qui, naviguant à la queue-leu-leu, asservissaient leur essentielle indépendance aux exigences d'un ordre majestueux (1), c'est cela qui plaisait, ce qui est naturel, et cela seul, ce qui est fâcheux; c'est cela qui gonflait d'orgueil tous les cœurs et faisait passer dans les yeux des visions de triomphe. Qu'était-ce donc que la guerre maritime? Une marche rapide à l'ennemi, une grande bataille, décidée en deux heures par le feu lointain, mais précis, de canons énormes... Et puis peut-être, à la fin, pour achever les vaincus, une charge de torpilleurs, voire de sous-marins, — à supposer que la lenteur de leur marche permît à ceux-ci d'intervenir.

Eh bien! après cinq mois de guerre, où est-elle, cette grande bataille? Et à sa place, que d'autres opérations auxquelles on ne pensait pas! N'en disons pas plus. Aussi bien viendra-t-elle forcément, car, au-dessus d'un intérêt militaire évident, il y a l'aveugle, mais invincible pesée d'une opinion publique en pleine frénésie d'orgueil. La flotte allemande « sortira », comme est sortie, en 1866, la flotte italienne, parce que la nation la croit invincible. Et elle sera vaincue.

Oui, il y aura au moins encore une grande bataille navale. Mais qu'on ne s'imagine pas que le cuirassé géant y trouvera la consécration de ces facultés admirables que réduit à néant, d'un seul coup, l'explosion d'une mine automatique ou d'une torpille automobile. Dès maintenant, ne fût-ce que par cet étonnant combat du 18 décembre où l'on sent la main de l'habile et clairvoyant amiral Percy Scott, à qui l'Amirauté a pardonné d'avoir eu raison, la preuve est faite qu'on peut concevoir une guerre maritime, — appelons-la, si vous voulez, une guerre aéro-navale, — où les grandes unités n'aient à intervenir, *loin des sous-marins*, que dans les opérations du large, contre les communications de l'adversaire, et alors sous la forme particulière du croiseur cuirassé rapide, bien armé, bien défendu, largement pourvu de combustible, appuyé sur de solides bases secondaires.

Voilà l'événement essentiel de cette première et déjà longue

(1) Très intéressant article, sur ce point, dans l'*Excelsior* du 25 décembre, par un écrivain maritime qui voit fort juste, d'ordinaire, M. Larisson.

phase d'une guerre maritime dont les enseignemens seront lumineux. J'aurai l'occasion d'y revenir.

. . . .

Je ne veux pas, au contraire, attendre plus longtemps pour dire un mot des services des marins employés à terre. On ne parle, le plus souvent, que de l'admirable brigade qui, depuis septembre, se bat, dans l'armée du Nord, avec cette impétueuse vigueur que les Parisiens célébraient déjà, en 1870, chez les fusiliers marins d'alors. Mais le département a fourni, en réalité, beaucoup d'autres formations : l'escadrille de remorqueurs armés qui éclairent la Seine et ses rivières (j'espère que l'on aura, au printemps, de vraies *canonnières* pour certains fleuves); le régiment de canonniers qui dessert les pièces moyennes de la marine en batterie à Paris... et ailleurs, bouches à feu précieuses, devant lesquelles reculent les célèbres obusiers de 30 et de 42 centimètres; les auto-mitrailleuses blindées; les auto-projecteurs, etc., etc.

Cette marine « qui ne fait rien, » disent de bonnes âmes, fait, en réalité, beaucoup de choses. Elle se révèle bonne à tout, et il n'était que de vouloir, que de savoir l'utiliser. J'ai tout lieu de penser qu'on ne tardera pas à lui faire donner son plein rendement à la mer. C'est encore là qu'elle fera le mieux. Qu'on laisse seulement s'épanouir l'esprit d'offensive qui anime ses officiers et ses équipages !...

Contre-amiral Degouy.

AUGUSTE LAUGEL

Auguste Laugel s'éteignait, il y a trois mois, dans le silence de l'extrême vieillesse. Mais l'heure était trop menaçante pour tenter de distraire un moment l'attention des champs de bataille si rapprochés où se comptaient tant d'autres morts. Le péril n'est plus maintenant le même, et la *Revue des Deux Mondes* peut rappeler à ses lecteurs d'aujourd'hui le savant, le philosophe, l'historien, le polémiste, le poète que fut son ancien collaborateur de quarante ans. Nombre d'entre eux ne l'ont pas oublié; quelques-uns toutefois ne l'aperçoivent surtout que dans la pénombre d'une illustre intimité.

Fils d'un officier des dernières armées du premier Empire, Auguste Laugel, après des études longtemps légendaires au collège de Saverne et au lycée de Strasbourg, sortait le cinquième de l'École polytechnique. Ingénieur au département minéralogique comprenant l'Eure-et-Loir et l'Eure, placé auprès d'Élie de Beaumont pour travailler sous sa direction à la carte géologique détaillée de la France, il devint tout de suite un de ses plus utiles auxiliaires. Aussi, lorsque M. de Chancourtois, qui le suppléait dans son cours à l'école des Mines, se vit nommé chef de cabinet du prince Napoléon, ministre de l'Algérie et des colonies, Élie de Beaumont s'empressa-t-il de confier cette suppléance à Auguste Laugel, hier encore élève de cette école où il rentrait presque aussitôt comme professeur. Sa parfaite connaissance de l'anglais et de l'allemand lui avait permis d'étudier très complètement les mémoires des géologues de ces deux pays et de donner ainsi une documentation plus étendue à un enseignement dont les auditeurs se mêlèrent

bientôt à de très réputés savans. Mais M. de Chancourtois reprenait à bref délai sa chaire, et Auguste Laugel consacrait les loisirs que lui laissaient ses autres fonctions à écrire assidûment dans les grands périodiques des sciences physiques et naturelles et dans la *Revue des Deux Mondes*, où il débutait en 1855.

Son œuvre très vaste de cette époque y fut surtout une œuvre de critique scientifique et philosophique. Il est peu de problèmes de la nature, puis de la vie, que Laugel n'y discute : la paléontologie et les révolutions du globe avec Agassiz, l'origine des espèces avec Darwin, l'anthropologie avec Lyel et Huxley, la philosophie chimique avec Berthelot, la chimie physiologique avec Pasteur, l'esprit physique moderne avec Grove. Les problèmes de l'âme sont sa préoccupation constante et en lui le savant ne se sépare jamais du philosophe.

Sans doute l'actualité des questions traitées, la publication des volumes étudiés président à la chronologie de ses essais plutôt qu'à leur ordre méthodique. Mais il est aisé d'en dégager l'ensemble et les déductions de sa doctrine. La paléontologie et la zoologie, les seuls témoins que la stratigraphie ne peut récuser, montrent, selon Auguste Laugel, que les révolutions du globe n'ont été ni aussi totales ni aussi fondamentales qu'on le présumait autrefois. Chacune d'elles n'a point entraîné la destruction radicale et le renouvellement complet des êtres vivans. Cette continuité n'indiquerait-elle pas une loi générale dans le développement de cette multitude de toutes les classes et de toutes les familles ? Les formes organiques ne se seraient-elles pas modifiées de par une cause inhérente, attribut même de la vie ? Ne doit-on pas préférer à la théorie d'une création unique avec extinctions successives, ou à celle de créations multiples avec négation de tout progrès organique, la transformation des êtres due à l'œuvre lente soit des évolutions de la nature physique, soit de l'action même des forces vitales ? C'est cette force mystérieuse et inconnue que Darwin croit avoir trouvée dans la sélection naturelle. Les modifications du monde physique ont pour effet d'arrêter le processus de certains êtres et de favoriser au contraire celui d'autres variétés mieux adaptées aux circonstances actuelles. Nulle solution de la transformation des espèces ne semble plus séduisante ; mais si Darwin confirme le système de la création continue, le fil de la création n'en reste

pas moins suspendu à l'inconnu. L'hérédité conserve les formes organiques, elle ne les crée pas, la sélection naturelle ne façonne pas les matériaux de la vie, elle exclut les uns et perpétue les autres.

La physiologie qui prend la vie à ses sources mêmes, la chimie qui pénètre dans ce que la matière a de plus profond et de plus spécifique en sa substance organisée comme en sa substance inerte, complètent l'œuvre de Darwin. Toutefois la chimie organique n'étudie et ne compose que les élémens de la vie sans s'occuper de l'être vivant lui-même. Elle ne fait ni une fleur, ni un fruit, ni un muscle; elle fabrique uniquement les principes chimiques que nous pouvons en extraire. Or l'homme, auquel la science nous ramène toujours parce qu'il est le point culminant de ses recherches, n'est pas seulement un poids, une réunion d'atomes chimiques, l'assemblage le plus délicat d'instrumens physiques, il est encore une force personnelle. Et ici, la métaphysique établira les rapports de la substance corporelle avec la substance cachée qui en règle le mouvement. Qui a raison des matérialistes qui identifient la matière à l'esprit, des vitalistes qui interposent la vie comme un lien entre le corps et l'âme, des animistes qui font de l'âme la source et le principe non seulement des phénomènes intellectuels, mais encore des fonctions organiques, telles sont les questions que pose Auguste Laugel avec Tissot, Vohgt, Moleschott, Buchner, Schopenhauer, Fichte, Carus, Hirn, et il répond qu'en face des phénomènes de la volonté et de la liberté il sent le besoin de croire à autre chose qu'à la matière tangible, à des mouvemens atomiques, à des forces serviles. Les fatalités du monde physique, l'inaltérable impassibilité de ses modes ne contrastent-ils pas avec la lutte de la volonté, la liberté de la pensée, les agitations de la conscience et tous les sentimens qui constituent le drame humain et ne peuvent naître que d'une substance spirituelle. La préoccupation du passé comme de l'avenir, la recherche du redoutable secret de notre sort, sont-ils le fait de la matière qui n'agit que dans le présent? Qu'importe alors que les formes primordiales ne soient, selon Darwin, que trois ou quatre tout au plus, et que l'homme, dernier venu, se rattache, par une filiation naturelle, aux êtres antérieurs dont les caractères organiques sont les plus rapprochés des siens? Qu'importe la

parenté humiliante qui nous serait infligée ? Le souffle sacré déposé en nous sera-t-il moins divin parce qu'il aura été immédiatement communiqué, suivant le beau mythe biblique, à une statue d'argile ou parce qu'il nous sera médiatement arrivé de plus en plus affranchi à travers une série d'organismes divers? Dieu ne peut-il présider au développement de la nature organique par la force qu'il a placée en elle comme il dirige celui du monde physique par les seuls effets combinés de l'attraction et de l'affinité ?

Auguste Laugel ne subit jamais d'influence confessionnelle; aucune théologie ne l'a guidé; la métaphysique seule l'a conduit vers ce spiritualisme dont sont imprégnés ses très remarquables traités : *La Voix, L'Oreille et la Musique, L'Œil et la Vision, L'Optique et les Arts.* L'esthétique s'y joint à la physiologie pour nous apprendre que l'auteur n'est étranger à aucune des sensations d'art et leur demande la révélation de la beauté, comme à la philosophie et à la science celle de la vérité.

Ses enquêtes embrassaient en outre et l'astronomie et la géographie. Les grandes entreprises industrielles et techniques intéressaient l'économiste auquel la politique et la sociologie n'étaient pas indifférens. *La France politique et sociale* devait en être plus tard un nouveau témoignage.

Toutefois Auguste Laugel ne se spécialisait point, ne s'enfermait point dans la science. Le savant, chez lui, se doublait d'un historien, qui aimait à traiter ces grands sujets d'histoire contemporaine dont les lecteurs d'une grande revue sont toujours curieux. On ne peut relire, sans être saisi de la perspicacité prophétique de l'auteur, son premier essai de ce genre : *L'Allemagne en 1860.*

Mécontente de son organisation fédérale qui la condamne à l'impuissance, sa préoccupation constante est l'unité qui lui donnera la domination à laquelle le génie intellectuel, industriel et commercial de la race a, d'après elle, un incontestable droit. Si la révolution de 1848 n'a pas réalisé ce rêve, une grande lutte européenne sous l'hégémonie de la monarchie du Nord, la Prusse, à l'exclusion de l'Autriche, sera le remède héroïque aux divisions de l'Allemagne. Le fantôme de l'Allemagne unie n'apparaît à ses fils qu'à travers la fumée des combats; ils désirent la guerre pour la guerre et se résignent d'avance à des défaites nombreuses dans l'espoir d'un triomphe

suprême et définitif, signal de la régénération. La France est l'ennemie à qui on ne pardonne pas la conquête et l'assimilation de l'Alsace dans le passé. Ses assurances pacifiques ne sont reçues qu'avec d'injurieux soupçons : nombre de brochures paraissent où tantôt on traite de la manière de combattre l'armée française, tantôt on trace un plan d'invasion de la France avec toutes les étapes marquées jusqu'à Paris.

Mais c'est de la guerre civile des États-Unis que Laugel est surtout l'historien. Pendant cinq ans, il en étudie, en de fréquens articles, la cause et le caractère, et en suit les opérations. Un séjour en Amérique lui a même permis d'assister à toute une période de la lutte dans l'intimité du Gouvernement fédéral des Lincoln, des Seward, des Sumner, des Quincy, et aux côtés des meilleurs généraux; nul n'est mieux informé sur les partis et leurs principaux représentans. Puis il a épousé, en 1854, Miss Chapmann, d'une famille de Boston aussi considérable que cultivée, fort dévouée à l'abolition de l'esclavage, et dont le rôle ne fut pas sans importance avant comme pendant la guerre de Sécession. Aussi l'élite politique et littéraire des États du Nord de passage à Paris, se retrouve dans le salon du jeune ménage avec M. et Mme Mohl, la marquise de Montagu, Lady Elgin, l'auteur anglais Mrs Gaskell, les Quatrefages, Villemain, Collegno, Ampère, Loménie, Souvestre, Tourguénef, Geoffroy Saint-Hilaire et beaucoup d'autres habitués non moins goûtés, non moins connus.

Mme Laugel était nièce de M. Sylvain Van de Weyer, ministre de Belgique à Londres dès la création du royaume belge : esprit charmant, élevé, très instruit de toutes questions politiques, sociales et mondaines des divers pays et pour qui la Grande-Bretagne en particulier ne possédait pas de secret. Le Duc d'Aumale, depuis son arrivée en Angleterre, avait en lui un guide précieux sur cette terre d'exil, et un inépuisable interlocuteur. Car ce prince, maintenant inoccupé, tentait au moins de chercher une issue à l'activité de son esprit dans l'expansion de sa pensée, qui savait embrasser de vastes horizons, aussi bien que se livrer aux études les plus spéciales et les plus variées.

Dès ses premières rencontres chez M. Van de Weyer avec Auguste Laugel, venu voir à Londres ce proche parent, le Prince avait singulièrement goûté la conversation de l'ingénieur érudit

pour qui, non seulement les sciences, mais les lettres et les arts étaient sujets d'entretiens animés. Puis, Laugel ne faisait-il pas partie de cette jeunesse française de belle culture et de brillans labeurs dont l'indépendance évoquait contre le régime impérial les souvenirs d'un passé de liberté cher aux proscrits et les espérances d'un avenir qui leur rouvrirait un jour les portes de la patrie !

La séduction fut égale de part et d'autre, de plus fréquens rapports désirés. Un voyage en Amérique avec le Comte de Paris et le Duc de Chartres en aurait été la première conséquence; mais accompagner ces princes après avoir refusé d'aller au Palais-Royal et aux Tuileries où l'invitaient ses fonctions, c'était la révocation assurée et le terme d'une carrière d'autant mieux aimée que ses débuts y avaient été plus heureux. L'année d'après, on se revit souvent chez M. Van de Weyer où les mêmes devoirs rappelaient Laugel, et l'attirance de l'un vers l'autre s'accentuait encore. Aussi, en 1862, Auguste Laugel répondait-il à l'appel réitéré d'un prince dont la personnalité seule séduisait ce jeune homme qu'aucune tradition de famille, qu'aucune conviction dynastique n'amenaient au sein d'une maison royale, dont toutefois rien, certes, ne l'éloignait.

Auguste Laugel devenait le compagnon d'Henri d'Orléans. Nulle fonction ne lui incombait, toutes pouvaient lui être confiées. Et alors commença pour lui une vie partagée et diverse comme celle du prince. Aujourd'hui à Orléans-house ou à Wood-Norton; tantôt dans l'intimité familiale des princes et des princesses de deux générations; tantôt mêlé aux hommes d'État, aux lettrés, aux savans, aux artistes qui s'y pressaient en foule. Le lendemain, à Windsor, à Buckingham Palace, dans les châteaux de la haute aristocratie anglaise où il prenait part, avec les aptitudes voulues, aux plaisirs de la chasse et autres sports. Puis sur les chemins de l'Europe en voyageur, en hôte de cours amies et parentes du prince, qu'il accompagnait sur les champs de bataille où le conduisaient ses études historiques, et dans ses visites aux musées et aux monumens, ainsi que dans les recherches de ces objets d'art, de ces livres rares, de ces tableaux que nous admirons aujourd'hui à Chantilly. Partout on l'accueillait avec une particulière considération pour sa personnalité, qui savait ne pas se confondre avec celle du prince.

Auguste Laugel gardait dans son cottage de Richmond l'autonomie de son foyer, l'indépendance de ses mouvemens, et continuait le cours de ses travaux dans la *Revue* comme dans de grands journaux étrangers dont il était le correspondant. Son influence y fut notable aux heures de l'Union libérale où il créait *le Temps* avec ses amis d'Alsace : Nefftzer, Schérer, Dolfus, quelques autres, parmi lesquels Eugène Forcade et le très jeune Adrien Hébrard. Il donnait ainsi aux républicains, maintenant alliés des libéraux à préférences monarchiques, un organe qui devenait pour eux ce que *les Débats* étaient alors pour ceux-ci : un journal autorisé, considéré, derrière lequel se grouperait toute l'élite à préférences républicaines. Il fondait aussi, dans ce même dessein et en ces mêmes années, *l'Étoile Belge*, à Bruxelles, et on y lisait ses *Lettres de Verax*, virulentes satires du second Empire, longtemps attribuées au Duc d'Aumale, malgré ses démentis répétés.

Ce pacte de l'Union libérale répondait singulièrement à l'état d'esprit orléaniste, car l'Orléanisme n'était pas un parti organisé et délimité, mais un carrefour où se rencontraient les tendances des groupes sociaux et politiques les plus variés : aristocratie, haute et moyenne bourgeoisie, intellectuels, droite républicaine, gauche monarchiste et religieuse, voire quelques serviteurs de l'Empire. Cet état d'esprit subordonnait toute arrière-pensée au fait libéral.

Quel serait l'avenir : républicain ou monarchique? Auguste Laugel appréciait trop les sentimens intimes des princes pour ne pas les croire à la hauteur de la mission dont on les pressentait capables, et ne pas espérer les en voir définitivement investis par l'alliance qui se constituait, s'il lui advenait de triompher. Léon Gambetta lui-même ne lui avait-il pas dit : « Nous pourrions vivre avec la dynastie d'Orléans? » Puis l'allié vainqueur ne ferait-il pas l'accueil le plus empressé aux tenans de l'autre solution, dont le ralliement serait assuré d'avoir une large part à la conduite des affaires? Le rêve était permis : l'heure des réalités s'annonçait lointaine.

Le Journal de Laugel racontera un jour les premiers heurts entre coalisés et avec quelle rapidité les événemens mirent à l'épreuve l'associé qui, arrivé au pouvoir le lendemain de son vote au Corps législatif contre les lois d'exil, demandait aux princes, descendus à Paris le 6 septembre chez leur ami, de

quitter la France à laquelle ils venaient offrir leur épée et leur vie. Des anecdotes curieuses, des dialogues révélateurs et les commentaires du moraliste avisé qui les recueillait, nous feront encore mieux connaître tous les dessous de la scène politique de 1871 à 1873. Les ambitions des uns, les irrésolutions des autres, les intransigeances de beaucoup écartèrent Henri d'Orléans de la présidence : transaction où l'appoint républicain nécessaire ne vit qu'un acheminement vers la monarchie et où l'appoint monarchiste n'aperçut que le maintien d'une république, loyalement servie selon des intentions formellement exprimées. L'union libérale ne put renaître. Auguste Laugel était encore déçu dans ses espérances comme dans ses efforts, car, s'il ne faisait pas partie du Parlement, il inspirait la campagne de presse dont Laurence Oliphant avait été dans *le Times* l'important *leader*.

Le 24 mai assurait l'exclusion du Duc d'Aumale de tout rôle politique, sur l'ordre exprès de Frohsdorf. Le prince se renferma uniquement dans les fonctions de commandant de corps d'armée qu'on lui confiait. Il ne s'entoura plus que d'aides de camp et d'officiers d'ordonnance choisis parmi les meilleurs sans acception d'opinion. Sans doute Auguste Laugel se rendait quelquefois à Besançon et le général, lors de ses fugues rapides à Paris, le rejoignait. Mais leurs entretiens, comme leur correspondance, n'échangeaient que des impressions. La reconstruction et les embellissemens de Chantilly appelaient surtout leur attention : le Duc d'Aumale consultait souvent le technicien et l'homme de goût.

En 1872, l'*Italie et Sicile, Notes de Voyage* paraissait, et Auguste Laugel commençait dans la *Revue* une série d'études sur l'Angleterre. Il s'attachait à définir les origines et le caractère de son aristocratie ainsi que de son pouvoir parlementaire. La puissance de l'aristocratie anglaise n'était pas, comme celle de certaines autres, une puissance d'imagination, elle se fondait sur les réalités de la richesse; plutôt politique que militaire, elle avait créé et modelé l'idéal de la nation et su conserver la primauté intellectuelle et morale, avec un prestige social supérieur encore à son pouvoir. Les parlemens anglais eurent, malgré l'impureté fréquente de leurs collèges, l'incomparable mérite, que ce fût avec ou contre le roi, de gouverner dans l'intérêt du pays. Ils ne se considéraient que comme des

instrumens de sa prospérité, de sa sécurité. C'était le vrai mérite de Palmerston, dont Laugel traçait le portrait en 1876. Ce grand ennemi de la France ne connut ni la justice, ni la liberté, ni la morale; son pays a été la seule passion de son patriotisme, toujours jeune et ardent. Lord John Russel, lui aussi, nous disait-il, l'année précédente, aima l'Angleterre d'un amour assez exclusif pour ne concevoir l'univers que comme l'ouvrier de sa grandeur; mais il ne sépara jamais sa cause de celle de la justice et de la liberté dont il fut le vaillant et souvent téméraire soldat à l'extérieur et dans le Royaume-Uni.

Laugel, en sa critique historique, se tenait au courant de toutes les publications, mémoires, correspondances, etc., et reconstituait avec leur aide les événemens, les mœurs, les caractères d'autrefois. Si les contemporains l'attiraient souvent parce qu'il se savait mieux éclairé sur eux, les principaux personnages du XVIe siècle ne tardèrent pas à lui devenir presque aussi familiers. Le Duc d'Aumale travaillait de son côté à son histoire des premiers Condé. Assez sûr de sa composition et de sa langue pour n'accepter de ses amis que leurs impressions sur un travail déjà achevé, il les associait cependant à ses recherches dont l'abondante moisson enrichissait encore les belles archives de Chantilly. Auguste Laugel trouvait ainsi le précieux complément des matériaux que lui avait légués Charles de Loménie sur cette même période historique et il réunissait, dans *Fragmens d'Histoire* et *La Réforme au XVIe siècle*, des essais consacrés entre autres à Philippe II, à Don Juan d'Autriche, à Alexandre Farnèse, à Jean de Barneveldt, à Catherine de Médicis, à Coligny, au duc de Bouillon, à Jeanne d'Albret, à Éléonore de Roye, à Gustave-Adolphe, etc., parus de 1874 à 1886 dans la *Revue*, à qui il offrait aussi la primeur des maîtres chapitres de l'important ouvrage consacré à Henri de Rohan. Henri IV, Louis XIII, les guerres de religion, la guerre de Trente Ans, Richelieu, la Cour, les Partis, formaient le fond de cette vaste toile d'où se détachait au premier plan la grande figure d'Henri de Rohan que l'histoire laissait jusque-là dans un jour indécis. « Cependant Rohan avait donné sa mesure, écrit Laugel en sa dernière page. Avec de petits moyens, il avait fait de grandes choses. Parmi les hommes de guerre protestans, il a sa place au-dessus de Coligny, pas bien loin de Turenne, et il ne lui manqua peut-être que l'occasion pour rendre à la France des services aussi

grands que ce dernier. Qui fut plus fécond en ressources? Qui sut mieux proportionner les moyens au but, sortir d'un mauvais pas, tromper un ennemi par la rapidité des mouvemens, tenir une troupe allègre? Qui montra plus de constance dans la mauvaise fortune, et plus de ténacité dans les desseins? Quand on le voit, pendant les guerres civiles, tour à tour soldat, tribun, négociateur, calme au milieu des agitations populaires, serein dans la bataille, guidé dans la confusion des haines, des jalousies, des trahisons, par la lumière fixe et tranquille de sa foi, ne doutant jamais de lui-même ni de la sainteté de sa cause, disputant le terrain pied à pied, combattant encore le genou en terre et ne s'avouant jamais vaincu, on ne peut lui refuser le caractère du véritable héros. »

Si la science, en la rapidité de sa course, abandonne souvent derrière elle ceux qui dans le passé ont le mieux noté ses progrès, l'Histoire est plus fidèle aux écrivains qui ont fixé ses traits avec autant de vérité que de talent. L'érudition d'Auguste Laugel, experte entre toutes dans l'appréciation et le judicieux emploi des documens, le jeu si vivant des acteurs qu'il met en scène, le coloris et l'émotion de ses récits, l'indépendance de ses jugemens, la philosophie des conclusions, ne lui assurent-ils pas cette fidélité?

L'Académie française sembla un instant sur le point de lui ouvrir ses portes. Mais elle aurait paru déférer au vœu d'un prince académicien, et celui-ci se serait fait scrupule de l'imposer en le laissant pressentir. Il n'est pas d'amitié et de dévouement qui ne comportent de sacrifices.

L'ingénieur des mines, lui, était nommé membre des conseils d'administration du Paris-Lyon-Méditerranée, des Docks de Marseille, des Mines de la Loire. Il leur apportait, avec le concours de ses lumières professionnelles, la pondération et l'expérience d'une vie qui n'ignorait plus rien des choses et des hommes. Il la vivait vraiment en sage. Aussi secret que prudent dans la conduite des intérêts de tout ordre, il n'en avait pas moins un cœur ouvert à toutes les sensibilités. Il ne connaissait pas la haine, tout au plus le dédain. L'aménité et la distinction de ses manières ne rendaient que plus séduisant encore le causeur recherché partout où le commerce de l'esprit était en faveur.

Le second exil d'Henri d'Orléans, en 1886, rejeta son fidèle

compagnon d'autrefois sur les chemins de Londres et de Bruxelles. Il se voua surtout à la tâche de faire rouvrir au prince les portes de la patrie. Il rencontrait au *Temps*, dont il était resté le chroniqueur scientifique, des puissans du jour, d'anciens alliés de l'époque lointaine de la coalition libérale. Sans doute l'aujourd'hui les séparait, mais sans amertume et sans rancune. Il sut les associer à la campagne de l'Institut en faveur de ce membre de trois de ses sections, et le prince rentrait en 1889 consacrer ses dernières années aux lettres et aux arts dans ce palais de Chantilly, déjà leur domaine, et qu'il ornait toujours avec la même sollicitude.

Quelques années s'écoulaient ; le Duc d'Aumale mourait. Le souvenir d'Henri d'Orléans, l'intérêt, l'espérance de la jeunesse, de la maturité d'Auguste Laugel, allait être le culte de sa vieillesse ! Les deuils se précipitaient. Après les princes s'égrenait leur groupe de si haute valeur, dont l'erreur fut de croire que la France entière pouvait former un cénacle délicat et choisi à qui la liberté suffirait, sans passions et sans appétits à satisfaire. Des amis étrangers, Reeves, Klaczko, La Rive, Lord Acton, Stanley, lord Lytton et tant d'autres, qui n'oubliaient ni la plaisance ni la cordialité de leurs rapports avec Auguste Laugel, disparaissaient un à un.

Puis une santé très chère vacillait pour lentement s'éteindre, et le bibliophile ne retrouvait plus à son foyer solitaire que ses livres aimés. Il relisait aussi et publiait sous le titre de *Flammes et Cendres* l'œuvre de ses heures émues : premiers et derniers chants du poète qu'ils nous révélaient. L'Alsace, dont ses vers semblaient refléter la douce lumière comme le charme de ses vallées et la noblesse de ses sommets, y était toujours présente : jamais elle ne quittait sa pensée, et, s'il ne lui fut pas permis de la revoir française, il crut entrevoir de son lit de mort l'aube à peine naissante du jour qui nous la rendrait.

BARANTE.

LES
GEÔLES ALLEMANDES
EN 1870-1871

Dès le début de la guerre actuelle, les journalistes d'outre-Rhin ont consacré des articles haineux et mensongers à la façon dont étaient traités en France les prisonniers allemands. Ils se seraient plaints moins haut s'ils connaissaient ce qui se passa en 1870-1871 ou si, volontairement, ils n'avaient pas oublié leur histoire.

Rappelons-la-leur donc, sans passion et en n'utilisant que des documens certains.

Les Français, pour la plupart si oublieux du passé, bien qu'il renferme la leçon de l'avenir, apprendront en même temps pourquoi 17 240 de nos frères (1) ont succombé dans les geôles allemandes; en outre, ils trouveront dans cette révélation un grief de plus pour lutter actuellement avec la dernière énergie.

Un apôtre, le R. P. Joseph, dont le nom mérite d'être conservé pour les services qu'il prodigua en Allemagne à nos compatriotes, a écrit : « De tous les maux engendrés par cette effroyable guerre, la captivité a été, sans conteste, le plus désastreux. Elle a privé tout d'un coup la France de ses meilleurs défenseurs; elle a jeté 400 000 jeunes hommes dans les prisons glaciales de l'Allemagne où ils arrivèrent anéantis par

(1) Ce chiffre a été déterminé avec une rigueur scientifique, à l'aide de fiches individuelles, comme pour les guerres de Crimée et d'Italie, par le docteur Chenu. Il convient cependant de le prendre pour un minimum, bon nombre de prisonniers ayant succombé, plus ou moins de temps après leur rentrée en France, des suites de la captivité.

les émotions, brisés par les fatigues, épuisés par les privations (1). »

Un nombre aussi élevé de victimes ne peut être attribué, — ainsi que nous allons nous appliquer à le démontrer, — tout en faisant la part de la nostalgie, qu'à la faim, au froid et aux mauvais traitemens.

Il serait injuste, reconnaissons-le, de prétendre que nos prisonniers furent traités partout avec autant d'inhumanité, mais le nombre des endroits où il en fut autrement (2) est trop restreint pour l'honneur du nom allemand.

Les documens sérieux relatifs à la captivité en Allemagne sont tellement nombreux qu'ils pourraient former une petite bibliothèque; aussi ne citerons-nous que les exemples les plus probans.

Enfin, il ne sera guère question dans cette enquête succincte que des soldats et des gradés. Certes, les officiers ont eu aussi beaucoup à souffrir, mais surtout moralement : ceux d'entre eux qui étaient dépourvus de ressources personnelles, même minimes, endurèrent des privations que l'on ne saurait cependant comparer à celles de leurs malheureux soldats.

*
* *

En captivité, il existe, à n'en pas douter, des devoirs et des droits pour le vainqueur aussi bien que pour le vaincu. « ... La fin de la guerre étant, a dit J.-J. Rousseau, la destruction de l'État ennemi, on a le droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main; mais, aussitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droit sur leur vie (3)... »

Le Suisse Vattel (1714-1764) a, de son côté, nettement fixé les devoirs et les droits du vainqueur envers le vaincu qui ne saurait être transformé en un esclave : « ... On est en droit de s'assurer de ses prisonniers et, pour cela, de les enfermer et de les lier même, s'il y a lieu de craindre qu'ils ne se révoltent ou ne s'enfuient; mais rien n'autorise à les traiter durement, à moins qu'ils ne se soient rendus personnellement coupables

(1) Joseph (R. P.), *La captivité à Ulm*. Préface, p. 9.

(2) C'est ainsi que plusieurs commandans de places dont les fils prisonniers en France y étaient bien traités usèrent de réciprocité envers leurs propres détenus.

(3) *Contrat social*, livre V, chap. IV.

envers celui qui les tient en sa puissance. En ce cas, il est maître de les punir. Hors de là, il doit se souvenir qu'ils sont hommes et malheureux. Un grand cœur ne se sent plus que de la compassion pour un ennemi vaincu et désarmé (1)... »

Dans notre règlement du 3 mai 1832 sur le service en campagne, encore appliqué en 1870, l'article 135 était ainsi formulé : « Les officiers doivent rappeler aux soldats que la générosité honore le courage. En conséquence, les prisonniers de guerre ne sont jamais dépouillés ; chacun d'eux est traité avec les égards dus à son rang. »

On aurait vainement cherché, dans le règlement prussien correspondant, une recommandation à la fois si humaine et si digne.

Le 6 mai 1859, au début de la campagne d'Italie, des Instructions françaises, tout en recommandant de mettre les prisonniers hors d'état de nuire, interdirent les rigueurs inutiles, leur attribuèrent une solde, du tabac et arrêtèrent que les salaires gagnés par eux constitueraient une masse leur appartenant.

En somme, si la Convention de Genève laissa de côté la question des prisonniers de guerre, il était admis, en juillet 1870, que la personne d'un prisonnier est inviolable; qu'il a droit à un traitement humain et même que, s'il n'a pas aliéné complètement sa liberté en prêtant serment, il conserve le droit de s'évader, sans qu'on puisse lui refuser la qualité de belligérant, qui est une garantie sérieuse.

Tels sont les droits du vainqueur et surtout ses devoirs.

En ce qui concerne le vaincu, insistons sur un cas particulier. Son identité une fois loyalement déclarée, le prisonnier est soumis de fait aux lois et règlemens qu'a édictés le vainqueur qui le détient; en cas d'insubordination, il s'expose aux rigueurs jugées nécessaires pour le contraindre à l'obéissance.

Il peut être employé à des travaux publics, à la condition qu'ils n'auront pas un rapport direct avec les opérations sur un théâtre de guerre.

Tout serment aggrave la situation morale de celui qui le prête; en le violant, on manquera à l'honneur et on s'exposera, si on est repris, à subir les peines les plus sévères, même la peine de mort.

(1) Vattel (Emmerich de), *Le Droit des gens...*, livre III, chap. VIII.

*
* *

En 1870-1871, les prisonniers de guerre furent conduits sous escorte jusqu'au lieu de l'embarquement, puis internés : suivons cet ordre.

Les prisonniers faits à Sedan et à Metz séjournèrent d'abord, pendant un temps plus ou moins long, dans un camp de concentration ; nous ne nous occuperons que des premiers auxquels se rattache le lamentable souvenir du Camp dit *de la Misère*, établi dans la presqu'île d'Yges, près de Sedan. Un philanthrope belge a décrit *de visu*, avec une émotion et une indignation communicatives, les souffrances de tous genres que les prisonniers entassés là sans la moindre distinction eurent à endurer pendant plusieurs jours, bon nombre du 2 au 12 septembre.

Littéralement abandonnés par les Allemands, exposés sans le plus léger abri à une pluie qui tomba souvent à torrens et transforma le terrain en un véritable cloaque, les prisonniers n'eurent, par les soins de l'autorité allemande, du 2 au 10 septembre, que cinq distributions de vivres; encore ne les durent-ils, à défaut du général Wimpffen qui était parti le 4 septembre, qu'à l'intervention incessante des généraux Ducrot et Lebrun, aidés surtout par les généraux de Galliffet, Ameil et Le Forestier de Vendeuvre. Il semble que l'unique préoccupation de vainqueurs dénués de la générosité la plus élémentaire ait été d'affaiblir systématiquement les malheureux débris de l'armée d'Alsace; ils traitèrent deux mois plus tard de la même façon les prisonniers de Metz, toutefois pour ceux-ci l'épreuve fut d'une durée moindre.

Cette conduite odieuse eut un tel retentissement en Europe que le chancelier Bismarck essaya, le 22 septembre, par l'intermédiaire de son fidèle secrétaire Moritz Busch (1), de détruire cette fâcheuse impression; une fois de plus, il eut recours au mensonge. Si les intendans allemands auxquels on adressa tant de louanges à la fin de la guerre avaient reçu des ordres fermes à ce sujet, il leur eût été facile, grâce au voisinage de la Belgique, de pourvoir aux besoins de troupes concentrées de la sorte.

On eut à constater la même insensibilité et le même défaut

(1) Moritz Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France 1870-1871*, p. 227.

de prévoyance dans la conduite des convois de prisonniers, avec une circonstance aggravante : les habitans qui, touchés d'une pareille misère, apportaient des vivres à des malheureux parfois privés de pain et d'eau depuis vingt-quatre heures, furent, en effet, brutalement repoussés. Comme si ce n'était pas assez, les insultes et les coups ne leur furent pas ménagés; on a même à signaler des assassinats individuels ou collectifs.

Le R. P. Joseph, dans son ouvrage, et le brave commandant du Petit-Thouars, un témoin (1), ont relaté la façon dont les Badois traitèrent les défenseurs de Strasbourg qu'ils conduisaient en exil. Pendant deux jours, ces prisonniers furent privés de repos et presque complètement de nourriture; sous le plus léger prétexte, ils recevaient des coups de plat de sabre et s'entendaient dire : « Vous n'êtes plus des hommes, c'est à peine si nous vous considérons comme des chiens. »

Les mobiles faits prisonniers, le 6 octobre 1870, à Nompatelize, atteignirent Lunéville, après avoir été frappés à coups de crosse ou de plat de sabre et souvent menacés de la baïonnette; là, on les fit passer entre une double haie de landwehriens, qui leur appliquèrent des coups de poing, de plat de sabre et parfois les piquèrent avec la pointe de leurs baïonnettes.

Le 24 novembre, à Nogent-le-Rotrou, ce furent des officiers qui, noblement, cinglèrent à coups de fouet, ainsi qu'en a porté témoignage Léopold-Charles, les jambes de malheureux marchant depuis dix heures et n'ayant eu pour toute nourriture que « quelques débris de biscuit et des pommes à cidre ramassées sur la route (2)... » A la Ferté-Bernard, la même scène se renouvela avec le concours de soldats (3).

A Querrieu, le 23 décembre, c'est un officier qui abat d'un coup de revolver le chasseur à pied Seigneurin, coupable de s'être avancé de deux pas en avant de l'alignement pour reprendre sa capote jetée à terre avec des fournimens.

Mais l'épouvantable massacre de Passavant (Marne) domine toute la question.

L'évacuation de la petite place de Vitry ayant été jugée nécessaire, sa garnison fut mise en route dans la nuit du 24 au 25 août; elle formait une colonne comprenant environ

(1) *Rapport au ministre de la marine.*
(2) Léopold-Charles, *Notice sur l'invasion à la Ferté-Bernard* en 1870-1871, p. 13.
(3) *Id. ibid., op. cit.*, p. 15.

1500 hommes dont 1200 mobiles armés depuis quatre jours et sans instruction militaire.

Le 25, vers dix heures du matin, cette colonne qui n'est pas éclairée est chargée, entre Dampierre-le-Château et Sivry-sur-Ante, à La Bassée, par une fraction de la 6e division de cavalerie prussienne; elle met bas les armes à la suite d'un semblant de résistance. Après que ces prisonniers ont été injuriés, frappés, et que les officiers ont été fouillés, puis dévalisés, une colonne est organisée à Sivry.

Dirigée sur Passavant, elle est réduite à 800 hommes, par suite d'évasions qu'a favorisées la connaissance des lieux, lorsque, vers cinq heures du soir, elle atteint cet endroit. Les parens ou amis qui cherchaient à satisfaire la faim et la soif de ces affamés sont brutalement écartés par l'escorte; la marche est bientôt reprise.

La colonne n'est encore qu'à une petite distance de Passavant lorsqu'un prisonnier rejeté de la route par une poussée ou l'ayant quittée pour aller boire à quelques pas est tué par un soldat de l'escorte.

Au bruit de la détonation, une débandade se produit; presque aussitôt, un second coup de feu tiré par on ne sait qui retentit. S'imaginant qu'on veut les massacrer, les prisonniers se sauvent dans toutes les directions et cherchent à s'abriter.

Les Prussiens tirent sur les fuyards, d'autres les poursuivent et massacrent ceux qu'ils atteignent. Ce sont autant d'assassinats, puisqu'il s'agit d'hommes désarmés. « Les mobiles ont voulu fuir et, *d'après les lois de la guerre*, nous avons tiré sur eux! » ont allégué les bourreaux. Piètre défense reposant sur un double mensonge : attaqués par qui? les mobiles n'ayant pas d'armes; il est de fait que les prisonniers demeurés sur place ne furent point davantage épargnés. Les officiers qui ordonnèrent cette poursuite ou qui n'eurent pas la générosité de l'arrêter connaissaient l'origine du premier coup de fusil; depuis quand, d'ailleurs, deux coups de fusil séparés auxquels succède un silence complet constituent-ils une attaque en règle? Dégageons les causes véritables : le manque de sang-froid causé par la peur dont le soldat prussien a donné tant de preuves; la haine farouche et le mépris de tout ce qui est français considéré comme un bétail sur lequel on aurait des droits absolus.

Cette chasse à l'homme renforcée par les Prussiens cantonnés à proximité s'étendit jusqu'à Passavant où les courageux efforts du maire Boiet, ceint de son écharpe, demeurèrent infructueux et où des habitans furent malmenés. Quand ce brillant fait d'armes prit fin, le sol était jonché de blessés et de morts dont les bourreaux retournèrent consciencieusement les poches. On a conservé, à Passavant et à La Bassée où se dressent deux monumens commémoratifs, les noms de 49 mobiles tués et de 97 blessés.

Le 28 août au soir, les mobiles demeurés valides atteignaient Remilly où ils furent embarqués; ils n'avaient dû leur nourriture qu'à la pitié des habitans. A Glogau, lieu de leur internement, 49 d'entre eux étaient morts à l'époque de la libération, sur les 692 Français qui y sont enterrés.

Le massacre des prisonniers dits de Soissons, perpétré, le 16 octobre, sur le territoire d'Hartennes, dans le bois de Saint-Jean, fut aussi provoqué, à n'en pas douter, par l'impressionnabilité excessive des Allemands : prodigues de la vie des autres, ils perdent la tête lorsque, tout à coup, ils croient leur propre existence menacée. Partis de Soissons, vers trois heures du soir, au nombre approximatif de 4 000, les prisonniers étaient arrivés dans le bois Saint-Jean où on fit halte. Tout à coup, sans que le mystère ait jamais pu être éclairci, « des feux de peloton et de file, partant de la tête, de la queue et des flancs de la colonne, vinrent jeter l'épouvante et le désordre dans la masse des malheureux prisonniers... Toute cette foule désarmée se jeta dans les bois où elle fut poursuivie à coups de fusil (1)... »

Il ne fut pas possible de fixer le chiffre exact des victimes, parce que beaucoup de prisonniers trouvèrent un asile momentané dans les fermes ou les chaumières; on sait seulement que, lorsqu'il atteignit Château-Thierry, le convoi était réduit à environ un millier d'hommes.

Arrivons au transport des prisonniers. Le récit suivant, emprunté à un prisonnier civil, renseignera exactement sur la brutalité que déployèrent, dans la majorité des cas, les officiers, sous-officiers et soldats composant l'escorte du train. Le convoi comprenait 52 habitans arrêtés en Beauce, à Bricy-le-Colombier, dans des circonstances que nous relaterons vers la

(1) *Le Progrès du Nord.*

fin de cette enquête; parmi eux figurait l'instituteur Gustave Fautras, qui publia depuis, en 1873, un rapport émouvant sous le titre : « *Cinq mois de captivité. Récit d'un prisonnier civil en Prusse.* »

Partis de Bricy-le-Colombier le 11 octobre, les prisonniers furent conduits jusqu'à Nogent-l'Artaud et là embarqués à destination de Stettin.

... Ici, dit Fautras, commence pour les prisonniers de Bricy une nouvelle période de souffrances... Dans le wagon de Nogent-l'Artaud, la faim et la soif vont les accabler ; un air vicié va presque les asphyxier ; le sommeil va leur faire complètement défaut ; ils ne pourront ni s'asseoir, ni se coucher, et ils vont être privés par là d'un repos devenu des plus nécessaires ; beaucoup de vieillards à qui on ne permettra pas de descendre aux différens arrêts vont être obligés de satisfaire aux besoins de la nature dans un coin du wagon ou de salir leurs vêtemens... Tous enfin, ils vont être en butte à la férocité des soldats de Guillaume ; quelques-uns même vont souffrir un long et douloureux martyre...

La crosse et la baïonnette nous avaient poussés dans le lourd véhicule prussien ; nous étions quarante-huit, pressés les uns contre les autres, ne pouvant faire le moindre mouvement, ne pouvant ni nous asseoir, ni nous coucher. Le wagon avait servi précédemment au transport de chevaux, il se trouvait rempli de fumier ; une odeur fétide nous y suffoquait et y rendait notre présence insupportable...

Bornons-nous, pour terminer, à citer un acte criminel. Deux des prisonniers avaient donné des signes d'aliénation mentale avant l'arrivée à Francfort : Jacques Penot, de Bricy, septuagénaire, et Eugène Gigoux, d'Ingré, âgé de cinquante-cinq ans. L'un d'eux qui se débattait mordit au doigt le Prussien qui le repoussait avec la crosse.

La rage de nos gardiens fut telle alors qu'ils nous menacèrent de nous fusiller tous dans le wagon... Ne pouvant le faire, ils voulurent au moins que la punition des deux aliénés fût de la dernière rigueur.

Ils commencèrent par les dépouiller de leurs casquettes et de leurs chaussures ; puis, leur ayant attaché les pieds l'un à l'autre, leur ayant lié les mains sur le dos, et les ayant couchés sur la planche du wagon, ils les battirent avec une cruauté sans exemple : non seulement ils se servirent de la crosse et du sabre pour assouvir leur colère sur ces deux hommes sans raison, ils ne craignirent point d'employer aussi le fer de leurs baïonnettes... ou bien, dans un moment de rage, ils chargeaient leurs armes et, appuyant le canon sur la gorge de nos deux compatriotes, le doigt sur la détente, ils semblaient pendant quelques instans vouloir mettre fin à leurs souffrances...

Lorsque, le 22 octobre, à deux heures du matin, on débarqua à Stettin,

les deux infortunés étaient complètement privés de la raison; la tête découverte, le visage ensanglanté, ne présentant plus qu'une immense plaie, les pieds nus, coupés, ainsi que les mains, par les liens qui les avaient retenus, ils tremblaient sous une bise glaciale.

Eugène Gigoux mourut le lendemain, « de faiblesse et de fatigue; » Jacques Penot dura jusqu'au 31 octobre, et mourut de « fortes contusions, » inscrivit-on sur la liste officielle des décès : nous connaissons la cause véritable des deux morts. Au nombre des 60 prisonniers incarcérés dans le fort Preussen, figuraient 37 habitans de Bricy : 13 moururent à Stettin; 24 seulement revinrent à Bricy, affublés de casaques prussiennes.

Effectué trop souvent, malgré la rigueur de la température et la durée du voyage, dans des *wagons découverts*, le transport contribua, avec le manque d'une nourriture régulière, à débiliter les victimes, et entraîna la mort de beaucoup d'entre elles; plus d'une fois des arrêts eurent lieu, afin d'offrir les personnes en pâture aux habitans, qui, nous le verrons, les insultaient et même les frappaient. Nancy est un des points du réseau de l'Est où le mode de transport des prisonniers put être le mieux observé. Louis Lacroix, auquel on doit un récit loyal et très modéré, a consigné dans son *Journal* les principales constatations :

12 septembre. — On voit descendre, par la rue Stanislas, des gens dont le visage bouleversé, les yeux rouges et humides de larmes dénotent qu'ils éprouvent une profonde affliction. L'un d'eux, que j'interroge : — Ah! Monsieur, me répond-il, nous venons de la gare au moment où passait un train de nos prisonniers de Sedan. Ils sont entassés dans des wagons, dont beaucoup sont découverts, à peine vêtus, grelottant de froid, mourant de faim. On leur jette des pains vers lesquels ils tendent des mains avides. On leur passe des bouteilles de vin au bout d'une perche. Ils remercient en pleurant, et la foule les salue et les acclame en pleurant aussi; c'est un spectacle qui vous navre, et que je n'oublierai jamais. » Or, c'est la même chose pour tous les convois. Voilà quatre jours que ce passage a commencé, et il n'est pas près de finir...

Le mardi, 6 décembre, le thermomètre marque 12 degrés de froid... Mais que dire de ce qu'ont à endurer nos pauvres prisonniers, que l'on transporte à wagons découverts, et qui arrivent à notre gare hâves, exténués, grelottans de froid, dans un état et avec un aspect qui fait mal à voir! La population de Nancy se surpasse pour les assister. On leur jette des cache-nez, des cabans, des couvertures...

Lundi, 12 décembre. — Retour du froid. Le matin, le thermomètre est de 12° au-dessous de 0. Il est passé encore des prisonniers français,

dont beaucoup dans des wagons découverts. On dit qu'il en est mort quinze de froid cette nuit...

De son côté, Fautras n'a pas manqué de signaler des cas de mort par congestion :

... Il n'est pas r are, dit-il, au mois de janvier que quelques-uns des prisonniers amenés des environs du Mans périssent du froid dans les wagons découverts qui les transportaient...

Les Allemands qui seraient tentés de taxer d'exagération les récits précédens ne pourront récuser le passage suivant, extrait d'un de leurs journaux, le *Wanderer :*

« Seize cents prisonniers de guerre de l'armée de la Loire sont entrés dans la nuit à Berlin, par le chemin de fer de Potsdam, pour être dirigés sur Stettin, où ils sont internés; mais ils sont dans un état tellement déplorable qu'il est impossible de les transporter plus loin. Leur voyage d'Orléans à Berlin a duré dix-sept jours, et ni les prisonniers, ni les hommes de l'escorte n'auraient été en état de voyager encore une seule heure. »

Le transport a été évacué en soixante *wagons ouverts;* les malheureux devaient se tenir debout, car il n'y avait pas de siège; leur mince uniforme était trempé par les pluies battantes; le froid glacial leur gelait le corps, la neige leur montait jusqu'aux genoux, et leurs jambes vacillantes, leurs membres raidis leur refusaient le service.

La descente des wagons était très dangereuse à cause des marchepieds gelés et glissans. Un turco qui, malgré les avertissemens, voulut descendre, tomba sous les roues et fut broyé. Cinq prisonniers sont morts du tétanos; plus de cent ont dû être transportés chez des particuliers, les ambulances étant toutes pleines. Avant que tous soient mis à couvert, il en mourra un grand nombre. Plusieurs d'entre eux ont été pris, après avoir avalé un peu de bouillon chaud, de spasmes auxquels a succédé un sommeil profond. Les soldats sains sont déjà internés dans les casernes, et des gens bienfaisans leur ont donné de la nourriture et des vêtemens.

Le nombre des prisonniers du 3e régiment de zouaves est très grand. Ce régiment a été presque anéanti. L'habillement de ces militaires n'est pas approprié au climat du Nord. Leurs souliers étaient tellement déchirés qu'ils tombaient en lambeaux, leurs larges pantalons et burnous étaient collés aux membres raidis, et ont dû être coupés du corps. On a dû hisser les malheureux sur les voitures qui devaient les transporter dans les chambres qui leur étaient destinées.

A l'autorité militaire incombe le devoir d'ouvrir une enquête sévère sur le transport des prisonniers, de prendre des mesures promptes pour

mettre fin à ces souffrances. De pareilles scènes ne doivent pas se renouveler...

La *Gazette de Cologne* fut non moins catégorique, et rendit tout commentaire superflu.

... Les forteresses allemandes sont toutes encombrées de prisonniers, et le transport de ces malheureux dans des wagons à charbon *ouverts*, jour et nuit, par un froid de 8 à 12 degrés au-dessous de 0 est une *cruauté* que l'on ne saurait jamais défendre *devant le tribunal de l'humanité.*

Beaucoup de ces malheureux arrivent malades, exténués de froid et de faim, légèrement vêtus, et souvent sans souliers et sans bas...

*
* *

La façon dont fut dirigé l'internement ne pouvait qu'aggraver un état déjà si lamentable.

En février 1871, il restait en Allemagne, comme prisonniers de guerre, 12000 officiers et 372000 hommes de troupe. Ils étaient répartis entre 195 dépôts : 152 sur le territoire prussien; 26 en Bavière; 7 en Wurtemberg; 8 dans le grand-duché de Bade; 2 en Hesse-Darmstadt.

Les officiers qui avaient signé l'engagement de ne pas s'évader jouirent d'une certaine liberté, mais ils étaient tenus de répondre à des appels et savaient que leur correspondance serait contrôlée; ils logeaient en ville à leurs frais. Nous aurons occasion de parler de l'insuffisance de leur solde. Plus d'un eut à subir les insultes des habitans, ce qui les obligea à porter des effets civils; mais, en général, ils furent traités avec les égards dus à leur grade.

Les officiers qui n'avaient pas voulu donner leur parole d'honneur furent mis en forteresse et parfois durement traités.

Les hommes de troupe, — gradés et soldats, — formèrent, dans chaque dépôt, des compagnies placées sous les ordres d'un commandant supérieur ayant un pouvoir disciplinaire des plus étendus.

Il est prouvé, par de nombreux témoignages, que les hommes de troupe furent insuffisamment et mal nourris et que, légèrement vêtus, mal chaussés, ils eurent, surtout en décembre et en janvier, à souffrir cruellement. Trop souvent aussi, ils furent en butte à d'indignes brutalités.

En principe, les simples soldats travaillèrent gratuitement,

pendant cinq heures, pour l'État; le travail qu'ils fournirent aux particuliers et aux communes fut inégalement rémunéré, parfois non rétribué.

Devant les conseils de guerre, on appliqua exceptionnellement le code militaire français aux prisonniers qui surent s'en réclamer.

Une situation particulière fut créée aux tirailleurs algériens, aux « pauvres turcos; » en Allemagne où ils causèrent une terreur égale à celle qu'ils avaient semée sur les champs de bataille de Wissembourg et de Froeschwiller, on les désigna sous les noms de *thiere* (bêtes fauves) et on les traita d'une façon inhumaine : à peine vêtus et maintenus cruellement dans le Nord, ils y moururent « comme des mouches. »

Les rédacteurs du *Récit officiel prussien* ont prétendu que, à part « quelques *inconvéniens,* » la majorité des prisonniers « n'a eu à se plaindre ni de l'alimentation, ni du traitement; » demandons à des faits certains ce qu'il faut penser de cette audacieuse affirmation.

Du règlement qui fut mis en vigueur dans la plupart des dépôts allemands, nous nous bornerons à reproduire trois articles qui furent largement appliqués :

6° Toute sentinelle doit faire usage de ses armes au moindre refus d'obéissance.

7° Chaque désobéissance est punie selon le code prussien. Dans les cas graves et en récidive, le coupable sera impitoyablement mis à mort.

8° La même peine sera appliquée pour toute voie de fait envers un supérieur quelconque.

Demandons à un officier auquel nous devons des notes à la fois intelligentes et modérées, ce que fut l'installation à Spandau où commandait cependant un chef bienveillant, le « bon général » Streit :

Les prisonniers campés furent d'abord établis sous la tente; puis, quand vint l'hiver, dans de longues baraques formées d'une carcasse en bois revêtue de carton goudronné. Chacune de ces carcasses pouvait contenir cent hommes et était munie de deux poêles. L'humidité des neiges et des pluies suintant à travers ces légères parois se combinait avec l'effet réfrigérant d'un sol sablonneux pour faire de ces locaux un séjour des plus malsains. Or, nos pauvres troupiers manquaient souvent des vêtemens les plus indispensables. Des maladies nombreuses, phtisie, petite vérole et typhus, se déclarèrent et tous les jours en emportaient quelques-uns.

Vers le mois de décembre, le gouvernement prussien leur distribua des châlits en bois qui permettaient d'isoler la paille du sol, et des toiles pour la réunir en paillasse.

Mais il laissa toujours en souffrance l'habillement et la chaussure. Cependant il avait saisi nos magasins militaires; il lui était donc bien facile de satisfaire à toutes les exigences (1)...

Un prisonnier en Poméranie a également fourni de précieux renseignemens. Un mois après l'arrivée, voïci ce qu'il vit :

... Au milieu du cloaque où nous étions, que l'on se figure une centaine de trous ayant environ 30 mètres de long sur 10 de large, avec 1 mètre de profondeur ; ces trous avaient une couverture faite de paille de marais tressée entre des branches de sapin fichées en terre de chaque côté et venant se joindre au milieu, en forme de toit, à environ 2 mètres 50 centimètres au-dessus du sol. Cette couverture était tellement mince et peu serrée que, pendant les nuits claires, on apercevait les étoiles à travers.

Dans ces grandes fosses creusées dans la vase et par des temps pluvieux, il était resté des flaques d'eau sur lesquelles on avait jeté un peu de paille, et il suffisait de poser le pied dessus pour que cette paille s'enfonçât sous les pas et que l'eau parût à sa place. Ces affreuses cahutes, véritables terriers humains où couvaient les fièvres, la variole et le typhus qui devaient nous décimer plus tard, n'avaient qu'une seule issue se fermant par une porte sans gonds faite de la même manière que la toiture en paille tressée, et à laquelle il fallait donner du pied pour la faire tenir lorsqu'à reculons on entrait dans le trou (2)...

... Vers le milieu du mois de novembre, la neige fit son apparition ; les faibles toitures qui nous abritaient laissaient passer cette neige qui filtrait, fine comme de la farine ; il faisait un froid terrible dans ces trous malsains ; la neige, en tombant sur nos couvertures, se formait en verglas; et, dans l'obscurité qui régnait là-dedans, on n'entendait que grelotter et se plaindre.

Les tirailleurs algériens surtout, avec leur pantalon de toile, souffraient rudement de cette température mortelle ; parfois, dans la nuit, ils poussaient de sourds rugissemens mêlés au nom d'Allah et de Mahomet auxquels ils reprochaient d'avoir abandonné la France et ses enfans (3)...

Le 9 février 1871, le thermomètre descendit à 41° au-dessous de 0, et cette température ne varia pas pendant trois jours.

...Impossible de s'endormir avec un froid pareil, et il y en eut qui,

(1) Patorni (lieutenant L.), *Neuf mois de captivité en Allemagne.*

(2) Bruchon (Ph.), *Neuf mois en captivité. Octobre 1870-juillet 1871*, pp. 93, 94, 95.

(3) *Id. ibid., op. cit.*, p. 105.

engourdis et paralysés, furent trouvés gelés, parmi leurs camarades qui les croyaient endormis.

Les Poméraniens nous disaient en ricanant : « Encore deux degrés seulement, et les Français n'auront plus besoin d'être gardés (1) !... »

D'autres exemples également probans pourraient être encore cités, mais il faut se borner.

C'est ainsi qu'un témoin, loyal entre tous, le capitaine Quesnay de Beaurepaire, a signalé la recrudescence de mauvais traitemens que provoqua à Ingolstadt, de la part des Bavarois, la nouvelle de leur défaite à Coulmiers : «...Le plus souvent, les sous-officiers de service exigeaient par cruauté ces promenades si redoutées des prisonniers » qui, à peine vêtus, avaient beaucoup à souffrir d'un froid intense (2).

A la fin de novembre, le 30, 6 000 prisonniers quittèrent Stettin pour aller occuper, à 6 kilomètres environ de là, le camp de Krekow où ils furent installés dans des tentes d'une contenance de vingt hommes environ : le froid rigoureux, les mauvais traitemens et l'insuffisance de la nourriture comme quantité et comme qualité ne tardèrent pas à provoquer chez les prisonniers une mortalité effrayante (3). Sur l'ordre du gouvernement prussien, ils construisent des baraques en planches ; on en comptait quatre-vingts dans les premiers jours de janvier.

La mortalité diminua dès lors sensiblement ; cependant, le 8 février 1871, le thermomètre étant descendu à 25°, « sur 46 soldats français venant de Krekow à Stettin pour y chercher le pain pour la distribution du lendemain, huit furent gelés : deux moururent immédiatement et les autres les jours suivans (4). »

L'alimentation fut déplorable, avons-nous dit.

A Stettin, dit Bruchon, les prisonniers reçurent « une espèce de bouillie grisâtre assez semblable à ce que l'on voit dans les pots des colleurs d'affiches, mais cependant bien moins épaisse et plus noire. C'était de la farine de seigle aigre et gâtée, délayée avec des balais de bouleau et où il n'y avait pas même de sel (5)... »

(1) Bruchon (Ph.) *op. cit.*, p. 156. Pendant ces trois jours, plus de 200 prisonniers ayant les bras et les jambes gelés entrèrent à l'hôpital.

(2) Quesnay de Beaurepaire (capitaine), *De Wissembourg à Ingolstadt* 1870-1871), p. 216.

(3) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, p. 122.

(4) Fautras (Gustave), *op. cit.*, p. 154.

(5) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, pp. 98, 99.

Si encore le pain dont les Français sont friands avait pu dédommager de ce brouet répugnant !

... Ils nous donnèrent à chacun, dit encore Bruchon, quelque chose de carré ressemblant assez à un poids de 20 kilos ; il y avait une marque faite avec des chiffres gravés sur l'une des faces : c'était noir et moisi, et cela avait l'apparence d'un bloc de terre pressée dans un moule à briques ; cette chose, c'était du pain ! Il y en avait un peu plus d'un kilo pour quatre jours (1)...

A Torgau, « le plus lamentable coin de ce grand cimetière qui s'appelle l'Allemagne » et où le chiffre des morts s'éleva à 1134,

la nourriture était juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim. Pain noir mêlé de paille, bouillie de farine aux patates. C'était tout (2)...

Le même témoin irrécusable a décrit l'habillement :

... Ces pauvres enfans, dépourvus d'habits, furent gratifiés de vieilles longues tuniques de soldats prussiens, si déguenillées, si sales, si habitées, me disait l'un d'eux, qu'il aurait fallu prendre un crochet de chiffonnier pour les saisir. On leur distribua même de vieux souliers éculés. Ceux qui pouvaient les chausser avaient encore les orteils dehors (3)...

Dans les autres dépôts, les prisonniers ne furent pas mieux traités.

*
* *

Parmi les conventions internationales qui règlent le sort des prisonniers de guerre, il en est une relative aux travaux publics que l'on est en droit d'exiger d'eux : ces travaux ne doivent avoir aucun rapport direct avec les opérations de guerre, et il est naturel qu'ils ne soient ni exténuans, ni humilians pour leur grade ou leur position, soit officielle, soit sociale. C'est ainsi que le vainqueur n'a pas le droit d'employer des prisonniers à nettoyer des rues de la ville où ils sont internés : des soldats prisonniers sont toujours des soldats. Si, d'un commun accord, des prisonniers travaillent pour des particuliers, il convient, comme nous l'avons déjà dit, que ce travail soit rétribué, et que le salaire serve à améliorer leur position ou leur soit compté au jour de la libération.

(1) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, p. 95.
(2) et (3) Guers (chanoine E.), *op. cit.*, p. 260.

Les Allemands faisant passer avant tout leur intérêt ne tinrent trop souvent aucun compte de ces règles; elles découlent pourtant d'une appréciation à la fois équitable et digne du caractère du soldat qui, bien que trahi par le sort, n'a pas démérité.

En Poméranie, dit Bruchon, « les besognes les plus rudes et même les plus abjectes nous étaient toujours réservées ; on nous fit faire maintes et maintes fois le service de vidangeurs, dans les casernes et dans différens autres bâtimens ; et, chose inouïe, nous n'avions même pas d'eau pour nous laver !... »

Jamais non plus le plus mince salaire ne nous fut donné en échange d'un aussi rude labeur ; au contraire, lorsque nous étions loués à des particuliers, c'étaient les soldats poméraniens chargés de nous surveiller à la besogne qui recevaient de leurs compatriotes des gratifications comme récompense des coups qu'ils nous donnaient lorsque nous éprouvions le besoin de souffler dans nos doigts ou que nous nous arrêtions un instant de travailler (1)...

Pendant l'hiver, des prisonniers furent utilisés pour dégager les places et les rues de Stettin :

Du matin au soir, nous étions occupés à briser la glace, balayer, ramasser et transporter cette neige dans des traîneaux auxquels nous étions attelés comme des bêtes de somme (2)...

Au camp de Krekow, les prisonniers furent employés, par des températures de 20 et même de 30 degrés, à charrier de la glace destinée à ravitailler d'immenses glacières pour les hôpitaux de Berlin, Stettin et autres villes.

Le même auteur a tracé un tableau saisissant que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en totalité, d'une corvée de cette nature faite, deux fois par jour, sous la neige ; des coups de dos de plat de sabre servaient de stimulans (3) ! A Cologne même, où la vie fut plus douce, voici ce dont fut témoin un homme de cœur le capitaine (depuis lieutenant-colonel) Meyret :

Oh !... c'est à travers mes larmes que j'écris ceci : Vingt soldats français, zouaves, fantassins, cavaliers en guenilles, attachés à une voiture

(1) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, pp. 96, 97.
(2) *Id. ibid.*, *op. cit.*, p. 109.
(3) *Id. ibid.*, *op. cit.*, pp. 131, 134, 135.

chargée de sacs de farine, blancs de froid, tremblant la fièvre, escortés par des soldats prussiens, le fusil chargé ; un mot, et ils recevront un coup de crosse ; un geste, ce sera un coup de baïonnette ; et ce mot cependant est prononcé par les soldats de ces bataillons de Metz qui ont terrifié nos ennemis ; ce sont ces braves gens qui nous ont conservé nos épées qu'on transforme en des bêtes de somme (1)...

En dehors de ces travaux illicites imposés par la rapacité et aggravés par la brutalité allemandes, citons, à titre de contraste, mais sans insister, les travaux d'un caractère spécial que l'ingéniosité de nos soldats put réaliser, à Ulm (2), à Spandau (3). Nous entendons parler de travaux de l'*industrie parisienne*, véritables petites merveilles provenant de la transformation de boutons d'uniformes en métal blanc : bagues, épingles de toutes les formes, médailles, etc., qui trouvaient de nombreux acquéreurs, comme les petits bateaux fabriqués par les marins et les sabots-bijoux des sabotiers. Ce gain permit à quelques prisonniers d'améliorer leur nourriture ou de faire face à des besoins urgens.

Nous serions incomplet si nous ne mentionnions pas les tentatives que firent les Allemands pour affaiblir physiquement et moralement les prisonniers et la façon dont ils les exploitèrent.

Dans certains dépôts, à Ingolstadt par exemple, ainsi que le capitaine Quesnay de Beaurepaire en a fourni le témoignage (4), le gouverneur donna l'autorisation de vendre des liqueurs fortes dans les casemates à nos malheureux prisonniers.

Nous étions bien pour tous ces Allemands, dit le témoin, les Français de la décadence morale et physique. Le but a été atteint autant que pouvaient le souhaiter les Prussiens et ceux qui exécutaient leurs ordres dans les États du Sud. Hâtons-nous d'ajouter que rien n'a été omis pour parler aux yeux des populations et frapper leur esprit, pas même les moyens que repousse l'humanité...

Parmi ces moyens, deux sont à signaler : — montrer des Français ivres et débraillés escortés par des soldats bavarois très corrects : voilà pour le niveau moral ; — présenter, comme

(1) Meyret (lieutenant-colonel), *Souvenirs d'un prisonnier de guerre*, pp. 227 et 228.

(2) R. P. Joseph, *op. cit.*, pp. 124 et 125. Les généraux Pritwitz et Dietl s'y montrèrent bienveillans.

(3) Patorni (lieutenant), *op. cit.*

(4) Quesnay de Beaurepaire (capitaine), *op. cit.*, p. 163.

prisonniers de guerre, de pauvres infirmes qui n'avaient jamais dû porter un fusil : voilà pour le côté physique. La conduite des régimens provisoires qui, fournis par ces prisonniers, terrassèrent la criminelle Commune, déjoua leur déloyal calcul.

Les prisonniers furent parfois exploités d'une façon odieuse. C'est ainsi qu'en Poméranie des soldats et des sous-officiers allemands se firent les complices des brocanteurs juifs. Il leur suffit, avant que le froid eût sévi, de répandre dans le camp un double mensonge : la paix est signée; le rapatriement sera immédiat pour les prisonniers pouvant faire la dépense du trajet de Stettin à Berlin où on active l'organisation de trains à destination de France.

...Ce fut, dit un témoin, une véritable foire aux habits; c'était à qui parviendrait à vendre qui sa capote, qui sa tunique ou son manteau, et cela à des prix dérisoires, car ce qu'il y avait de meilleur fut à peine vendu un thaler.

Enfin, ils partirent après nous avoir dépouillés de ce qui aurait pu nous être si utile pour nous préserver de la terrible froidure que nous endurâmes par la suite : et, le soir même, nous apprenions que tout ce qu'ils nous avaient dit était faux (1).

Les malheureuses dupes purent lorsque, le froid venu, elles étaient à peine vêtues de haillons sous la neige, apercevoir « sur le dos des charretiers et des portefaix du port les vêtemens qui leur avaient été volés et sur la vente desquels les soldats poméraniens avaient reçu une forte somme en échange de leur complicité. »

***

Abordons maintenant l'importante question des insultes et des mauvais traitemens auxquels participèrent trop souvent habitans, gardiens et officiers.

Presque partout, ce qui n'est pas étonnant pour quiconque connaît le manque absolu de générosité de l'Allemand, nos prisonniers eurent à se plaindre des habitans. Depuis le grand-duché de Bade, pour prendre cet exemple, jusqu'en Poméranie, hommes, femmes et enfans agirent de la même façon, c'est-à-dire sans pitié; pour le prouver, suivons un convoi depuis son point de départ jusqu'à son arrivée.

(1) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, pp. 107 à 110.

Formé de soldats du 32e régiment de marche capturés le 6 octobre 1870, au combat de la Burgonce, ce convoi a eu pour historien l'un d'eux, Ph. Bruchon.

Dans le grand-duché de Bade : à Carlsruhe, ce sont des clameurs, des menaces du poing, de la part des femmes des gestes dégoûtans, des cris de *Franzosen caput* (mort aux Français); à Rastadt, la foule « sut se rendre digne en tous points des énergumènes de Karlsruhe. »

De Rastadt à Cassel (Prusse), « la réception de Karlsruhe fut suivie à la lettre, dans toutes les stations où le train s'arrêtait, et les démonstrations hostiles s'accentuaient au fur et à mesure que nous avancions dans l'intérieur de l'Allemagne. »

A Berlin, où la capitulation de Metz venait d'être connue, le train marcha avec une lenteur calculée : hommes et femmes purent ainsi de leurs fenêtres insulter à qui mieux mieux les prisonniers; le silence ne se fit que lorsque l'apparition des zouaves et des turcos fit impression sur ces braillards. Pendant le repas, « menaces, insultes, provocations, tout cela pleuvait sur nous, et, lorsque nous sortîmes pour remonter en wagon, la fureur de ces êtres féroces tourna au délire. »

A Stettin, bien qu'il fût dix heures du soir et « qu'une pluie glacée mêlée de gros flocons de neige » inondât les rues, « les habitans ne voulurent pas rester en arrière de leurs compatriotes de Berlin et d'ailleurs; ils nous firent cortège, et la sérénade recommença. » Fort heureusement, la mine farouche des bons Turcos, qui jouissaient auprès de beaucoup d'Allemands de la réputation de « manger le monde, » tint instamment la foule à une distance respectueuse.

Les enfans, avons-nous dit, ne restèrent pas en retard sur leurs charitables parens. C'est ainsi qu'un certain jour, comme une quarantaine de prisonniers brisaient la glace dans une rue de Stettin, des garçons qui sortaient de l'école, encouragés par les surveillans, leur lancèrent des boules de neige et des morceaux de glace; bientôt même les habitans du quartier se mirent de la partie.

Les prisonniers patientèrent jusqu'à ce que, leur sang ayant coulé, ils firent, tout en travaillant, des boules de neige dans lesquelles ils mirent des pierres : alors tout à coup, répondant par le cri de « Vive la France! » aux cris de « Mort aux Français! » et de « Paris caput! », ils se portèrent en avant et

firent évacuer la place par les cinq cents personnes environ qui s'y trouvaient.

Alors, dit Ph. Bruchon, nous reprîmes notre travail sous les coups de crosse qui nous furent distribués par les casques à pointe, furieux d'avoir vu fustiger leurs tristes compatriotes (1).

Le 23 octobre 1870, eut lieu à Stettin l'enterrement d'un des martyrs de Bricy, Jean Marchand. « Il nous fallut, dit Fautras, pour aller prendre le corps, traverser une partie de la ville. Je ne décrirai point la manière dont nous fûmes accueillis : menacés du poing par les hommes, injuriés par les femmes, accablés de pierres par les enfans, ce trajet nous fut un véritable calvaire (2)... »

L'article 5 du règlement dont nous avons reproduit les articles 6, 7 et 8 était ainsi formulé : « Chaque soldat prussien est supérieur du soldat français, *sans distinction de grade* : » une pareille latitude devait être grosse de conséquences; elles ne manquèrent pas, en effet.

Envers les prisonniers de guerre, a dit Fautras, l'orgueil prussien se traduisait de toutes les manières : chefs et soldats ne savaient quels moyens employer pour nous narguer, nous humilier, nous mépriser (3)...

Pendant le travail, qui consistait à casser des cailloux avec de grosses masses,

les nombreux gardiens qui nous entouraient ne nous épargnaient, rapporte le même témoin, ni les menaces, ni les coups... Si le soleil venait à reluire un moment, une foule empressée, parmi laquelle se trouvaient beaucoup de femmes, s'assemblait près de nous, nous envoyait ses injures les plus grossières, et riait sans pitié sur notre infortune. Quant aux coups, malheur à qui de nous relevait un instant la tête (4)...

Mais tout cela n'était que vétilles comparé au fait suivant. Compris dans la capitulation de Metz, le soldat Eveno, qui avait fait les campagnes de Crimée et du Mexique, fut dirigé sur Thorn. Son récit confirme en tous points ce qui a été dit sur le transport, sur la nourriture et sur les insultes des habitans; n'en consultons que la partie consacrée au séjour à Thorn : le

(1) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, pp. 110 et 111.
(2) *Id. ibid., op. cit.*, p. 97.
(3) *Id. ibid., op. cit.*, p. 133.
(4) *Id. ibid., op. cit.*, p. 99.

détachement était enfermé dans le fort qui protège la gare, et il était défendu de regarder les trains, surtout ceux venant de l'Ouest, de la France.

Un matin, lit-on dans ses *Souvenirs*, à l'heure de la récréation, nous étions dans la cour. Un de mes amis, un Breton, commit l'imprudence de se pencher pour voir au dehors, à travers le créneau. La sentinelle qui montait la garde au pied du rempart l'aperçut, épaula, fit feu. La balle atteignit à l'œil mon malheureux compatriote et lui transperça le front. Au bruit de la détonation, nous accourûmes tous : le blessé fut transporté au poste où il ne tarda pas à expirer. Nous étions blêmes de rage. Le commandant de place prétendit que le prisonnier avait dû insulter la sentinelle.

— C'est faux! m'écriai-je, indigné. Il n'a pas seulement ouvert la bouche. Faites-nous fusiller tous, c'est plus simple, et que cela finisse!

On se contenta de changer le factionnaire...

Continons la série des assassinats. Dans le suivant, qui se passa à Stettin, le drame fut complet.

Le soldat poméranien qui surveillait une corvée transportant de la terre frappe avec le dos de son sabre un prisonnier qui, selon lui, n'avait pas suffisamment rempli sa brouette. Indigné, le Français, vieux soldat à moustache grise, fait avec sa pelle le simulacre de parer les coups et de vouloir riposter.

L'Allemand le frappe alors avec rage du taillant de son sabre et lui fend la tête; inondé de sang, ce malheureux tombe pour ne plus se relever. L'ignoble brute qui vient de commettre ce double assassinat remet crânement son sabre au fourreau, sans l'essuyer, afin de pouvoir montrer ce sang à ses camarades.

Les autres Poméraniens applaudissent et semblent envier l'acte de sauvagerie auquel vient de se livrer un des leurs.

Soudain un dragon quitte sa brouette, s'approche du Prussien, et, prompt comme l'éclair, avant que les autres soldats allemands aient le temps d'intervenir, il assène sur la face du meurtrier un si terrible coup de poing, que le sang jaillit par la bouche, le nez et les oreilles; le Prussien s'abat comme une masse, les yeux hors des orbites; alors le Français s'écrie : « Vive la France! » et « Tuez-moi maintenant, tas de lâches! »

A peine a-t-il prononcé ces paroles qu'un coup de fusil le couche pour toujours à côté de la première victime de ces brigands, qui criblent son cadavre de coups de baïonnette et lui écrasent la figure à coup de talons de bottes...

Transporté à l'hôpital, le Prussien mourut le même soir. Les cadavres des deux Français furent déposés à l'amphithéâtre et livrés aux étudians pour servir à leurs études.

A dater de ce jour, les gardiens ne donnèrent plus des ordres que le sabre à la main.

Il faudrait un volume pour relater tous les faits indignes qui se passèrent en Poméranie et dont Ph. Bruchon a été l'historien; quelques-uns furent marqués au coin d'une sauvagerie véritable.

Un soir de novembre, les prisonniers du camp de Krekow, revenant du travail et pressés de prendre leur repas, se bousculent à l'entrée trop étroite de la cuisine; les factionnaires s'emploient en vain à rétablir de l'ordre.

L'officier de service prend peur et va chercher deux compagnies d'infanterie qu'il établit face à la cuisine. Tout à coup, sur son ordre et sans avertissement préalable, ces compagnies chargent à la baïonnette, en poussant de sauvages clameurs, les prisonniers entassés entre elles et la baraque servant de cuisine. Alors se passe une scène indescriptible qu'il est facile de se figurer. Les prisonniers s'enfuient dans toutes les directions, aux cris de : « Ils nous assassinent! ils nous égorgent! oh! les lâches! » et en laissant le sol jonché de morts et de blessés dont on n'entendit plus parler (1).

Citons encore un fait concernant le camp de Krekow. Vers la fin de janvier 1871, un chasseur à pied, sorti le soir de sa baraque pour obéir à un besoin naturel, parvient à la regagner après avoir échappé à la patrouille qui le poursuivait; la lumière s'était éteinte.

Lorsque les soldats qui composaient la patrouille « virent que celui auquel ils donnaient la chasse leur échappait dans l'obscurité, ils s'arrêtèrent et firent feu à volonté, tirant au jugé, espérant ainsi atteindre quand même leur proie. »

On juge quel fut le réveil de ceux qui dormaient là-dedans; ils crurent que c'était un massacre en masse qui s'exécutait; et cette croyance avait d'autant plus de consistance qu'il y eut des tués et des blessés... Ce fait d'armes accompli, la patrouille se retira, et, le lendemain matin, on en emporta deux à l'amphithéâtre et sept à l'ambulance, dont trois moururent le même jour des suites de leurs blessures (2)...

Parmi plusieurs actes indignes qui entachèrent l'honneur d'officiers allemands, choisissons le suivant qui se passa à

(1) Bruchon (Ph.), *op. cit.*, pp. 112 à 116.
(2) *Id.*, *op. cit.*, pp. 152 et 153.

Ingolstadt et que le chanoine Guers, qui s'y trouvait alors, a relaté avec détails (1).

Jean-Pierre-Auguste Hamel, soldat au 8e bataillon de chasseurs, regagnait son dépôt lorsqu'il croise, sans le voir, un officier allemand; il ne le salue donc pas. « Ah! s'écrie l'officier, je ne salirai pas mes nobles mains à te toucher! » et, se précipitant sur lui, il le frappe furieusement à coups de plat de sabre.

Justement indigné, Hamel se précipite sur lui, et, le jetant par terre, le piétine. La foule l'arrête; on le conduit en prison. Le Conseil de guerre se réunit aussitôt et, sans tenir compte de la lâcheté de l'officier, séance tenante, condamne Hamel à mort.

Le chanoine Guers ne parvint pas à obtenir sa grâce (2); il passa auprès de lui sa dernière nuit et fut accueilli avec gratitude.

A l'aube naissante, raconte-t-il, Hamel était à genoux, embrassant longuement un crucifix, après avoir rempli tous ses devoirs religieux... et nous étions conduits au champ de manœuvres et au fatal poteau, et, avant de se laisser bander les yeux, il me disait : « Mon père, je ne me repens pas de ce que j'ai fait, mais seulement d'avoir offensé mon Dieu durant ma courte existence. Dites cela aux camarades, avec mes adieux à la famille, aux amis..., et au revoir au Ciel. »

C'est à Ingolstadt aussi que se perpétra, le 9 janvier 1871, l'assassinat juridique du sergent de tirailleurs Charles Gombault, qui a été raconté de deux façons différentes.

Exposons d'abord la version la plus vraisemblable, puisqu'elle est due au capitaine Quesnay de Beaurepaire, qui ne ménagea pas sa sympathie active à ses malheureux frères d'armes. Il était sur les lieux et reçut de première main des détails qui lui furent fournis par le sergent-major Wallet dans une lettre couverte de signatures.

Né à Dinan (Côtes-du-Nord), Gombault, chrétien convaincu, possédait une instruction lui permettant d'aspirer à l'épaulette. Sous-officier au bout de dix-huit mois pour sa brillante conduite dans le Sud-Oranais, il s'était distingué avec le 2e tirailleurs à Frœschwiller. A Ingolstadt, il avait, par « sa nature à la fois

(1) Guers (chanoine), *op cit.*, pp. 76 à 80.

(2) « Je comprends votre démarche, dit le général auquel il s'adressa, mais elle est inutile. Il faut un exemple à vos Français indisciplinés. Ils vont l'avoir. » De l'acte inqualifiable de l'officier, nul regret.

douce et énergique, son caractère franc et ouvert, gagné la sympathie de ses chefs et l'affection de ses camarades (1). »

Les prisonniers prenaient l'air dans la cour de la forteresse, lorsque Gombault, ignorant la défense de communiquer avec les hommes punis, s'approche de l'un d'eux pour lui dire quelques mots.

Le Bavarois qui était de faction le repousse brutalement, *sans rien dire*, d'un coup de crosse dans la poitrine; puis, à la suite d'une discussion animée, il appelle à son aide des camarades, tout en continuant à frapper le sergent.

Un sergent bavarois « accourt avec quelques hommes de piquet et, *sans demander d'explication*, frappe au visage Gombault, dont il serre la gorge avec l'autre main. C'est alors seulement que notre malheureux camarade riposta par un coup de pied et fut immédiatement enlevé. »

Déféré sans retard à la cour martiale, Gombault est condamné à mort après un simulacre de jugement.

Quesnay de Beaurepaire n'avait pu obtenir l'autorisation de s'entretenir avec lui.

Gombault n'ayant pu embrasser une dernière fois ses camarades leur adressa ses adieux « écrits d'une main ferme : »

« A Monsieur Benoist Vincent, sergent au 2e régiment de tirailleurs, à Ingolstadt.

« Messieurs les sous-officiers du 2e régiment de tirailleurs algériens! Adieu, braves camarades, je meurs fier d'avoir appartenu à votre noble corps et à la France.

« GOMBAULT. »

Jugé à huis clos, il a été fusillé de même.

Aussitôt informés de cet attentat véritable, tous les officiers détenus à Ingolstadt protestèrent en constatant que Gombault n'avait pas été jugé, ayant été privé, contrairement au droit des gens, de défenseur.

Cette lettre valut aux signataires, de la part du gouverneur, huit jours d'arrêts que le ministre de la guerre doubla; elle se terminait ainsi :

«...Votre cour martiale a fait une mauvaise action contre laquelle nous protestons et que nous dénonçons aux armées de tous les pays. »

(1) Quesnay de Beaurepaire (capitaine), *op. cit.*, pp. 217 à 228.

Toutefois, peu de temps après, le gouverneur ne s'opposa pas à l'érection, dans le fossé du fort, d'un petit mausolée portant l'inscription suivante : « A la mémoire de Gombault Charles, sergent au 2e tirailleurs, prisonnier à Ingolstadt, fusillé le 8 janvier 1871, à l'âge de 22 ans ! ses camarades du 2e tirailleurs. »

La seconde version, beaucoup plus dramatique à coup sûr que la précédente, a été lancée, d'après des renseignemens erronés, par l'abbé Landau (1), puis propagée de la meilleure foi du monde, — cela est hors de doute, — par le R. P. Joseph (2) et par le chanoine Guers (3).

L'abbé Landau, qui demeurait à Munich, ne séjourna à Ingolstadt qu'en mars 1871, les 17, 18, 19 et 22; quant aux deux autres prêtres, ils exercèrent leur mission, le premier à Ulm, le second un peu partout.

Nous sommes donc en présence d'une légende d'après laquelle Gombault aurait été fusillé devant 6000 prisonniers après leur avoir adressé quelques mots, les avoir invités à crier avec lui le cri de « Vive la France! » que « les rives du Danube furent... forcées de répéter » (*sic*) et commandé lui-même « Feu ! »

Quatre mille exemplaires du portrait de Gombault exposé dans Ingolstadt s'écoulèrent rapidement.

*
* *

Les prisonniers civils furent traités avec une telle dureté par les Allemands qu'il est équitable, — sans vouloir les séparer de leurs compatriotes militaires, — d'appeler tout particulièrement sur eux l'attention. Le chanoine Guers a tracé un tableau véridique de leur situation à Stettin.

Le général Vogel de Falkenstein, commandant la place de Stettin, fut rude pour nos trente mille soldats français confiés à sa garde, mais *il se montra impitoyablement barbare pour les prisonniers civils* amenés en grand nombre de toutes les parties de la France et spécialement du Loiret. *Il les condamna aux travaux forcés.* Qu'on se figure un bataillon de paysans, la plupart des vieillards, exténués par les épreuves de la guerre, hâves des

(1) Landau (abbé E.), *Six mois en Bavière par l'aumônier militaire de Munich*, pp. 144 et 145.

(2) R. P. Joseph, *op. cit.*, p. 122. Fondateur de l'Œuvre des Tombes des soldats français en Allemagne, le R. P. Joseph y fit ériger 190 monumens.

(3) Guers (chanoine E.), *op. cit.*, p. 80.

fatigues extrêmes du voyage, les uns à moitié vêtus, les autres sans souliers, forcés, une masse à la main, dans la boue, la neige, la glace ou sous une pluie battante, de casser des pierres sous les murs de la ville, du matin au soir. C'était leur misérable sort! Beaucoup y succombèrent, victimes lamentables des plus odieux traitemens (1)...

L'exemple du Loiret nous sera fourni par Bricy-le-Colombier, dont nous avons déjà eu occasion de parler, en nous appuyant sur le témoignage de l'instituteur Gustave Fautras.

Le 11 octobre 1870, une colonne allemande se portant sur les Ormes atteint Bricy.

Pendant que s'opère la perquisition des armes, Gilbert dit Blandin, surpris comme il cachait dans une haie son fusil dont il ne s'était pas servi, est mis à mort. L'absence d'armes une fois constatée, les Allemands emmènent comme otages un certain nombre d'habitans dont Fautras qu'un officier a insulté : il y a parmi eux plusieurs vieillards âgés de soixante-huit à soixante-douze ans; les uns sont en blouse ou vêtus d'un simple gilet; les autres sont chaussés seulement de sabots.

Après le combat des Ormes, la marche sur Orléans est reprise au milieu des insultes et des coups prodigués par les fantassins et les cavaliers qui encombrent la route (2).

A Toury, après un jeûne presque complet de cinquante-cinq heures, une petite ration de pain est distribuée; elle ne sera renouvelée qu'à Étampes. A Boissy-le-Cuté, des habitans accourent avec du pain et de l'eau, ils sont chassés par les Prussiens, qui, rapporte Fautras, s'emparent des alimens, répandent le liquide et brisent les vases le contenant (3). Les choses se passent de la même façon près de la Ferté; des cavaliers distribuent même des coups de sabre.

Le 14 au soir, à Corbeil, pendant que les Frères des Écoles chrétiennes distribuent des rations de pain, un prisonnier tombe inanimé.

Les 15, 16 et 17, la marche continue par Lieusaint, Brie-Comte-Robert,.. « Parfois, un vieillard se traînait humblement près d'un chef, lui montrait ses pieds déchirés par les

(1) Guers (chanoine E.), *op. cit.*, p. 296.

(2) Fautras (Gustave), *op. cit.*, p. 28. Picard Prosper, âgé de 73 ans, accablé de fatigue, se jette dans un fossé pour y mourir : roué de coups, piqué avec des baïonnettes, il doit se remettre en route. Labbé, septuagénaire, eut le front atteint de plusieurs coups de baïonnettes, p. 31.

(3) *Id. ibid.*, *op. cit.*, p. 41.

pierres, ses cheveux blanchis par les années, lui disait qu'il était innocent, que jamais un fusil n'avait touché ses mains... Le Prussien ne l'écoutait pas toujours; impatienté, il le repoussait odieusement en lui hurlant ces mots : « Si vous m'importunez, je vous fais fusiller (1)... »

On atteint enfin Nogent-l'Artaud où eut lieu l'embarquement.

* * *

Nous avons eu occasion de signaler la détresse matérielle dans laquelle se trouvèrent, par suite de l'insuffisance de la solde que leur servait le gouvernement allemand, la plupart des officiers français prisonniers.

Dans la réclamation que le chancelier Bismarck adressa de Ferrières, le 4 octobre 1870, au Gouvernement de la Défense nationale, il osa affirmer que des officiers allemands prisonniers étaient « traités d'une manière aussi indigne que contraire aux lois de la guerre » et « en contradiction avec les principes du droit des gens et de l'humanité. »

Le 28 octobre, après enquête, le comte de Chaudordy n'eut, pour réduire à néant de pareilles assertions, qu'à établir un simple parallèle; reproduisons-le.

... En France, les soldats et les sous-officiers des armées allemandes reçoivent, par jour, et indépendamment des allocations de vivres, une somme de 0 fr. 05 à 0 fr. 07; ils peuvent travailler chez les particuliers, et, dans ce cas, ils touchent environ 0 fr. 40 par jour.

En Allemagne, nos soldats ne reçoivent aucune solde, et ils en sont réduits, a écrit récemment lord Loftus, à vendre leurs médailles pour se procurer de petits adoucissemens, qui, dans leur situation, sont presque nécessaires à la vie, le tabac notamment.

Les officiers inférieurs, prisonniers en Allemagne, reçoivent mensuellement 12 thalers (2), soit 45 francs, et les officiers supérieurs et généraux 25 thalers, soit 93 fr. 75.

En France, au contraire, nous donnons aux officiers prisonniers :

Aux généraux de division, 333 francs; de brigade, 250 francs;

Aux officiers : supérieurs, 200 francs; subalternes, 100 francs.

Enfin, les colis qui leur sont adressés par leurs familles leur sont toujours fidèlement remis (3).

(1) Fautras (Gustave), *op. cit.*, p. 57.

(2) Le thaler vaut 3 fr. 75.

(3) Le lieutenant-colonel Meyret, précisant davantage, s'est appliqué à démontrer les détournemens de toute nature qu'il put constater, à Cologne du moins, p. 211.

On voit donc que nous faisons à nos prisonniers une situation beaucoup plus favorable que celle qui est faite à nos soldats en Allemagne.

Le lieutenant-colonel Meyret a donné, d'une façon humoristique, l'emploi des 45 francs qu'il touchait comme capitaine (1) : logement et café au lait du matin, 18 francs; pension par jour, 1 fr. 40; soit 42 francs ou 43 fr. 40, lorsque le mois était de trente et un jours; il était donc à découvert, chaque mois, de 15 francs ou de 16 fr. 40 sans compter le blanchissage, le tabac et les menues dépenses d'entretien.

Émthe de cette situation précaire, misérable, le gouvernement français fit servir aux officiers, par les soins de l'ambassade anglaise, un supplément mensuel uniforme de 30 francs.

*
* *

Consacrons un mot à la libération des prisonniers de guerre pour donner une preuve de plus de la rapacité du caractère allemand.

L'article 14 de la Convention signée le 28 janvier 1871 pour l'armistice concernait les prisonniers; il fut confirmé le 10 mai suivant.

Il sera procédé immédiatement à l'échange de tous les prisonniers de guerre qui ont été faits par l'armée française depuis le commencement de la guerre. Dans ce but... Les échanges devaient avoir lieu en nombre pareil de prisonniers de guerre français du grade correspondant.

Le 17 février, l'armistice fut prolongé jusqu'au 26 et les préliminaires de paix signés le même jour.

Le 12 mars, les officiers furent enfin autorisés à solliciter une permission de rentrer en France à leurs frais, en profitant toutefois de la réduction de demi-place accordée aux militaires sur les chemins de fer allemands; l'intervention de M. Thiers leur procura l'allocation d'une petite indemnité dite de rapatriement.

Le gouvernement prussien notamment manœuvra alors de façon à extorquer le plus d'argent possible aux prisonniers.

... Aux mois de mai et de juin, les officiers et les *soldats* payaient encore leur voyage. A Memel, qui est la ville la plus éloignée, on demandait aux soldats 5 thalers ou 18 fr. 75; quand ils ne les avaient pas, *on marchandait*

(1) Meyret (lieutenant-colonel), *op. cit.*, p. 192.

et l'on faisait prix 3 ou 2 thalers. Mais, quand ils avaient davantage, la rapacité allemande ne connaissait plus de bornes : à Spandau, les soldats ne purent partir à moins de 15 thalers (56 fr. 25) ! Pour les officiers, la somme exigée était généralement 30 thalers (112 fr. 50). Beaucoup s'obstinèrent d'abord à rester, puis de guerre lasse, vaincus par l'ennui, ils payèrent tout ce qu'on voulut. Très peu, en définitive, quelques centaines, sont rentrés aux frais du gouvernement prussien (1)...

En principe, les Allemands n'avaient pas le droit de retenir les prisonniers passibles de peines disciplinaires pour insubordination, tentative d'évasion, ou autres actes tenant uniquement à leur caractère de prisonniers ; ils se l'arrogèrent cependant, bien qu'il tombe sous le sens que le pouvoir de tout État détenant des prisonniers de guerre cesse d'exister à la paix (2).

On a expliqué le maintien de quelques prisonniers en alléguant des *crimes contre le droit commun.* Comme les élémens et appréciations faisaient généralement défaut, il eût été loyal de rendre publics les noms des coupables.

Quoi qu'il en soit, tout en faisant quelques réserves, certains prisonniers furent maintenus en Allemagne pendant quinze, vingt ans, davantage encore peut-être ; on signala du moins le retour en France de certains de ces malheureux en 1888, en 1889 et même en 1894.

*
* *

Nous nous reprocherions, après avoir raconté tant de faits malheureusement trop authentiques choisis parmi beaucoup d'autres, de ne point signaler le bien là où il fut constaté. La charité avait un trop beau champ d'action pour ne pas s'exercer sous des formes variées ; des Allemands, des Français et des étrangers s'efforcèrent d'apporter un remède à tant de misères.

Plusieurs généraux et commandans de place allemands ont traité nos compatriotes avec sollicitude, parfois même avec bonté. Ils n'obligèrent pas des ingrats : c'est ainsi que sont arrivés jusqu'à nous les noms des généraux Streit, de Spandau, Pritwitz et Dietl, d'Ulm, Michaëlis, d'Erfurth, von Hanstein, de Magdebourg, von Vaag et Diez, de Rastadt. Dans ces différens endroits, le départ des prisonniers ne s'effectua pas sans qu'ils

(1) Patorni (lieutenant L.), *op. cit.*, p. 78.
(2) Bluntschli, règle 716. — Heffter (A. G.). Le droit des gens européen, § 181.

se fissent un devoir de témoigner, d'une façon ou d'une autre, à qui de droit, leur gratitude.

L'action de la reine Augusta fut également bienfaisante.

Les prêtres et missionnaires français, dont le zèle charitable s'exerça d'une façon si utile en Allemagne, se sont tous plu à reconnaître les services rendus aux prisonniers, quand son action n'a point été entravée ou empêchée par l'autorité militaire même.

Le plus autorisé d'entre eux, le R. P. Joseph, a écrit : « Le clergé allemand ne s'est pas séparé, dans ces œuvres de dévouement, de notre clergé national ; il a eu à cœur de prouver au monde que le prêtre, comme la charité dont il est l'apôtre, ne connaît pas de frontières : les inimitiés des nations, les rivalités des partis, les haines implacables des guerres ne trouvent pas de place dans le champ pacifique de son action, et il est fort heureux qu'au sein de nos tourmentes, la Providence nous ait ménagé cette oasis impénétrable aux passions humaines. Le clergé d'Allemagne s'est donc montré dévoué et plein de zèle pour nos chers prisonniers : nous tenons à le constater et à lui rendre justice (1)... »

Prêtres et missionnaires français, prêtres allemands reçurent de l'argent, du linge et des vêtemens des nombreux comités de secours qui s'étaient organisés en France, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Allemagne aussi.

Malgré la gêne imposée par les circonstances à la majorité des officiers, beaucoup d'entre eux s'efforcèrent, au milieu de difficultés de toute sorte, d'améliorer le sort de leurs frères d'armes en adoucissant leur misère et en s'opposant à leur dégradation morale. Leur rôle fut très efficace si, comme le dit avec vraisemblance le lieutenant Patorni, « le mot d'ordre secret de la politique prussienne était la destruction de toute discipline, afin de renvoyer l'armée française aussi affaiblie moralement que physiquement. »

La Sœur de charité exerça aussi en Allemagne l'action si réconfortante dont elle possède le secret.

L'abbé Landau a fait connaître quelques-uns des bienfaiteurs des prisonniers : « ... Mme la baronne de Reybeld, d'origine française, femme du maître de poste en retraite, est depuis

(1) R. P. Joseph, *op. cit.*, p. 58.

sept mois à Landshut, la mère de nos soldats, comme la maréchale de Mac-Mahon à Mayence, Mme de Michaëlis à Erfurt, la comtesse de Zeppelin à Rastadt, la comtesse de Prascha-Stolberg à Neisse, la baronne von Hanstein à Magdebourg, la supérieure du Bon Pasteur, la comtesse de Gramont à Munich (1)... »

A ces noms, ajoutons ceux de la princesse Clémentine d'Orléans, de la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, du comte et de la comtesse Praschna, pour Kosel, de la comtesse Plater, à Posen, du comte Dziatouski à Redhen, de Mlle Julie Schill et du banquier Franz-Simon Meyer, pour Rastadt, de Mme Bontoux, pour l'Est de l'Allemagne, du baron de Chaulin, pour le Wurtemberg, etc.

Il est pénible d'avoir à constater que, en certains endroits, la charité fut contrariée par les soldats allemands. C'est ce qui arriva notamment, en octobre 1870, à Mme Dering, femme du premier secrétaire de l'ambassade anglaise,qui était chargée à Spaudau des intérêts français.

... Mme Dering commençait donc son admirable mission lorsque les soldats prussiens qui formaient le poste de garde se jetèrent sur elle, lui arrachèrent sa boîte de cigares et l'un d'eux la souffleta!... Toute la presse de Spandau et de Berlin applaudit à l'acte de ce soldat et déclara qu'il avait bien fait (2)...

On punit pour la forme le soldat et l'incident fut clos. Il n'est pas hors de propos de dire que :

Le gouvernement prussien, après avoir excité sa meute de journaux contre la neutralité bienveillante qu'exerçaient à notre égard la Belgique, le Luxembourg, adressa à ces deux petits pays des représentations diplomatiques, auxquelles nécessairement ils durent se soumettre. Des démarches dans le même sens réussirent également auprès de l'Autriche et de la Suisse... (3)

*
* *

Le moment est, il nous semble, venu de conclure.

Lorsque, en 1859, après la campagne d'Italie, les prisonniers autrichiens qui venaient de recouvrer leur liberté eurent atteint le pont de Kehl, ils se retournèrent vers la France pour

(1) Landau (abbé L.), *op. cit.*, p. 148.
(2) Patorni (lieutenant), *op. cit.*, *p.* 55.
(3) *Id. ibid.*, *op. cit.*, p. 56.

lui envoyer des baisers d'adieu. C'est que, dans ce pays généreux, on met en pratique l'hommage rendu par Napoléon Ier : « Hommage au courage malheureux ! »

En revanche, que de larmes de rage nous avons vues couler, que de poings fermés se sont levés en signe de menace toutes les fois qu'il a été question devant nous des geôles allemandes de 1870-1871 !

Lorsque, le 1er mars 1871, l'instituteur G. Fautras fut sur le point de quitter Stettin, où il venait de séjourner cinq mois, le chef de la compagnie à laquelle il appartenait lui dit :

« — De retour en France, vous raconterez certainement de quelle manière vous a traités, vous et tous ces prisonniers civils, l'administration prussienne. Sans doute, vous ne direz pas là-dessus de bonnes choses.

« — Telle est, en effet, mon intention, monsieur, répondis-je. Et, comme vous l'avez pensé, ce que je pourrai dire ne sera sûrement pas à la louange de votre gouvernement.

« Il se mordit les lèvres (1). »

Fautras a tenu sa promesse.

En nous appliquant à faire connaître aux Français qui entrent dans la période active de la vie le martyrologe des prisonniers de 1870-1871, nous n'avons pas songé à susciter des représailles dont l'heure est venue ; elles répugneraient, d'ailleurs, aux sentimens d'humanité qui distinguent notre nation de la nation allemande. Gardons cette supériorité et sachons l'affirmer par des actes ; nous mériterons ainsi de conserver notre réputation de nation chrétienne et vraiment civilisée.

Général Fr. Canonge.

(1) Fautras (Gustave), *op. cit.*, p. xii. C'est seulement au mois de mai de l'année dernière que, grâce à l'action persévérante de M. Frédéric Masson, de l'Académie Française, M. G. Fautras a reçu la croix de la Légion d'honneur ; elle était bien méritée.

AU PAYS DE STENDHAL

Douceur des beaux jours de juillet, à Grenoble, que j'aime, chaque année, venir vous respirer ! Une infinie suavité emplit la ville, surtout aux fins des après-midi, quand les tilleuls en fleurs et les fameux orangers de Lesdiguières, sortis des serres aux premières chaleurs, versent leurs ondes lourdes de parfums...

Je ne sais plus quel soir, — un soir qui mourait dans une poussière d'argent, — m'étant à moitié assoupi sur un banc du Jardin-de-Ville, je crus voir Stendhal s'asseoir près de moi. A l'étonnement que je manifestai, il comprit que je l'avais reconnu et s'en montra fort touché.

— Vous ne devez pas ignorer, me dit-il, si mon œuvre vous est aussi familière que mon visage, que j'ai toujours rêvé d'être célèbre au xxe siècle : j'ai voulu m'en assurer. Et vous voyez, monsieur, un homme heureux, à qui la renommée enfin sourit. « Je n'estime, ai-je écrit, que d'être réimprimé en 1900. » Vraiment, je suis comblé. A la devanture des libraires de Paris, il n'est guère question que de moi; on publie mes œuvres complètes; on déchiffre mes manuscrits les plus illisibles; critiques et professeurs me consacrent des articles et des volumes; on soutient sur moi des thèses en Sorbonne; je suis même devenu chef d'école, puisque le *beylisme* existe. En traversant le jardin du Luxembourg, j'ai vu un socle neuf où l'on doit sceller mon effigie. C'est la gloire... Alors, j'ai eu le désir de venir la savourer dans ma ville natale; mais je vous avoue que je m'y sens un peu dépaysé. Si je n'avais reconnu les montagnes

toujours pareilles et les beaux arbres du cours de Saint-André, je me serais cru dans une cité nouvelle. La place Grenette est éventrée; heureusement, j'ai retrouvé, point trop mutilées, la vieille maison de mon grand-père et celle de mes parens, qu'une plaque indique même aux passans. Mais, hélas! que de désillusions! Puisqu'on a débaptisé cette rue des Vieux-Jésuites où je suis né, pourquoi lui a-t-on donné le nom de ce rhéteur de Jean-Jacques Rousseau, qui n'y coucha qu'une nuit?

— Mais une rue de Grenoble porte votre nom, fis-je vivement, tout heureux de dire quelque chose d'agréable.

— Oui, dans d'affreux quartiers neufs où nul ne passe... Je croyais aussi, ayant un médaillon à Paris, qu'ici, je pourrais contempler ma statue : je n'ai vu que celle de Berlioz, qui est de La Côte-Saint-André...

Des cris d'enfans, interrompant ma rêverie, me dispensèrent fort à propos d'une réponse difficile. Instinctivement, je regardai autour de moi. J'étais seul sur le banc. Le soir achevait de mourir. Les senteurs des tilleuls et des orangers semblaient s'être exaspérées avec le crépuscule. La tête un peu lourde, dans cette demi-inconscience qui suit les assoupissemens, je me levai et sortis du jardin. Les quais de l'Isère m'envoyèrent leur vent frais. Je regardai les montagnes qui s'endormaient paisibles et la ville qui s'estompait dans une brume claire. Des vers chantèrent dans ma tête :

Un soir d'argent, si beau, si noble,
Enveloppe et berce Grenoble.
Tout l'espace est sentimental.
Voici la ville de Stendhal...

* * *

Peu de cités ont autant que Grenoble modifié leur physionomie en moins d'un siècle ; mais les coins où vécut Beyle ont à peine changé. Sa maison natale, noire et morne, ouvre toujours son affreux corridor presque en face des restes de l'hôtel du conseiller Rabot, dont les jolies arcatures et la fenêtre en forme de tabernacle ont toute la grâce du XVIe siècle commençant. L'ancienne rue des Vieux-Jésuites est encore plus triste, depuis que le centre et le mouvement se sont déplacés; les grands cars automobiles, qui sillonnent les Alpes, évitent l'étroite voie

qu'ébranlaient jadis les courriers de Lyon et de Paris. Presque intacte également est la maison où le docteur Gagnon, le grand-père de Stendhal, installa « le plus beau logement de la ville. » Par le vieil escalier, magnifique pour le temps, je suis monté à l'appartement dont il y a, dans la *Vie de Henri Brulard*, tant de minutieuses descriptions, accompagnées de plans et de croquis, qu'il fut possible d'en faire l'exacte reconstitution. Les étudians de l'Institut électrotechnique y ont aujourd'hui leur cercle, et ce milieu de jeunesse studieuse ne déplairait point à l'ancien lauréat de mathématiques. J'ai retrouvé sans peine le « salon à l'italienne, » qu'orna, pendant les journées révolutionnaires, l'autel où le jeune Henri servait la messe dite par un prêtre insermenté, la pièce qui servait à loger les collections minéralogiques du docteur, et le cabinet, orné d'un buste de Voltaire, au fond duquel était la bibliothèque où Stendhal connut la joie des lectures défendues.

Mais le plus vivant souvenir qui nous reste de Beyle, à Grenoble, est l'étroite terrasse dont il parle si souvent et où il vécut les meilleurs momens de son enfance et de sa jeunesse. Faisant suite à l'appartement, elle est bâtie sur un mur qui porte encore, paraît-il, le nom de *mur sarrasin* et qui est, en réalité, un fragment des remparts romains. Son grand-père dépensa de grosses sommes à son aménagement. Dans de profondes caisses en maçonnerie, remplies de terre, il planta des arbustes et des ceps de vigne dont les feuillages devaient former une voûte de verdure. Les vignes ont résisté et leurs branchages, entrelacés à des arcades et à des treillis de bois, font, en effet, un coin charmant, qui l'était plus encore, quand les arbres du Jardin-de-Ville, moins hauts, laissaient les regards se perdre sur les plateaux du Vercors. Par-dessus le petit jardin des Périer-Lagrange, situé en contre-bas de la terrasse, on apercevait les cimes du Villard-de-Lans, où l'imagination de Stendhal rêvait « d'un pré au milieu de hautes montagnes, » la masse arrondie du Moucherotte, les falaises calcaires de Sassenage et la ligne de rochers qui, vue de Grenoble, dessine un vague profil du masque de Napoléon. Que de fois Stendhal parle de ce panorama! C'est sur cette terrasse que son grand-père lui donnait ses premières leçons de choses et citait, tout en arrosant ses fleurs, Pline et Linné. Quand il était seul, il y dévorait en cachette les romans volés dans la bibliothèque. Le

soir, il contemplait les couchers de soleil, écoutant les cloches de Saint-André, « dont les beaux sons lui donnaient une vive émotion, ou le bruit de la pompe de la place Grenette, quand les servantes pompaient avec la grande barre de fer. » Et par les nuits d'été, tandis que son père, « peu sensible à la beauté des étoiles, » s'enfermait avec la terrible Séraphie, il demandait au docteur Gagnon de lui parler des constellations... Nulle part on ne se sent plus près de lui que sous l'ombrage léger de ces vignes qu'il vit planter et où ses fidèles peuvent encore, comme le dit M. Debraye, cueillir, l'automne venu, une grappe de raisin à la « treille de Stendhal. »

Toujours nous émeuvent les lieux où vécut un écrivain célèbre, surtout lorsqu'ils servirent à façonner sa sensibilité. Une ville, un paysage, qui n'eurent aucune influence sur l'esprit d'un mathématicien ou d'un philosophe, prennent souvent une importance décisive chez un poète ou un romancier. Mais jamais cette empreinte des choses ne fut plus forte que chez Stendhal qui, jusqu'à la fin, revécut ses impressions de jeunesse. Comme l'a établi M. Léon Blum, « le vrai Stendhal, c'est celui de l'éveil à la vie. » Jamais ne s'effacèrent ses premiers souvenirs. Il n'avait qu'à évoquer cette terrasse pour entendre encore le glas funèbre sonné le jour de l'enterrement de sa mère, emportée « à la fleur de la jeunesse et de la beauté, » et pour se rappeler, comme si elles dataient d'hier, les folies qu'il commit au cimetière, quand il s'opposait à ce qu'on jetât des pelletées de terre sur la tombe et criait qu'on lui faisait mal à lui-même, exprimant ainsi cette touchante idée qu'une mère n'est jamais tout à fait morte, puisqu'elle vit dans le cœur de son fils.

Sur cette terrasse aussi frémirent, herbes folles ondulant au vent, ses rêves d'adolescent et ses premiers émois d'amant. Quand le soleil de midi trouait les branchages d'immobiles rais d'or, le jeune Beyle voyait danser devant lui, en un étrange pêle-mêle, d'imprécises silhouettes : sa petite amie Victorine, Mlle Vignon, pareille avec ses gros yeux rouges à un lapin blanc, la Fanchon, l'élégante nonne du couvent de la Propagation, la belle Mme de Montmort, qui avait inspiré Choderlos de Laclos, d'autres encore, et surtout cette Mlle Kably, immortalisée, à défaut de talent, par l'inconscient désir de Stendhal, qui défaillait presque quand il l'apercevait venant vers lui, à travers

le Jardin-de-Ville... Ces souvenirs de l'éveil amoureux de celui pour qui l'amour seul compta dans la vie, ne sont-ils pas délicieux à évoquer dans le cadre même qui les vit naître?

***

Au début de la notice qui précède l'édition de *Lucien Leuwen*, Jean de Mitty, « desservant de la chapelle beyliste » comme il se nomme, indique trois stations où le pèlerin de Stendhal doit s'arrêter, avant d'aller fouiller, à la bibliothèque, dans ses manuscrits. Elles me semblent choisies un peu arbitrairement. Ni le château de Sassenage, ni le couvent de la Grande-Chartreuse ne tiennent à cet égard une place suffisante dans l'œuvre et la vie de Beyle. Quant à la troisième, — la chambre de l'hôtel des Trois-Dauphins où coucha Napoléon, en 1815, le soir de la rencontre de Laffrey, — elle n'a guère d'intérêt depuis qu'en fut enlevé le mobilier historique.

Bien plus intéressant est le pèlerinage à cette maison de Furonières qui, d'après son propre aveu, « joua le plus grand rôle dans son enfance. » Au verso d'une feuille du manuscrit de la *Vie de Henri Brulard*, j'ai lu cette note : « Idée : aller passer trois jours à Grenoble... aller seul incognito à Claix. » Ainsi donc, à cinquante ans, il a encore le désir de revoir cette propriété qui n'est plus à lui, mais où il y a tant de lui. A un voyageur, Victor Hugo dit, dans les *Feuilles d'automne* :

Vous avez pris des lieux et laissé de vous-même
Quelque chose en passant.

Beyle, qui fit plus que passer dans ces campagnes de Claix, y vit encore pour qui sait l'y chercher.

Dire qu'il aima et goûta la nature est aujourd'hui un lieu commun. On connaît la déclaration formelle et si curieuse qu'on lit presque au début de la *Vie de Henri Brulard* : « J'ai recherché avec une sensibilité exquise la vue des beaux paysages ; c'est pour cela uniquement que j'ai voyagé. Les paysages étaient comme un archet qui jouait sur mon âme ; et des aspects que personne ne citait, la ligne de rochers en approchant d'Arbois, je crois, en venant de Dôle par la grande route, sont pour moi une image sensible et évidente de l'âme de Métilde. » La comparaison avec l'archet devait plaire à son goût musical, car on la

retrouve dans les *Mémoires d'un Touriste* : « J'aime les beaux paysages; ils font quelquefois sur mon âme le même effet qu'un archet bien manié sur un violon sonore; ils créent des sensations folles, ils augmentent ma joie et rendent le malheur plus supportable. » Beyle prête une âme, son âme plutôt à la nature; c'est lui qu'il chérit en elle. Chose plus rare, il l'aima dès l'enfance. Les impressions de nature, au début de la vie, sont, en général, à fleur de peau. Ruskin est une exception qui, tout jeune, contemplant la plaine de Croydon, s'écriait que les yeux lui sortaient de la tête. Mais, presque toujours, ces impressions s'avivent avec l'âge. Que d'émotions, douces et fortes à la fois, me donnent aujourd'hui des paysages que je vis mille fois jadis, sans même en remarquer la grâce et le caractère! Bords du Rhône, montagnes du Diois, collines brûlées de soleil de mon petit hameau de Vaugelas, à vingt ans, je ne songeais point à vous regarder. Pourquoi donc maintenant quand, parti le soir de Paris, je vous aperçois au matin, vous éveillant dans la blonde lumière du jour nouveau, des larmes roulent-elles sur mes joues?

Beyle avait à peine sept ans quand il fit un voyage aux Échelles, à la maison de campagne de son oncle Romain Gagnon. « Ce fut, dit-il, comme un séjour dans le ciel, tout y fut ravissant pour moi. Le bruit du Guiers, torrent qui passait à deux cents pas devant les fenêtres de mon oncle, devint un son sacré pour moi, et qui sur-le-champ me transportait dans le ciel. » Il n'oublia jamais les « grands rochers » et les « immenses hêtres » où son imagination devait placer plus tard les scènes de l'Arioste et du Tasse.

A partir de ce jour, il semble que ses yeux s'ouvrent plus grands au monde extérieur. Toutes les fois qu'il en a l'occasion, il admire les horizons de Grenoble, et ceux-ci se gravent si profondément dans sa mémoire qu'il peut, de longues années après, les noter avec précision. Chez M. de Clermont-Tonnerre, commandant du Dauphiné, il regarde par les fenêtres de l'hôtel du Gouvernement et il jouit longuement d' « une vue superbe sur les coteaux d'Eybens, une vue tranquille et belle, digne de Claude Lorrain. » A l'École centrale, dont les bâtimens se dressaient sur les remparts, il a un éblouissement en apercevant le paysage. A trois reprises, au cours de la *Vie de Henri Brulard*, il revient sur cette même description. Et, dans les *Mémoires*

d'un Touriste, il la donne plus complète encore, à propos du Musée de Grenoble, qui était alors dans une ancienne église des Jésuites. La citation est un peu longue, mais elle est vraiment si caractéristique, —et d'ailleurs si jolie, — que personne ne s'en plaindra. Elle m'a toujours ravi ; et je crois qu'elle ravira tous ceux qui, pendant la fastidieuse visite d'une galerie de tableaux, ont éprouvé une sourde fureur contre le gardien dont la hâte ou le zèle les empêchait de contempler un coin de nature entrevu par une baie. C'est seulement en Italie que j'ai trouvé des *custodes* assez artistes et assez sensibles à toutes les beautés pour m'ouvrir d'eux-mêmes les fenêtres de leur musée et me faire admirer la noblesse d'un jardin ou d'un horizon.

Les tableaux examinés, et comme je me promenais à l'extrémité méridionale de la salle, le gardien m'a ouvert une fenêtre ; étonné, saisi par une vue délicieuse, j'ai prié cet homme de me *laisser tranquille* à cette fenêtre et d'aller à cent pas de là s'asseoir dans son fauteuil. J'ai eu beaucoup de peine à obtenir ce sacrifice ; le Dauphinois, ne me comprenant pas, craignait quelque finesse de ma part ; enfin j'ai pu jouir un instant d'une des plus aimables vues que j'ai rencontrées en ma vie.

Midi sonnait, le soleil était dans toute son ardeur, le silence universel n'était troublé que par le cri de quelques cigales ; c'était le vers de Virgile dans toute sa vérité :

Sole sub ardenti resonant arbusta cicadis.

Une brise légère agitait l'herbe assez longue du glacis qui faisait le premier plan. Au delà, les délicieux coteaux d'Échiroles, d'Eybens, de Saint-Martin-de-Gières, couverts par leurs châtaigniers si frais, déployaient leurs ombres paisibles. Au-dessus, à une hauteur étonnante, le mont Taillefer faisait contraste à la chaleur ardente par sa neige éternelle, et donnait de la profondeur à la sensation.

Vis-à-vis, à droite, la montagne du Villard-de-Lans. (Peut-être que je brouille un peu tous ces noms, mais peu importe, ceci n'est pas un livre d'exactitude, la chose que je conseille de voir existe.) Un tel moment mérite seul un long voyage. J'eusse donné bien cher pour que le gardien du Musée eût à en faire les honneurs à quelque autre étranger, mais la finesse de ce cruel homme avait pris ombrage de mon air simple. C'est dans ces instans célestes que la vue ou le souvenir d'un homme qui peut vous parler vous fait mal à l'âme.

Au-dessous des coteaux d'Échiroles, et un peu à droite, on voit la plaine du Pont-de-Claix ; tout à fait à droite, tout près du sol, le rocher et les précipices de Comboire.

Cet ensemble est bien voisin de la perfection : j'étais ravi au point de me demander comme à Naples : que pourrais-je ajouter à ceci, si j'étais le Père éternel ? J'en étais là de mes raisonnemens fous, quand le maudit gardien est venu m'adresser la parole. J'ai donné son étrenne à ce cruel homme, et je cours encore.

Ce qui me frappe, c'est combien Stendhal a été sensible au charme et au pittoresque de la montagne. Pour lui, un paysage n'est beau et complet qu'avec des montagnes. C'est un besoin de tout son être. « L'absence de montagnes et de bois me serrait le cœur. » Et ce fut l'une de ses premières désillusions en approchant de Paris. « Par malheur, il n'y a pas de hautes montagnes auprès de Paris : si le ciel eût donné à ce pays un lac et une montagne passables, la littérature française serait bien autrement pittoresque... Quel dommage qu'une fée bienfaisante ne transporte pas ici quelqu'une de ces terribles montagnes des environs de Grenoble! »

La séduction de la montagne est faite de sensations diverses, sensations de calme et de paix, de vie saine et libre, et surtout de cette maîtrise de soi qu'exalte la solitude. Beyle a subi la fascination des cimes, aussi attirantes parfois que la mer, et cette sorte d'enivrement grave, — presque religieux, — que donne une ascension même modeste. A mesure que l'on respire un air plus léger, dominant villes et villages d'où les bruits n'arrivent qu'assourdis et comme ouatés, on oublie les bassesses de la vie quotidienne, les mesquineries, les réalités souvent puériles. Certaines matinées surtout ont tant de fraîcheur et de pureté qu'on n'en imagine point d'autres pour les premiers jours de la naissance du monde. On se sent devenir meilleur et capable de grandes actions. Stendhal éprouva ces « momens de générosité et de supériorité, » — ce sont ses termes mêmes, — dès sa jeunesse, quand il grimpait, avec son ami Bigillion, sur la Bastille, au-dessus de Grenoble : « La vue magnifique dont on jouit de là, surtout vers Eybens, derrière lequel apparaissent les plus hautes Alpes, élevait notre âme. » Les beaux rêves montent facilement le long des pics et se perdent dans le ciel bleu. La montagne d'ailleurs, malgré ses apparences, n'est point froide et inerte. Pour ses amans, elle vit. Elle est comme ces femmes à l'air taciturne et concentré qui sont, au contraire, les plus ardentes. Les cimes dauphinoises devinrent les confidentes

des naissantes amours du jeune Beyle qui accordait son tumulte intérieur aux murmures des torrens et du vent dans les grands arbres balancés. Elles furent, comme il le déclare lui-même, « témoins des mouvemens passionnés de son cœur, pendant les seize premières années de sa vie. »

***

J'ai fait bien souvent à pied la dizaine de kilomètres qui séparent Grenoble de Claix, trajet que Stendhal déclare avoir suivi « mille fois peut-être. » J'ai pris l'un et l'autre des deux itinéraires qu'il indique dans la *Vie de Henri Brulard*, ayant relevé, sur le manuscrit de la bibliothèque, les deux croquis qu'il a tracés. Et, somme toute, dès qu'on est sorti des faubourgs de Grenoble, chemins et paysages n'ont guère changé. Après la porte de Bonne, aujourd'hui démolie, par où Napoléon entra en 1815, deux routes s'offraient à Beyle. Il pouvait d'abord suivre le cours de Saint-André, dont la quadruple rangée d'arbres, déjà plus que centenaires, reliait Grenoble au célèbre pont de Claix qu'avait bâti le connétable de Lesdiguières. Stendhal a vanté souvent cette magnifique avenue de huit mille mètres. « Cette idée à la Lenôtre, déclare-t-il, placée au milieu de montagnes sauvages, est d'un effet admirable. » Ou bien, se dirigeant directement vers le Drac — que l'on passait alors sur un bac remplacé par l'actuel pont suspendu, — il gagnait Seyssins, montait à travers champs au petit col qui sépare le rocher de Comboire des flancs du Moucherotte et redescendait sur Claix.

O volupté des matins d'été au milieu des prairies de montagnes ! Les hautes herbes, où l'on entre jusqu'au genou, sont de véritables bouquets, tant y sont abondantes et variées ces innombrables fleurs des champs dont je n'ai jamais su les noms. Chaque pas soulève des vagues de senteurs à la fois vives et délicates, délicieuses dans le vent frais. Mais la vraie fête des parfums commence avec la fenaison. On ne peut se douter de l'intensité qu'atteint l'arome du foin coupé, si on ne l'a pas respiré dans ces prés où il y a moins d'herbes que de fleurs. Dès que s'annonce une semaine de beau temps, en toute hâte une armée de faucheurs se répand dans la campagne et rase le sol. Si la pluie menace, vite on remet les foins en tas ; dès que le soleil reluit, vite on les étale de nouveau pour les

faire sécher et les rentrer. Et tout ce remuement répand de véritables flots d'odeurs qui alourdissent l'air et grisent comme le moût des cuves...

Un peu avant Claix, sous d'abondans ombrages, se dissimule le petit hameau de Furonières qui compte, à côté de quelques maisons de paysans, trois ou quatre jolies propriétés, dont l'une fut celle de Beyle. L'aspect extérieur des bâtimens, le jardin, l'allée des tilleuls, le verger sont presque pareils après un siècle. Pareilles aussi la ferme et les fameuses bergeries de pierre, avec voûtes d'arête, qui coûtèrent si cher au père de Stendhal. Ses héritiers durent vendre le domaine, pour une centaine de mille francs, au général Durand, des mains duquel il passa aux Bougault, qui le possèdent encore aujourd'hui.

La maison est un vaste quadrilatère, dont le rez-de-chaussée s'ouvre de plain-pied, suivant une mode fréquente à la fin du XVIIIe siècle. Elle n'a que deux étages, et il semble même que l'état des finances du père Beyle l'ait empêché de donner au second l'importance qu'il devait avoir. Sur la façade, régulière et très simple, se détache seulement une bizarre horloge avec sonneries, que l'acquéreur de l'immeuble dut d'ailleurs payer au fabricant.

La baronne Bougault voulut bien, levant la consigne rendue nécessaire par la gloire grandissante de Stendhal, me faire visiter la maison. La chambre du jeune Beyle est située à l'un des coins de l'étage supérieur; une vive lumière l'inonde, entrant par trois fenêtres d'où l'on embrasse toute la plaine de Claix et les lointains horizons de montagnes. Le petit lit en bois blanc laqué, les sièges, un meuble d'angle formant placard sont dans l'état même où ils servirent à Stendhal. Dans une pièce du premier étage, on voit encore le bureau de Beyle; c'est un meuble sans ornement, mais de lignes sobres et pures, ayant toujours, collée au fond d'un tiroir, la marque de Hache fils, l'ébéniste grenoblois qui jouissait alors d'une grande réputation. Enfin, dans un petit salon du rez-de-chaussée, est la bibliothèque « en bois de cerisier et glaces » où Beyle lisait en cachette les volumes de Voltaire reliés « en veau imitant le marbre. » C'est là aussi qu'il trouva un *Don Quichotte* avec estampes. « La découverte de ce livre, lu sous le second tilleul de l'allée du côté du parterre... est peut-être la plus grande époque de ma vie. »

Sous l'ombre odorante des tilleuls, — pour qui cent ans ne

comptent guère, — j'ai compris l'amour que leur portait Stendhal, et le regret qu'il eut toute sa vie d'avoir dû se séparer d'eux. Au ministère de la Guerre, où Daru lui avait procuré une place, il regarde avec pitié les tilleuls du jardin et il ne cesse de les comparer à ceux de Claix, « qui avaient le bonheur de vivre au milieu des montagnes. » Et c'est certainement en songeant à eux qu'il a ce beau cri : « Abattre un grand arbre! quand ce crime sera-t-il puni par le code? »

De chaque côté de l'allée, s'étendent bosquets, prairies et vergers. C'est un ensemble tout à fait agréable de verdures et de fleurs, avec de jolies perspectives de montagnes, dont M. Arbelet, dans sa très complète thèse sur *la Jeunesse de Stendhal,* me semble avoir un peu exagéré le caractère sauvage. Il faut quelque complaisance pour parler de l'aspect « dramatique... formidable... surhumain » de cimes qui atteignent péniblement dix-neuf cents mètres. Les rochers du Moucherotte sont d'ailleurs en partie masqués par un ressaut de terrain, dont la molle inflexion rejoint en pente douce l'élégant plateau Saint-Ange, où l'on ne va point chercher des impressions de terreur, mais une des plus délicates flores du Dauphiné. « La solitude grandiose et la mélancolie de ce jardin de Furonières, perdu au flanc presque désert de la montagne, est enveloppé d'un horizon tragique. » Que voilà de grands mots pour cette campagne riante et ensoleillée, semée de villas et de fermes, couverte de grasses cultures, de vignes luxuriantes et de figuiers en pleine terre! J'y ai même vu un olivier... Ce pays m'a toujours séduit par sa grâce et sa gaieté; quand Stendhal d'ailleurs en parle à sa sœur, c'est pour lui rappeler « la *charmante* vue de la plaine de Claix. » Les Grenoblois, pour lesquels il est une joyeuse banlieue, y font souvent de bons repas, arrosés d'un vin qui est le meilleur de la région; je ne crois pas qu'ils aient jamais eu l'idée de venir contempler une « toile de fond romantique » souvent animée « de reflets étranges et de gestes passionnés. »

C'est à Claix que le jeune Beyle fit sa première communion. Il y passait la plupart de ses jeudis et de ses dimanches, puis toutes les vacances, les *féries* comme il dit, et non les *foins*, comme avait lu un peu hâtivement Stryienski. Les souvenirs de ces séjours, — que gâtaient seulement les promenades où il subissait les discours de son père, — ont parfumé toute sa vie.

Il n'a cessé de les évoquer dans leurs moindres détails. Le don visuel est si fort chez lui qu'à quarante ans de distance, il peut faire un croquis des choses les plus insignifiantes; c'est ainsi qu'il décrit minutieusement la disposition des lieux où il tua ses trois premiers tourdres. « Je tuai le troisième et dernier sur un petit noyer bordant le chemin au nord de notre petit verger. Ce tourdre, fort petit, était presque verticalement sur moi et me tomba presque sur le nez. Il tomba sur le mur à pierres sèches, et avec lui de grosses gouttes de sang *que je vois encore.* »

On comprend la douleur qu'il eut à se défaire de Furonières. Son ami Colomb nous raconte qu'en 1824, Beyle n'y tint plus et vint rôder autour du domaine; il acheta timidement à des vendangeurs quelques grappes, voulant goûter le plaisir, — que Colomb appelle délicieux et qui dut être plutôt amer, — de savourer des raisins qui ne lui appartenaient plus. Lui-même fait allusion à une visite semblable qu'il fit quatre ans plus tard, en 1828.

*
* *

Stendhal n'oublia jamais Claix, ni le Dauphiné qui, à son avis, est le plus beau pays de France et presque d'Europe. « Je n'ai rien trouvé de pareil en Angleterre, ni en Allemagne... Je ne vois de plus beaux paysages qu'en Lombardie, vers les lacs... Mais comment décrire ces choses-là? Il faudrait dix pages, prendre le ton épique et emphatique que j'ai en horreur... Si l'on cédait à la tentation de parler du beau en ce pays, on ferait des volumes. » Sainte-Beuve avait déjà remarqué la place prépondérante qu'il donna toujours au Dauphiné. « Beyle, dit-il, n'est pas ingrat pour sa belle province. » Ce qui a parfois induit en erreur à ce sujet, c'est la haine pour Grenoble qu'il exprima si fréquemment et si violemment; mais aujourd'hui que la publication de ses œuvres inédites nous a fait pénétrer dans sa complète intimité, on ne peut plus douter que cette haine vise seulement les Grenoblois et le milieu bourgeois où vivaient ses parens. « Ville que j'abhorrais et que je hais encore, dit-il, *car c'est là que j'ai appris à connaître les hommes.* »

Longtemps, trop longtemps, les Grenoblois lui ont gardé rancune de ces propos. A la fin de sa parfaite édition de la *Vie de Henri Brulard*, M. Debraye me semble exagérer quelque peu en déclarant que Grenoble n'en veut plus à Stendhal et « lui a

rendu en admiration ce que son fils ingrat lui avait donné de dédains. » Certes, nul n'est prophète en son pays, et je ne tiens pas à ce qu'une statue, — probablement fort laide, — vienne s'ajouter à tant d'autres. Les vrais monumens qu'on doit aux écrivains sont les belles éditions que des mains fidèles élèvent pieusement. Mais, à Grenoble, où l'enseignement scientifique eut souvent de l'éclat, la haute littérature ne fut jamais en honneur. Un professeur de la faculté des lettres a jadis reconnu, d'assez bonne grâce, cette infériorité : « La plupart des hommes célèbres du Dauphiné, écrit-il, se recommandent par ces solides qualités de l'esprit qui font les mathématiciens, l'homme à raisonnement déductif et à système, l'observateur patient, l'inventeur ingénieux. Les dons de l'esprit qui font le succès éclatant dans les lettres y sont plus rares. La puissance de l'imagination, l'éclat de l'invention verbale leur font défaut. » N'est-il pas étrange, en effet, que pas un des compatriotes de Beyle n'ait eu l'idée de puiser dans le trésor de ses manuscrits? Ceux-ci dormiraient encore sous la poussière de la bibliothèque municipale, si des étrangers, meilleurs juges des véritables renommées, n'avaient travaillé pour Grenoble, qui ne manquera point, dans les siècles futurs, de joindre au nom de *reine des Alpes* celui de *ville de Stendhal.*

***

Mais peut-être pense-t-elle aussi que le pays de Bayard n'a nul besoin d'autres titres de gloire. J'achève cet article, — où je célébrais en commençant la douceur de juillet, — au milieu du fracas des armes, dans l'enthousiasme des troupes qui partent vers la frontière. Et le Dauphiné est légitimement fier que, pour peindre l'attitude noble et résolue de la France entière, le Président du Conseil n'ait pas trouvé de formule plus belle que celle de son héros : « Sans reproche et sans peur. »

GABRIEL FAURE.

REVUE DRAMATIQUE

LA RÉOUVERTURE DES THÉATRES

La déclaration de guerre avait eu pour effet immédiat de fermer les quelques scènes parisiennes qui continuent à donner des représentations en été. Depuis lors, la guerre s'est prolongée, beaucoup de ceux qui avaient quitté Paris y sont rentrés, tout le monde a fait un louable effort pour reprendre, dans la mesure du possible, son activité ordinaire. Les théâtres ont été autorisés à rouvrir, sous le contrôle de deux ou trois censeurs. Ils ont été à peu près unanimes à ne faire de la permission qui leur était octroyée aucun usage. Ni le Vaudeville, ni le Gymnase, ni aucun des théâtres de genre classés n'en ont profité. Des deux théâtres de déclamation subventionnés, seule la Comédie-Française a, non pas ouvert, mais entr'ouvert ses portes. Ici ou là on annonce une série de représentations sans lendemain. Ailleurs on organise des matinées dites nationales, avec récitations et allocutions patriotiques. Ailleurs on donne, au bénéfice de quelque œuvre de secours militaire ou d'assistance sociale, des spectacles coupés. En somme, un minimum de vie théâtrale. Et c'est encore un des aspects particuliers à cette guerre qui ne ressemble à aucune autre. Aux époques les plus troublées ou les plus sinistres, on a continué d'aller au théâtre; les chroniqueurs ont pu écrire l'histoire des théâtres de Paris pendant la Révolution, pendant les guerres de l'Empire, même pendant le siège de Paris : pour la première fois nous assistons au chômage à peu près complet de nos théâtres.

A cette abstention, en partie volontaire, il y a d'abord des causes morales. Elles sont trop faciles à deviner, et d'ailleurs trop douloureuses, pour qu'il soit besoin d'y insister. Dans nos sociétés

modernes, le théâtre, qui n'a rien conservé de ses origines sacrées, sert uniquement à nous divertir. C'est un plaisir, qui peut être d'ordre relevé, noble, et même austère, mais enfin un plaisir : personne aujourd'hui n'est en disposition de prendre du plaisir. Beaucoup ont été cruellement frappés, pour qui ce serait un supplice intolérable de se trouver dans un lieu public, en contact avec des indifférens ; peut-être, et il faut le leur souhaiter, parviennent-ils dans la solitude à occuper leur esprit par quelque lecture qui leur est un réconfort ou une diversion ; mais il y a dans le plaisir pris en commun quelque chose d'offensant pour une douleur intime qui veut la retraite et le silence. D'autres, qui jusqu'ici ont été épargnés, connaissent du moins le tourment de l'inquiétude : car combien sont-ils ceux qui n'ont pas aux armées un fils, un frère, un mari, un être tendrement aimé ? Ceux même qui ne tremblent pas pour la chair de leur chair éprouvent un scrupule à s'asseoir paisiblement dans une salle de fête, alors que tant d'autres sont sous la mitraille.

D'autre part, le théâtre est étroitement dépendant des sujétions matérielles. La moindre représentation exige non seulement une troupe d'acteurs exercés, mais tout un bataillon de comparses, figurans, machinistes, accessoiristes, électriciens. La plupart ont été mobilisés : il ne reste que des équipes désorganisées, réduites aux élémens les moins jeunes et les moins actifs. Avec le développement qu'a pris la mise en scène, depuis quelque temps, l'industrie du théâtre est devenue très coûteuse, et chaque soirée entraîne des frais considérables : le directeur ne se soucie pas d'engager des dépenses qu'il n'est nullement assuré de couvrir. Quant aux spectateurs, dont les revenus sont diminués, et qui ont déjà beaucoup de peine à faire face aux dépenses de première nécessité, ils hésitent à grever encore leur budget, en y ajoutant des dépenses de luxe ; et on sait quels prix, d'ailleurs insensés, avaient atteints aux dernières nouvelles les places de théâtre. Ajoutez que, le soir, les rues sont à peine éclairées et les moyens de communication font complètement défaut. Les autobus sont partis, pour servir au ravitaillement des troupes ; il paraît même qu'ils s'acquittent de cette fonction à ravir et qu'ils y ont trouvé l'emploi qui leur convient le mieux. Les taxi-autos ont été, pour la plupart, réquisitionnés. Les fiacres eux-mêmes manquent de chevaux. Ni tramways ni métro ne marchent à l'heure de la sortie des théâtres. Plutôt que de traverser, à pied, un Paris plongé dans l'obscurité, on préfère rester chez soi. C'est pourquoi tout se réduit à quelques matinées où le public, — qui s'y presse, — est composé, en majeure partie

de jeunes gens. Dans ces matinées, — je songe surtout à celles de la Comédie-Française, — les seules pièces qu'on se soit aventuré à donner sont celles qui, du *Cid* à *la Fille de Roland*, représentent chez nous la tradition du drame héroïque. On les a écoutées avec ferveur, on les a acclamées. Les vieux chefs-d'œuvre ont été au cœur des Français d'aujourd'hui, qui y reconnaissaient leurs propres sentimens : le spectacle était dans la salle, autant que sur la scène. L'intérêt de cette épreuve a été justement de montrer leur impérissable jeunesse. L'histoire, en ses perpétuels recommencemens, se charge de ramener de telles circonstances, une telle atmosphère morale, que nous sentions s'éveiller en nous les mêmes états d'âme dont notre théâtre classique conserve à jamais le dépôt. F. Brunetière aimait à faire ressortir la « modernité » des grands maîtres de la pensée au XVIIe siècle, un Pascal, un Bossuet, et à montrer que la façon dont ils ont posé quelques-uns des grands problèmes de la conscience est restée la même dont ils se posent encore à nous. Ce que nous venons d'éprouver, c'est la « modernité » de Corneille.

La tragédie, telle qu'il l'a conçue, est née dans une France toute guerrière. On était au lendemain des guerres de religion, à la veille d'une autre guerre civile, sous la menace constante de l'étranger. L'année du *Cid* est celle même où la prise de Corbie jeta jusque dans Paris la consternation et l'effroi. Il y eut un moment de panique, un exode de Parisiens, et le gouvernement délibéra s'il ne quitterait pas une capitale trop rapprochée de la frontière. On a beaucoup reproché à Victor Cousin d'avoir prétendu que Corneille avait pris modèle sur les héroïnes de la Fronde pour les héroïnes de son théâtre. Comment Émilie, cette adorable furie, ressemblerait-elle à une frondeuse, si la Fronde n'était pas née ? Et pourtant peut-on dire qu'il se fût trompé ? On ne sait jamais, à quelques années près, si c'est la littérature qui se modèle sur la vie ou la vie qui copie la littérature. Durant cette première moitié du XVIIe siècle, l'héroïsme était dans l'air. Les âmes, familiarisé aveces le danger, s'étaient façonnées à certaines manières de penser et de sentir dont les circonstances leur faisaient une nécessité. C'est sur elles que Corneille a pris mesure, et avec les élémens qu'elles lui fournissaient il a constitué une tragédie entièrement nouvelle, dont il est vrai que celle de Racine sera la contre-partie.

Ce qui la caractérise, c'est que le principal rôle n'y appartient pas aux individus. Un personnage invisible et partout présent plane au-dessus d'eux : l'État, ou, comme nous dirions aujourd'hui, le pays.

On croyait alors que ses destinées dépendent uniquement du bon plaisir des princes ; nous pensons aujourd'hui qu'elles sont en partie déterminées par des agens impersonnels, la race, l'histoire, les conditions économiques. Mais peu importe. État ou pays, c'est lui qui dure, et nous n'en sommes qu'une fraction infime et éphémère. Il était avant nous, il sera après nous, et nous n'existons que par rapport à lui: c'est donc que, comme nous lui devons tout ce que nous sommes, nous nous devons à lui. Avant d'être de telle famille, de tel rang, de telle profession, nous sommes Grecs ou Romains et Français ou Espagnols. Nous l'oublions un peu en temps de paix, et plus se prolonge la sécurité de cette paix endormeuse, plus se détend le lien qui nous rattache à la communion nationale dont nous faisons partie. Nous nous isolons de l'ensemble ; nous nous enfermons dans le petit cercle de nos affections, de nos intérêts et de nos goûts ; nous cultivons notre jardin ; nous nous complaisons dans notre égoïsme dont nous nous faisons une manière de dogme ; nous sommes la cellule qui se désintéresse de la ruche. Nous abandonnons le soin des affaires publiques à ceux dont c'est le métier de s'en occuper, comme c'est un métier de faire un livre ou une pendule. Mais que ce calme, par lequel il nous plaît de nous laisser abuser, vienne à être troublé, qu'une menace surgisse sur notre frontière, alors toutes les vérités que nous avons méconnues nous apparaissent soudain dans un jour éclatant. Nous comprenons que chacun de nous est l'héritier d'un long passé, et qu'il porte en lui un dépôt sacré, celui qu'y ont accumulé les générations appartenant à une même race. Nous nous rendons compte que notre esprit, notre sensibilité sont le produit d'un sol, d'un climat, et aussi d'une lente élaboration à travers les siècles. Nous nous apercevons qu'autour de ce trésor, qui est notre commun patrimoine, des jalousies naissent et grandissent et que nous avons donc à le défendre contre les convoitises étrangères. Ainsi l'individu se subordonne à la Cité... C'est ce qu'il faut entendre quand on dit que la tragédie de Corneille est *politique*. Ne prenons pas le mot au sens étroit de rivalités entre les partis et de compétitions pour le pouvoir. La tragédie, chez Corneille, agite les grands intérêts du pays : c'est le drame de la Cité.

Les passions qui animeront cette tragédie politique seront exclusivement les passions viriles : goût du commandement, ambition, souci de l'honneur, haine, vengeance. Les héros en seront les chefs d'État, les rois et leurs ministres, les capitaines et leurs soldats. Le crime y sera toujours un crime contre la sécurité de l'État. La conquête y sera celle d'un pays voisin, celle d'une couronne ou d'une dignité, alors que

chez Racine la seule conquête qui importe est celle de l'objet aimé. C'est qu'ici l'amour est toujours sacrifié. Rien d'ailleurs de plus significatif que le rôle donné dans le drame cornélien à cette passion qui, de Racine à Marivaux, allait envahir tout le théâtre, tragédie et comédie, et, de proche en proche, gagner le roman, la poésie lyrique et absorber à peu près toute la littérature d'imagination. Corneille l'a dit formellement : « La passion de l'amour est trop chargée de faiblesse pour être la dominante d'une pièce héroïque. » Tels de ses personnages s'expriment sur ce sujet avec une rudesse dont on devine qu'un peu plus tard, vers 1660, elle dut faire sur la jeune cour et le public galant l'effet d'une impardonnable grossièreté. C'est dans *le Cid* que se trouvent les vers fameux :

> Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de maîtresses :
> L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.

Eh quoi ! Celle qu'on aime n'est-elle pas, tant qu'on l'aime, l'incomparable et l'unique ? Si l'amour n'est qu'un plaisir, que deviennent ses tortures qui sont ce qu'en recherchent avec une âpre volupté ceux qui aiment à aimer ? Et si l'honneur seul est un devoir, aimer n'est-il donc pas la première obligation d'un honnête homme ? Pour parler ainsi de l'amour, mieux eût valu n'en pas parler du tout. Cette passion est exclusive, de sa nature ; si on l'introduit dans une pièce, elle doit y régner toute seule : elle n'admet pas le partage : la reléguer au second plan, c'est un crime contre l'amour...

Ce crime, c'est précisément celui dont Corneille n'a cessé de se rendre coupable. Car il n'a certes pas ignoré l'amour : il n'en a méconnu ni le charme, ni la violence, ni la douceur, ni la noblesse. Mais il l'a toujours présenté comme un obstacle qui risque de nous arrêter sur le chemin du devoir, ou de nous en détourner, et dont il convient donc de triompher. Don Diègue a été insulté et le devoir exige que Rodrigue venge l'honneur de son père. Mais il aime Chimène, qui est la fille de l'insulteur. Cet amour le fait hésiter, délibérer avec lui-même. Conflit intime dont l'issue ne saurait être douteuse : c'est le devoir qui l'emportera et tout l'amour de Rodrigue ne l'empêchera pas de provoquer un offenseur qui est le père de Chimène. De même en sera-t-il pour celle-ci. Et tout l'amour qu'elle a pour Rodrigue, cet amour dont tout à l'heure elle pâmera, ne l'empêche pas de demander justice contre un criminel qu'elle adore. Il n'y a pas d'amour plus pur et plus élevé que celui de Polyeucte pour Pauline. Mais l'attrait de cette tendresse légitime va

retarder le néophyte dans son élan vers le sacrifice. Même débat de conscience que dans *le Cid*, et d'où le héros sort pareillement victorieux. Tel est alors son détachement des plaisirs du monde et de leurs flatteuses voluptés, qu'au moment de mourir, il fera don de Pauline à Sévère, il résignera son bien entre les mains de son rival, ce qui, du point de vue mondain, est impardonnable, et qui a valu à Corneille les railleries de Voltaire et de tant d'autres. Que si l'amour n'est pas sacrifié, il devient la source de toutes sortes de maux et d'actions ridicules ou honteuses. Camille apprend qu'on lui a tué son fiancé, et elle a sous les yeux le meurtrier qui l'a frappé, l'épée qui a fait couler son sang ; nous serions, quant à nous, disposés à beaucoup d'indulgence pour celle qui vient d'être si cruellement meurtrie; et dans la minute où elle reçoit le premier choc, la révolte de tout son être nous paraît trop naturelle pour pouvoir être très coupable. Mais Camille a blasphémé contre la patrie : elle a mérité la mort. Cinna, parce qu'il est amoureux d'Émilie et qu'il se fait de l'amour une religion, est prêt à commettre un meurtre abominable. Et Maxime, pour la même raison, s'engage dans un imbroglio qui fait de lui, en plein drame, un personnage de comédie. Au surplus, l'amour ne pouvait avoir un autre rôle dans cette rude et grave tragédie d'État. On en a souvent fait la remarque, les passions de l'amour sont éminemment un passe-temps pour désœuvrés, incomparables pour remplir une existence vide, l'occuper ou la bouleverser; elles tiennent beaucoup moins de place auprès de ceux qui ont seulement à gagner le pain quotidien; mais lorsque les grands intérêts entrent en lutte, et quand la guerre se déchaîne, alors ces terribles orages du cœur ne nous paraissent plus que vaines agitations et jeux futiles.

Que ce soit d'ailleurs l'amour ou la haine, toute passion a, aux yeux de Corneille, un défaut irrémédiable, c'est d'être une passion. Le sens du mot n'est que trop clair : l'homme y est passif, à la merci d'impulsions qu'il subit. Or il ne suffit pas à la dignité humaine d'échapper au pouvoir d'une volonté étrangère ; encore ne devons-nous pas être livrés à ces forces obscures qui sont en nous, mais qui ne sont pas nous. Auguste, lorsqu'il prononce le vers fameux,

> Je suis maître de moi comme de l'univers,

définit le héros cornélien. Tout au rebours, le héros romantique se qualifiera d'être « une force qui va » et fera bon marché de l'intelligence au profit de la seule passion. D'après la psychologie du XVIIe siècle, la seule faculté où nous ayons droit de

nous reconnaître, c'est la raison. La raison conçoit une idée ; elle l'aperçoit dégagée de toutes les brumes de la sensibilité ; elle la pose comme le but à atteindre. A la volonté de nous mener vers ce but défini par la raison. Les personnages de Corneille sont des personnages raisonnables, et même raisonneurs ; et ils sont les héros de la volonté.

Longtemps on les avait considérés comme les héros du devoir ; on s'est aperçu que l'appellation n'allait pas sans quelque impropriété. Presque tous ils seraient passibles des tribunaux pour crimes de droit commun : il ne se peut pas que la morale soit en un conflit aussi flagrant et aussi continu avec la justice. Les héros de Corneille ne veulent pas toujours ce qu'il serait bon de vouloir, mais ils le veulent bien : ils veulent pour vouloir. Ils tiennent que la volonté, par elle-même et indépendamment de son objet, est bonne. Comme dira plus tard Stendhal, ce qu'ils recherchent, c'est l'énergie. Ou, comme nous dirions aujourd'hui, ils estiment que la qualité essentielle pour un homme, c'est d'avoir du caractère. Ce n'était pas notre avis, toutes ces années dernières. Les seules psychologies auxquelles nous accordions quelque estime étaient les psychologies compliquées ; et plus elles étaient compliquées, plus elles nous faisaient l'effet d'être distinguées. Nous avions du goût pour les incertitudes de la pensée et les fluctuations du sentiment. Il nous plaisait qu'une âme fût en contradiction avec elle-même, et nous trouvions à certaines défaillances une élégance que n'a pas la vertu.

Video meliora proboque
Deteriora sequor,

nous paraissait la formule qui enferme le plus de véritable humanité. Hamlet était pour nous le type de l'homme moderne, par cela même qu'il personnifie l'impuissance à agir, la paralysie de la volonté. Nous nous reconnaissions dans les héros tourmentés de Racine ; nous refusions toute réalité à ceux de Corneille, sous cet unique prétexte qu'ils savent ce qu'ils veulent et le font comme ils le veulent. Caractères tout d'une pièce, nous les accusions d'avoir été fabriqués de toutes pièces et imaginés par l'auteur. Mais il y a des époques dans la vie des peuples, et partant dans la vie des hommes, où tout ce qui n'est pas l'énergie semble méprisable et hors de saison. Dans ces temps de crise, nous comprenons la nécessité de faire effort pour résister à la pression qui menace de nous détruire. Il faut tendre le ressort intérieur. Il faut durer, c'est-à-dire être soi-même, c'est-à-dire vouloir.

Ces temps sont revenus. Aussi est-ce merveille de voir comme soudain les personnages de Corneille nous ont semblé aisément intelligibles et comme ils se sont rapprochés de nous ou, pour mieux dire, comme nous nous sentons près d'eux. Jusqu'ici nous cherchions dans l'histoire des modèles auxquels les comparer. Aujourd'hui nous n'avons qu'à regarder autour de nous.

Le Cid est-il venu d'Espagne? Il faut qu'en passant les monts il ait changé de caractère, car il est, celui-là, tout français. Ce qu'il personnifie, c'est la bravoure française, telle que nous la retrouvons, semblable à elle-même, à travers toute notre histoire, et telle que nous l'avons vue, aux premiers bruits de guerre, jaillir une fois de plus du fond de la race dans sa splendeur radieuse. Ce qui est la marque de cette bravoure, c'est justement qu'elle fait partie des qualités de la race, qu'elle est naturelle, spontanée, instinctive, et qu'aux âmes nées dans un tel pays la valeur n'attend pas le nombre des années. Le héros français nous apparaît le plus volontiers sous les traits d'un héros jeune. De la jeunesse il a l'insouciance, la pétulance et l'entrain. On l'humilierait à lui dire qu'il a le mépris du danger; loin de le mépriser, il le recherche, il en a le goût, il en subit l'attirance. Il ne se contente pas de lui faire face et de l'attendre sans reculer : il va au devant, il le provoque, il le défie. A l'instant de la bataille, une allégresse sacrée s'empare de lui. Il se bat dans l'enthousiasme, dans une frénésie d'ardeur belliqueuse, et l'ennemi le reconnaît à cette « furia » dont le nom est italien, mais la chose est française. Or tout cela est français d'aujourd'hui comme il était français d'hier. Pour un public de jeunes gens il n'y a qu'une pièce, et c'est *le Cid*. J'ai vu donner en matinée, devant des salles exclusivement composées de jeunesse, *la Dame aux Camélias*. Évidemment, c'était une erreur. Si on demandait quelle est, dans tout le théâtre français, la pièce la plus française, personne n'hésiterait à désigner *le Cid*.

La merveille, dans *Horace*, est que Corneille y a ouvert devant nous l'intérieur d'une famille et nous a fait suivre le retentissement que la guerre y provoque dans le cœur de chacun. C'est bien pourquoi aucune pièce aujourd'hui ne saurait lui être comparée pour l'intensité de l'émotion qu'elle provoque en nous. Pères, enfans, frères et sœurs, épouses, fiancées, chacun a, suivant son âge, son sexe, sa situation, une manière différente de s'émouvoir : c'est ce que montre Corneille, et c'est exactement le tableau de la France actuelle. Comme Horace et Curiace, tous nos soldats, en partant, ont laissé derrière eux des êtres dont il leur a été si dur de se séparer; et ce qui

a fait la beauté de leur attitude, c'est l'abnégation avec laquelle ils se sont arrachés à la douceur de ces affections de famille. Sabine, Camille, attendent avec anxiété les nouvelles du champ de bataille. Combien sont-elles, dans toute la France, les pauvres femmes qui tremblent à chaque coup de sonnette, guettent l'arrivée du facteur, et redoutent chaque fois la nouvelle qu'il leur apporte? Le vieil Horace a beau se raidir dans sa vertu déjà stoïcienne, on devine que la tendresse du père va faire trembler la voix du patriote : c'est à cela même que tous les pères se reconnaissent en lui. Une atmosphère de deuil et de gloire enveloppe toute la pièce :

> Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux.
> Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte :
> La gloire de leur mort m'a payé de leur perte.

Elle l'a payé, elle ne l'a pas consolé...

Les drames de Corneille sont les drames de l'héroïsme : *Polyeucte* est le drame du martyre; aussi marque-t-il un degré de plus dans l'échelle des valeurs morales. Que le héros se sacrifie d'ailleurs pour la religion ou pour cette autre religion qui est le culte de la patrie, peu importe : il personnifie l'esprit de sacrifice; il se dévoue pour un idéal; et il n'y a rien au monde de plus beau. Mais cet idéalisme ne doit pas être seulement la vertu sublime de quelques individus qui les élève au-dessus de l'humaine condition; elle est encore la vraie force des peuples. C'est ce que nous appelons en langage courant, ou en jargon moderne : le facteur moral. Une nation qui ne met rien au-dessus de la prospérité matérielle n'est pas digne de durer et, de fait, est bien près de disparaître. Elles aussi, les nations doivent être idéalistes ou ne pas être. Et *Polyeucte* est une magnifique leçon d'idéalisme.

Le génie de Corneille s'est si bien identifié avec ce genre de tragédie, que dans toute pièce où vibre l'âme de la patrie il nous semble apercevoir un rayon émané du foyer cornélien. C'est ce qui est arrivé pour *la Fille de Roland*, et c'est le plus bel éloge à faire de ce drame, qu'on puisse le citer tout de suite après ceux de Corneille. Cette fois encore, dans la hâte du premier moment, et désireux de faire entendre au public des accens dignes des circonstances que nous traversons, on est allé tout droit au drame d'Henri de Bornier. On connaît l'histoire vraiment singulière de cette pièce. Quand elle fut représentée en 1875, on crut qu'elle était un écho de l'Année terrible, et on ne douta pas que ce cri de fierté ne fût celui de l'âme française qui se redresse

après l'orage. Or la pièce avait été écrite avant 1870, et son auteur n'était pas un jeune homme qui venait de se révéler ; il avait à son actif plus d'une production tout juste honorable ; mais une fois, qui devait rester la seule, l'inspiration était venue, sans qu'on pût savoir d'où ni comment : l'esprit avait soufflé où il avait voulu. Des critiques habiles à expliquer tout succès par des raisons étrangères à la valeur de l'œuvre, s'empressèrent de faire remarquer ce que celui-ci devait aux circonstances. Depuis lors, les temps ont changé, *la Fille de Roland* a été bien souvent reprise, et chaque fois l'impression a été la même. Ne craignons pas de le redire, c'est une des plus belles œuvres qu'il y ait dans tout notre théâtre. Il est fâcheux que l'expression n'y soit pas toujours à la hauteur du sentiment : Bornier aurait dû demander au plus humble des parnassiens de retoucher quelques-uns de ses vers qui font tache. Mais, à la représentation, c'est à peine si on note ces défaillances. On est emporté par le mouvement de l'action dramatique qui est une « reconnaissance, » comme dans les drames les mieux faits, de Sophocle à d'Ennery. Quand l'identité d'Amaury et de Ganelon a été reconnue par celui qui avait le plus d'intérêt à l'ignorer, étant le propre fils du traître, le sujet est épuisé, la pièce est terminée. Ce n'est là que l'armature du drame ; pour l'inspiration, combien elle est généreuse et vraiment poétique ! Cette épée de la France prisonnière à l'étranger et que délivre un jeune preux, quel symbole, à la fois si clair et si plein de signification ! Les mâles pensées, les élans chevaleresques, les nobles mouvemens par lesquels se trahissent les âmes haut placées éclatent à chaque instant. Et quel amour de la France ! Quel culte pour sa mission providentielle !

Ta gloire ! Oh ! puisse-t-elle, aux époques prochaines,
Croître en s'affermissant comme croissent les chênes,
Offrir l'abri superbe et l'ombre de son front,
Nation maternelle, aux peuples qui naîtront,
Afin qu'on dise un jour, selon mon espérance :
Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

Quelle foi dans les destinées de la France immortelle !

O France, douce France, ô ma France bénie,
Rien n'épuisera donc ta force et ton génie !
Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire.

Notre tradition, voilà ce qu'illustre et exalte *la Fille de Roland.* C'est une notion nouvelle qui est entrée dans la poésie au XIX° siècle, et dont il n'est que juste de faire honneur au romantisme. Il a eu le sens de l'histoire. Il a voulu tout savoir de notre passé. A suivre la France à travers les siècles, il s'est pris pour elle d'admiration et d'amour comme pour une personne qu'on aurait vue beaucoup souffrir. Il tenait compte de l'extérieur, il jouissait du paysage, il se plaisait à contempler les monumens. Il nous a enseigné à aimer la France pour son génie d'abord, mais aussi pour la douceur de son climat, pour la variété de ses campagnes et de ses bois, pour la hardiesse et la grâce de son architecture. Et c'est tout cela qui nous émeut dans ce drame, dernier écho d'une poésie nationale et née du sol.

Et *Cyrano de Bergerac*? Je ne l'ai vu figurer que pour un acte sur l'affiche de je ne sais plus quelle matinée. D'où vient cette discrétion si peu dans les mœurs de ce garçon qui fut, dit l'histoire, bruyant et avantageux? C'est, je crois, qu'il se sent un peu dépaysé dans l'ambiance d'aujourd'hui. Il est gai, et même comique, d'un comique copieux et truculent : l'heure n'est pas à la gaieté. Il est bavard et légèrement hâbleur : il ne laisse ignorer aucun de ses exploits et, de préférence, il en conterait un peu plus qu'il n'y en a. Nos soldats et leurs chefs sont modestes; ils font les choses sans les dire : la plupart d'entre eux se contentent d'être des héros anonymes. Jusqu'au bout et dans la pire détresse, il est quelque chose que Cyrano a conservé intact, c'est son panache. Que viendrait-il faire dans cette guerre qui a pour caractéristique de manquer de panache? A la guerre de manœuvres, d'assauts, de charges, nous avons laissé se substituer, et nos adversaires nous ont imposé une guerre lente, morne, traînante, amorphe, qui est éminemment une guerre ennuyeuse : on s'ennuie dans les tranchées, on s'ennuie dans les forteresses, la flotte s'ennuie comme l'armée s'ennuie. Cyrano, s'il s'ennuyait ou s'il nous ennuyait, ne serait plus Cyrano.

Tel est jusqu'ici le bilan de la vie théâtrale. Il se réduit à peu de chose. Les théâtres devront-ils en rester là? Je ne le crois pas. On nous a déjà fait savoir que le gouvernement s'est préoccupé d'assigner à M. Albert Carré un poste qui lui permît de concilier son devoir militaire avec l'administration de la Comédie-Française. Cela semble indiquer que, tout au moins sur notre première scène, nous pouvons nous attendre à quelque reprise d'activité. Ce serait de tous points souhaitable. Il est nécessaire en effet de donner aux esprits

un peu de détente. Rien ne les détournera de l'ordre de préoccupations dont nous sommes tous hantés : il n'y a de ce côté rien à craindre; mais, puisque nous avons devant nous encore de longs jours d'épreuve et puisqu'il nous faut faire provision de courage et de patience, le meilleur moyen n'est-il pas d'offrir à l'imagination quelque aliment? Le besoin s'en fait sentir dans toutes les classes sociales et plus particulièrement dans le peuple. Pourquoi n'organiserait-on pas pour lui des représentations à bon marché? Nous en profiterions tous. Le théâtre est devenu trop dépendant des luxueuses mises en scène; il s'encombre et s'embarrasse de toute sorte d'accessoires inutiles qui entravent sa marche : qu'il revienne au système d'antan, qui était le bon : quatre fauteuils sous un lustre. L'hiver dernier, un petit théâtre, ayant résolument rompu avec tout l'aria de la mise en scène moderne, et remplacé les décors coûteux par une toile de fond, de sujet vague et de couleur neutre, tout Paris courut à la salle du Vieux-Colombier. Que des troupes de bonne volonté s'improvisent, qu'elles remplacent tout ce qui leur manquera par beaucoup de cordialité : je ne leur prédis pas seulement le succès, je leur donne l'assurance qu'elles nous rendront de grands services. Elles contribueront à soutenir notre moral. Et elles feront de bonne besogne littéraire. Car elles ne reprendront pas la pièce d'hier ou celle d'avant-hier, crainte qu'entre elles et nous un abîme se soit creusé. Mais elles ne se borneront pas non plus à ne jouer que des pièces héroïques. Corneille sans doute, disait récemment M. Maurice Donnay, mais pourquoi pas Molière? Il avait raison. Molière, Regnard, Beaumarchais, Émile Augier, leur œuvre est l'image, toujours vivante, de notre bon sens et de notre santé morale : pourquoi les exclure? Il n'est que de puiser à toutes mains dans le répertoire. Raviver notre tradition littéraire, c'est encore faire œuvre de défense nationale. Car cela aussi l'ennemi l'a attaqué et menacé de destruction. Et c'est aussi pour nous conserver cette partie du patrimoine sacré que se battent nos soldats.

RENÉ DOUMIC

REVUES ÉTRANGÈRES

UN PANGERMANISTE D'IL Y A CENT ANS : LE FELD-MARÉCHAL VON GNEISENAU

Gneisenau, par le lieutenant-général W. von Unger, un vol. in-8°, illustré, Berlin 1914. — *Die Befreiung* (1813-1814-1815), documens publiés par T. Klein. Un vol. in-18, Ebenhausen, 1914.

Les récentes révélations de notre *Livre Jaune* touchant la longue préméditation allemande de la guerre sont venues m'expliquer, entre autres choses, le zèle extraordinaire avec lequel, depuis deux ans, toute l'Allemagne a été invitée et encouragée à commémorer solennellement ses luttes nationales d'il y a un siècle. Le fait est que, depuis le début surtout de la présente année 1914, c'est par centaines que l'on a vu surgir, chaque mois, des volumes de tout format et de tout caractère, souvent ornés d'abondantes images, et qui, — moyennant un prix d'un bon marché à peine croyable, — sous couleur de rappeler au public allemand sa glorieuse « délivrance » de la « tyrannie » de Napoléon, ne tâchaient vraiment qu'à le stimuler dans le culte de ses rancunes et de son orgueil. Tout cela, nous le comprenons désormais, se trouvait dûment approuvé, sinon commandé, par les hommes d'État qui, dès lors, avaient résolu de guetter le premier prétexte pour recommencer chez nous la double invasion de 1814 et de 1815 : de telle sorte que je me représente volontiers les soldats allemands de l'Yser ou de la Woevre arrivant « sur le front » avec la tête remplie de cette littérature guerrière fabriquée tout exprès afin de leur enseigner, à la fois, et la possibilité pour eux de vaincre les Français et la nécessité de se faire payer plus largement leur victoire que l'ont fait leurs naïfs ancêtres des armées de Blücher.

Peut-être, seulement, les rédacteurs de ces livres patriotiques n'ont-ils pas assez pris garde à la différence de leur point de vue allemand et de celui des autres races européennes, en matière de morale aussi bien que de goût. Leurs compilations rétrospectives sont semées de documens qui, sans doute, leur auront paru « intimes » ou piquans, tandis qu'ils risquaient de choquer profondément un lecteur étranger. En veut-on quelques preuves, tirées un peu au hasard d'un recueil populaire, — et quasiment gratuit, — de pièces relatives à la « Délivrance » allemande d'il y a cent ans?

Voici d'abord, tout de suite à l'entrée du recueil, dans une brève notice consacrée à la biographie du général prussien Yorck, le « héros de Tauroggen, » — encore que la qualification de « traître de Tauroggen » eût mieux convenu pour désigner le premier des chefs allemands de la Grande-Armée qui, en 1813, se soit retourné lâchement contre Napoléon affaibli, — voici l'histoire de la manière dont le susdit Yorck s'était vu forcé, dans sa jeunesse, de s'éloigner momentanément de l'armée prussienne :

Dès sa seconde année de service, le lieutenant Yorck a été cassé et a dû quitter l'armée, parce qu'il avait écrit d'un autre officier, dont les mains n'étaient pas restées tout à fait nettes en temps de guerre : « Cet homme a volé ! » Sur quoi Frédéric le Grand a rayé le jugement trop sévère du trop scrupuleux lieutenant, et a inscrit en marge : « Piller n'est nullement voler ! Que ce Yorck s'en aille à tous les diables ! »

Plus loin, un extrait des *Mémoires* du célèbre Arndt nous apprend que, depuis un siècle déjà, l'Allemagne a coutume de pratiquer l'étonnante « germanisation » de Dieu qui nous a frappés récemment dans la bouche de son chef suprême. Voici, en effet, ce que nous raconte Moritz Arndt : « *Notre vieux Dieu allemand vit encore !* nous sommes-nous écriés unanimement lorsque, vers la fin d'avril 1813, l'on nous a annoncé la mort du feld-maréchal russe Koutouzof. » L'armée russe était cependant alors, comme l'on sait, en train de collaborer contre les Français avec celle des compatriotes d'Arndt : mais celui-ci redoutait que le tsar Alexandre, sous l'influence de son vénéré Koutouzof, ne mît pas assez d'ardeur à poursuivre et à écraser Napoléon. D'où ces actions de grâces au « vieux Dieu allemand, » pour avoir enlevé aux troupes prussiennes un collaborateur que l'on soupçonnait capable d'un fâcheux excès de modération ! Ou bien encore, voici un passage curieux des *Souvenirs* du général prussien Henkel von Donnersmarck :

A Châlons, dans la nuit du 5 février 1814, la ferveur combative de nos troupes s'est tristement relâchée. Le matin suivant, le général Yorck a envoyé en ville son « brosseur, » avec ordre de lui rapporter quelque chose à boire. Après une longue absence, le soldat est revenu complètement ivre, et chargé d'une demi-douzaine de bouteilles de vin de Champagne. Et comme le général lui reprochait sa conduite, il a répondu que toute l'armée prussienne du faubourg était encore plus ivre lui. Aussitôt le général a envoyé son chef d'état-major, le colonel von Valentini, en le chargeant de s'informer de ce qui en était ; et Valentini lui a appris qu'en effet l'infanterie de son avant-garde se trouvait non seulement épuisée de fatigue, mais aussi soumise de la façon la plus entière au pouvoir déplorable d'une abondante provision de vin de Champagne que l'on avait découverte, la veille, dans les caves des maisons du faubourg. Un bon nombre d'hommes, saturés de cette boisson inaccoutumée, qu'ils avaient prise d'abord pour de la bière blanche, s'étaient laissés tuer, la bouteille en main, tout le long des remparts. Beaucoup d'autres également, domptés par la force soporifique du vin, ronflaient sans l'ombre de souci aux postes les plus dangereux. La deuxième brigade, surtout, avait perdu une foule d'hommes, morts ou blessés, et se voyait dorénavant hors d'état d'affronter le combat, si bien que le général a dû la remplacer aussitôt par la septième. Le maire de Châlons, dans sa plainte au général Yorck, a constaté que, durant cette seule nuit, 57 000 bouteilles de vin de Champagne avaient été dérobées et vidées par nos troupes.

Il se trouve, d'ailleurs, que le vin de Champagne a joué un rôle considérable dans toute l'histoire de la partie proprement « française » de la « Délivrance » allemande. A chacune des étapes de la Campagne de France en 1814, et puis ensuite à Paris, cette année-là et la suivante, chefs et soldats de l'armée prussienne, notamment, ne se montrent guère devant nous que « la bouteille en main. » Pas de succès allemand, militaire ou diplomatique, qui ne nous apparaisse sanctionné par une copieuse libation de champagne, — d'un champagne naturellement « découvert » dans nos caves françaises. Sans compter les riches convois du même vin que traînaient parfois à leur suite les généraux prussiens, ainsi que le faisait en particulier l'effarant Blücher, ce principal « héros » de toute l'aventure d'il y a un siècle. Écoutons encore, à ce propos, le récit d'un compagnon de luttes du vieux feld-maréchal :

A l'émoi que lui causait la résistance de Napoléon s'ajoutait, pour Blücher, une autre inquiétude. Jour et nuit, il avait en tête le sort de son fameux « fourgon de champagne, » et vivait dans l'épouvante de le voir tomber aux mains des Français. « — Dites-moi, Gneisenau, demandait-il, où peut bien être mon fourgon de champagne ? — En vérité, Excellence, je l'ignore ! — Cependant vous m'affirmez qu'il est parti par la bonne

route? — Hélas! Excellence, de ces temps-ci aucune route n'est sûre. L'ennemi peut toujours saisir notre bagage derrière notre dos. — Pourvu, tout de même, que ces maudits Français ne s'avisent pas de saisir mon champagne! — Ma foi, je serais presque tenté de souhaiter qu'ils le saisissent, Excellence, ce serait toujours pour nous un souci de moins! — Oui, cela vous est facile à dire, — gémissait Blücher, — mais savez-vous que ce serait une catastrophe effroyable, un coup qui aurait de quoi me réduire au désespoir? »

Impossible d'imaginer une « brute » plus achevée que ce fameux Blücher, dont l'étrange figure occupe bien, à soi seule, une moitié du recueil populaire allemand. Un professeur d'université qui l'a beaucoup connu nous a laissé sur lui un jugement que je regrette de ne pouvoir pas traduire tout entier. « Blücher, — écrivait Steffens, — a été sous tous les rapports un personnage incorrect, et c'est précisément son incorrection qui a fait sa grandeur. Certes, le moraliste trouverait en lui bien des choses à blâmer; et l'on ne saurait, non plus, le considérer comme un chef militaire de très haute valeur. » Mais Steffens affirme qu'il y a eu, chez Blücher, un trait qui a suffi pour lui tenir lieu et de « correction » morale et de génie militaire. Ce trait était la « haine de Napoléon et de la France entière, » la « résolution inébranlable de les anéantir. »

Et, en effet, il n'est pas douteux que la haine de la France ait été l'un des sentimens les plus profonds de cette âme rudimentaire, — tout au moins pendant que Blücher ne souffrait pas de ses accès de goutte, car tous les témoignages contemporains s'accordent à nous montrer le vieux feld-maréchal devenant tout à fait indifférent au sort de Napoléon comme à celui de ses propres armées, aussitôt qu'il est repris de ces accès de sa maladie pendant lesquels il ne cesse pas de se plaindre, d'insulter ses médecins et ses gardes-malades, de trembler pitoyablement devant la perspective abhorrée de la mort. A l'exception de ces semaines de « goutte, » c'est chose certaine que Blücher a toujours réservé une partie de son cœur au désir passionné d'abattre un ennemi dont il ne manque jamais à parler, dans ses lettres, comme parlerait de sa future victime un chasseur, — ou plutôt encore un garçon boucher. Il a beau apprendre que Napoléon a comblé d'égards son fils blessé et prisonnier; il a beau recevoir de Louis XVIII et des royalistes français, en 1814, maintes preuves de gratitude respectueuse : rien au monde ne saurait lui ôter l'idée que, depuis le « tyran » Napoléon jusqu'au plus humble de ses sujets français, notre race ne finira de constituer un danger pour le monde qu'à la condition d'être

« anéantie. » Son mépris haineux de la France s'étend même au « prince royal » de Suède, qui n'est toujours à ses yeux que l'ex-général Bernadotte. S'étant rencontré avec celui-ci sur l'Elbe, à la veille de la bataille de Leipzig, le vieux maréchal prussien profite de son ignorance de la langue allemande pour lui vomir au visage toute sorte d'injures, traduites aussitôt par son interprète en autant de paroles affectueuses.

Mais, combien on se tromperait, en fin de compte, à croire que ces sentimens d'animosité « patriotique, » pour profonds et immuables qu'ils aient été, aient occupé le premier rang dans l'âme de Blücher ! N'a-t-on pas vu déjà de quelle manière le souci de son « fourgon de champagne » risquait de faire oublier au vieux chef celui de son armée ? Et plus au large encore, par-dessous tout cela, s'étalait cyniquement, dans cette âme de brute, le souci de l'argent. Il faut entendre le vieux feld-maréchal, tout au long du recueil, exprimer à sa femme ou à ses confidens le mélange singulier d'aigreur et de dédain que lui inspire l'insistance des souverains alliés à couvrir sa poitrine de décorations inutiles, tandis que personne ne songe à payer ses services de la seule monnaie qui ait de quoi lui plaire. C'est au point que l'on pourrait citer en guise d'épigraphe, à la première page d'une biographie du célèbre « héros » de la « Délivrance » prussienne, l'édifiante anecdote que voici, extraite des *Souvenirs* du général von Hüser :

Lorsque, après mon retour à Paris en 1815, je me suis présenté devant Blücher, j'ai trouvé celui-ci tellement exaspéré de l'insuccès de plusieurs de ses propositions, — (notamment de celle qui avait pour objet la destruction du pont d'Iéna, et de celle aussi qui tendait à dépouiller la France de l'Alsace-Lorraine), — qu'il en était devenu malade, et avait dû se faire appliquer des sangsues. Encore la malchance voulait-elle qu'il lui fût impossible de se procurer de nouvelles sangsues. Il est vrai que, la veille, le feld-maréchal avait eu l'honneur de recevoir une décoration expressément créée à son usage, la Croix de Fer entourée de rayons d'or, et destinée à être portée comme une étoile sur l'endroit du cœur : mais cette distinction elle-même n'avait pas réussi à le rasséréner, car il avait compté plutôt sur un don d'argent, ou sur l'attribution d'un domaine. « — Que veut-on encore que je fasse de cette machine-là ! — avait-il dit, lorsque lui était arrivée la décoration. — J'en ai déjà tant, de ces ordres, que je ne sais pas où les fourrer ! Si du moins c'était un verre avec des sangsues, je pourrais me l'appliquer sur la tempe ! »

Ce qui n'empêche pas que ce vieux Blücher, avec son « fourgon de champagne, » sa raillerie cynique et sa mauvaise humeur, nous

représente encore le général prussien de l'ancienne espèce, le « soudard » formé à l'école du premier roi de Prusse. Et, pareillement, c'est encore à l'ancienne école que se rattachent la plupart des compagnons ou émules du feld-maréchal, les Yorck et les Scharnhorst, les Bülow et les Hardenberg, tels que nous les fait voir le recueil populaire. Mais, à côté d'eux, une autre figure domine le recueil et toute l'histoire de la « Délivrance » allemande d'il y a cent ans, une figure qui, celle-là, est déjà toute « moderne, » et contient en soi bien des traits que nous montreront plus tard les figures caractéristiques d'un Bernhardi ou d'un Hindenburg. Je veux parler précisément de ce Gneisenau que l'on a vu, tout à l'heure, énonçant le vœu impertinent d'une prochaine saisie, par Napoléon, du « fourgon de champagne » de son « vénéré maître. »

Aussi bien les organisateurs de la préparation « littéraire » de la guerre présente semblent-ils avoir compris que personne autant que Gneisenau ne pouvait servir de « modèle » pour le type nouveau de chef militaire « sur-allemand » qu'il s'agissait d'imposer à l'admiration unanime du peuple : car le fait est que pas un autre des généraux de la « Délivrance » n'a été gratifié, depuis deux ans, d'autant d'*éloges* pompeux ou de savantes études biographiques, pour ne rien dire de la mise au jour d'une foule de lettres de Gneisenau, de notes intimes du général, de rapports ou de mémoires rédigés, sur tous sujets, par cet infatigable noircisseur de papier. Et que si, à coup sûr, rien de tout cela ne saurait parvenir à nous rendre sympathique un personnage dans l'âme duquel nous chercherions vainement la moindre trace d'une impulsion spontanée ou d'un sentiment désintéressé, il n'en reste pas moins que la révélation de ces nombreux documens relatifs à la vie publique et privée du général prussien a de quoi nous offrir, aujourd'hui, une très éminente portée instructive.

Il faut savoir d'abord que, lorsqu'à la fin de l'année 1785 le futur feld-maréchal von Gneisenau a sollicité et obtenu de Frédéric le Grand la faveur d'être admis dans l'armée prussienne, le jeune homme avait eu déjà l'occasion de renier le nom, la religion, et la patrie de ses parens. Il était né d'un obscur officier autrichien nommé Neidhardt; et tout semble prouver que c'est sans l'ombre de droit qu'il avait substitué à ce nom familial l'appellation, plus aristocratique, de : von Gneisenau. Mais surtout, comme je l'ai dit, il s'était empressé d'oublier la pieuse et paternelle éducation catholique reçue par lui, pendant son enfance, à la fois dans la maison de ses grands-

parens et au célèbre Collège des Jésuites de Würtzbourg. Il avait fait plus : non content de se transformer en un protestant tempéré de franc-maçon, ainsi qu'il convenait pour s'attirer les bonnes grâces de son nouveau maître, il avait même cru devoir déplorer, avec son aplomb habituel, « qu'une éducation trop sommaire l'eût empêché de développer harmoniquement en soi ce qui s'y trouvait de meilleur. » Inutile d'ajouter que jamais, d'autre part, Gneisenau ne s'est vanté de la manière dont, le 4 février 1780, il avait déserté l'armée autrichienne : tout au plus affirmait-il volontiers qu'il n'était entré dans cette armée que « par besoin d'argent, » et la chose n'a rien que de vraisemblable. Il s'en était allé ensuite, toujours pour le même motif, combattre en Amérique dans l'armée anglaise, était revenu servir en Allemagne sous les ordres du margrave d'Anspach et puis, comme on l'a vu, s'était décidément improvisé patriote prussien.

Et déjà sans doute, à ces quelques traits, mon lecteur aura reconnu en Gneisenau un « intellectuel, » une espèce d'homme chez qui le cerveau l'emporte toujours sur le cœur. Intellectuel, le chef prussien l'était, en effet, à un très haut degré. Rien de plus curieux que de le voir, parmi le groupe ignorant et brutal des autres compagnons de Blücher, transporter jusque sous la tente ses curiosités naturelles d'amateur de beaux monumens et de belle musique, comme aussi que de comparer aux lettres informes de Blücher lui-même et de son entourage l'élégante clarté et la précision littéraire de tout ce qu'écrit le subtil Gneisenau. Évidemment, celui-là est l'unique « penseur » de la bande ; et l'on comprend aisément que le vieux Blücher, en particulier, n'ait pu manquer de subir la domination « spirituelle » d'un assistant dont l'intelligence et le savoir se trouvaient être infiniment au-dessus des siens propres. Quand plus tard, à Paris, Blücher risquera de se donner une congestion cérébrale à force d'exiger en vain des souverains alliés des « représailles » telles que l'explosion du pont d'Iéna ou que le morcellement de la France, nous pouvons être certains qu'il n'aura fait que répéter docilement, une fois de plus, la leçon de Gneisenau.

Il n'y a pas, du reste, jusqu'à la commune haine des deux généraux envers la France qui, dans l'âme de chacun d'eux, ne se soit inspirée de motifs très différens. Blücher nous détestait, avant tout, parce que nous étions l'ennemi qu'on l'avait chargé de combattre, sauf à nous regarder aussi, confusément, comme un danger pour sa patrie prussienne. Chez Gneisenau, le même sentiment provenait

d'un besoin inné de haïr et d'envier. D'un bout à l'autre de la biographie du général prussien, un immense flot d'amertume s'épanche sous la forme de violentes critiques à l'adresse de ses chefs ou de ses collègues. Yorck, Blücher, le ministre Stein. même la reine Louise, cette idole adorée de tout cœur prussien, autant de figures qui, tour à tour, provoquent dans l'âme ulcérée de Gneisenau un fiévreux élan de colère ou de mépris. Seul, sans doute, Napoléon lui est toujours apparu un adversaire vraiment digne de lui : car sous l'animosité à peu près universelle du général se cachait une très haute idée de sa propre valeur. Dans un mémoire daté de juillet 1807, il affirmait que le triomphe militaire et la nouvelle grandeur politique de la France résultaient de ce que la Révolution avait permis, chez nous, à toutes les « forces individuelles » de se manifester, de trouver à s'employer selon leur mesure. Et toute l'ambition sans limites de l'humble descendant d'officiers de fortune autrichiens s'exprimait, ensuite, dans ees phrases significatives de son mémoire :

Quelles forces infinies dorment au sein d'une nation, non développées et non utilisées ! Tandis qu'en France le plus grand homme s'est élevé presque sans effort à la tête d'une hiérarchie de grands généraux et de grands hommes d'État, il se peut que chez nous, parmi des milliers de natures médiocres, existe dans l'ombre un génie plus grand encore, empêché par sa situation de prendre son libre vol. Pendant que le royaume périt dans la faiblesse et la honte, qui sait si le plus misérable de ses villages ne renferme pas un César occupé à traîner la charrue, un Epaminondas chétivement nourri du travail de ses mains? Pourquoi les Cours européennes ne se décident-elles pas à faire usage de moyens simples et sûrs pour découvrir le génie, en quelque lieu qu'il réside, pour lui ouvrir sa carrière, pour le stimuler sans égard à de vaines considérations de titres ou de rangs? L'époque nouvelle exige plus que de vieux parchemins : elle veut une activité fraîche et des talens nouveaux.

Oui, toute sa vie Gneisenau a eu conscience d'être ainsi quelque chose comme un génie méconnu, un Napoléon « empêché par sa situation de prendre librement son essor. » De là, dans ses lettres, une série ininterrompue de récriminations et de plaintes, sans que ni les succès militaires ni les distinctions honorifiques vaillent à lui enlever l'impression de n'être pas traité suivant son mérite. Et souvent aussi le général, avec une indifférence déjà toute « nietzschéenne » pour les anciennes « limites du bien et du mal, » ne se fait pas scrupule de « forcer la main » au roi de Prusse ou à ses ministres pour leur arracher l' « avancement » où il sait avoir droit. Un de ses procédés favoris est de signifier qu'il est las de servir, et de solliciter

sa mise à la retraite. Tantôt il demande un emploi dans les postes, tantôt la faculté d'aller s'emplir les yeux des chefs-d'œuvre de l'art italien : et l'on entend bien que, chaque fois, son véritable désir est d'être mieux payé, ou de passer « par-dessus la tête » de tel de ses collègues.

Mais, avec tout cela, il n'est pas douteux que le vigoureux esprit de cet « intellectuel, » à défaut de son cœur, ait été l'un des instrumens principaux de la chute finale de Napoléon. A chacun des « tournans » de la campagne de deux années que va terminer la première entrée des troupes prussiennes à Paris, c'est toujours la voix de Gneisenau que nous entendons s'élever par-dessus toutes les autres, infatigable à exiger la « très active poursuite » des vaincus de Leipzig. Le 11 novembre 1813, de Francfort, il proteste furieusement contre l'hésitation que mettent les Alliés à traverser le Rhin; et puis, dès qu'il a obtenu le passage du fleuve, tous les jours il va insister pour que l'on se hâte d'envahir Paris. « Je tremble de peur que l'on se laisse émouvoir des propositions de paix de Napoléon, — écrit-il de Nancy au ministre Stein. — A Paris seulement nous pourrons dicter la paix telle que la réclame la sécurité des peuples. Que si nous manquions à profiter de ce moment, nous ne mériterions pas d'en vivre un second semblable... Et puis nous avons tant de comptes à régler avec la France! » Sans cesse, désormais, les lettres de Gneisenau vont répéter obstinément le même refrain. « C'est à Paris que se trouvent centralisées toutes les forces vives de l'ennemi, — écrira-t-il à Stein quelques jours plus tard. — S'emparer de la capitale de la France, cela signifie plus encore que de prendre possession de Vienne ou de Berlin. En mettant la main sur Paris, nous paralysons tous les nerfs de l'ennemi, nous nous assurons le moyen de nous venger de tant de souffrances et d'humiliations trop longtemps subies! »

Tout son programme se résume dans cette marche forcée sur Paris; et, lorsqu'enfin son désir est réalisé, c'est à ce moment surtout que nous apparaît, dans son plein relief, la différence qui sépare l' « intellectuel » allemand des autres collègues ou assistans de Blücher. Car, tandis que ceux-ci, depuis deux ans, n'ont combattu Napoléon qu'afin de le vaincre, Gneisenau est le seul qui, dès le début, n'ait voulu voir dans la défaite de l'Empereur qu'un « moyen » d'accroître l'importance matérielle et morale de la Prusse. Déjà les lettres que je citais tout à l'heure contenaient deux petites phrases assez inquiétantes. « Nous avons tant de comptes à régler avec la France! » insi-

nuait Gneisenau dans l'une des lettres ; et dans la seconde il parlait de l'obligation, pour la Prusse, de « se venger à Paris de tant de souffrances et d'humiliations ! » C'est au point que peut-être même, malgré toute sa haine, aurait-il presque consenti à se désintéresser du sort individuel de Napoléon, pourvu que la défaite de celui-ci et l'invasion de sa capitale eussent eu de quoi offrir à la Prusse les divers avantages qu'il en attendait.

Le « butin, » tel est maintenant le mot qui revient dans tous ses écrits ; et l'on entend bien qu'il désigne par là non seulement notre argent et le contenu de nos caves françaises, mais aussi de gros morceaux de notre territoire. L'Alsace et la Belgique, notamment, sont deux régions qu'il se vante d'avoir marquées depuis des années comme devant former le « butin » de la Prusse. Tantôt il travaille à les faire annexer l'une et l'autre à sa « patrie d'adoption, » et tantôt il s'efforce du moins d'en faire annexer une, — de préférence l'Alsace, — sauf à devoir nous sacrifier l'autre. Il y a des jours où, dans son découragement, il se contenterait pour la Prusse de l'acquisition de Liége, « précieuse en raison de ses mines et de ses fabriques d'armes. » Mais toujours ses lettres et mémoires ont pour unique objet de prouver à son Roi, aux ministres prussiens, à tous les personnages plus ou moins influens, la folie criminelle qu'il y aurait à s'éloigner de Paris sans nous avoir enlevé un « butin » digne de la victoire présente de la Prusse et de la future grandeur qu'il a rêvée pour elle.

Et comme, de jour en jour, il constate l'écroulement de tous ses beaux projets, il faut voir avec quelle passion il épanche sa haine contre tous ceux qu'il accuse de cet « abandon » de la cause prussienne. Tour à tour il s'en prend aux divers souverains ou ministres alliés, sans compter le groupe détesté des petits princes allemands. Tel d'entre eux lui paraît trop « mou, » tel autre est bien près de lui sembler suspect. Mais plus abondamment encore se déploiera sa rancune quasi universelle lorsque, l'année suivante, après Waterloo, il croira de nouveau sentir autour de soi l'opposition d'une foule d' « incapables » ou de « vendus » de toutes provenances ; et le plus curieux est que, dès lors, tous ses écrits nous le montreront concentrant déjà les jets les plus venimeux de son fiel sur les représentans principaux des deux races qui, aujourd'hui, ont l'honneur d'être le plus fortement exposées à la bruyante et féroce inimitié de ses compatriotes, — l'Angleterre et la Russie.

A l'adresse du tsar Alexandre, Gneisenau entretient d'ailleurs, en tout temps, un sentiment de défiance nuancée de mépris. « Nul

moyen de se fier à cet homme-là! — écrit-il par exemple. — Il risque à chaque instant de se laisser aller à de fâcheuses idées de générosité intempestive. Avec cela, une politique impossible à prévoir : car souvent l'empereur Alexandre se dirige d'après ses penchans personnels, et souvent aussi d'après de siens projets dont il ne s'ouvre à personne. » Et quant au personnage qui incarne à ses yeux l'Angleterre, le duc de Wellington, celui-là devient proprement pour lui le grand ennemi, à peine moins redouté et haï que Napoléon.

Son hostilité implacable à l'égard du général anglais commence à s'exhaler dès le lendemain de Waterloo, où ce chef prussien qui, lui-même, a été honteusement vaincu l'avant-veille à Ligny, prétend que Wellington n'a pas joué le rôle décisif dont il se fait gloire. Depuis lors, pas un jour ne se passera sans que Gneisenau renforce ses griefs contre son illustre rival. Ce dernier s'avise-t-il, par exemple, de déclarer que les alliés peuvent épargner la vie de Napoléon, qui désormais n'offre plus pour eux aucun danger, sur-le-champ Gneisenau excite Blücher à protester violemment contre une opinion aussi scandaleuse. « Lorsque le duc de Wellington, — écrit-il à ce propos, — se proclame opposé à la mise à mort de Bonaparte, il pense et agit en parfait Anglais. Le fait est que jamais aucun homme n'a été de plus de profit pour l'Angleterre que l'a été ce misérable. C'est par lui que la fortune de l'Angleterre s'est accrue infiniment, c'est à lui que l'Angleterre doit sa suprématie maritime et commerciale. Mais il en va tout autrement pour notre pays. Nous, Prussiens, c'est ce Bonaparte qui nous a ruinés. Et ne devons-nous pas nous regarder comme les agens de la Providence, qui, peut-être, ne nous a accordé une telle victoire qu'afin de nous appeler à exercer ce grand acte de justice éternelle?... Tout cela n'est que pur étalage de magnanimité théâtrale ! »

Plus tard encore, j'ai l'idée que l'empressement apporté par Gneisenau à exiger contre nous des représailles d'ordre simplement « moral, » comme la destruction à Paris de tous les souvenirs de notre grandeur napoléonienne, lui aura été suggéré bien moins par un sentiment de haine personnelle et désintéressée, de l'espèce de celle qui allumait le sang du vieux Blücher, que par un désir de contrarier la « magnanimité » de Wellington ou du tsar Alexandre. En réalité, Gneisenau n'avait d'autre passion que celle d'utiliser son nouveau séjour à Paris pour obtenir des Alliés la promesse d'un accroissement des limites de la Prusse.

« Il n'y a pas dans l'histoire une bataille plus décisive que celle de

Belle-Alliance, — écrivait-il au chancelier prussien avant même que ses troupes fussent entrées à Paris. — La destinée future de la Prusse réside aujourd'hui entre vos mains. » L'armée victorieuse, à l'en croire, aurait été indignée d'apprendre que les alliés venaient de signer avec les Bourbons un traité qui conserverait à la France ses limites anciennes. « Le monde veut être rassuré contre le génie inquiet d'une nation mauvaise, mais intelligente et intrépide. Honte et malheur si l'on ne profite pas de cette occasion unique pour garantir à jamais la sécurité de la Prusse et de l'Allemagne! »

Instruit par l'expérience, Gneisenau ne se risque plus, cette fois, à vouloir faire de la Belgique une province prussienne. Au contraire, il réclame pour elle toutes les places fortes du Nord de la France, tandis que, pour la Prusse, il exige le Luxembourg et cette principauté d'Anspach dans l'armée de laquelle il a jadis servi. Il est vrai qu'en échange il propose de donner au margrave d'Anspach nos régions françaises de Luxembourg et l'Alsace, — faute de pouvoir désormais espérer l'attribution de celle-ci à la couronne de Prusse. « Il sied également, — ajoute-t-il, — que les forteresses de la Moselle et du Rhin soient arrachées à la France, comme aussi la Lorraine et tout le pays dont les cours d'eau se jettent dans la Meuse. Impossible de demander et d'obtenir moins, sous peine d'exposer vos gouvernemens au mépris éternel des peuples! Et quant à la manière dont la Prusse peut et doit parler, c'est, très vénéré prince, ce que vous savez mieux que moi. Jamais, en tout cas, la Prusse ne s'est trouvée placée aussi haut : il convient qu'elle le sente, et en tire profit! »

Ne croirait-on pas entendre le Treitschke de 1871, ou bien encore l'un des « pangermanistes » officieux d'il y a quatre mois ? Et quand j'aurai ajouté que parfois Gneisenau poussait même l'effronterie jusqu'à réclamer au nom de la « culture » l'attribution à la Prusse de telle de nos provinces, ne sera-t-on pas forcé de reconnaître que c'était vraiment là un « ancêtre » de choix, un « héros allemand » digne d'être offert en exemple aux futurs soldats des von Kluck et des von Hindenburg?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous avons parlé à diverses reprises, d'après les dépêches publiées par les agences et les renseignemens recueillis par les journaux, des atrocités sans nom commises par les Allemands en Belgique et en France, au cours de la présente guerre. Le lecteur a pu croire quelquefois qu'il y avait de l'exagération dans ces récits qui, tout au contraire, on peut le voir à présent, étaient au-dessous de la vérité. Les enquêtes officielles du gouvernement belge et du gouvernement français sont aujourd'hui, sinon terminées, au moins très avancées, et les résultats commencent à en être publiés. L'enquête belge est déjà connue de nos lecteurs. Si l'article de M. Pierre Nothomb, qu'ils ont trouvé dans notre numéro du 1er janvier, n'est pas lui-même un document officiel, il a été fait sur ces documens : en les condensant et les résumant, il en a scrupuleusement respecté le caractère. Depuis lors, le gouvernement de la République, stimulé par l'initiative prise ailleurs, sollicité et presque mis en demeure par l'opinion, s'est décidé à ouvrir lui aussi ses dossiers.

On ne l'accusera pas d'y avoir mis de l'empressement, encore moins de la hâte, ni d'avoir voulu par là exalter les imaginations. Son intention, au contraire, était d'attendre la fin des hostilités pour livrer à froid au tribunal de La Haye les fruits de ses recherches. Mais l'opinion a protesté contre ce retard, qui était en effet inexplicable. Une campagne de presse, entamée par M. Franck-Chauveau et poursuivie vigoureusement, a obligé le gouvernement à devancer l'heure qu'il s'était fixée, et le *Journal Officiel* a tout publié. L'impression a été profonde. Déjà d'autres publications avaient révélé une partie de la vérité. Le *Bulletin de l'Alliance Française*, par exemple, rédigé par des savans consciencieux et habitués aux méthodes historiques les plus sévères, avait jeté de vives clartés sur les exploits de la barbarie

teutonne et il continue de le faire : nous ne saurions trop en recommander la lecture. C'était un commencement, mais les publications officielles ont répandu à pleins torrens des lumières nouvelles et il est impossible de ne pas éprouver un sentiment d'indignation et de révolte devant cette accumulation d'actes monstrueux. Puissent ces publications vengeresses se répandre dans le monde entier ! Nous les signalons surtout aux nations neutres, parce que nous comptons encore davantage sur leur impartialité. Nous sollicitons leur jugement, qui sera celui de la postérité. On ne sait trop ce dont il faut le plus s'étonner ici, ou de la cruauté, ou de la stupidité de tout cet étalage de sauvagerie. Si tant d'actes odieux étaient dus à l'emportement, sur le champ de bataille, d'une race naturellement violente et brutale, on pourrait les expliquer. Mais non : les soldats ont exécuté les ordres reçus ; les officiers ont donné ces ordres ; les savans allemands les ont approuvés, ils en ont revendiqué la solidarité et le journal la *Post* déclare maintenant qu'ils ont eu pour objet, par pure humanité, d'abréger la guerre en répandant l'épouvante. Tout devait fléchir et se soumettre sous l'influence de cette lâcheté. C'était confondre la terreur avec l'horreur. Personne n'a fléchi, personne ne s'est soumis, tout au contraire, et. si la science allemande avait conservé assez de liberté d'esprit pour contrôler ses théories par les faits, elle s'apercevrait de la faute commise. Si on se place au point de vue utilitaire qui est le sien, qu'on nous dise quelle utilité, quel avantage, quel profit l'Allemagne a retirés des incendies de Louvain, de Reims, d'Arras, etc. Et tout ce sang qu'elle a répandu hors du champ de bataille avec une férocité mêlée de sadisme, croit-elle qu'il fécondera ses lauriers ? Il semble bien qu'elle commence à en douter ; mais il est trop tard pour se reprendre, peut-être même pour s'arrêter. La vengeance d'en haut est sur ceux qui ont profané la morale divine et humaine : ses arrêts seront exécutés.

Généralement, les maladresses allemandes sont assaisonnées de barbarie, mais quelquefois elles se présentent sans alliage, et c'est ce qui vient d'arriver dans le cas de l'archevêque de Malines. Le cardinal Mercier a écrit une lettre pastorale dont il a ordonné la lecture dans les églises pour tracer aux catholiques leur devoir dans les circonstances troublées que traverse la Belgique. Aux autorités légales de leur pays et avant tout au Roi, ils doivent l'obéissance, cette obéissance librement consentie qui est un acte libre de la volonté. A l'envahisseur étranger, ils ne doivent que la soumission extérieure, celle qu'on ne saurait s'abstenir d'avoir envers un fait qu'on ne peut pas

empêcher : la volonté n'agit ici que pour s'abdiquer provisoirement elle-même. Ce ne sont pas les termes dont s'est servi le vénérable prélat, mais c'est le sens de sa lettre. Le gouverneur allemand de Malines en a éprouvé une vive irritation. Pourquoi? Ne suffit-il donc pas aux Allemands qu'on se soumette à la force qu'ils représentent? Non, cela les vexe, ils veulent être aimés pour eux-mêmes: ne sait-on pas que, d'après M. Lasson, à moins que ce ne soit d'après M. Ostwald, ils sont les délices du genre humain? La soumission matérielle ne leur suffit pas, ils veulent celle du cœur. Mgr Mercier la leur refuse. Il a tracé, avec l'âme d'un grand citoyen, le tableau douloureux de la Belgique livrée aux flammes et inondée de sang: c'est pourquoi il a été arrêté. Sous quelle forme? On discute sur ce point et nous ne pouvons pas encore l'établir d'une manière précise. Il est probable que le prélat a été simplement consigné dans son palais épiscopal, avec un planton à sa porte. Mais la forme n'y fait rien: il n'en est pas moins prisonnier, ou il l'a été. S'il ne l'est plus, ce qui est possible, probable même, d'après les démentis des journaux allemands, c'est que le Gouvernement impérial a réfléchi. Il tient à ménager l'Église catholique. Des intrigues nombreuses sont nouées aujourd'hui autour du Vatican, intrigues au milieu desquelles il joue sa partie d'une manière très serrée. L'arrestation d'un prince de l'Église, si elle était maintenue, serait de nature à troubler ses chances de succès.

Puisque nous avons fait allusion au Vatican et à ce qui s'y passe, nous en dirons un mot, sans d'ailleurs y insister, car alors les bornes limitées de notre chronique n'y suffiraient pas. Aux yeux du monde entier, sauf à ceux du gouvernement de la République, le Saint-Siège représente une très haute puissance morale, si haute même et si puissante qu'elle se manifeste d'une manière très effective, même dans l'ordre matériel et politique. Pour dire la chose plus clairement, le Pape est une force dans le monde; on peut affecter de l'ignorer, ce qui est notre cas, on ne peut pas y échapper, si on est un gouvernement mêlé aux grandes affaires de l'univers. Aussi tous les gouvernemens de l'Europe, toujours à l'exception de la France, ont-ils un représentant auprès de lui. Hier encore, l'Angleterre non plus n'en avait pas, mais elle vient d'y en envoyer un, sir Henry Howard, qui, par sa naissance et par la profession qu'il fait de la religion catholique, était assuré d'y être accueilli avec la plus grande faveur. La France seule continue de briller par son absence dans ce concert, ce qui, dans les circon-

stances actuelles en particulier, c'est-à-dire à un moment où nous regardons du côté de la Palestine et de la Syrie d'un œil particulièrement attentif, est une des plus grandes absurdités qu'on puisse imaginer. Mais ne sortons pas de l'Europe : il faut n'y rien connaître pour ne pas savoir, pour ne pas sentir que la fine main du Pape peut beaucoup sur le développement et l'évolution de plus d'une affaire qui intéresse à la fois nous, nos alliés et nos ennemis. Les Puissances s'en rendent toutes si bien compte qu'elles s'appliquent à circonvenir le Saint-Siège. L'Allemagne s'y emploie de son mieux, et c'est pour cela qu'un incident maladroit, comme celui de Malines, peut lui créer des embarras. Mais nous, que faisons-nous? Que pouvons-nous faire? Rien, et notre abstention est d'autant plus surprenante, — nous employons un terme très adouci, — que le pape Pie X, contre lequel nous nous étions forgé des griefs plus ou moins imaginaires, ayant disparu de la scène du monde, y a été remplacé par un pontife dont les sympathies pour la France sont notoires, et qui a nommé successivement à la secrétairerie d'État les deux membres du Sacré Collège qui étaient les plus enclins à pratiquer envers elle une politique conciliante. Le malheur est qu'on ne peut pas faire de la conciliation à soi tout seul : il faut être deux pour cela.

C'est à peine cependant si quelques demi-gestes hésitans et timides ont indiqué de notre part des velléités nouvelles. Vaille que vaille, indiquons-les. Après la mort du pape Pie X, un service religieux a eu lieu à Notre-Dame de Paris : M. le président de la République s'y est fait représenter. Depuis, le pape Benoit XV lui a notifié son élection par une lettre personnelle : M. le Président de la République lui a répondu. Enfin, ces derniers jours, le Pape a pris une initiative qui lui fait grand honneur : dans son désir de rendre moins dures les rigueurs de la guerre pour les blessés et pour leurs familles, il a proposé aux puissances belligérantes de procéder à l'échange des prisonniers que leurs blessures rendent désormais impropres à porter les armes. Tout le monde y a consenti. L'Empereur de Russie et le roi d'Angleterre ont écrit à ce sujet au Saint-Père des lettres pleines de déférence et de respect. Il en a été de même des Empereurs d'Allemagne et d'Autriche. Les radicaux-socialistes ne pourront pas reprocher à M. le Président de la République d'avoir mis un empressement excessif à suivre leur exemple ; on a même pu se demander s'il le ferait, car il a pris le temps de la réflexion ; il l'a fait pourtant, et même il n'est pas arrivé le dernier : le Sultan est venu après lui. Notre gouvernement n'ignore donc plus le Pape, et c'est un progrès,

mais il en reste quelques autres à faire. Nous ne saurions trop dire à quel point notre absence au Vatican est un désavantage pour nous, ni combien il peut être exploité contre nous par une diplomatie aussi habile et aussi perfide que celle de l'Allemagne, sans parler de celle de l'Autriche, la « catholique Autriche, » pour laquelle un parti puissant travaille autour du Saint-Siège. C'est avoir une vue bien bornée que de s'entêter à ne pas voir ces choses que tout le monde voit; mais de même qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, il n'y a pas de pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir.

Quant à la guerre, objet principal de nos préoccupations, nous n'aurions qu'à répéter ce que nous en avons déjà dit dans nos dernières chroniques, à savoir qu'elle se poursuit toujours dans de bonnes conditions pour nous, quoique très lentement, si nous n'avions pas à signaler la victoire éclatante que les Russes ont remportée contre les Turcs au Caucase, et aussi les progrès sensibles qu'ils ont faits dans les Carpathes, d'où ils menacent de plus en plus sérieusement la Hongrie. La défaite des Turcs a été une déroute; tout un corps d'armée a été fait prisonnier. Qu'est devenue cette armée ottomane qui a eu de si belles heures dans l'histoire? Victime d'une détestable politique, elle semble avoir perdu le ressort qui l'a rendue autrefois redoutable. Enver Pacha, qui était allé chercher au Caucase un peu de cette gloire qu'on ne trouve pas dans les seules intrigues politiques, ne l'y a pas rencontrée. Il est plus facile de passer sur le corps de Nazim pacha, abattu d'un coup de pistolet, que sur celui d'une armée russe. On ne sait même pas ce qu'est devenu Enver Pacha ; on n'a pas non plus de nouvelles précises du général Liman de Sanders, qui était parti avec ce jeune homme pour lui servir de Mentor. Le prestige de l'armée turque, déjà si entamé, ne survivra pas à quelques échecs du même genre et le monde islamique y regardera à plusieurs fois avant d'obéir à l'appel qu'il a entendu, mais non pas écouté, et à se jeter dans la guerre sainte.

C'est en cela surtout que la bataille livrée dans le Caucase est importante. Elle est trop éloignée du champ principal des opérations militaires pour y influer d'une manière très sensible, mais, si elle n'influe pas sur l'Europe, elle le fera sur l'Asie et sur l'Afrique. Dans ces vastes régions, l'imagination allemande s'était donné carrière. Elle n'y rêvait que soulèvement contre la Russie dans le Caucase et en Perse, contre l'Angleterre en Égypte, contre la France en

Tunisie, en Algérie, au Maroc: aucun de ces rêves ne s'est encore réalisé et le moment est passé où on pouvait en éprouver des inquiétudes. L'Égypte a eu tout le temps de se mettre en état de défense et l'armée ottomane dont la formation a été annoncée en Syrie aurait tort de se jeter sur elle par la frontière où il lui est le plus facile de se défendre. Quant à nos possessions ou protectorats du Nord de l'Afrique, leur tranquillité n'a pas été troublée un seul instant. Tunisiens, Algériens, Marocains sont venus vaillamment combattre pour cette France qu'on leur avait dépeinte comme un tyran oppresseur. En ce qui concerne le Maroc, cela prouve l'excellence de la politique qui y a été suivie. Le général Lyautey n'a certainement pas vu sans regrets la guerre s'engager sur notre frontière sans qu'il y fût. « Pends-toi, brave Crillon, » écrivait Henri IV à un de ses compagnons qui avait éprouvé la même déconvenue; on s'était battu, on avait vaincu sans lui, comment s'en serait-il consolé? Mais pendant ce temps-là, Crillon n'avait eu rien à faire, tandis que le général Lyautey a maintenu le Maroc dans l'ordre, a continué d'y faire briller le prestige de la France et l'a purgé de tous les Allemands qui, forts de l'appui de leur pays, y intriguaient et conspiraient contre nous, en attendant le jour où ils y prendraient notre place. C'est un grand service que le général Lyautey a continué de rendre. Mais le principal péril, au Maroc, n'était pas dans la guerre sainte proclamée à Constantinople dont Tanger et Fez sont très indépendans religieusement comme politiquement. Dans tout le Nord de l'Afrique, l'influence ottomane s'est trouvée périmée lorsqu'on y a fait appel, et c'est à peine s'il y a eu quelques manifestations, peu importantes d'ailleurs, dans ce Sud de la Tripolitaine où l'établissement italien, bien qu'il soit de date récente, n'a couru, lui non plus, aucun danger. Ce qui restait encore de la force islamique, appuyée sur ce fanatisme religieux qui a fait autrefois des miracles, a été frappé d'impuissance par les scandales de la Jeune-Turquie. Les bruits qui viennent d'Orient sonnent de plus en plus nettement le glas funèbre de l'Empire Ottoman.

Sur l'Autriche-Hongrie, les victoires russes ne sont pas encore aussi décisives, mais elles le deviennent chaque jour davantage par suite de succès qui suivent une marche régulière et se renouvellent constamment. On est même un peu surpris que les opérations militaires puissent se poursuivre en plein hiver sur les Carpathes, comme il semble bien qu'elles le font. L'armée russe s'empare des défilés des montagnes qui sont les portes de la Hongrie et d'ici à peu, elle pourra sans doute les franchir. Alors qu'arrivera-t-il? Les nou-

velles de Hongrie sont trop confuses, trop contradictoires même, pour qu'on puisse en faire état. Nous parlions récemment d'un discours de M. Tisza qui, sous l'émotion de circonstances de plus en plus inquiétantes, parlait comme si la Hongrie allait se séparer de l'Autriche et pourvoir seule à sa propre sécurité. On racontait alors dans les journaux que le ministre hongrois s'était rendu auprès de l'empereur d'Allemagne pour lui demander que l'armée hongroise fût seulement employée à la défense du territoire hongrois. Bien entendu, l'empereur Guillaume avait refusé. Il est difficile de savoir s'il y avait là même une partie de vérité et on peut en douter puisque, depuis lors, M. Tisza a affirmé que l'alliance avec l'Allemagne était plus intime et plus solide que jamais. Ce qui avait sans doute donné naissance aux bruits contraires, c'est que l'Autriche et encore plus la Hongrie auraient eu un intérêt évident à sortir de l'aventure où elles s'étaient laissé si imprudemment entraîner et dont elles auraient pu alors arrêter et limiter les frais. Bismarck, en pareil cas, n'aurait pas hésité à le faire, lui qui a soutenu le principe, dont ses successeurs ont si fort usé et abusé, que les traités ne lient un pays qu'aussi longtemps qu'ils lui sont utiles. Mais l'Autriche a eu des scrupules et il y a tout lieu de croire qu'elle a laissé passer le moment où elle aurait pu encore se dégager de la rude étreinte allemande et accommoder sagement les restes de ses territoires amoindris. N'est-il pas trop tard aujourd'hui ?

Des événemens nouveaux se préparent. La guerre traîne un peu, mais les combinaisons politiques vont leur train. La Roumanie, l'Italie ont proféré des paroles significatives et ne restent pas inactives. Tout donne à croire que la première est sur le point de sortir de sa neutralité pour enlever à l'Autriche les provinces roumaines qu'elle détient, la Transylvanie, la Bukovine, une partie du Banat. Nous avons vu à Paris trois Roumains de grande distinction, appartenant au monde de la politique et de la science, qui sont venus remplir chez nous une de ces missions dont on ne saurait trop dire si elles sont officielles ou officieuses, mais où il est permis de reconnaître la pensée de leur pays et de leur gouvernement. Un banquet leur a été offert, auquel assistait le ministre de Roumanie à Paris, le sympathique M. Lahovary, et que présidait M. Paul Deschanel. On ne peut guère se tromper sur le sens des discours qui ont été prononcés et sur les intentions qu'ils révèlent. La Roumanie a pris son parti et elle l'exécutera bientôt. Elle était demeurée jusqu'ici non pas dans l'hésitation, mais dans l'expectative, pour divers motifs dont le principal

est qu'elle ne savait pas ce que ferait la Bulgarie le jour où elle entrerait elle-même en action : puisqu'elle sort de la réserve, il faut croire qu'elle le sait maintenant et que des assurances mutuelles ont été échangées. De grands pas ont été faits depuis quelques jours; des résolutions définitives ont été prises; il est probable que le printemps prochain en verra l'exécution. Alors il y aura un changement profond sur l'échiquier où se joue le sort du monde, et l'Autriche-Hongrie regrettera peut-être de n'avoir pas su se décider à temps. Ne disait-on pas d'elle déjà autrefois qu'elle était toujours en retard d'une idée, d'une armée et d'une année? A présent on ne compte plus par années, mais par semaines, presque par jours, et les retards les plus brefs peuvent amener les plus longues conséquences.

Et l'Italie? Elle n'a pas encore parlé d'une manière aussi claire que la Roumanie : cependant M. Salandra a dit un jour à la tribune que la neutralité, qui avait suffi jusqu'alors, ne suffirait pas toujours. Cette neutralité a été maintenue, le gouvernement l'a observée de la manière la plus stricte, mais le sentiment public nous est de plus en plus favorable et des Italiens de marque sont déjà venus combattre dans nos rangs. La France a été touchée, émue, en apprenant que deux petits-fils de Garibaldi avaient été tués, à peine à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre, en défendant son territoire. Que ces deux jeunes gens emportent dans la tombe notre souvenir reconnaissant! M. le Président de la République a envoyé ses condoléances à leur père, le colonel Ricciotti Garibaldi, qui a lui-même combattu pour nous en 1870 et qui a répondu à M. Poincaré en termes dignes de Plutarque. Ce sont là des liens de plus entre deux pays qui ont si souvent mêlé leur sang. Qui pourrait dire s'ils ne le mêleront pas encore, et bientôt? Bornons-nous à constater qu'il n'y a jamais eu de situations plus analogues que celles de la Roumanie et de l'Italie à l'égard de l'Autriche-Hongrie : il serait par conséquent naturel que leurs résolutions finales se ressemblassent aussi.

En attendant, l'Italie a donné une preuve nouvelle du remarquable esprit d'à-propos qui est le sien : ce n'est pas d'elle qu'on a jamais dit qu'elle était en retard, fût-ce d'une heure. On sait quels sont ses intérêts dans l'Adriatique : elle en a plus particulièrement concentré la représentation et la défense dans la petite ville de Vallona, en Albanie, dont l'occupation, en face d'Otrante, devait lui permettre, de barrer cette mer. Si elle ne l'a pas occupée plus tôt, c'est que l'Autriche avait des intérêts du même ordre qu'elle n'aurait sacrifiés pour rien au monde, et que l'occupation de Vallona par

l'Italie, alors que l'Autriche avait encore les mains libres, aurait amené l'occupation par celle-ci du Nord de l'Albanie et, finalement, à bref délai sans doute, un conflit entre les deux pays. Pour éviter ce danger, l'Italie, comme nous-mêmes d'ailleurs et comme toutes les Grandes Puissances, avait consenti à la création de ce royaume d'Albanie, conception bâtarde dont l'histoire aurait ressemblé à une opérette si beaucoup de sang n'y avait pas coulé : et il y en coulera encore. L'Autriche et l'Italie se tenaient donc là réciproquement en respect.Mais aujourd'hui l'Autriche a affaire ailleurs et si grandement même qu'il lui serait difficile de détacher un de ses soldats pour l'envoyer en Albanie. De plus, la fortune ne sourit pas à ses aigles, et on peut prévoir pour elle une issue fatale. Vallona était donc à portée de la main de l'Italie ; la tentation était forte ; qui donc y aurait résisté ? L'Italie ne l'a pas fait. Elle a cherché un prétexte pour expliquer son intervention et ne s'est pas mise en grands frais d'imagination pour le trouver, ce dont il faut d'autant plus l'approuver que, quand bien même on aurait trouvé mieux, on ne l'aurait pas crue davantage. Elle a donc envoyé une mission sanitaire à Vallona : on sait ce que cela veut dire, et il est facile de prévoir où cela conduira. Mais qui s'en soucie ? Non pas nous, assurément. En tout temps, nous avons été sympathiques aux visées de l'Italie dans l'Adriatique : si elle avait besoin d'une approbation pour ce qu'elle vient de faire, elle aurait la nôtre pleine et entière. Elle pousse d'ailleurs la prudence aussi loin que possible, et plus même qu'il n'est nécessaire. M. Sazonoff, dans une conversation récente, s'est étonné qu'elle ait laissé flotter à côté du sien le drapeau de l'Albanie qui est le pur symbole de l'anarchie. L'Albanie n'existe plus, si tant est qu'elle ait jamais existé ailleurs que sur le papier des chancelleries. Elle n'existe plus, mais l'anarchie y règne toujours, et l'Italie, après avoir pris le gage qui lui semblait indispensable, ne se montre nullement tentée de s'y engager davantage.

On connaît l'odyssée d'Essad Pacha, auquel elle a donné l'hospitalité pendant la seconde partie du règne du prince de Wied. Essad lui appartient, autant qu'il peut appartenir à quelqu'un ou à quelque chose, et cela a suffi pour qu'il soit devenu impopulaire dans un pays où il semblait devoir être tout-puissant, au moins pendant quelques mois. Il y a, parmi tant d'autres,une intrigue musulmane en Albanie : elle s'appuyait autrefois sur Essad, elle s'est à présent tournée contre lui et, menacé, il a cherché un refuge à Durazzo. Il y a été poursuivi, un combat s'est engagé, on ignore comment il se serait terminé, si

l'escadre italienne n'était pas intervenue : quelques coups de canon, tirés de la mer, lui ont suffi pour disperser les insurgés. Nous ne sommes pas sûr que le mot d'insurgé soit ici tout à fait en situation, mais on risque peu de se tromper en l'appliquant indistinctement à tout le monde en Albanie. Les Italiens auraient pu débarquer à Durazzo : ils n'en ont rien fait, et ont annoncé l'intention de n'en rien faire. Sans doute ont-ils raison, car l'Albanie est un nid de guêpes : mais l'occupation de Vallona suffit à les brouiller avec l'Autriche. Dès ce moment, l'Italie se trouve engagée contre elle. Si l'Autriche triomphait dans la grande guerre où elle s'est si étourdiment jetée, l'Italie aurait un compte délicat à régler avec elle. Au contraire, si l'Autriche ne triomphe pas, l'affaire est toute réglée. On voit de quel côté sont les intérêts de l'Italie : elle a dû faire ses calculs en conséquence. Nous serions d'ailleurs bien surpris si elle s'en tenait là. Toute la question de l'irrédentisme se trouvera posée demain.

Il est donc probable que l'Allemagne et l'Autriche, puisqu'elles sont inséparables, auront demain en commun de nouveaux ennemis. A vrai dire, la Roumanie et l'Italie n'ont rien à demander, à arracher à l'Allemagne, mais ce n'est pas leur faute si celle-ci est à côté de l'Autriche, avec son armure, qui était jadis plus étincelante : les amis de nos ennemis sont aussi nos ennemis. La coalition formée contre l'Allemagne et l'Autriche s'accroîtra donc bientôt d'autres élémens et, au même moment, un peu plus tôt ou un peu plus tard, l'Angleterre commencera à nous envoyer les renforts qu'elle nous a promis. Un article du *Times*, publié à l'occasion du 1er janvier, a parlé de l'armée française en termes excellens : il reconnaît que c'était elle qui fait en ce moment le gros du travail et qu'elle le fait avec héroïsme, et il nous en témoigne la plus vive gratitude ; mais il ajoute que, sous peu, de nombreux contingens britanniques viendront se ranger à nos côtés. Ils seront les bienvenus et jamais nous n'aurons été plus forts qu'à ce moment.

La guerre actuelle apportera des leçons à tout le monde : les Anglais en auront quelques-unes à recueillir. Ils se demandent déjà, — phénomène tout nouveau ! — s'ils ne seront pas amenés un jour à substituer le service obligatoire au système d'enrôlemens volontaires qui leur a suffi jusqu'à présent. Hier encore, ils ne voulaient pas entendre parler de la question, même lorsqu'elle était posée par l'illustre lord Roberts, le plus grand soldat de l'Angleterre, alors sur le point de venir terminer au milieu des feux de la guerre une vie qui

avait été si glorieuse pour lui et si utile à son pays. Depuis cette mort toute récente, la question a fait du chemin. Lord Haldane s'en est expliqué l'autre jour devant la Chambre des Lords et lord Crewe l'a fait à son tour au nom du gouvernement. L'un et l'autre estiment que le système actuel des enrôlemens volontaires n'a pas fait banqueroute, certes! mais ils admettent comme possible que des nécessités nouvelles s'imposent, et qu'il y aura peut-être lieu d'y pourvoir autrement. Sans doute, le régime des enrôlemens volontaires a tenu à ce qu'on attendait de lui, mais combien il est lent à le produire! Avec un pays qui pousse aussi loin que l'Allemagne la perfection de la préparation militaire et qui, lui, est toujours prêt à entrer brusquement en action, combien il est dangereux de n'être prêt soi-même qu'au bout de six ou huit mois! Si la Belgique n'avait pas résisté comme elle l'a fait, si la France ne l'avait pas fait à son tour avec une patience qu'on n'attendait pas d'elle, que serait-il arrivé? Les Anglais ne seraient arrivés que quand tout aurait été fini sur le continent. Sont-ils bien sûrs qu'ils auraient été alors en sécurité dans leur île? Qui le sait? Mais c'est l'avenir qu'il faut voir Nous ignorons encore jusqu'à quel point les Allemands ont dès maintenant poussé leurs progrès, mais ces progrès vont toujours en augmentant et, dans quelques années, des transformations nouvelles se seront produites dans la guerre maritime et dans la guerre aérienne. Des problèmes inquiétans sortent en quelque sorte de partout. Ils nous obligent à être toujours prêts. Si on examine à ce point de vue la question, qu'on a tant débattue depuis quelques semaines, de la participation des Japonais à une guerre européenne, on voit combien la solution en est incertaine et inefficace : incertaine, parce que les Japonais peuvent refuser de venir et que, en fait, ils ont montré jusqu'ici une grande répugnance à le faire; inefficace, parce qu'il faudrait quatre ou cinq mois pour les transporter par mer de chez eux chez nous. A supposer qu'ils se décidassent aujourd'hui même à nous donner leur concours, nous ne devrions guère y compter avant la fin de juin, et il se passera bien des choses d'ici là. Cette considération, sans compter quelques autres, devrait nous refroidir sur la participation des Japonais à la guerre. Nous n'avons d'ailleurs pas vu sans quelque confusion ses partisans les plus chaleureux offrir aux Japonais, qui ne demandaient rien de pareil, nos colonies d'Extrême-Orient : — Voulez-vous toute l'Indo-Chine? Vous contenterez-vous du Tonkin? — Il y a des inconvéniens, on peut nous en croire, à professer ouvertement un tel détachement de colonies qui nous ont coûté si cher. Mais passons:

le temps et la place nous manquent pour traiter aujourd'hui une question aussi complexe.

Si nous avions à la traiter sous toutes ses faces, il faudrait nous demander quelle impression produirait la venue des Japonais en Europe sur certaines nations qui nous témoignent en ce moment de la sympathie, notamment sur l'Amérique. Les États-Unis ont dans leur sein un très grand nombre d'Allemands, et c'est sans doute à ce fait qu'il faut attribuer l'hésitation qu'ils ont mise à se prononcer entre les belligérans au commencement de la guerre. Pays pratique, l'industrie et le commerce allemands étaient pour eux un sujet d'admiration. Pays de grande et de noble imagination, l'idée qu'ils se faisaient de la science allemande exerçait sur eux un puissant prestige. Mais tout cela a changé : la violation de la neutralité belge et le mépris arrogant, outrageant, du droit des gens et des devoirs envers l'humanité ont révolté la conscience américaine, et les savans allemands se sont chargés de dissiper eux-mêmes le prestige dont leur science jouissait à l'excès. Aujourd'hui, les États-Unis sont favorables aux alliés et nous nous en tenons pour très honorés. Aussi y a-t-il eu chez nous un moment de surprise lorsque les agences télégraphiques nous ont apporté le résumé d'une note que le président Wilson venait d'adresser au gouvernement anglais.

Hâtons-nous de dire que cette première impression a été sensiblement atténuée quand le document lui-même a été connu. M. Wilson prenait soin de dire, dès le début, que ses intentions étaient amicales et que sa franchise n'avait d'autre objet que de dissiper tous les malentendus. Comment ne pas tenir le plus grand compte d'intentions aussi nettement exprimées ? Ne sont-elles pas presque tout en pareil cas ? Ceci dit, M. Wilson se plaignait des entraves que le droit de visite apportait au commerce des neutres. Il n'en contestait pas le principe ; comment un homme aussi versé que lui dans le droit public aurait-il pu le faire ? Il n'en avait même pas la pensée, mais il discutait, — quelquefois avec un peu de rudesse et d'âpreté, — sur la manière dont l'Angleterre use de ce droit, sur la saisie d'un trop grand nombre de navires, sur la longue durée de leur détention avant qu'une solution intervienne, sur l'insuffisance de la réparation, quand elle est était accordée, enfin sur la gêne que tant de hasards à courir faisait peser sur le commerce américain. M. Wilson a d'ailleurs une trop grande probité d'esprit pour ne pas reconnaître, et il a formellement reconnu, que des fraudes avaient été commises et il a invité ses compatriotes à ne pas tomber dans la récidive. Soit, mais com-

ment s'assurer que ce bon conseil sera suivi? Quelque délicates que soient ces questions, elles ne sont pas insolubles, pour peu qu'on y apporte, comme c'est ici le cas, une égale bonne volonté de part et d'autre. Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore la réponse du gouvernement anglais, mais on annonce qu'elle va être publiée, et nous sommes convaincu qu'elle sera à la fois ferme et conciliante. La Hollande, elle aussi, a été mêlée à cette affaire. Nous avons eu, au début de la guerre, quelques difficultés avec elle, qui ont été depuis dissipées. La presse en a rendu compte d'une manière inexacte, ou du moins incomplète. Il n'est pas aussi facile qu'on semble le croire de prendre du jour au lendemain des mesures efficaces contre la contrebande de guerre. La Hollande les a prises pourtant; elle y a mis la sévérité nécessaire et le but a été atteint autant qu'il peut l'être. Nous nous sommes d'ailleurs entendus avec elle pour cela. La Hollande, quoi qu'on en ait dit quelquefois, pratique loyalement les devoirs de la neutralité et peut-être y a-t-elle plus de mérites que d'autres dans la situation géographique où elle se trouve. Nous n'en demandons pas davantage aux pays neutres pour que l'Allemagne trouve, dans un temps prochain, de grands embarras à se ravitailler. Sur ce point, comme sur tant d'autres, la prolongation de la guerre lui est beaucoup plus défavorable qu'à nous.

C'est la conclusion à laquelle nous revenons toujours, parce que tout nous y ramène : la patience doit être notre arme principale. Il est bon de le rappeler au moment où les Chambres se réunissent. Elles ne sont pas naturellement patientes, mais le pays non plus ne l'était pas et il l'est devenu. Nous ne demandons aux Chambres, à cet égard comme à tous les autres, que d'être la vraie représentation du pays, d'oublier ce qui nous divise, de se tenir à ce qui nous unit. Elles l'ont fait jusqu'ici: pourquoi ne continueraient-elles pas? On a exprimé à cet égard des soupçons qui les ont assez naturellement irritées; mais des défenseurs ardens se sont portés garans pour elles: nous souhaitons vivement qu'elles justifient leur confiance et nous ne demandons qu'à la partager.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

e
a
t
s
e
e
.
c
e
e
s
es
it
is
e-
y
ue
ys
le
nt
'a-

ue
Il
nt.
ne
, à
du
it.
a a
ent
es:
ne